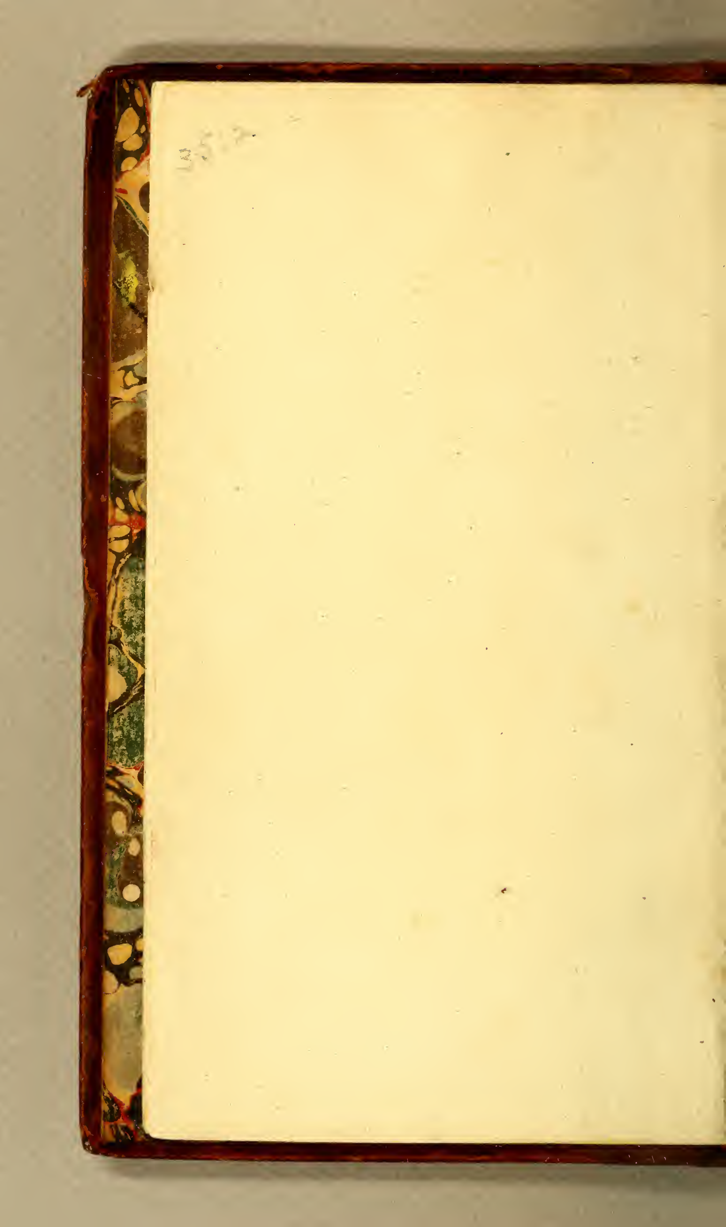



GAUDEO
John Carter Brown.





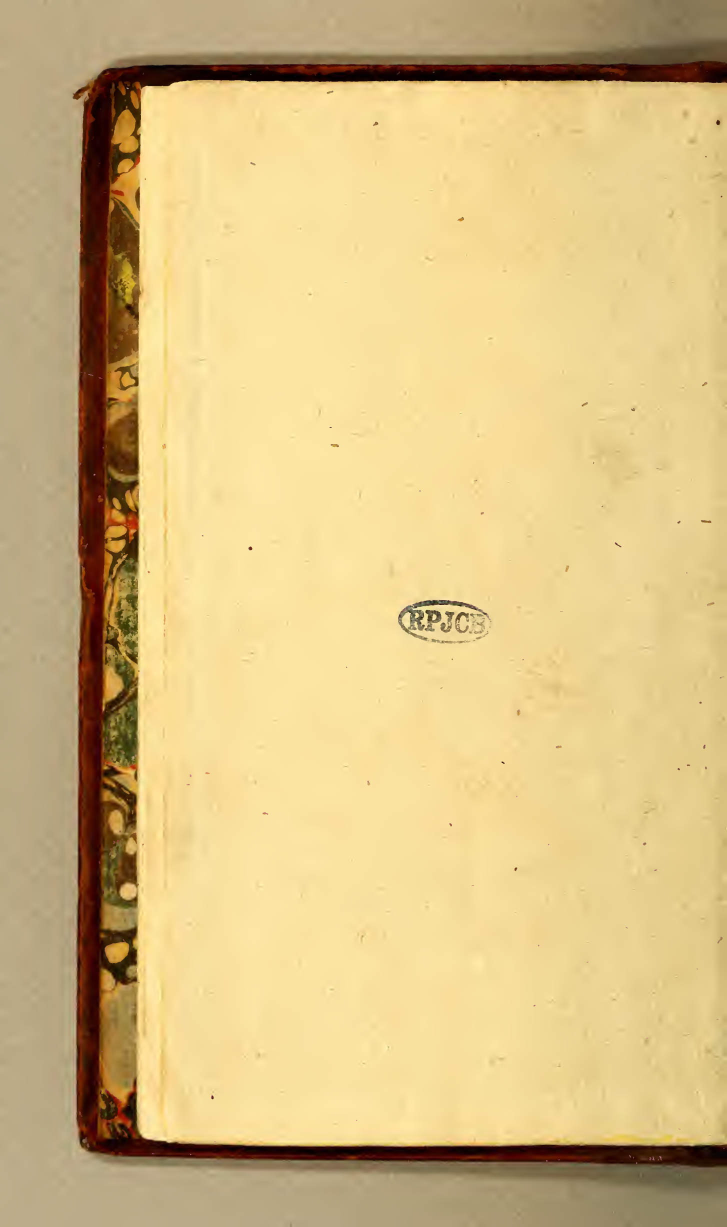

RPJC

PLANCHE du TITRE

ET LEGES ET SCEPTRA TERIT.

PLANCHE du TITRE.




RPJCB




CARTE GENERALE DE CANADA A PETIT POINT
Marque des villages sauvages
Marque des portages d'un lieu a un autre
Marque des etablissement François
Echele de 100 lieues a 20 au degré
20 40 60 80 100
LAC SVPERIEVR
Saut Ste Marie
Misili Makinac
LAC DES ILLINOIS
LAC DES HVRENS
Fort St Ioseph
Grande Riviere des Outaovas
Quebec
Les 3 Riuiere
Monreal
Laurens
de St.
Monts Notre Dame
Fleuve
Fort Frontenac
LAC DE FRONTENAC
R. de la Famine
Agnies
Onnotagues
Sonontouans
PAIS DES IROQUOIS
Govogouans
Fort Niagara
LAC ERRIE
PAIS DES ANGLOIS
Baston
LA MER

NOUVEAUX VOYAGES DE MR. LE BARON DE LAHONTAN, DANS L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE,

Qui contiennent une rélation des différens Peuples qui y habitent; la nature de leur Gouvernement; leur Commerce, leurs Coutumes, leur Religion, & leur maniére de faire la Guerre.

L'intérêt des François & des Anglois dans le Commerce qu'ils font avec ces Nations; l'avantage que l'Angleterre peut retirer dans ce Païs, étant en Guerre avec la France.

Le tout enrichi de Cartes & de Figures.

TOME PREMIER.

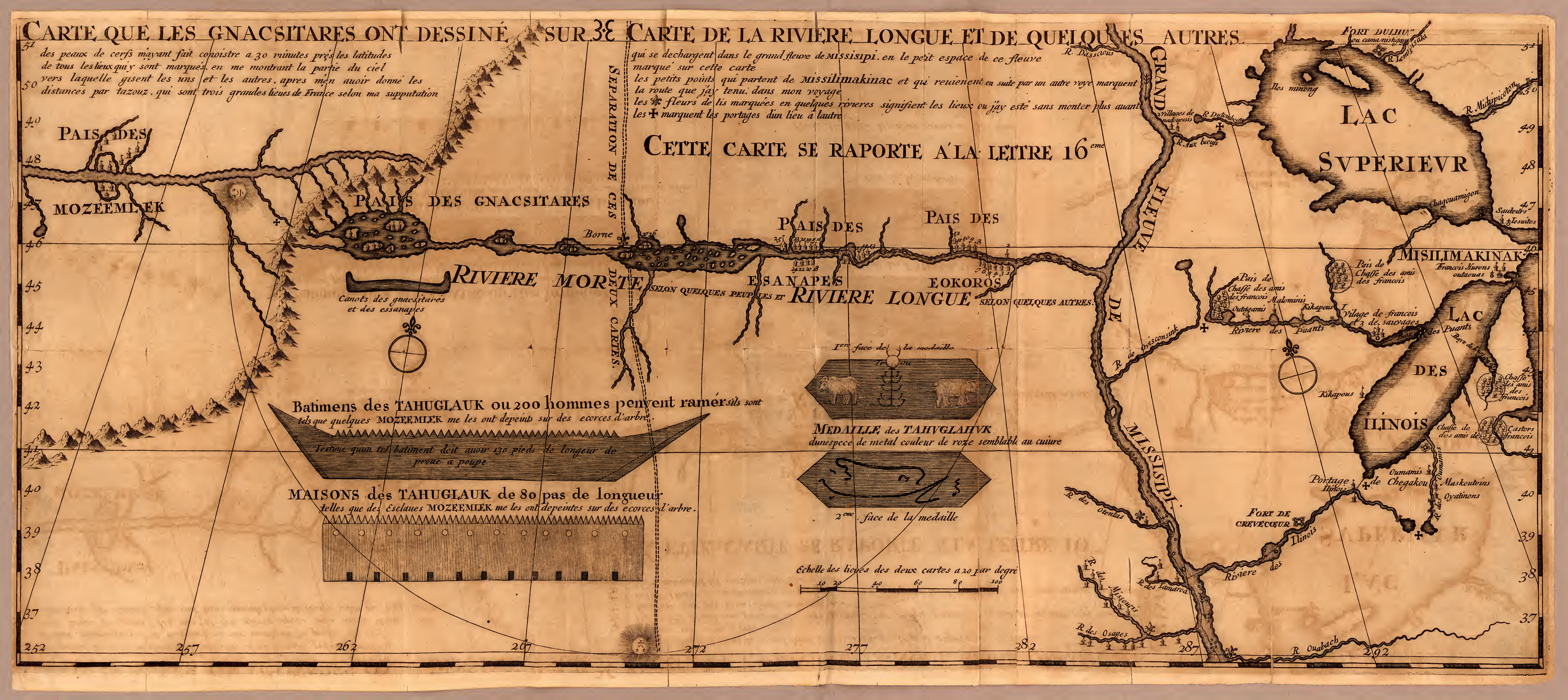


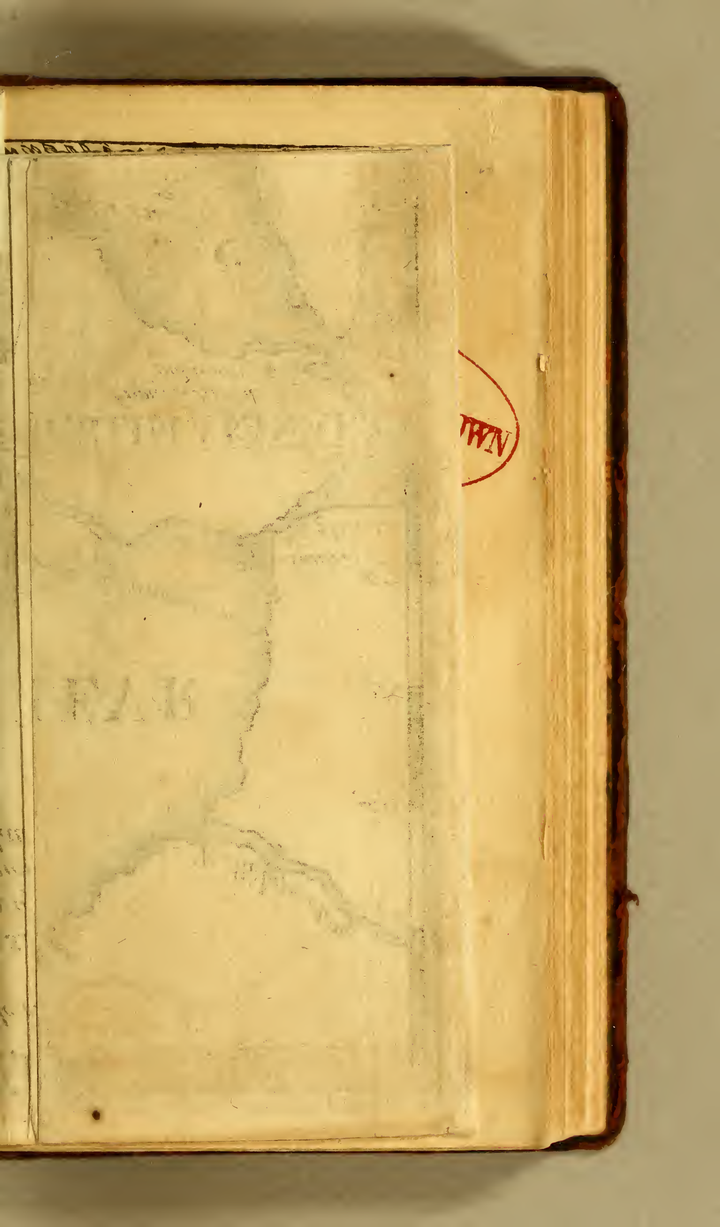
A LA HAYE,
Chez les Fréres l'HONORÉ, Marchands Libraires,

M. DCCIII.




RPJCB


CARTE QUE LES GNACSITARES ONT DESSINÉ SUR
des peaux de cerfs m'ayant fait conoistre a 30 minutes prés les latitudes de tous les lieux qui y sont marqués, en me montrant la partie du ciel vers laquelle gisent les uns et les autres, apres m'en auoir donné les distances par tazouz, qui sont trois grandes lieues de France selon ma supputation
CARTE DE LA RIVIERE LONGUE ET DE QUELQUES AUTRES.
qui se dechargent dans le grand fleuve de MISSISIPI, en le petit espace de ce fleuve marqué sur cette carte
les petits points qui partent de MISSILIMAKINAC et qui reuienent en suite par un autre voye marquent la route que j'ay tenu dans mon voyage
les fleurs de lis marquées en quelques riveres signifient les lieux ou j'ay esté sans monter plus auant
les ✝ marquent les portages d'un lieu a l'autre
CETTE CARTE SE RAPORTE A LA LETTRE 16eme
SEPARATION DE CES DEUX CARTES.
PAIS DES MOZEEMLEK
PAIS DES GNACSITARES
Borne
RIVIERE MORTE SELON QUELQUES PEUPLES ET RIVIERE LONGUE SELON QUELQUES AUTRES.
PAIS DES ESANAPES
PAIS DES EOKOROS
Canots des gnacsitares et des essanapes
Batimens des TAHUGLAUK ou 200 hommes peuvent ramér sils sont tels que quelques MOZEEMLEK me les ont depeints sur des ecorces d'arbre.
J'estime qu'un tel batiment doit auoir 130 pieds de longeur de proue a poupe
MAISONS des TAHUGLAUK de 80 pas de longueur telles que des Esclaues MOZEEMLEK me les ont depeintes sur des ecorces d'arbre.
1ere face de la medaille
MEDAILLE des TAHUGLAHUK dunespece de metal couleur de roze semblable au cuivre
2eme face de la medaille
Echelle des lieues des deux cartes a 20 par degré
GRAND FLEUVE DE MISSISIPI.
LAC SUPERIEUR
Iles minong
FORT DULHUT
R. Michipicoton
Chagouamigon
Sauteurs
Jesuites
MISILIMAKINAK
Francois Hurons outaouas
Villages des nadouessis
R. aux boeufs
Pais de Chasse des amis des francois
Outagamis
Malominis
Kikapous
Village de francois et de sauvages
Riviere des Puants
R. de ouisconsink
LAC DES ILINOIS
Baye des Puants
Kikapous
Chasse des amis des francois
Castors
Portage Ilinois
Oumamis de Chegakou
Maskoutens
Oyatinons
FORT DE CREVECOEUR
Riviere des Ilinois
R. des Otentas
R. des Missouris
R. des Tamaroa
R. des Osages
R. Ouabach
252 257 262 267 272 277 282 287 292





A SA MAJESTE'

FREDERIC IV.

ROI DE DANNEMARC,
DE NORVEGUE, DES VANDALES ET DES GOTHS;

DUC DE SLESWICK,
HOLSTEIN, STORMAR
ET ETSMAR,

COMTE D'OLDENBOURG
ET DE DELMENHORST, &c.

IRE,

Quand je me suis déterminé donner au Public les Mé-

moires de mes Voyages, par une bonne raison je n'ai point balancé à en faire hommage à VOTRE MAJESTE'. *Mes disgraces ne vous sont point inconnuës,* SIRE, *puis que vous avez daigné en prendre pitié. Elles sont d'une nature à ne me faire aucun tort dans l'esprit des honnêtes gens. Je ne serois point coupable, si je n'avois point en tête des personnes si puissantes, que l'on n'est point innocent dès que l'on a le malheur de leur déplaire, & c'est avoir tort que de vouloir avoir raison contr'elles. Aussi ai-je eu le bonheur,* SIRE, *que* VOTRE MAJESTE' *m'a regardé comme*

ceux qui ſont malheureux, ſans être criminels, & Elle a bien voulu répandre ſes bontez juſques ſur moi. Souffrez, SIRE, *que je vous en témoigne ma reconnoiſſance. Je preſente à* VOTRE MAJESTE' *un Livre, qui n'eſt bon que parce qu'il contient la vérité toute pure. J'écrivois tout ſimplement ce qui m'arrivoit à un de mes parens qui l'avoit exigé de moi, & cette maniére naturelle plaira peut-être plus que ſi j'avois écrit avec plus d'étude & plus d'art. Enfin, je raconte mes Avantures en Voyageur, & non point en Auteur qui ne cherche qu'à plaire. Cette même raiſon m'empêchera,*

SIRE, *d'entreprendre de donner à* VOTRE MAJESTE' *les justes loüanges qui lui sont dûës. J'ai passé les plus beaux jours de ma vie avec les Sauvages de l'Amérique, & ce n'est pas là qu'on aprend à écrire & à loüer poliment ; je me contenterai donc,* SIRE, *de prier le Ciel pour la conservation de* VOTRE MAJESTE' *& de toute la Famille Royale. Je suis avec un très-profond respect,*

SIRE,

DE VOTRE MAJESTE',

Le très-humble & très-obéïssant Serviteur,
LAHONTAN.



PREFACE.

L'On croit pouvoir avancer ſans ſe flatter, que cette Relation ne ſera point mal reçûë. L'on en a donné déja pluſieurs au public : mais elles ont toutes un défaut eſſentiel, c'eſt le manque de deſintereſſement & de ſincerité. Les Auteurs ſont des Miſſionnaires, c'eſt à dire des gens engagez par leur profeſſion à perſuader au Monde, que leur peine, qui d'ailleurs eſt l'oüable, n'eſt pas tout à fait infructueuſe. De la vient que leurs narrations ne ſont dans le fond à proprement parler qu'un détail de *Meſſes*, de *Miracles*, de *converſions*, & d'autres minuties directement frauduleuſes,

où le bon ſens du ſiecle ne donne pas facilement; en un mot, ces Auteurs pouſſez par un zéle faux ou véritable ont plûtôt écrit pour le credit de leur cauſe, que pour aprendre au Lecteur le véritable contenu de ce qui ſe paſſe dans ce Païs-là.

Pour peu qu'on examine ces Voyages ſans prévention, l'on ſera comme forcé de tomber d'accord qu'on n'y rapporte rien que de très conforme à la vérité. L'on y voit regner par tout cette exactitude, & cèt air de bonne foi qui s'empare tout d'abord d'un eſprit équitable, & qui fait voir efficacement qu'on ne tend à rien moins qu'à ſurprendre. Certains faits ſont ſi bien circonſtanciez, que la narration qu'on nous en donne porte toute la force de preuves démonſtratives. Il n'eſt pas difficile de trahir le vrai; le plus grand impoſteur copie admira-

mirablement l'honnête homme. Il faut avoüer cependant qu'il ſe trouve un certain caractére dont le juſte diſcernement ſe contente, & qui donne le plaiſir de ne ſe croire point abuſé. Il en eſt de la narration comme de la penſée. Une évidance inexprimable remplit l'entendement humain, & répend dans l'ame une douce & aimable lumiére, qui eſt la ſeule & infaillible régle contre l'erreur. Ainſi voyons nous briller les traits de la vérité dans un Auteur qui n'a point d'autre garand que ſa bonne foi.

Il y a long-tems, au reſte, que le public joüiroit de cet agréable amuſement. Depuis plus d'un an le Gentilhomme à qui l'on a comme arraché ſes Memoires les avoit tous prêts. Mais il eſperoit que Sa Majeſté Très-Chrêtienne, mieux informée des choſes, rendroit juſtice à l'innocence d'un

Officier qui a eu l'honneur de la bien servir en *Canada*, & qu'elle avoit eu même la bonté de recompenser d'un emploi de distinction. Ce Cavalier a tenté toutes les voyes légitimes pour se justifier : il a eu le malheur de n'y pouvoir réüssir. Son ennemi, soutenu de quelques apuis qu'on ne veut point designer, pour épargner la réputation d'un homme qui occupe l'un des premiers postes dans le Ministére de France, la noirci si cruellement & si honteusement, que l'Auteur a perdu toute espérance de faire valoir son bon droit pendant ce Régne-ci. C'est ce qui la rendu plus traitable pour communiquer ces Lettres qu'il n'a pourtant laissé aller qu'avec une extréme répugnance. Le plus pressant motif qui la fait resoudre, a été celui de son honneur. Ce voyant absolument ruïné dans l'esprit de son Maî-

Maître, il a crû ne pouvoir mieux faire que de se disculper aux yeux du public, c'est une consolation fort naturelle pour tous les honnêtes gens.

Il n'est pas nécessaire d'avertir combien cèt ouvrage peut remplir une loüable curiosité. Le Lecteur y trouvera toutes les particularitez souhaitables. Le nombre & la diversité des faits surprendra l'attention, & la doit tenir agréablement en haleine. Ce qu'il y a de plus utile & de très conforme au goût du siecle, qui ne veut point être instruit à demi, c'est que l'on donne des Cartes fort bonnes & fort exactement dessinées. L'on aura le double plaisir de connoître à fond les mœurs de ces *Amériquains*, & l'on verra d'un coup d'oeil la véritable disposition de ce Païs-là. L'on doit ajoûter à tout d'autant plus de foi, que l'Auteur a

parcouru ces Terres du *Nouveau Monde* pendant plusieurs années, & qu'il s'est fait un devoir de s'instruire parfaitement de toutes choses. Ce n'étoit pas néanmoins son dessein de publier ses connoissances & ses découvertes; mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a travaillé comme s'il n'avoit pas eu d'autre intention. Son stile ne paroîtra peut-être pas des plus pûrs ni des plus châtiez; mais cela même doit le rendre moins suspect d'affectation; & d'ailleurs que peut-on attendre d'un jeune Officier de Marine! ce qui est fort certain, & pas un Lecteur judicieux n'en disconviendra, c'est que l'Auteur s'est uniquement attaché à exposer simplement les choses; il ne flatte personne, il ne déguise rien, & l'on pourroit justement lui attribuer, les qualitez nécessaires à tout narrateur, d'écrire comme s'il n'avoit ni Patrie,

trie, ni Religion. Soit dit ſans faire aucun tort à ce qu'il doit à ſon Dieu, & à ſon Roi.

La Carte miſe à la tête du premier Volume doit ſe raporter à la 16. Lettre du même Volume.





TABLE
DES
LETTRES
DU TOME I.

LETTRE I.

LETTRE II.

LET-

LETTRE III.

LETTRE IV.

LETTRE V.

LETTRE VI.

LETTRE VII.

LETTRE VIII.

LETTRE IX.

LETTRE X.

LETTRE XI.

LETTRE XII.

LETTRE XIII.

LETTRE XIV.

LETTRE XV.

LETTRE XVI.

LETTRE XVII.

LETTRE XVIII.

LETTRE XIX.

LETTRE XX.

LETTRE XXI.

LETTRE XXII.

LET-





VOYAGES DU BARON DE LAHONTAN.

LETTRE I.

Qui contient une deſcription du Voyage de France en Canada, avec les côtes, paſſages &c. & une remarque ſur la Variation de l'aiman.



ONSIEUR,

Je ſuis ſurpris que le Voyage du nouveau monde puiſſe tant effrayer ceux qui ſont obligez de le faire, car je vous jure de bonne foi qu'il n'eſt rien moins que ce qu'on s'imagine. Il eſt vrai que la courſe eſt un peu longue, mais l'eſperance de voir un nouveau païs ne permet pas qu'on s'en-

nuyé en chemin. Je vous mandai à mon départ de la *Rochelle*, les raiſons que Mr. le *Fevre de la Barre* Gouverneur General de *Canada* avoit eu d'envoyer en France le Sr. *Mahu* Canadien, & la reſolution qu'il a priſe de détruire abſolument les *Iroquois*, qui ſont des peuples ſauvages très-belliqueux. Ces Barbares ſont amis des Anglois, parce qu'ils en reçoivent du ſecours; & ils ſont nos ennemis par la crainte qu'ils ont que nous les détruiſions tôt ou tard. Ce Général croyoit que le Roi lui envoyeroit ſept ou huit cents hommes, mais la ſaiſon étoit ſi avancée quand nous partimes de la *Rochelle*, qu'à peine oſa-t'on riſquer nos trois Compagnies de Marine. Je n'ai trouvé rien de deſagreable en cette traverſe ſi ce n'eſt quelques jours de tempête ſur les écores du banc de Terre-Neuve, où les vagues ſont éfroyables pour peu de vent qu'il faſſe. Nôtre Fregate y receut quelques coups de Mer, mais comme ces accidents ſont ordinaires pendant le cours de cette navigation, les vieux Navigateurs n'en furent point émus. Il n'en fut pas de même à mon égard, car n'ayant jamais fait de voyages de long cours, j'étois ſi ſurpris de voir les flots s'élever juſqu'aux nuës que je fis alors plus de vœux à *Neptune* que le vaillant *Idomenée* lors qu'il penſa perir au retour de la guerre de Troye. Dès que nous fumes ſur ce Banc ils nous parurent tout à fait diminuez, & le vent ceſſant peu à peu, la mer devint ſi calme & ſi tranquille que nôtre Vaiſſeau ne pouvoit plus gouverner. Vous ne ſçau-

riez

riez croire quelle quantité de moruës nos Matelots pêcherent en un quart d'heure, car quoi qu'il y eut trente deux brasses d'eau sous nous, à peine l'ameçon étoit-il au fonds de la mer que le poisson étoit pris, de sorte que ce n'étoit que jetter & retirer sans relâche, mais par malheur on ne peut tirer cet avantage que de quelques bancs où l'on passe le plus souvent sans s'arrêter. Au reste si nous fimes bonne chere aux dépens de ces poissons, ceux qui resterent dans la Mer s'en vengerent bien aux dépens d'un Capitaine & de plusieurs Soldats qui moururent du scorbut & que nous jettames dans les ondes trois ou quatre jours après. Cependant le vent s'étant rangé à l'Oüest-Nord-Oüest nous fumes contraints de louvoyer cinq ou six jours. Ensuite il sauta vers le Nord, & nous allames atterrer heureusement au Cap de *Rase*, quoique nos Pilotes fussent assez incertains de leur latitude, pour n'avoir pû prendre hauteur dix ou douze jours avant cet atterrage. Ce Cap fut découvert par un Matelot perché sur le faite du grand Hunier lequel se prit à crier *terre*, *terre*, de même que St. Paul cria à l'aproche de *Malthe*, γῆν ορῶ, γῆν ορῶ. Or vous remarquerez que dès que les Pilotes des Vaisseaux s'estiment près des Côtes, ils ont la précaution de faire monter pendant le jour des Mariniers sur les Huniers ou sur les Perroquets pour les découvrir: ceux-ci se relevent de deux en deux heures jusqu'à l'entrée de la nuit, auquel temps on cargue les voiles en cas qu'on n'ait pas encore aper-

çû la terre. En cet état le bâtiment n'avance presque point, puis qu'il ne va jusqu'à l'aube du jour qu'à mats & à corde, & qu'on se met très-souvent côté en travers. De là vous pouvez juger qu'il est important de reconnoître les Côtes maritimes avant que de les aborder; cela est si vrai que le Matelot qui les découvre est assuré de tirer quelque pistole des passagers, qui sont obligez de le recompenser avec plaisir en pareille occasion. Vous remarquerez que *l'Aiman* varie vint & trois degrez vers le Nordoüest sur le Banc de Terre-Neuve, c'est à-dire que la fleur de lis du compas ou de la boussole, qui doit naturellement se tourner droit vers le vrai Nord du monde ou l'étoile Polaire, ne regarde lors qu'on est sur ce Banc que le Nord-Nord-Oüest & un degré vers l'Oüest; c'est-ce que nous avons observé avec nos compas de variation.

Il étoit environ midi quand on découvrit le Cap, & pour en être plus assurez nous portâmes dessus à pleine voile, à dessein de le reconnoître. Enfin ne doutant plus que ce ne fut ce promontoire la joye se répandit dans le Vaisseau. On ne parla plus du sort des malheureux qui ayant été jettez dans la Mer avoient retardé le batême de ceux qui faisoient ce Voyage la premiere fois. Voici la description de ce batême. C'est une cérémonie impertinente qui se pratique par les gens de Mer, dont l'humeur est aussi bizare que l'élement sur lequel ils ont la folie de s'abandonner. Ils profanent ce Sacrement de la maniére du

mon-

monde la plus absurde, par un usage établi depuis très long-temps. On voit les anciens Matelots noircis & deguisez avec des guenilles & des cordages, qui contraignent en cet équipage ceux qui n'ont jamais passé sur certains parages de jurer à genoux sur un livre de Cartes Hydrographiques, qu'ils observeront exactement envers les autres, la cérémonie qu'on observe envers eux, toutes les fois que l'occasion s'en présentera. Dès qu'ils ont prêté ce serment ridicule, on leur jette cinquante seaux d'eau sur la tête, sur le ventre, sur les cuisses & sur tout le reste du corps, sans avoir égard au temps ni à la saison. Les principaux endroits où cette folie se pratique sont sous l'Equateur, sous les Tropiques, sous les Cercles Polaires, sur le Banc de Terre-Neuve & aux Détroits de Gibraltar, du Sond & des Dardanelles. Au reste les personnes de quelque distinction n'étant pas sujets à cette loi, ont accoûtumé de faire une liberalité de cinq ou six flacons d'eau de vie aux Matelots du Vaisseau. Trois ou quatre jours après ce batême nous découvrîmes le Cap de Raye sur le soir, & nous entrâmes ensuite heureusement dans la Baye *S. Laurent*, à l'entrée de laquelle nous tombâmes dans un Calme de peu de durée, qui nous donna le jour le plus clair & le plus beau que nous eussions veu durant la traverse. Il sembloit que cette journée nous fut donnée pour nous dedommager des pluyes, des brouillards & des gros vents que nous avions essuyez dans le voyage. Nous vîmes le

combat de l'*Espadon* * & la *Baleine* à une portée de fauconneau de nôtre Fregate. C'étoit un charme de voir les sauts que cet *Espadon* faisoit hors de l'eau pour darder sa lance dans le corps de cette *Baleine* lors qu'elle étoit obligée de reprendre haleine, ce spectacle dura du moins deux heures, tantôt à droit & tantôt à gauche du Vaisseau, les Matelots qui ne sont pas moins superstitieux que les Egiptiens presagoient quelque fâcheuse tempête, mais nous en fumes quittes pour trois ou quatre jours de vent contraire. Nous louvoyames pendant ce temps-là entre l'Isle de Terre-Neuve & celle du *Cap-Breton*. Nous aperceumes deux jours après les *Isles aux Oiseaux* à la faveur d'un vent de Nord-Est qui nous porta à l'entrée du fleuve *St. Laurent*, par le Sud de l'Isle d'*Anticostie*, sur le Banc de laquelle nous pensames échoüer pour l'avoir rangée de trop près. Un second calme nous surprit à l'emboucheure de ce fleuve suivi d'un vent contraire qui nous contraignit à louvoyer quelques jours. A la fin peu à peu nous gagnames *Tadoussac* où nous jettames l'ancre. Ce fleuve a 4. lieuës de largeur en cet endroit là, & vingt deux à son emboucheure, mais il s'étressit peu à peu en remontant vers sa source. Nous levâmes l'ancre deux jours après à la faveur du vent d'Est & de la marée qui nous fit passer heureusement le pas de *l'Isle Rouge*, où les courans sont sujets à jetter les Vaisseaux sur la côte, aussi bien qu'à *l'Isle au Coudres* située à quelques lieües plus haut. Nous ne fumes pas si heu-

* *Espadon est un poisson de dix à quinze pieds de longueur, & de quatre pieds de circonference, ayant au bout du muzeau une espéce de scie de 4. pieds de long, de quatre pouces de large & de six lignes d'épaisseur.*

heureux à ce ſecond paſſage, car le vent nous ayant manqué, nôtre Fregate tomboit ſur les Rochers ſi nous n'euſſions donné fond. Nous en fumes quittes pour la peur, quoique nous nous ſerions ſauvez facilement ſi le Vaiſſeau eut fait naufrage. Nous apareillâmes le lendemain le même vent s'étant augmenté, & le jour ſuivant nous mouillames à la traverſe du *Cap Tourmente*, qui pour n'avoir que deux lieües d'étendüe ne laiſſe pas d'être dangereuſe lors qu'on ne ſuit pas bien le chenail. Il ne nous reſtoit plus que ſept lieües de navigation juſques à la Ville de *Quebec*, devant laquelle nous venons de mouiller. Au reſte nous avons trouvé tant de glaces flotantes, & la terre ſi couverte de nege depuis l'Iſle Rouge juſqu'ici, que nous avons été ſur le point de relâcher en France dès l'abord de ce premier paſſage, quoiqu'il ne nous reſtât plus que trente lieües à faire. Nous craignions d'être ſurpris par les glaces, & de ne pouvoir achever nôtre courſe ſans perir, mais graces à Dieu nous en voilà quittes. On nous vient de dire que les quartiers de nos troupes ſont marquez dans quelques bons Villages aux environs de cette Ville par ordre du Gouverneur, & comme il faut ſe preparer à mettre pied à terre, je ſuis obligé de finir ma Lettre. Je ne puis vous rien dire encore de ce païs, ſi ce n'eſt qu'il y fait déja un froid à mourir. A l'égard du fleuve, je vous en ferai une deſcription plus ample quand je le connoîtrai mieux. Nous venons d'aprendre que Mr. de la *Sale* arrive de la dé-

couverte d'un grand fleuve qui se décharge dans le Golfe de *Mexique*, & qu'il doit s'embarquer demain pour passer en France. Comme il connoit parfaitement bien le Canada vous ne devriez pas manquer à le voir, en cas que vous alliez cet hiver à Paris.

Je suis Monsieur vôtre &c.

Au Port de Quebec le 8. *Novembre* 1683.



LET-



LETTRE II.

Qui contient la description des Plantations de Canada, *& comment elle se sont faites. L'envoi des filles publiques de France en ce païs-là, son climat & son terrain.*

MONSIEUR,

Dès que nous eumes mis pied à terre l'année derniere, Mr. de la Barre envoya nos trois Compagnies en quartier aux côtes du voisinage de Quebec. Ce mot de *Côtes* n'est connu en Europe que pour côtes de la mer, c'est-à-dire les montagnes, les dunes & tout autre sorte de terrain qui la retient dans ses bornes; au lieu qu'en ce païs où les noms de Bourg & de Village sont inconnus on se sert de celui de côtes qui sont des Seigneuries, dont les habitations sont écartées de deux ou trois cent pas les unes des autres, & situées sur le rivage du Fleuve de *S. Laurent*. On dit telle côte a quatre lieuës d'étenduë,

une autre en a cinq, &c. Les Païsans y vivent sans mentir plus commodément qu'une infinité de Gentilshommes en France. Quand je dis Païsans je me trompe, il faut dire habitans, car ce tître de Païsan n'est non plus receu ici qu'en *Espagne*, soit parce qu'ils ne payent ni sel ni taille, qu'ils ont la liberté de la chasse & de la pêche, ou qu'enfin leur vie aisée les met en parallele avec les Nobles. Leurs habitations sont situées sur les bords du fleuve de St. *Laurent*. Les plus pauvres ont quatre * arpens de terre de front & trente ou quarante de profondeur. Comme tout ce terrain n'est qu'un bois de haute fûtaye, ils sont obligez de couper les arbres & d'en tirer les souches avant que d'y pouvoir mettre la Charruë. Il est vrai que c'est un embarras & de la dépense dans les commencemens, mais aussi dans la suite on s'en dedommage en fort peu de temps, car dès qu'on y peut semer, ces terres vierges raportent au centuple. On seme le bled dans le mois de May, & la recolte s'en fait à la mi-Septembre. Au lieu de battre les gerbes sur les champs on les transporte dans les granges jusqu'au plus grand froid de l'hiver, parce qu'alors le grain sort mieux de l'épi. On y seme aussi des pois qu'on estime beaucoup en France. Tous les grains sont à très-bon marché dans ce païs aussi bien que la viande de boucherie & la volaille. Le bois ne coûte presque rien d'achapt en comparaison du transport, qui cependant est fort peu de chose. La plûpart de ces Habitans sont des gens

* *Arpent est un espace de terre de cent perches en quarré de 18 pieds de long.*

gens libres qui ont paſſé de France ici avec quelque peu d'argent pour commencer leurs établiſſemens. D'autres qui après avoir quitté le metier de la guerre il y a trente ou quarante ans lorſque le Regiment de *Carignan* fut caſſé, embraſſerent celui de l'agriculture. Les terres ne couterent rien ni aux uns ni aux autres, non plus qu'aux Officiers de ces Troupes qui choiſirent des terres incultes couvertes de bois (car tout ce vaſte continent n'eſt qu'une forêt.) Les Gouverneurs Généraux leur donnerent des conceſſions, pour trois ou quatre lieuës de front & de la profondeur à diſcretion; en même temps ces Officiers accorderent à leurs Soldats autant de terrain qu'ils ſouhaiterent, moyenant un écu de fief par arpant. Après la reforme de ces Troupes on y envoya de France pluſieurs Vaiſſeaux chargez de filles de moyenne vertu, ſous la direction de quelques vielles Beguines qui les diviſerent en trois Claſſes. Ces Veſtales étoient pour ainſi dire entaſſées les unes ſur les autres en trois differentes ſales, où les époux choiſiſſoient leurs épouſes de la maniére que le boucher va choiſir les moutons au milieu d'un troupeau. Il y avoit dequoi contenter les fantaſques dans la diverſité des filles de ces trois Serrails, car on en voyoit de grandes, de petites, de blondes, de brunes, de graſſes & de maigres; enfin chacun y trouvoit chauſſure à ſon pied. Il n'en reſta pas une au bout de 15. jours. On m'a dit que les plus graſſes furent plûtôt enlevées que les

autres, parce qu'on s'imaginoit qu'étant moins actives elles auroient plus de peine à quitter leur menage, & qu'elles resisteroient mieux au grand froid de l'hiver, mais ce principe a trompé bien des gens. Quoiqu'il en soit on peut ici faire une remarque assez curieuse. C'est qu'en quelque partie du monde où l'on transporte les plus vicieuses Europeanes, la populace d'outre mer croit à la bonne foi que leurs pêchez sont tellement effacez par le batême ridicule dont je vous ai parlé, qu'ensuite elles sont sensées filles de vertu, d'honneur, & de conduite irreprochable. Ceux qui vouloient se marier s'adresserent à ces directrices auxquelles ils étoient obligez de declarer leurs biens & leurs facultez, avant que de prendre dans une de ces Classes celles qu'ils trouvoient le plus à leur gré. Le mariage se concluoit sur le champ par la voye du Prêtre & du Notaire, & le lendemain le Gouverneur Général faisoit distribuer aux mariez un Bœuf, une Vache, un Cochon, une Truye, un Coc, une Poule, deux barils de chair salée, onze écus avec certaines armes que les grecs apellent κέρας. Les Officiers plus delicats que leurs Soldats s'accommodoient des filles des anciens Gentilshommes du païs ou de celles des plus riches Habitans, car il y a près de cent ans, comme vous sçavez, que les François possédent le *Canada*. Tout le monde y est bien logé & bien meublé, la plûpart des maisons sont de bois à deux étages; les cheminées sont extrêmement grandes, car on y fait des feux prodigieux

digieux pour se garantir du froid qui est excessif depuis le mois de Decembre jusqu'en Avril. Le fleuve ne manque jamais d'être gelé durant ce temps-là, malgré le flux & le reflux de la mer, & la terre est aussi couverte de trois ou quatre pieds de nége, ce qui paroît surprenant pour un païs situé au 47. degré de latitude & quelques minutes. La plûpart des gens l'attribuent à la quantité de montagnes dont ce vaste continent est couvert. Quoi qu'il en soit, les jours y sont en hiver plus longs qu'à Paris, ce qui me paroît extraordinaire. Ils sont si clairs & si serains qu'il ne paroît pas en trois semaines un nuage sur l'horison. Voilà tout ce que je puis vous aprendre jusqu'à present. J'espere d'aller à Quebec au premier jour, ayant ordre de me tenir prêt à m'embarquer dans quinze jours pour faire voile à *Monreal*, qui est la Ville du païs-là plus avancée vers le haut du fleuve.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A la Côte de Beaupré le 2. May. 1684.



LETTRE III.

Qui contient un aſſez ample deſcription de Quebec *&* *de l'Iſle* d'Orleans.



ONSIEUR,

La curioſité me porta vers l'*Iſle d'Orleans*, avant que de m'aprocher de *Monreal*; Cette Iſle à 7. lieuës de longeur & trois de largeur ; elle s'étant de la traverſe du *Cap Tourmente* juſques à une lieüe & demi de *Quebec*, où ce fleuve ſe partage en deux branches. Le chenail du Sud, eſt celui des Vaiſſeaux, car il ne ſçauroit paſſer que de petites barques par celui du Nord à cauſe des batures & des Rochers. Cette Iſle apartient à un Fermier Général de France qui en retireroit mille écus de rente s'il la faiſoit valoir lui-même. Elle eſt toute entourée d'habitations où il ſe recueille toutes ſortes de grains. *Quebec* eſt la Ville capitale de la nouvelle France. Son circuit eſt à peu près d'une lieüe, ſa latitude quarante ſept dégrez & douze minutes, ſa longitude en eſt incertaine, auſſi bien que celle de

de plusieurs autres païs, n'en deplaise à Messieurs les Geographes, qui content 1200. lieües de la Rochele en cette Ville sans s'être donnez la peine d'en mesurer le chemin. Quoiqu'il en soit elle n'est que trop éloignée de France pour les Vaisseaux qui en viennent, car leur traverse dure ordinairement deux mois & demi, au lieu qu'en s'en retournant ils peuvent en trente ou quarante jours de navigation gagner aisément l'atterrage de *Bel-Isle*, qui est le plus seur & le plus ordinaire des Navires de long cours. La raison de ceci est que s'il fait cent jours de l'année des vents de la partie de l'Est; il en fait 260. de celle de l'Oüest. C'est une verité connuë de tous les Navigateurs.

Québec est partagé en haute & basse Ville. les Marchands demeurent à la basse pour la commodité du port, le long duquel ils ont fait batir de très-belles maisons à trois étages d'une pierre aussi dure que le marbre. La haute Ville n'est pas moins belle ni moins peuplée. Le Château bâti sur le terrain le plus élevé, la commande de tous côtez. Les Gouverneurs Généraux qui font leur résidence ordinaire dans ce Fort y sont commodément logez, joüissant en même temps de la veüe la plus belle & la plus étendüe qui soit au monde. La Ville manque de deux choses essentielles, qui sont un quai & des fortifications, il seroit facile d'y faire l'un & l'autre, car les pierres se trouvent sur le lieu même. Elle est environnée de plusieurs sources d'eau vive la meilleure du monde, mais comme il ne s'y trouve personne

ſonne qui entende aſſez bien l'Hydroſtatique pour les conduire à quelques places où l'on pourroit élever des fontaines ſimples ou jailliſſantes, chacun eſt obligé de boire de l'eau de puits. Les gens qui habitent au bord du Fleuve de la baſſe Ville ne reſſentent pas la moitié tant de froid que ceux de la haute, outre qu'ils ont la commodité de faire tranſporter en bâteau juſque devant leurs maiſons, le bled, le bois & les autres proviſions neceſſaires. Si ceux de la haute ſont expoſez aux vents froids de l'hiver, ils ont auſſi le plaiſir de joüir du frais en Eté. Il y a un chemin aſſez large de l'une à l'autre, mais un peu eſcarpé, & des maiſons à droit & à gauche. Le terrain de *Quebec* eſt fort inégal, & la cimetrie mal obſervée. L'Intendant demeure dans un fonds un peu éloigné ſur le bord d'une petite Riviere, qui ſe joignant au Fleuve de St. Laurent renferme la Ville dans un angle droit. Il eſt logé dans le Palais où le Conſeil Souverain s'aſſemble quatre fois la ſemaine. On voit à côté de grands Magazins de munitions de guerre & de bouche. Il y a ſix Egliſes à la haute Ville; la Cathédrale eſt compoſée d'un Evêque & de douze Chanoines qui ſont de bons Prêtres, vivant en communauté comme des religieux, dans la Maiſon du Chapitre, dont la grandeur & l'Architecture ſont ſurprenantes. Ces pauvres Prêtres qui ſe contentent du neceſſaire, ne ſe mêlent uniquement que des affaires de leur Egliſe, où le ſervice ſe fait à l'uſage

de

de Rome. La ſeconde eſt celle des Jeſuites ſituée au centre de la Ville. Elle eſt belle, grande & bien éclairée. Le grand Autel eſt orné de 4. grandes colomnes Cilyndriques & maſſives d'un ſeul bloc, de certain porphire de Canada noir comme du Geai ſans tâches & ſans fils. Leur Maiſon eſt commode en toutes maniéres, car il y a beaucoup de logement. Ces Peres ont de beaux jardins, pluſieurs allées d'arbres ſi touffus, qu'il ſemble en été qu'on ſoit dans une glaciere plûtôt que dans un bois. On peut dire auſſi que la glace n'en eſt pas loin, car ils ne manquent jamais d'en conſerver en deux ou trois endroits, pour avoir le plaiſir de boire frais. Leur College eſt ſi petit qu'à peine ont-ils jamais eu cinquante Ecoliers à la fois. La troiſiéme eſt celle des Recolets, qui graces à Mr. le Comte de *Frontenac* ont obtenu du Roi la permiſſion d'y conſtruire une petite Chapelle (à laquelle je donne le nom d'Egliſe,) malgré l'oppoſition de Monſieur de *Laval* nôtre Evêque, qui de concert avec les Jeſuites fit tout ce qu'il pût il y a dix ans pour l'empêcher. Ils demeuroient avant ce temps-là dans une Hoſpice qu'il fit bâtir où quelques-uns de ces Peres ſe tiennent encore. La quatriéme eſt celle des Urſelines qui a été brûlée & rebâtie deux ou trois fois de mieux en mieux. La cinquiéme eſt celle des Hoſpitalieres qui ont un ſoin très-particulier des malades, quoi que ces religieuſes ſoient pauvres & mal logées.

Le Conſeil ſouverain de *Canada* ſe tient ici.

ici. Il eſt compoſé de douze Conſeillers de *Capa y de Spada*, qui jugent ſouverainement & ſans appel toutes ſortes de Procès. L'Intendant s'attribuë le droit d'y preſider, mais le Gouverneur Général prend ſa ſeance à la Salle de juſtice dans un endroit où ſe trouvant tous les deux face à face & les Juges à leurs côtez, il ſemble qu'ils y preſident également. Du temps que Monſieur de *Frontenac* étoit en Canada, il ſe moquoit de la prétenduë préſeance des Intendans. Il traitoit les Membres de ce Parlement comme *Cromwel* ceux d'Angleterre. Chacun y plaide ſa cauſe, car on ne voit ni Procureurs ni Avocats, ainſi les Procès ſont bien-tôt finis, ſans qu'il en coûte ni frais ni épices aux parties. Les juges qui ne reçoivent du Roi que quatre cent livres de penſion par an ſont diſpenſez de porter la robe & le bonnet. Outre ce tribunal il y a encore un Lieutenant Général civil & criminel, un Procureur du Roi, un Grand Prevôt & un grand Maître des Eaux & Forêts. Les voitures dont on ſe ſert pendant l'hiver à la Ville & à la Campagne ſont des traineaux qui ſont tirez par des chevaux qui ſemblent être inſenſibles au froid. J'en ai veu cinquante en Janvier & Février qui vivoient dans les bois & dans la nége preſque juſqu'au poitral, ſans s'aprocher des Maiſons de leurs Maîtres. L'on va d'ici à la Ville de *Monreal* durant l'hiver ſur le Fleuve glacé, par le moyen des traineaux ſur leſquels on fait quinze lieües par jour. D'autres ſe ſervent

vent de deux gros dogues pour faire ce voyage, mais ils demeurent plus long temps en chemin. Je ~~vous~~ parlerai des voitures d'été lorfque j'en ferai mieux inftruit. On me dit qu'on fait des voyages de mille lieües avec des Canots d'écorce dont je vous ferai la defcription quand je m'en ferai fervi. Les vents de la bande de l'Eft regnent ordinairement ici le Primptems & l'Automne, & ceux de la partie de l'Oüeft dominent l'hiver & l'été. Adieu, Monfieur, il eft temps que je finiffe ma lettre la matiére me manque. Tout ce que je puis vous dire c'eft qu'après que je ferai plus inftruit du Commerce & du Gouvernement politique & Ecclefiaftique de ce païs-là, je vous en donnerai des Memoires fi exacts que vous aurez lieu d'en être contant. Ce fera fans faute à la premiere occafion, car nos troupes reviendront, felon toutes les apparences, au retour de la Campagne que nous allons faire avec Monfieur de la *Barre* dans le païs des *Iroquois*. Je m'embarquerai dans fept ou huit jours pour aller à *Monreal*, cependant je m'en vais faire un tour, jufques aux Villages de *Scilleri* du *Sault de la Chaudiere* & de *Lorete* habitez par des *Abenakis* & des *Hurons*, & comme il n'y a que trois ou quatre lieües d'ici, je ferai de retour la femaine prochaine. Je ne puis vous informer fitôt des mœurs de ces Peuples, il faut du temps pour les bien connoître. J'ai eté cet hiver à la chaffe avec trente ou quarante jeunes *Algonkins* bienfaits & très-agiles, expreffément pour aprendre leur

leur langue. On l'eſtime beaucoup en ce païs-ci, parce que toutes les Nations qui habitent à mille lieües à la ronde (à la reſerve des *Iroquois* & des *Hurons*) l'entendent parfaitement, n'y ayant pas plus de difference de leur langage à celui-ci que du Portugais à l'Eſpagnol. J'en ai déja apris quelques mots avec aſſez de facilité, & comme ils ſe font un vrai plaiſir qu'on aprenne leur langue, ils ſe donnent toute ſorte de peine pour me l'enſeigner.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Quebec le 15. May. 1684.



LET-



LETTRE IV.

Qui contient une brieve deſcription des Habitations ſauvages des environs de Quebec. *Du Fleuve* St. Laurent *juſqu'à* Monreal. *De la Pêche curieuſe des Anguilles. De la Ville* des trois Rivieres, *de celle de* Monreal, *& la décente des Coureurs de bois.*



MONSIEUR,

Avant mon départ de *Quebec* pour *Monreal* j'allai viſiter les Villages d'alentour habitez par les ſauvages. Celui de *Lorete* eſt compoſé de deux cent familles *Hurones* qui ont embraſſé le Chriſtianiſme par les ſoins des Jeſuites, quoi qu'avec beaucoup de ſcrupule. Ceux de *Silleri* & du *Saut de la Chaudiere* ſont compoſez de trois cents familles d'*Abenakis* auſſi Chrêtiens, chez qui les Jeſuites ont établi des Miſſions. Je fus de retour à *Quebec* aſſez tôt pour m'embarquer ſous la conduite d'un Patron qui auroit mieux

mieux aimé avoir un fret de Marchandise que de Soldats. Le vent de Nord-Est nous poussa en cinq ou six jours, jusqu'aux *trois Rivieres*, nom d'une petite Ville située à 30. lieües de celle-ci. On lui a donné ce nom à cause de trois Rivieres qui se déchargent à un demi quart de lieu de là, & qui pourtant n'en font qu'une, laquelle se partage en trois branches pour se décharger dans le Fleuve St. Laurent. Si nous eussions navigué la nuit nous y serions arrivez le deuxiéme jour, par le secours des marées, mais la quantité de rochers & de batures ne permettent pas qu'on navigue sur le Fleuve dans l'obscurité. Je n'étois pas fâché qu'on mouillât l'ancre tous les soirs; car l'obscurité ne m'empêcha pas de voir dans le cours de ces trente lieües un nombre infini d'habitations des deux côtez du Fleuve, qui ne sont éloignées les unes des autres au plus, que d'une portée de Mousquet. J'eus le plaisir de voir faire la Pêche des Anguilles par les Habitans qui sont établis depuis *Quebec* jusques à 15. lieües au dessus. Ils étendent des clayes à marée basse jusques à l'endroit du Fleuve où la marée s'est retirée. Cet espace demeurant alors à sec, ces clayes barrent & traversent tout ce terrain desseché par la retraite de l'eau. Ils mettent entre ces clayes, de distance à autre des ruches, Paniers, Bouteux & bout de quiévres qui demeurent en cet état là trois mois de Printemps & deux d'Automne, sans qu'on soit obligé d'y toucher. Toutes les fois que la marée monte

te les Anguilles cherchant les bords du Fleuve & les fonds plats, ſe trainent en foule vers ces lieux là, & lorſque la marée ſe retire & qu'elles veulent garder le rivage, elles trouvent les clayes qui les empêchant de ſuivre le courant les obligent à s'enfourner dans ces engins qui en ſont quelque fois ſi remplis qu'ils en rompent. Quand la marée eſt toute baſſe on retire ces anguilles qui ſont auſſi groſſes & auſſi longues qu'il y en ait au monde. On les ſale & on les met en barrique, où elles ſe conſervent un an ſans ſe corrompre. Elles ſont merveilleuſes en toutes ſauces, & les Conſeillers de *Quebec* ſeroient ravis que ces Pêches fuſſent tous les ans fort abondantes.

La Ville *des trois Rivieres* eſt une Bicoque ſituée au 46. degré de latitude, elle n'eſt fortifiée ni de pieux ni de pierre; la Riviere d'où elle tire ſon nom prend ſa ſource à cent lieües au Nord Oüeſt de la plus grande Chaïne de montagnes qui ſoit dans l'Univers. Les *Algonkins* qui ſont à preſent des ſauvages errants ſans demeure fixe, comme les *Arabes*, ne s'écartent guéres des bords de cette Riviere, où ils font de bonnes chaſſes de Caſtors. Les *Iroquois* qui ont autrefois détruit les trois quarts de cette Nation de ce côté-là, ne s'expoſent plus à y revenir depuis que les François ont peuplé les païs qui ſont plus avant ſur le Fleuve St. Laurent. J'ai dit que la Ville *des trois Rivieres* étoit petite à cauſe de ſon peu d'Habitans, qui d'ailleurs ſont fort riches & logez magnifiquement. Le Roi y a établi

bli un Gouverneur qui mourroit de faim, ſi au deffaut de ſes minces apointements il ne faiſoit quelque Commerce de Caſtor avec les ſauvages. Au reſte il faut être de la nature du Chien pour y habiter, ou du moins ſe plaire à grater ſa peau, car les puces y ſont en plus grand nombre que les grains de ſable. On m'a dit que les meilleurs Soldats du Païs étoient originaires de ce lieu là. A trois lieües plus haut nous entrames dans *le Lac St. Pierre* qui a ſix lieües de longueur. Nous le traverſâmes avec aſſez de peine, ayant été obligez de mouiller & lever l'ancre à diverſes repriſes, à cauſe du calme. On m'a dit qu'il s'y déchargeoit trois ou quatre Rivieres fort poiſſoneuſes, à l'emboucheure deſquelles je découvris de très belles Maiſons avec mon teleſcope. Le vent d'Eſt s'étant élevé ſur le ſoir, nous ſortîmes du Lac, & nous demeurâmes enſuite trois heures pour refouler le courant du Fleuve juſques à *Sorel*, quoique toutes nos voiles portaſſent à plein, & que nous n'euſſions que deux petites lieües à faire juſques-là. *Sorel* eſt une Côte de quatre lieües de front. Il ſe décharge au pié de la Maiſon Seigneuriale une Riviere qui porte les eaux du Lac *Champlain* dans la Fleuve de Saint Laurent, après avoir formé une Caſcade de deux lieuës à *Chambli*. De là juſqu'ici nous employâmes trois journées de navigation, quoi qu'on n'y compte que dix-huit lieuës, ſoit parce que le vent étoit foible, ou que le courant étoit fort. On ne voit que des Iſles pendant le chemin, & le Fleuve eſt ſi garni d'habi-

d'habitans des deux côtez d'ici à Quebec, qu'on peut dire avec juste raison que ce sont deux Villages de soixante lieuës de longueur.

Cette Ville s'appelle *Ville Marie* ou *Monreal*. Elle est située au 45. degrez de latitude, & quelques minutes, dans l'Isle du même nom, qui peut avoir 14. lieües de longueur & cinq de largeur. Messieurs du Seminaire de St. *Sulpice* de Paris en sont Seigneurs & proprietaires. Ils ont la nomination du baillif & autres Officiers de Justice, & même autrefois ils avoient celle du Gouverneur. Cette petite Ville est ouverte, sans aucune fortification de pieux ni de pierre. Il seroit aisé d'en faire un poste imprenable par l'avantage de sa situation, quoique son terrain soit égal & sablonneux. Le Fleuve de St. Laurent, qui passe au pied des Maisons d'une face de la Ville, ne permet pas aux petits Vaisseaux de passer outre. Ses courants leur en défendent la navigation plus avant; car à un demi quart de lieüe de là, on ne voit que rapides, Cascades, bouillons, &c. Mr. *Perrot* qui en est Gouverneur, n'ayant que mille écus d'apointements, a trouvé le moyen d'en gagner cinquante mille en quelques années, par son grand Commerce de Pelleteries avec les Sauvages. Cette Ville a son Baillif qui ne tire pas grand avantage ni grand profit de sa Charge, non plus que ses Officiers: Il n'y a que les Marchands qui y trouvent leur compte, car les Sauvages des grands Lacs du *Canada*, descendent

ici presque tous les ans, avec une quantité prodigieuse de Castors qu'ils échangent pour des armes, des chaudieres, des haches, des couteaux & mille autres Marchandises sur lesquelles on gagne jusques à deux cent pour cent. Les Gouverneurs Generaux s'y trouvent ordinairement dans ce temps-là pour partager le gâteau, & recevoir les presents de ces Peuples. Ce séjour me paroît assez agréable l'été, car on dit qu'il y pleut rarement en cette saison-là. Les Coureurs de bois portent d'ici tous les ans des Canots pleins de marchandises chez toutes les Nations Sauvages de ce Continent, d'où ils raportent de bons Castors. J'en vis revenir il y a sept ou huit jours 25. ou 30. chargez excessivement. Il n'y avoit que deux ou trois hommes pour conduire chaque Canot qui portoient 20. quintaux pesant, c'est-à-dire quarante paquets de Castors, valant cent écus chacun. Ils avoient demeuré un an ou 18. mois en leur voyage. Vous seriez surpris de voir les débauches, les festins, les jeux & les dépenses que ces Coureurs de bois font tant en habits qu'en femmes, dès qu'ils sont arrivez. Ceux qui sont mariez se retirent sagement chez eux, mais ceux qui ne le sont pas, font comme les Matelots qui viennent des Indes, ou de faire des prises en course. Ils dissipent, mangent, boivent & joüent tout pendant que les Castors durent, & quand ils sont à bout, ils vendent dorures, dantelles & habits. Ensuite ils sont obligez à recommancer des voya-

voyages pour avoir lieu de ſubſiſter. Au reſte, Meſſieurs de St. *Sulpice* ont le ſoin d'envoyer ici des Miſſionnaires de temps en temps, qui vivent ſous la direction d'un Superieur fort honoré dans le païs. Ils ſont logez dans une belle, grande & magnifique maiſon de pierre de taille. Leur Egliſe ne l'eſt pas moins. Elle eſt bâtie ſur le modele de celle de St. *Sulpice* de Paris, & l'Autel eſt pareillement *Iſolé*. Leurs Côtes ou Seigneuries au Sud de l'Iſle produiſent un bon revenu, car les habitations ſont bonnes, & les Habitans riches en bled, betail, volaille & mille autres danrées qu'ils vendent ordinairement à la Ville; mais le Nord de l'iſle n'eſt pas encore peuplé. Ces Seigneures n'ont jamais voulu permettre que les Jeſuites ni les Recolets y plantaſſent le piquet. On croit pourtant qu'à la fin ils ſeront obligez d'y conſentir. J'ai vû à une lieüe d'ici, au pied d'une Montagne, un beau Village d'Iroquois Chrêtiens, & dirigé par deux Prêtres de ce Seminaire. On m'a dit qu'il y en avoit encore un plus grand & plus peuplé de l'autre côté du Fleuve à deux lieües d'ici, ſous la direction du Pere *Bruyas* Jeſuite. J'eſpere partir d'ici au premier jour, c'eſt-à-dire après que Monſieur de la *Barre* aura reçû des nouvelles de France. Il n'attend que l'arrivée du premier Vaiſſeau pour quiter *Quebec*. Je ſuis deſtiné à aller au Fort de *Frontenac* dans le Lac du même nom. Au retour de ma Campagne je pourrai vous aprendre des choſes qui

vous paroîtront aussi nouvelles qu'elles me seront peut-être desagreables, s'il en faut croire les gens qui ont déja fait la guerre aux Iroquois.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A Monreal *ce* 14. *Juin* 1684.



LET-



LETTRE V.

Qui contient une brieve description des peuples Iroquois, *la guerre & la paix que les François ont fait avec eux, & comment, &c.*



ONSIEUR,

Je vous écrivis il y a quatre jours. Je ne m'attendois pas d'avoir sitôt de vos nouvelles, & j'ai été surpris agréablement ce matin, lors qu'on m'a aporté le paquet que Mr. vôtre frére m'adresse. Vous ne doutez pas que je n'aye apris avec beaucoup de plaisir ce qui s'est passé en Europe depuis mon départ ; Ce détail console dans un autre monde comme celui-ci. Vôtre narration est fort exacte, & je vous en suis sensiblement obligé. Vous me priez de vous faire une description des peuples *Iroquois*, & de vous mander au juste quelles gens ce sont, & comment ils se gouvernent. Je voudrois me sentir capable de vous satisfaire, car vous ne doutez point

que je suis parfaitement disposé à vous obliger ; mais comme je dois partir après demain pour aller au Fort *Frontenac*, je n'aurai pas le temps de m'informer de bien des choses, ni de consulter pour cela beaucoup de personnes qui ont fait plusieurs fois le voyage. Je vous dirai cependant ce que j'en ai pû aprendre durant l'hiver, par des gens qui ont demeuré vingt ans à leurs Villages : mais aussi-tôt que j'y serai, je ne manquerai point de vous instruire des choses à mesure que je les connoîtrai par moi-même. En attendant contentez vous de ce qui suit.

Ces Barbares composent cinq Cantons, à peu près comme les Suisses ; sous des noms differents, quoique de même Nation & liez de mêmes interêts ; savoir les *Tsonontoüans*, les *Goyogoans*, les *Onnotagues*, les *Onoyouts* & les *Agniés*. Le langage est presque égal dans les cinq Villages éloignez de trente lieües les uns des autres, & situez près de la Côte meridionale du Lac *Ontario* ou de *Frontenac*. Ils apellent ces cinq Villages les cinq Cabanes, qui tous les ans s'envoyent reciproquement des Deputez pour faire le festin d'Union & fumer dans le grand Calumet des 5. Nations. Chaque Village contient environ quatorze mille ames, à savoir 1500. guerriers, 2000. vieillards, 4000. femmes, 2000. filles & 4000. enfans. Quoique plusieurs ne fassent monter ce nombre des Habitans de chaque Village, qu'à dix ou onze milles. Ces peuples sont alliez des Anglois depuis long-temps,

temps, & par le Commerce de Peleteries qu'ils font avec les gens de la nouvelle *Yorc*, ils ont des armes, des munitions & tout ce qui leur eſt neceſſaire, à meilleur marché qu'ils ne l'auroient des François. Ils ne conſiderent ces deux Nations que par raport au beſoin qu'ils ont de leurs marchandiſes; quoi qu'elles leur coûtent bon; car ils les payent quatre fois plus qu'elles ne valent. Ils ſe moquent des menaces de nos Rois & de nos Gouverneurs, ne connoiſſant en aucune maniére le terme de dépendance; ils ne peuvent pas même ſupporter ce terrible mot. Ils ſe regardent comme des Souverains qui ne relevent d'autre Maître que de Dieu ſeul qu'ils nomment le *Grand Eſprit*. Ils nous ont preſque toûjours fait la guerre depuis l'établiſſement des Colonies de *Canada*, juſqu'aux premieres années du Gouvernement de Mr. le *Comte de Frontenac*. Meſſieurs de *Courſelles* & de *Traci*, Gouverneurs Généraux firent quelques Campagnes l'hiver & l'été par le *Lac Champlain* contre les *Agniés*, avec peu de ſuccez. On ne fit que brûler leurs Villages, & enlever quelques centaines d'enfans, d'où ſont ſortis les *Iroquois Chrêtiens* dont je vous ai parlé. Il eſt vrai qu'on défit quatre vingt dix ou cent guerriers, mais il en couta bien des Membres & la vie même à pluſieurs Canadiens & Soldats du Regiment de *Carignan*, qui ne s'étoient pas aſſez munis contre l'horrible froid qui regne dans le *Canada*. Mr. le *Comte de Frontenac* qui

releva Mr. de *Courselle*, ayant connu les avantages que ces Barbares ont sur les Européens en ce qui regarde la guerre de ce païs-là, ne voulut pas faire à son tour des entreprises inutiles, & fort onereuses au Roi. Au contraire il travailla autant qu'il pût à les disposer à faire une paix sincere & durable. Il avoit en veüe trois choses judicieuses. La premiere de rassûrer la plûpart des Habitans François, qui étoient sur le point d'abandonner & de s'en retourner en *France*, si la guerre eût duré; la deuxiéme d'encourager par cette paix un nombre infini de gens à se marier & à défricher des terres, afin de peupler & d'augmenter les Colonies; la troisiéme de travailler à la découverte des Lacs & des Nations Sauvages qui habitent ces Côtes, afin d'y établir le Commerce, & en même temps les attirer dans nôtre parti, par de bonnes alliances, en cas de rupture avec ces *Iroquois*. Ces trois raisons l'engagerent principalement à envoyer en forme d'Ambassade quelques Canadiens à leurs Villages,
„ pour les assurer que le Roi ayant été in-
„ formé qu'on leur faisoit la guerre sans
„ cause, l'avoit fait partir de *France* pour
„ faire la paix, & leur procurer en même
„ temps toutes sortes d'avantages touchant
„ le Commerce. Ils écouterent ces propositions avec plaisir; car le Roi *Charles* II. d'*Angleterre* avoit donné ordre à son Gouverneur de la *Nouvelle Yorc* de leur faire entendre, que s'ils continuoient à faire la guerre aux François, ils étoient perdus,
&

& qu'ils ſe verroient accablez par des forces conſiderables qui devoient partir de *France*. Ils r'envoyerent ces Canadiens contents, à Monſieur de *Frontenac*, après leur avoir donné parole de ſe trouver au nombre de quatre cents, au lieu où eſt à preſent ſitué le Fort qui porte ſon nom, & où ils conſentoient que ce Gouverneur parut, avec le même nombre de gens. Quelques mois après les uns & les autres s'y trouverent, & la paix ſe fit. Monſieur de la *Salle* fut très-utile à ce Gouverneur par les bons Conſeils qu'il lui donna, & que le temps ne me permet pas de vous raporter. Je ſuis obligé de mettre ordre à mes affaires. Je vous rendrai plus ſavant quand je le ſerai moi-même. Je ſuis juſqu'au retour de ma Campagne.

Vôtre &c.

A Monreal *le* 18. *Juin* 1684.





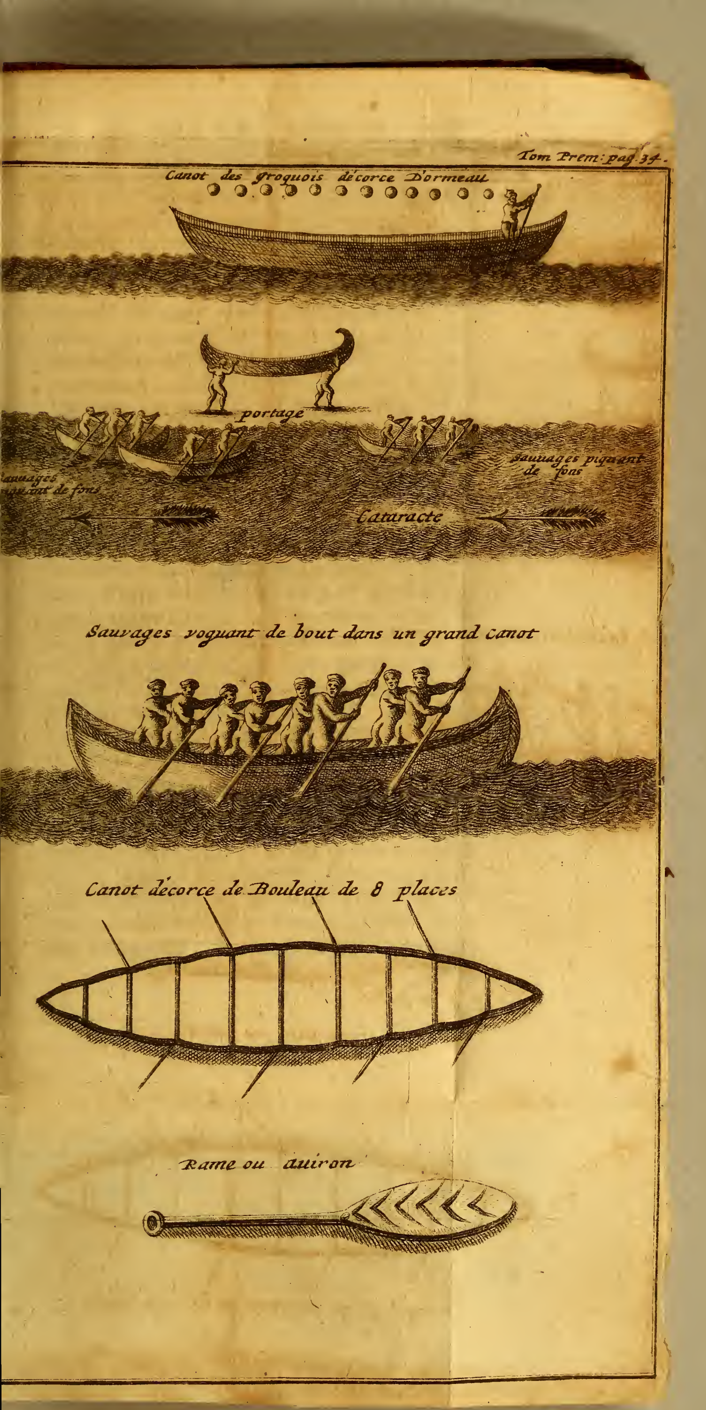
LETTRE VI.

Qui contient une ample description des voitures de Canada *qui sont des Canots d'écorce de bouleau. Comment on les fait, & la maniére dont on les navigue.*



MONSIEUR,

Je contois de partir aujourd'hui; mais la quantité de grands Canots qu'on devoit amener ici ne s'y trouvant pas encore, le voyage est retardé de deux jours. Je profite de mon loisir pour vous faire une courte description de ses voitures fragiles; ce qui vous servira beaucoup à l'intellegence des courses de ce païs-ci. Je viens de voir plus de cents Canots, grands & petits; mais comme on ne peut se servir que des premiers pour des entreprises de guerre ou pour les grands voyages, je ne vous parlerai que de ceux-ci. Leur grandeur est pourtant differente, c'est-à-dire de dix pieds de longueur, jusques à vingt-huit. Les plus


Canot des Iroquois d'écorce D'ormeau
portage
Sauvages ... de fons
Sauvages piquant de fons
Cataracte
Sauvages voguant de bout dans un grand canot
Canot d'écorce de Bouleau de 8 places
Rame ou auiron


RPJCB

plus petits ne contiennent que deux personnes. Ce ſont des coffres à mort ; On y eſt aſſis ſur les talons ; Pour peu de mouvement que l'on ſe donne ou que l'on penche plus d'un côté que de l'autre ils renverſent. Les plus grands peuvent contenir aiſément quatorze hommes : mais pour l'ordinaire quand on veut s'en ſervir pour tranſporter des vivres ou des marchandiſes, trois hommes ſuffiſent pour les gouverner. Avec ce petit nombre de Canoteurs on peut tranſporter juſqu'à 20. quintaux. Ceux-ci ſont ſûres & ne tournent jamais quand ils ſont d'écorce de *Bouleau*, laquelle ſe leve ordinairement en hiver avec de l'eau chaude. Les plus gros arbres ſont les meilleurs pour faire de grands Canots; quoique ſouvent une ſeule écorce ne ſuffiſe pas. Le fond eſt pourtant d'une ſeule piéce auquel les Sauvages ſçavant coudre ſi artiſtement les bords avec des racines, que le Canot paroît d'une ſeule écorce. Ils ſont garnis ou de cliſſes & de varangues d'un bois de cédre preſque auſſi leger que le liége. Les cliſſes ont l'épaiſſeur d'un écu; l'écorce, celle de deux, & les varangues celle de trois. Outre cela il regne à droit & à gauche d'un bout du Canot à l'autre deux Maîtres ou precintes dans leſquels ſont enchaſſées les pointes des varangues & où les huit barres qui le lient & le traverſent ſont attachées. Ces bâtiments ont 20. pouces de profondeur, c'eſt-à-dire des bords juſqu'au plat des varangues ; ils ont 28. pieds de lon-

gueur & 4. & demi de largeur vers la barre du milieu. S'ils ſont commodes par leur grande legereté & par le peu d'eau qu'ils tirent, il faut avoüer, qu'ils ſont en recompenſe bien incommodes, par leur fragilité ; car pour peu qu'ils touchent ou chargent ſur le caillou ou ſur le ſable, les crevaſſes de l'écorce s'entrouvrent, enſuite l'eau entre dedans, & mouille les vivres & les Marchandiſes. Chaque jour il y a quelque nouvelle crevaſſe ou quelque couture à gommer. Toutes les nuits on eſt obligé de le décharger à flot, & de les porter à terre, où on les attache à des piquets de peur que le vent ne les emporte; car ils peſent ſi peu que deux hommes les portent à leur aiſe ſur l'épaule, chacun par un bout. Cette ſeule facilité me fait juger qu'il n'y a point de meilleure voiture au monde pour naviguer dans les Rivieres du *Canada* qui ſont remplies de Caſcades, de Cataractes & de courans. Car on y eſt obligé ou de les tranſporter par terre le long de ces paſſages, ou de les trainer dans l'eau le long du rivage, quand la rapidité des Rivieres n'eſt pas violente & que la rive n'eſt point eſcarpée. Ces Canots ne valent rien du tout pour la navigation des Lacs, où les vagues les engloutiroient ſi l'on ne gagnoit terre lorſque le vent s'éleve. Cependant on fait des traverſes de quatre ou cinq lieües d'une Iſle à l'autre; mais c'eſt toujours en calme & à force de bras, car oûtre qu'on pourroit être facilement ſubmergé, on riſqueroit à perdre les vivres

&

&sur tout les Pelleteries qui ſont la principale marchandiſe, pour peu qu'elles fuſſent mouillées. Il eſt vrai que ces Canots portent de petites voiles, mais il faut un temps à ſouhait pour s'en ſervir. Si le vent eſt un peu fort, quoi qu'en poupe, il eſt impoſſible d'en profiter ſans s'expoſer à faire naufrage. Il n'y a que les vents moderez qui ſoient propres pour ces ſortes des voitures. Si l'on veut aller au Sud, il faut avoir un des huit rumbs de vents contenus du Nord-Oüeſt au Nord-Eſt, pour mettre la voile; & pour peu que les autres vents ſoufflent (à moins qu'ils ne viennent de la terre qu'on côtoye) on eſt obligé de gagner le rivage au plus vîte, & de débarquer précipitamment le Canot avec toute ſa charge, & d'attendre le calme. Voici la manœuvre qu'on y obſerve. Les Canoteurs agiſſent ſucceſſivement à genoux, debout, & aſſis, voici comment. Ils ſont à genoux lors qu'ils deſcendent les petits Cataractes ou les Caſcades des Rivieres. Ils ſont debout, lors qu'ils piquent de fonds avec des perches pour refouler les courans & les rapides, & ils ſont aſſis dans les eaux dormantes. Les Rames dont ils ſe ſervent ſont faites de bois d'érable de la maniére que vous les voyez ici dépeintes. La pêle de la Rame à 20. pouces de longueur, 6. de largeur, & 4. lignes d'épaiſſeur. Le manche, qui eſt gros comme un œuf de pigeon, a trois pieds de longueur ou environ. Ils ſe ſervent de perches ou lates de pin pour refouler les courans les plus rapides, &

c'eſt-ce qu'on apelle piquer de fond. Ces bâtimens n'ont ni poupe ni proüe; ils ſont également taillez en pointe devant & derriere; ils n'ont ni quilles, ni clous, ni toulets. Celui qui les gouverne rame comme les autres ſans interruption. Ils coutent ordinairement 80 écus. Ils ne durent que cinq ou ſix ans. Celui dans lequel je m'embarque en a couté 90. Il eſt vrai qu'il eſt de franc Bouleau, & même des plus grands dont on ſe ſerve. On m'apprend aujourdhui que Mr. *de la Barre* leve des milices aux environs de *Quebec*, & que le Gouverneur de cette Iſle vient de recevoir ordre de faire tenir celles des Côtes circonvoiſines toutes prêtes à marcher.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Monreal *ce* 20. *Juin* 1684.



LET-



LETTRE VII.

Qui contient une ample description du Fleuve St. Laurent *depuis le* Monreal *jusqu'au premier grand Lac de* Canada. *Les Sauts, les Cataractes & la navigation de ce Fleuve. Du Fort* Frontenac *& de son utilité. Entreprise de Mr. de la* Barre *Gouverneur Général contre les* Iroquois. *Son accommodement, ses harangues & les réponces.*

MONSIEUR,

Me voici, graces à Dieu, de retour de la Campagne. Je vous en donne la rélation. Je m'embarquai ici deux ou trois jours après celui de la datte de ma derniere lettre, dans un Canot conduit par trois habiles Canadiens. Chaque Canot étant chargé de deux Soldats, nous vogâmes contre la rapidité du Fleuve jusqu'à trois lieües

lieües de cette Ville, où nous trouvâmes le *Säut de St. Loüis*, petit Cataracte si violent qu'on fut contraint de se jetter dans l'eau jusqu'à la ceinture, pour trainer les Canots un demi quart lieüe contre le courant. Nous nous rembarquâmes au dessus de ce passage, & après avoir vogué 12. lieües ou environ, partie sur le Fleuve, partie sur le *Lac de St. Loüis*, jusqu'au lieu appellé les *Cascades*, il falut debarquer & transporter nos Canots avec toute leur charge à un demi quart de lieüe de là. Il est vrai qu'on les auroit encore pû trainer en cet endroit avec un peu de peine, s'il ne se fut trouvé au dessus du Cataracte *du Trou*. Je m'étois imaginé que la seule difficulté de remonter le Fleuve ne consistoit qu'en la peine & l'embarras des portages, mais celle de refouler sans cesse les courans, soit en trainant les Canots ou en piquant de fonds, ne me parut pas moindre. Nous abordâmes à cinq ou six lieües plus haut aux *Sauts des Cedres & du Buisson*, où l'on fut encore obligé de faire des portages de cinq cent pas. Nous entrâmes à quelques lieües au dessus dans le *Lac St. François*, à qui l'on donne 20. lieües de circonference, & l'ayant traversé nous trouvâmes des courants aussi forts que les précédents. Sur tout le *Long Saut* où l'on fit un portage d'une demi lieüe. Il ne nous restoit plus à franchir que le pas des *Galots*. Nous fumes obligez de trainer encore nos Canots contre la rapidité du Fleuve. Enfin après avoir essuyé bien des fatigues

à tous

a tous ces paſſages, nous arrivâmes au lieu nommé la *Galete*, d'où il ne reſtoit plus que vingt lieües de navigation juſqu'au *Fort de Frontenac*. Ce fut en cet endroit que les Canoteurs quiterent leurs perches pour ſe ſervir des *Rames*, l'eau étant enſuite preſque auſſi dormante que dans un Etang ; L'incommmodité des *Maringoüins*, que nous appellons en France des couſins, & qui ſe trouvent à ce qu'on dit en tous les païs de *Canada*, me ſemble la plus inſuportable du monde. Nous en avons trouvé des nuées qui ont penſé nous conſumer, & comme il n'y a que la fumée qui les puiſſe diſſiper, le reméde eſt pire que le mal. On fait des berceaux toutes les nuits pour s'en garantir. C'eſt-à-dire qu'on plante en terre de petites branches d'arbres en demi cercle, de diſtance à autre, élevées de deux pieds, après quoi on étend deſſous un petit matelats fort étroit, avec des draps & la couverture. Enſuite on couvre ce berceau (qu'on fait ſi long & ſi large qu'on veut) d'un grand linceul qui trainant à terre de tous côtez empêche ces inſectes d'entrer. Dès que nous fûmes debarquez au *Fort de Frontenac*, après vingt jours de navigation, Mr. *Duta* Commandant de nos troupes commança à viſiter les fortifications & les trois groſſes barques ancrées au port. Nous y fimes des reparations conſiderables, & ces trois bâtimens furent radoubez & apareillez en fort peu de temps. Ce Fort quarré avoit de grandes courtines flanquées de ſix petits baſtions

tions ; ces flancs n'avoient que deux crenaux , & les murailles étoient ſi baſſes qu'on y auroit pû facilement grimper ſans échelle. Le Sr. *de la Salle* (à qui le Roi en avoit accordé la proprieté comme à ſes hoirs & ayant cauſe après la concluſion de la paix avec les *Iroquois*) l'avoit tellement négligé, qu'au lieu d'en tirer le profit du Commerce il avoit été obligé d'y faire de la dépence. Ce Fort me paroît avantagueuſement ſitué pour trafiquer avec les cinq Nations Iroquoiſes. Car leurs Villages n'étant pas bien éloignez du Lac, il leur eſt plus facile d'y tranſporter leurs Pelleteries en Canot, que de les tranſporter à la *Nouvelle Yorc* par terre. Je croi ce Fort inſoutenable en temps de guerre , à cauſe des Cataractes & des grands courans dont je vous ai parlé , où je ſuis perſuadé que cinquante Iroquois peuvent arrêter cinq cents François , ſans autre arme que des cailloux. Imaginez vous, Monſieur, qu'en l'eſpace de vingt lieües le long du Fleuve, la rapidité de ſes eaux eſt ſi violente , qu'on n'oſeroit éloigner le Canot de quatre pas du rivage. Or comme le *Canada* n'eſt qu'une forêt, comme je vous l'ai expliqué , il eſt impoſſible d'y voyager ſans tomber d'embuſcade en embuſcade , & particulierement ſur les bords de ce Fleuve , où les arbres épais n'en permettent point l'accez. Il faut être né Sauvage pour ſauter de rocher en rocher , & pour courir dans les brouſailles comme en raſe Campagne. Si nous avions le même

me talent vous pourriez me répondre qu'en faiſant marcher cinq ou ſix cents hommes par terre pour couvrir les Canots qui porteroient des vivres, il n'y auroit preſque rien à craindre; Il eſt vrai, mais auſſi ils conſumeroient plus de vivres que ces Canots n'en ſçauroient porter avant que d'arriver à ce Fort; outre que les Iroquois y ſeroient toujours ſuperieurs. Je ne vous dis rien de ce Fort; Je vous en ferai la deſcription lorſque je vous parlerai de la *Nouvelle France* en general. Les *Iroquois* des deux petits Villages nommez *Ganeouſſe* & *Quenté*, qui ne ſont éloignez de ce poſte que de ſept ou huit lieües, nous accablerent tous les jours de viandes de cerfs, de chevreuils, de poulets d'Inde auſſi bien que de poiſſon, & cela pour des aiguilles, des couteaux, de la poudre & des bales que nous leurs donnâmes. Monſieur *de la Barre* qui nous joignit vers la fin d'Août y fut tellement incommodé, qu'au jugement de ſon medecin ſa fiévre le devoit mettre au tombeau. La plûpart des gens de milice qu'il amena furent attaquez du même mal, & il n'y eut que nos trois Compagnies qui conſerverent une pleine ſanté. Dans le friſſon de ces fiévres intermittentes les mouvements convulſifs, les tremblemens & la frequence du pouls étoient ſi violents: que la plûpart des malades periſſoient au deux ou troiſiéme accès: leur ſang étoit brun, tirant ſur le noir, mêlé d'une eſpéce de ſéroſité jaunâtre, qui reſſembloit aſſez à du pus. Cependant le medecin

de

de Mr. *de la Barre*, à mon avis aussi peu ſavant qu'Ipocrate, Galien & cent mille autres ſur la veritable cauſe des fiévres, voulant ſoutenir qu'il connoiſſoit la cauſe de celles-ci, ſingera de l'attribuer aux mauvaiſes qualitez de l'air & des aliments. Il prétendoit que la chaleur extraordinaire de la ſaiſon donnant un mouvement trop rapide aux vapeurs, l'air étoit trop rarefié pour qu'on en reçût une quantité ſuffiſante; & que le peu qu'on en recevoit, étoit chargé d'inſectes & de petites corps impurs qu'on devoroit par la fatale neceſſité de reſpirer, ce qui pouvoit cauſer du deſordre dans la nature. Il ajoutoit à cela que l'eau de vie & les viandes ſalées aigriſſant le ſang, cette aigreur cauſoit une eſpéce de coagulation du chile & du ſang, lors qu'ils ſe mêlent dans les veines, & que cette coagulation l'épaiſſiſſoit & l'empêchoit de paſſer dans le cœur auſſi vîte que de coûtume, ce qui donnoit lieu à une fermentation extraordinaire qui n'eſt autre choſe que la fiévre. Mais il me ſemble que ſon ſiſtême eſt un peu Iroquois, car ſur ce pied là perſonne n'eût deu en être exempt; Cependant ni nos Soldats, ni les plus adroits Canadiens n'en furent point attaquez, mais ſeulement les gens de milice, qui n'étant pas aſſez habiles pour naviguer avec la perche en * piquant de fonds, furent obligez de ſe jetter ſans ceſſe à l'eau pour trainer leurs Canots dans les rapides continuels du Fleuve; Or comme ces eaux étoient naturellement froides, & les chaleurs tout à fait exceſ-

* *Piquer de fonds. Voyez ma derniere Lettre.*

excessives, le sang pouvoit bien seglacer par antiperistase, & causer vrai-semblablement des révolutions dans la nature qui produisirent les fiévres dont je parle, s'il est vrai comme on le dit, que *omnis repentina mutatio periculosa est*.

Dès que la santé de ce Général fut un peu rétablie, il s'embarqua pour continuer sa marche, quoique ce retardement de quinze ou vint jours à ce Fort, dans une saison si avancée, devoit lui faire connoître que son entreprise ne manqueroit pas d'échouër. Nous voguâmes tellement nuit & jour pour profiter des calmes, que en cinq ou six jours nous arrivâmes devant la Riviére de *la Famine*, où la crainte d'un orage nous obligea d'entrer incessamment. Il aprit là par un Canot, que Mr. Dulhut fit partir de *Missilimakinac*, que selon ses ordres il avoit engagé les *Hurons*, les *Outaouas* & quelques autres peuples à se joindre à son Armée. Il amenoit de plus deux cens braves Coureurs de bois avec lui. Cette nouvelle eût extremément rejouï Mr. *de la Barre*, s'il eut eu moins de malade. Cependant il étoit fort embarrassé dans une conjoncture si épineuse, car je suis persuadé qu'il se repentît plus d'une fois d'avoir fait une entreprise, dont il prévoyoit le méchant succés, & son dessein étoit d'autant plus dangereux que les *Iroquois* avoient alors tout lieu de fondre sur nous. Enfin après avoir murement examiné les suites,& consideré les obstacles,il renvoya le même Canot à Mr. *Dulhut*, pour lui faire savoir, en quelque endroit qu'on le trouvât,

vât, qu'il eût à renvoyer au plûtôt les Coureurs de bois & les Sauvages, avec la précaution de ne point s'aprocher de ses Troupes. Heureusement Mr. *Dulhut* n'étoit pas encore à *Niagara* quand il reçût cet ordre, dont les Sauvages qui l'accompagnoient parurent si mécontens, qu'il n'y eut point d'injures qu'ils ne vomissent contre la Nation Françoise. Dès que Mr. *de la Barre* eut dépêché ce Canot, il fit partir Mr. *le Moine*, Gentilhomme Normand, très consideré des *Iroquois* (qu'ils apellent *Akouessan*, c'est à dire la Perdrix) pour aller au Village des *Onnontagues*, distant de dix-huit lieuës de la Riviére où nous étions campez. Il le conjura de faire son possible pour amener quelques anciens de cette Nation, à quoi celui-ci réüssit; car peu de jours après on le vit retourner avec un des plus considérables Chefs nommé la *Grangula*, suivi de trente jeunes Guerriers. Dès qu'ils furent débarquez, Mr. *de la Barre* leur envoya du pain, du vin & des truites saumonées, dont la péche étoit si abondante qu'on en prenoit jusqu'à cent d'un coup de filet. Il fit sçavoir en même tems à ce Chef, *qu'il se réjouissoit de son arrivée, & qu'il seroit bien-aise de lui parler après qu'il auroit pris quelques jours de repos.* Vous remarquerez qu'il avoit eu la précaution de renvoyer les malades à la Colonie, afin que les *Iroquois* n'en eussent point de connoissance; Mr. *le Moine* leur ayant fait entendre que le gros de l'Armée étoit demeuré au *Fort de Frontenac*, & que les gens de nôtre Camp n'étoient qu'une simple Escorte du Général. Mais par


Canots et bat
eaux de
l'armée
CAMPEMENT
DE Mr.
DE LABARRE
oficiers francois
interprete
interprete
francois oficiers
Mr de
labarre
gens des
milices
et des
troupes
calumet de paix
Colier de porcelaine
LA GRANGULA
cortege de la Grangula assis sur le cul
cabanes
de ces
yraqu
ois
R. DE LA FAMINE
LAC FRONTENAC

r malheur quelqu'un d'entr'eux, à qui la
ngue Françoiſe n'étoit pas tout-à-fait in-
nnuë, ſe gliſſant la nuit le long de nos
ntes entendoient tout ce qui s'y diſoit, &
r cette fineſſe découvroient les miſtéres
i'on prétendoit leur cacher. Deux jours
rès leur arrivée, ce Chef fit dire à Mr. *de la
arre* qu'il étoit prêt à l'écouter, & à l'heure
nnée, tout le monde ſe rangea & ſe plaça
la maniére qu'il eſt ici deſigné.

La *Grangula* qui étoit aſſis à la maniére
rientale à la tête des ſiens, la pipe à la bou-
e, ayant vis-à-vis de lui le grand Calumet
Paix, prêta l'oreille avec beaucoup d'at-
ntion au diſcours ſuivant, prononcé par
s interprêtes; mais comme vous n'y ſau-
ez preſque rien comprendre ſans l'explica-
n de ce Calumet, dont il y eſt parlé, non
us que des Coliers, voici ce que c'eſt.

Le Calumet de paix eſt une grande pi-
faite de certaines pierres ou marbre rou-
, noir, ou blanc; Le tuyau a 4. ou 5.
eds de long. Le corps du Calumet à
it pouces; la bouche où l'on met le
bac en à trois. Sa figure eſt à peu près
mme celle d'un marteau d'armes. Les
alumets rouges ſont les plus en vogue &
s plus eſtimez. Les Sauvages s'en ſer-
ent, pour les Négociations, pour les affai-
s politiques, & ſur tout dans les voya-
s, pouvant aller par tout en ſeureté dès
u'on porte ce Calumet à la main; Il eſt
rni de plumes jaunes, blanches & ver-
s, & il fait chez eux le même effet, que
pavillon d'amitié fait chez nous; car les
Sau-

Sauvages croiroient avoir fait un grand crime, & même attirer le malheur ſur leurs Nations, s'ils avoient violé les droits de cette vénérable pipe. Les Coliers, ſont certaines bandes de deux ou trois pieds de longueur & de ſix pouces de largeur garnis de petits grains de porcelaine, qui ſont faits de certains coquillages qu'on trouve au bord de la mer entre la *Nouvelle Yorc* & la *Virginie*. Ces grains ſont ronds & gros comme de petits pois, & une fois plus longs qu'un grain de bled. Ils ſont bleus ou blancs, percez en long comme les perles, & enfilez de la même maniére, à des fils à côté les uns des autres. On ne ſauroit faire aucune affaire, ni entrer en négociation avec les Sauvages de *Canada*, ſans l'entremiſe de ces Coliers; qui ſervent de contracts & d'obligations parmi eux, l'uſage de l'écriture leur étant inconnu. Ils gardent quelques fois un ſiecle ceux qu'ils ont reçû de leurs voiſins; & comme chacun à ſa marque differente, on aprend des vieillards le temps & le lieu où ils ont été donnez, & ce qu'ils ſignifient, après lequel ſiecle ils s'en ſervent à de nouveaux traitez.

„ Le Roi mon Maître informé que les
„ cinq Nations Iroquoiſes contrevenoient
„ depuis long-temps à la paix, m'a ordon-
„ né de me tranſporter ici ſuivi d'une
„ eſcorte, & d'envoyer *Akoueſſan* au Villa-
„ ge des *Onnatagues*, pour engager les prin-
„ cipaux Chefs à s'aprocher de mon Camp.
„ L'in-

„ L'intention de ce grand Monarque eſt
„ que nous fumions toi & moi enſemble
„ dans le grand *Calumet* de paix; pourvû
„ que tu me prometes au nom des *Tſon-*
„ *nontouans*, *Goyoguans*, *Onnotagues*, *On-*
„ *noyoutes* & *Agnies*, de donner une entiere
„ ſatisfaction & dédommagement à ſes ſu-
„ jets, & de ne rien faire à l'avenir, qui
„ puiſſe cauſer une fâcheuſe rupture.

„ Les *Tſonnontouans*, *Goyogouans*, *Onno-*
„ *tagues*, *Onnoyoutes* & *Agnies*, ont pillé,
„ ruiné & mal traité, tous les Coureurs
„ de bois, qui alloient en traitte chez les
„ *Ilinois*, chez les *Oumamis* & chez les au-
„ tres peuples enfans de mon Roi. Or
„ comme ils ont agi en ces occaſions con-
„ tre les traitez de la paix concluë avec
„ mon Prédeceſſeur; je ſuis chargé de leur
„ en demander réparation, & de leur ſigni-
„ fier qu'en cas de refus, ou de recidive
„ à ces pillages, j'ai ordre exprès de leur
„ déclarer la guerre.

Ce Colier affermit ma parole.

Affermit; *eſt la phraſe Iroquoiſe au lieu de* garantit.

„ Les guerriers des cinq Nations ont in-
„ troduit les *Anglois* dans les Lacs du Roi
„ mon Maître, & chez les Peuples ſes en-
„ fans, pour détruire le Commerce de ſes
„ ſujets, & pour obliger ces Nations à ſe
„ ſouſtraire de l'obéïſſance qu'elles lui
„ doivent. Ils les y ont menez malgré les
„ défences du précédent Gouverneur de
„ *Nieu-Yorc*, qui prévoyoit les riſques où
„ ils s'expoſoient les uns & les autres. Je
„ veux bien oublier ces demarches, mais
„ ſi *pareille choſe* arrive doreſnavant,

„ j'ai ordre exprès de vous déclarer la
„ guerre.

Ce Colier affermit ma parole.

„ Ces mêmes guerriers ont fait plusieurs
„ incursions Barbares, chez les *Ilinois* &
„ chez les *Oumamis*. Ils y ont massacré hom-
„ mes, femmes & enfans, pris, lié, garroté &
„ emmené un nombre infini de Sauvages
„ de ces deux Nations qui se croyoient bien
„ assurez dans leurs Villages au milieu de la
„ paix. Ces Peuples qui sont enfans de
„ mon Roi doivent cesser d'être vos escla-
„ ves. Il faut leur rendre la liberté & les
„ renvoyer au plus vîte dans leur païs, &
„ si les cinq Nations refusent de le faire,
„ j'ai ordre exprès de leur déclarer la guer-
„ re.

Ce Colier affermit ma parole.

„ Voilà ce que j'avois à dire à la *Gran-*
„ *gula*, à qui je m'adresse pour raporter
„ aux *Tsonnontouans*, *Goyogouans*, *Onnota-*
„ *gues*, *Onnoyotes* & *Agnies*, la déclaration
„ que le Roi mon Maître ma commandé
„ de leur faire. Il ne voudroit pas qu'ils
„ l'obligeassent d'envoyer une forte Armée
„ au Fort de * *Cataracouy* pour entre-
„ prendre une guerre qui leur seroit fata-
„ le. Il seroit encore fâché que ce Fort,
„ qui est un ouvrage de paix, servit de pri-
„ son à vos guerriers. Il faut empêcher de
„ part & d'autre que ce malheur n'arrive. Les
„ François qui sont fréres & amis des cinq
„ Nations, ne troubleront jamais leur re-
„ pos ; pourvû qu'elles donnent la satis-
„ fac-

* *Appellé Fort Frontenac par les François.*

„ faction que je leur demande, & que les
„ traitez de la paix soient desormais observez exactement. Je serois au desespoir
„ que mes paroles ne produisissent pas l'effet que j'en attend ; car je serois alors
„ obligé de me joindre au Gouverneur
„ de la *Nieu-Yorc*, qui par l'ordre du Roi
„ son Maître m'aideroit à brûler les cinq
„ Villages, & à vous détruire.

Ce Colier affermit ma parole.

Voilà, Monsieur, le contenu de la harangue de Mr. *de la Barre.*

Ma digression est finie : Je reprens le fil de ma rélation. L'Interprête de Mr. *de la Barre* ayant cessé de parler, la *Grangula* qui pendant ce discours ne regardoit que le bout de sa pipe, se leva, & après avoir fait cinq ou six tours dans le cercle composé de Sauvages & de François, il revint en sa place & se tint debout en parlant à ce Général, qui étoit dans son fauteuil. Ensuite le regardant fixement, il lui répondit en ces termes.

„ *Onnontio*, je t'honnore ; tous les Guerriers qui m'acompagnent t'honorent aussi.
„ Ton Interprête a cessé ton discours, je
„ m'en va commencer le mien, ma voix
„ court à ton oreille, écoute mes paroles.

„ *Onnontio*, il faloit que tu creusses en partant de *Quebec*, que l'ardeur du Soleil
„ eût embrazé les Forêts, qui rendent
„ nos païs inaccessibles aux François, ou
„ que le Lac les eût tellement innondez
„ que nos Cabanes se trouvant environnées

„ de ſes eaux, il nous fût impoſſible d'en
„ ſortir. Ouï *Onnontio*, il faut que tu l'ayes
„ creu, & que la curioſité de voir tant de
„ païs brûlez ou ſubmergez t'ait porté juſ-
„ qu'ici. T'en voila maintenant deſabuſé,
„ puiſque moi & mes Guerriers venons ici
„ t'aſſurer que les *Tſonontouans*, *Goyogouans*,
„ *Onnontagues*, *Onnoyoutes* & *Agnies* n'ont
„ pas encore peri. Je te remercie en leur
„ nom, d'avoir raporté ſur leurs Terres ce
„ Calumet de Paix que ton prédeceſſeur a
„ reçû de leurs mains. Je te felicite en mê-
„ me tems d'avoir laiſſé ſous la terre la ha-
„ che meurtriere qui a rougi tant de fois du
„ ſang de tes François. Ecoute, *Onnontio*,
„ je ne dors point, j'ai les yeux ouverts, &
„ le Soleil qui m'éclaire, me fait découvrir
„ un grand Capitaine à la tête d'une troupe
„ de Guerriers qui parle en ſomeillant. Il
„ dit qu'il ne s'eſt aproché de ce Lac que
„ pour fumer dans le grand Calumet avec
„ les *Onnotagues*, mais la *Grangula* voit au
„ contraire que c'étoit pour leur caſſer la
„ tête, ſi tant de bras François ne s'étoient
„ affoiblis.

„ Je voi qu'*Onnontio* rêve dans un Camp
„ de malades, à qui le *grand Eſprit* a ſauvé
„ la vie par des infirmitez. Ecoute, *Onnontio*,
„ nos femmes avoient pris les Caſſetêtes, nos
„ enfans & nos viellards portoient l'arc & la
„ fléche à ton Camp, ſi nos Guerriers ne
„ les euſſent retenus & deſarmez lorſque ton
„ Ambaſſadeur *Akoueſſan* parut à mon Vil-
„ lage: c'en eſt fait, j'ai parlé.

„ Ecoute, *Onnontio*, nous n'avons pillé
„ d'au-

„ d'autres *François* que ceux qui portoient
„ des fusils, de la poudre & des bales aux
„ *Oumamis* & aux *Ilinois* nos ennemis, par-
„ ce que ces armes nous auroient pû couter
„ la vie. Nous avons fait comme les Jesui-
„ tes, qui cassent tous les barrils d'eau de
„ vie qu'on porte dans nos Villages, de
„ peur que les yvrognes ne leur cassent la
„ tête; nos Guerriers n'ont point de Castors
„ pour payer toutes les armes qu'ils ont pil-
„ lez, & les pauvres viellards ne craignent
„ point la guerre.

Ce Colier contient ma parole.

„ Nous avons introduit les *Anglois* dans
„ † nos Lacs pour y trafiquer avec les *Ou-*
„ *taouas* & les *Hurons*. De même que les
„ *Algonkins* ont conduit les *François* à nos
„ cinq Villages pour y faire un Commerce
„ que les *Anglois* disent leur apartenir. Nous
„ sommes nez libres, nous ne dépendons
„ * d'*Onnontio* non plus que de † *Corlar*, il
„ nous est permis d'aller où nous voulons,
„ d'y conduire qui bon nous semble, d'a-
„ cheter & vendre à qui il nous plaît. Si tes
„ Alliez sont tes esclaves ou tes enfans,
„ traite les comme des esclaves, ou com-
„ me des enfans, ôte leur la liberté de ne
„ recevoir chez eux d'autres gens que les
„ tiens.

† *Ils prétendent que les Lacs leur apartiennent.*

* *Onnontie, c'est le Gouverneur Général de Canada.*

† *Corlar, c'est le Gouverneur Général de la Nouvelle Iork.*

Ce Colier contient ma parole.

„ Nous avons cassé la tête aux *Ilinois* &
„ aux *Oumamis*, parce qu'ils ont coupé les
„ Arbres de Paix qui servoient de limites à
„ nos Frontiéres. Ils sont venus faire de
„ grandes chasses de Castors sur nos terres,

„ ils en ont entiérement enlevé ‡ & mâles &
„ femelles, contre la coutume de tous les
„ Sauvages. Ils ont attiré les *Chaouanons*
„ dans leurs païs & dans leur parti. Ils leur
„ ont donné des armes à feu, après avoir
„ médité de mauvais desseins contre nous.
„ Nous avons moins fait que les *Anglois* &
„ les *François*, qui sans droit ont usurpé les
„ terres qu'ils possedent sur plusieurs Na-
„ tions qu'ils ont chassées de leurs païs pour
„ bâtir des Villes, des Villages & des Forte-
„ resses.

‡ *C'est un crime capital parmi les Sauvages de détruire tous les Castors d'une Cabane.*

Ce Colier contient ma parole.

„ Ecoute, *Onnontio*, ma voix est celle
„ des cinq *Cabanes Iroquoises*. Voilà ce qu'el-
„ les te répondent. Ouvre encore l'oreille
„ pour entendre ce qu'elles te font savoir.

„ Les *Tsonontouans*, les *Goyogouans*, les
„ *Onnontagues*, les *Onnoyoutes* & les *Agnies*
„ disent, que quand ils * enterrerent la ha-
„ che à *Cataracouy*, en presence de ton pré-
„ decesseur, dans le centre du Fort, ils
„ planterent au même lieu l'arbre de Paix
„ pour y être soigneusement conservé;
„ qu'au lieu d'une retraite de Guerriers, ce
„ poste ne seroit plus qu'une retraite de
„ Marchands : Qu'au lieu d'armes & de
„ munitions qu'on y transportoit, il n'y au-
„ roit que des Marchandises & des Castors
„ qui pourroient y entrer. Ecoute, *Onnon-*
„ *tio*, prens garde à l'avenir qu'un aussi
„ grand nombre de Guerriers que celui qui
„ paroît ici, se trouvant enfermé dans un si
„ petit Fort n'étouffe cet arbre. Ce seroit
„ dommage qu'ayant si aisément pris raci-
„ ne,

* *Chez eux enterrer la hache, c'est à dire faire la Paix, & la deterrer, c'est faire la guerre.*

„ ne, on l'empêchât de croître & de couvrir
„ un jour de ses rameaux ton païs & le nôtre.
„ Je t'assure au nom des cinq Nations, que
„ nos Guerriers danseront sous ses feuillages la danse du Calumet; qu'ils † demeureront tranquilles sur leurs nattes, & qu'ils ne déterreront la hache pour couper l'arbre de la Paix, que quand leurs freres *Onnontio* & *Corlar* conjointement ou séparement se mettront en devoir d'attaquer les païs dont le grand esprit a disposé en faveur de nos ancêtres.

† Demeurer sur la nate. Cette phrase signifie conserver la Paix.

„ *Ce Colier contient ma parole, & cet autre „ le pouvoir que les cinq Nations m'ont donné.*
Ensuite la *Grangula* s'adressant à Mr. *le Moine*, il lui dit.

„ *Akouessan* prens courage, tu as de l'es„ prit, parle, explique ma parole, n'ou„ blie rien, dis tout ce que tes freres & tes „ amis annoncent à ton Chef *Onnontio* par „ la voix de la *Grangula* qui t'honore, & t'in„ vite à recevoir ce present de Castors, & à „ te trouver tout à l'heure à son festin.

„ Ces presens de Castors sont envoyez à „ *Onnontio* de la part des cinq Nations, la „ *Grangula* finit ici.

Dès que l'*Iroquois* eut cessé de parler, Mr. *le Moine* & les Jesuites qui étoient presens expliquerent sa réponse à Mr. *de la Barre*, qui rentrant dans sa tente, se mit à pester comme il faut, jusqu'à ce qu'on lui eût representé que *Iroca progenies nescit habere modos.* Ce Sauvage regala plusieurs François, après avoir dansé à l'Iroquoise le prélude du festin.

Au bout de deux jours ayant repris la route de ſon païs, ſuivi de ſes Guerriers, nôtre Armée prit le parti de s'en retourner à *Monreal.* Dès que ce Général fut embarqué avec le peu de gens en ſanté qui lui reſtoient, tous les Canots ſe diſperſerent; c'étoit à qui-feroit le plus de diligence, car toutes ſes Milices s'en allerent à la débandade. Il n'y eut que nos trois Compagnies qui ne ſe quitterent point, parce que nous étions tant Officiers que Soldats dans des bâteaux plats de planches de ſapin, qu'on avoit conſtruit expreſſément pour nos Troupes. J'aurois bien ſouhaité de deſcendre toutes les cheutes d'eau, les caſcades & cataractes dans le même Canot où je les avois monté, car tout le monde nous menaçoit d'un naufrage infaillible à ces paſſages pleins de bouillons & de rochers, & où les Canots ſautent à peine lors qu'ils ſont chargez. On n'avoit jamais ouï dire qu'aucun Bâteau eût encore monté ni deſcendu ces dangereux précipices; cependant il falut riſquer le paquet, chacun étant fort embaraſſé de ſa contenance; & ſi nous n'euſſions engagé pluſieurs Canoteurs de ſauter dans leurs Canots ces Cataractes à la tête de nos Bâteaux pour nous montrer le chemin (après avoir dreſſez nos Soldats à ramer tantôt à droit, tantôt à gauche, & à ſcier quand l'occaſion le requeroit) nous aurions été tous engloutis par ces Montagnes d'eau. Imaginez-vous, Monſieur, que les courans vont preſque auſſi vîte qu'un boulet de canon, & qu'il faut éviter des rochers ſur leſquels on ſeroit porté ſi on donnoit un faux

faux coup d'aviron, car on descend en zi-guezague pour suivre le fil de l'eau qui fait cinquante détours. Les Canots chargez perissent quelquefois en ces lieux-là; mais si ces risques sont grands, on a en recompense la satisfaction de faire bien du chemin en peu de tems, cela est si vrai que nous ne demeurâmes que deux jours en chemin de la *Galete* en cette Ville, quoique nous traversâmes les deux petits Lacs dont je vous ai parlé, où l'eau est presque dormante. Dès que nous eumes mis pié à terre, on nous aprit que Mr. *le Chevalier de Callieres* étoit venu relever Mr. *Perrot*, Gouverneur de cette Place. Celui-ci avoit eu plusieurs démêlez avec Messieurs *de Frontenac* & *de la Barre*, comme je vous l'expliquerai lors que j'en serai mieux informé. Tout le monde blâme nôtre Général d'avoir si mal réüssi. On dit hautement qu'il vouloit favoriser & couvrir la marche de plusieurs Canots pleins de Castors qu'il avoit fait trafiquer chez les Sauvages des Lacs. On mande à la Cour mille faussetez contre lui, les gens d'Eglise & de Robe le diffament par leurs Ecrits. Cependant tout ce qu'on lui impute est faux, car le bon homme ne pouvoit mieux faire. On vient de me dire presentement que Messieurs de *Hainaut*, *Montortier*, & *Durivau*, Capitaines de Vaisseaux, sont arrivez à *Quebec*, pour y passer l'hiver, & lui servir de Conseillers; que le dernier des trois a amené une Compagnie franche qu'il commande lui-même.

Je ne puis vous écrire jusqu'au Printems

prochain, parce que les derniers Vaiſſeaux qui doivent repaſſer cette année en France ſont prêts à faire voile.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Monreal le 2. *Novembre* 1684.



LET-



LETTRE VIII.

On travaille à fortifier le Monreal, le zéle indiſcret des Prêtres Seigneurs de cette Ville. Deſcription de Chambli. De la deſcente des Sauvages des grands Lacs pour faire leur Commerce, & comment il ſe fait.



MONSIEUR,

Je viens de recevoir de vos nouvelles par la voye d'un petit Vaiſſeau de Bordeaux chargé de Vin, qui eſt le ſeul qui ſoit encore arrivé cette année à *Quebec*. Vous me faites plaiſir de m'aprendre que le Roi a accordé quatre Vaiſſeaux à Mr. *de la Salle* pour aller à la découverte de l'embouchure du *Miſſiſipi*. J'admire vôtre curioſité de ſavoir à quoi j'ai paſſé mon tems depuis le commencement de cette année, & tout ce qui s'eſt fait ici.

Dès que Mr. *de Callieres* fut en poſſeſſion de ſon Gouvernement, il ordonna à tous les habitans de cette Ville & des environs de

couper & d'aporter de gros pieux de quinze piez de longueur pour la fortifier. Ils y travaillerent avec tant de diligence durant l'hiver, qu'il ne reſte plus qu'à les planter pour en faire l'enceinte, à quoi l'on eſt prêt d'employer cinq ou ſix cens hommes. J'ai été une partie de l'hiver à la chaſſe avec les *Algonkins* pour mieux aprendre leur langue ; & j'ai paſſé le reſte du tems ici bien deſagréablement. On n'y ſauroit faire aucune partie de plaiſir, ni jouër, ni voir les Dames que le Curé n'en ſoit informé, & ne le préche publiquement en Chaire. Son zéle indiſcret va juſqu'à nommer les gens, & s'il refuſe la Commuuion aux femmes des Nobles pour une ſimple fontange de couleur, jugez du reſte. Vous ne ſauriez croire à quel point s'étend l'autorité de ces Seigneurs Ecléſiaſtiques. J'avouë qu'ils ſont ridicules en leurs maniéres d'agir, ils excommunient tous les maſques, & même ils accourent aux lieux où il s'en trouve pour les demaſquer & les accabler d'injures; ils veillent plus ſoigneuſement à la conduite des filles & des femmes que les peres & les maris. Ils crient après les gens qui ne font pas leurs devotions tous les mois, obligeant à Pâques toutes ſortes de perſonnes de porter des billets à leurs Confeſſeurs. Ils deffendent & font brûler tous les livres qui ne traitent pas de dévotion. Je ne puis ſonger à cette tirannie, ſans peſter contre le zéle indiſcret du Curé de cette Ville. Ce cruel entrant chez mon hôte & trouvant des livres ſur ma table, ſe jetta à corps perdu ſur le Roman d'avantures de *Petrone*,

que

ue j'estimois plus que ma vie, parce qu'il n'étoit pas mutilé. Il en arracha presque tous es feuillets avec si peu de raison, que si mon hôte ne m'eut retenu lorsque je vis ce malheureux débris, j'eusse alors accouru chez ce turbulant Pasteur pour arracher aussi tous les poils de sa barbe. Ils ne se contentent pas d'étudier les actions des gens, ils veulent encore fouiller dans leurs pensées. Jugez, après cela, Monsieur, l'agrément qu'on peut avoir ici.

Les glaces du fleuve qui fondirent & se détacherent le 30. de Mars (car c'est ordinairement dans ce tems que le Soleil commence à reprendre vigueur) me donnerent occasion d'aller avec un petit détachement de Soldats à *Chambli*, qui n'est éloigné de cette Ville que de cinq ou six lieuës. Ce poste est situé sur le bord d'un bassin de deux lieuës de circonference, où se décharge le *Lac Champlain* par une cascade d'une lieuë & demi de longueur, dont il se forme une Riviére qui se décharge à *Sorel* dans le fleuve de *S. Laurent*, comme je vous l'ai expliqué dans ma quatriéme lettre. On y faisoit autrefois beaucoup plus de Commerce de Castors qu'aujourd'hui, car les *Soccokis*, les *Mahingans*, & les *Openangos* (qui se sont retirez chez les Anglois pour éviter la poursuite des *Iroquois*) y venoient en foule échanger leurs peleteries pour d'autres Marchandises. Le *Lac Champlain* qu'on trouve au dessous de cette Cascade est de 80. lieuës de circonférence. Au bout de ce Lac on trouve celui du *S. Sacrement*, par lequel on peut aller facilement à

la nouvelle Yorck, en faisant un portag
de deux lieuës jusqu'à la *Riviére du Fer*
qui se décharge dans celle de *Manathe*. J
vis passer secrétement dans le tems que j'é
tois à *Chambli* deux Canots François char
gez de Castors, qu'on prètendoit y être en
voyez par Mr. *de la Barre*. Ce Commer
ce clandestin est expressément deffen
du, parce qu'on est obligé de porter ce
peaux au bureau de la Compagnie, où el
les sont taxées cent soixante pour cent moin
que les Anglois ne les achettent à leurs Co
lonies. Le petit Fort qui est situé au pié d
saut sur le bord du bassin de *Chambli*, n'é
tant que de simples palissades, ne sauroit em
pêcher que bien des gens n'entreprenent u
voyage qui donne tant de profit. Les habi
tans qui demeurent aux environs, sont for
exposez aux courses des *Iroquois* en tems d
guerre. Malgré cette foible Forteresse ; j'
séjournai un mois & demi, ensuite je re
vins ici, où Mr. *de la Barre* arriva quelque
jours après accompagné de Messieurs *de He
naut*, *Montortier* & *du Rivau*. Je vis débar
quer presque en même tems vingt-cinq o
trente Canots de Coureurs de bois, char
gez de Castors venant des grands Lacs
La charge de chacun étoit de quarante
paquets. Chaque paquet pésant cinquante
livres, & valant cinquante écus au bureau
des Fermiers. Ils étoient suivis de cinquante
Canots *Outaouas* & *Hurons*, qui descendent
presque tous les ans à la Colonie, pour y
faire leur amplete à meilleur marché qu'en
leur propre païs de *Missilimakinac*, situé sur
le

le Rivage du *Lac des Hurons* à l'embouchure de celui des *Ilinois*. Voici comment ce petit Commerce se fait.

Premiérement ils se campent à cinq ou six cens pas de la Ville. Le jour de leur arrivée se passe tant à ranger leurs Canots & débarquer leurs Marchandises, qu'à dresser leurs tentes, lesquelles sont faites d'écorce de bouleau. Le lendemain ils font demander au Gouverneur Général une audience, qu'il leur accorde le même jour en place publique. Chaque Nation fait son cercle particulier, ensuite ces Sauvages étant assis par terre la pipe à la bouche, & le Gouverneur dans son fauteuil, l'Orateur de l'une de ces Nations se leve, & dit en forme de harangue, Que ses freres sont venus pour le „ visiter, & renouveller en même tems avec „ lui l'ancienne amitié ; que le principal „ motif de leur voyage est celui de procu- „ rer l'utilité des François, parmi lesquels „ il s'en trouve qui n'ayant ni moïen de „ trafiquer, ni même assez de force de „ corps pour transporter des Marchandises „ le long des Lacs, ne pourroient manier „ de Castors, si ses freres ne venoient eux- „ mêmes faire le trafic dans les Colonies „ Françoises; qu'ils savent bien le plaisir „ qu'ils font aux habitans du *Monreal*, par „ raport au profit que ces mêmes habitans en „ retirent; que ces peaux étant estimées en „ France, & au contraire les Marchandises „ qu'on leur troque étant de petite valeur, „ ils veulent témoigner aux François l'en- „ vie qu'ils ont de les pourvoir de ce qu'ils

„ recher-

„ recherchent avec tant d'empreſſément
„ Que pour avoir le moyen d'en aporte
„ d'avantage une autre année, ils ſont ve-
„ nus prendre en échange des fuſils, de la
„ poudre & des bales, pour s'en ſervir à
„ faire des chaſſes plus abondantes, ou à
„ tourmenter les *Iroquois*, en cas qu'ils ſe
„ mettent en devoir d'attaquer les habita-
„ tions Françoiſes ; & qu'enfin pour aſſure
„ leurs paroles, ils jettent un colier de por-
„ celaine avec une quantité de Caſtors au
„ *Kitchi Okima* dont ils demandent la pro-
„ tection, en cas qu'on les vole ou qu'on
„ les maltraite dans la Ville.

Le diſcours fini, l'Orateur reprend ſa place & ſa pipe, pendant que l'Interprête en explique le contenu au Gouverneur, qui leur répond ordinairement en termes civils, ſur tout quand le don gratuit eſt un peu fort. Il leur fait de même un preſent de peu de choſe, enſuite les Sauvages ſe levent, & s'en retournent à leurs Cabanes pour ſe préparer à faire l'échange.

Le jour ſuivant chaque Sauvage fait porter ſes peaux par ſes Eſclaves chez les Marchands qui leur donnent à meilleur prix les hardes qu'ils demandent. Tous les habitans de cette Ville ont permiſſion de faire ce Commerce, il n'y a que celui du vin & d'eau de vie qui ſoit deffendu, parce que la plûpart de ces Sauvages ayant des Caſtors de reſte, après avoir fait leur amplette, boivent exceſſivement, & tuent enſuite leurs Eſclaves. Ils ſe querellent, ſe battent, ſe mangent le nez & ſe tueroient infailliblement,

ſi

ſi ceux qui deteſtent ces ſortes de breuvages ne les retenoient. Il faut que vous remarquiez qu'aucun d'eux ne veut manier de l'or ni de l'argent. C'eſt un plaiſir de les voir courir de boutique en boutique l'arc & la fléche à la main tout-à-fait nuds. Les femmes les plus ſcrupuleuſes portent leur évantail ſur les yeux, pour ne pas être effrayées à l'aſpect de ſi vilaines choſes ; mais ces droles qui connoiſſent auſſi bien que nous les jolies Marchandes, ne manquent pas de leur offrir ce qu'elles daignent quelquefois accepter, quand elles voyent la marchandiſe de bon aloi. Il y en a plus d'une, s'il en faut croire l'hiſtoire du païs ; que la conſtance & le merite de pluſieurs Officiers ne ſauroient fléchir, pendant que ces vilains cupidons ont l'entrée libre chez elles. Je m'imagine que c'eſt moins *per il guſto*, *che per la curioſita*, car enfin ils ne ſont ni galans ni capables d'attachement. Quoi qu'il en ſoit, l'occaſion dans un tel cas eſt d'autant plus pardonnable qu'elle eſt rare. Dès qu'ils ont fait leurs ampletes ils prenent congé des Gouverneurs, enſuite ils s'en retournent en leur païs par la Riviére des *Outaouas*. Au reſte ils firent beaucoup de bien aux pauvres & aux riches, car vous ſaurez que dans ce tems-là tout le monde devient Marchand.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Monreal *le* 28. *Juin* 1685.

LET-



LETTRE IX.

Qui contient un description du Commerce d
Monreal. *Arrivée de Mr. le Marqui*
de Denonville *avec des Troupes. Rape*
de Mr. de la Barre. *Description curieus*
de certains Congez pour le Commerce de
Castors dans les païs lointains.

ONSIEUR,

Il y a trois semaines que j'ai reçû vôtre se
conde lettre, mais je n'ai pû répondre aussi
tôt que je l'aurois souhaité, parce qu'il n'es
point encore parti de Vaisseau pour France
Vous voudriez savoir, dites vous, en quo
consiste le Commerce de la Ville de *Mon*
real, le voici. Presque tous les Marchand
qui sont établis en cette Ville-là ne travail
lent que pour ceux de *Quebec*, dont ils son
Commissionnaires. Les barques qui trans
portent là les Marchandises seches, les vins
& les eaux de vies sont en très petit nombre
mai

mais elles font plusieurs voyages durant l'année de l'une de ces Villes à l'autre. Les habitans de *l'Isle de Monreal* & des Côtes circonvoisines viennent faire leurs ampletes à la Ville deux fois l'an, achetant les Marchandises cinquante pour cent plus qu'à *Quebec*. Les Sauvages des environs, établis ou vagabons, y portent des peaux de Castors, d'Elan, de Caribou, de Renards & de Martres, en échange de fusils, de poudre, de plomp & autres nécessitez de la vie. Tout le monde y trafique avec liberté, & c'est la meilleure profession du monde pour s'enrichir en très peu de tems. Tous les Marchands s'entendent à merveilles pour vendre leurs effets au même prix. Mais lorsque les habitans du païs le trouvent exhorbitant, ils encherissent leurs danrées à proportion. Les Gentilshommes qui sont chargez d'enfans, & sur tout de filles, sont obligez de vivre d'économie, pour survenir aux dépenses des habits magnifiques dont on les voit parées; car le faste & le luxe régnent autant dans la nouvelle France que dans l'ancienne. Il faudroit, à mon avis, que le Roi fit taxer les Marchandises à un prix raisonnable, & qu'il deffendit aux Négotians de ne vendre ni brocards, ni franges, ni rubans d'or & d'argent, non plus que des points & des dantelles de haut prix.

Mr. le *Marquis* de *Denonville* est venu en qualité de Gouverneur Général relever Mr. *de la Barre*, que le Roi rapelle, sur les accusations que ces ennemis ont faites contre lui. Etant sur les lieux vous savez mieux

mieux que moi que Mr. de *Denonville* étoi
Mestre de Camp du Regiment de Dra-
gons de la Reine, qu'il vendit à Messieurs
Murcey quand le Roi lui donna ce Gouver-
nement, qu'il partit de France suivi de quel-
ques Compagnies de Marine avec Mada-
me son épouse, & sa famille, Madame
sa femme n'ayant point été effrayée par le
risques & par les incommoditez d'un s
long & si penible voyage. Il est arrivé à
Monreal après avoir séjourné quelques se-
maines à *Quebec*; Il a amené cinq ou six
cents hommes de Troupes réglées, & ren-
voyé Messieurs de *Hainaut*, *Montortier* &
Durivo Capitaines de Vaisseaux & de Com-
pagnie, avec plusieurs autres Officiers.
Ce Général a dispersé les troupes en diver-
ses Côtes pour y passer l'hiver. Mon quar-
tier s'appelle *Boucherville*. Il n'est éloigné
de *Monreal* que de trois lieües: J'y suis de-
puis quinze jours, & selon toutes les appa-
rences, à la solitude près, je m'y trouve-
rai mieux qu'à la Ville, car au moins il
n'y aura que l'emportement zelé d'un sim-
ple Prêtre à essuyer en cas de Bal, de Jeu,
& de Festin. On vient de me dire que le
Général a donné les ordres pour achever
de fortifier le *Monreal*, & qu'il doit s'em-
barquer incessamment pour retourner à
Quebec, où les Gouverneurs Généraux pas-
sent ordinairement l'hiver. Les mêmes
Sauvages dont je vous ai parlé dans ma
derniere, ont rencontré des *Iroquois*, sur la
grande Riviere des *Outaouas*, qui les ont aver-
tis que les Anglois se préparoient à trans-
por-

porter à leurs Villages, situez à *Missilimakinac*, de meilleures marchandises & à plus bas pris que celles des François. Cette nouvelle allarme également les Gentilshommes, les Coureurs de bois & les Marchands qui perdroient en ce cas-là considerablement. Car il faut que vous sçachiez que le *Canada* ne subsiste que par le grand Commerce de Pelleteries, dont les trois quarts viennent des Peuples qui habitent aux environs des grands Lacs. Si ce malheur arrivoit tout le païs en souffriroit, par raport à la ruine totale de certains Congez dont il est à propos de vous donner l'explication.

Ces Congez, sont des permissions par écrit que les Gouverneurs Généraux accordent, par ordre du Roi aux pauvres Gentilshommes & aux vieux Officiers chargez d'enfans, afin qu'ils puissent envoyer des marchandises dans ces Lacs. Le nombre en est limité à vingt cinq par année, quoi qu'il y en ait d'avantage d'accordez, Dieu sçait comment. Il est défendu à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles puissent être, d'y aller ou d'y envoyer, sous peine de la vie, sans ces sortes de permissions. Chaque Congé s'étend jusqu'à la charge de deux grands Canots de marchandises. Quiconque obtient pour lui seul un congé ou un demi congé peut le faire valoir soi-même ou le vendre au plus offrant. Un congé vaut ordinairement six cens écus, & les marchands ont coutume de l'acheter. Ceux qui les obtiennent

nent n'ont aucune peine à trouver de
Coureurs de bois pour entreprendre le
longs voyages qu'ils ſont obligez de fair
s'il veulent en retirer des profits conſide
rables. Le terme ordinaire eſt d'une an
née & quelque fois plus. Les Marchand
mettent 6. hommes dans les deux Canot
ſtipulez dans ces congez ; avec mille écu
de marchandiſes propres pour les Sauva
ges, qui ſont taxées & comptées à ces Cou
reurs de bois à quinze pour cent plus qu'el
les ne ſont vendües argent comptant à l
Colonie. Cette ſomme de mille écus ra
porte ordinairement au retour du voyag
ſept cents pour cent de profit, quelque
fois plus, quelque fois moins ; parce qu'o
écorche les Sauvages du bel air ; ainſi ce
deux Canots qui ne portent que mille écu
de marchandiſes trouvent après avoir fai
la traite aſſez de Caſtors de ce provenu pou
en charger quatre : Or quatre Canots peu
vent porter 160. paquets de Caſtor, c'eſ
à dire 40. chacun, chaque paquet valan
cinquante écus ; ce qui fait en tout au retou
du voyage la ſomme de huit mille écus
Voici comment on en fait la repartition
I. Le Marchand retire en Caſtors de ce
huit mille écus de Peleteries, le payemen
du congé que j'ai fait monter à 600. écus
celui des marchandiſes qui va à 1000. En-
ſuite ſur les 6400. de ſurplus il prend quaran-
te pour cent pour la *bomerie* * ce qui fait en-
core 2560. écus. Après quoi le reſte eſ
partagé entre les cinq Coureurs de bois qu
n'ont aſſeurément pas volé les ſix cents écus
ou

* *Bomerie prêt à groſſe avanture.*

u à peu près, qui reste à chacun d'eux, car
eur travail est inconcevable. Au reste vous
emarquerez que le Marchand gagne, ou-
re cela, vingt-cinq pour cent sur ces peaux
e Castors, en les portant au Bureau des
ermiers Généraux où les prix des quatre
ortes de Castor est fixé. Car s'il vendoit
es Peleteries à quelque autre Marchand
u païs argent comptant, il ne seroit payé
u'en monnoye courante du païs qui
aut moins que les lettres de change du
Directeur de ce Bureau pour la *Rochelle*
u pour *Paris* où elles sont payées en li-
res de France qui valent 20. sols; au
eu que la livre de Canada n'en vaut que
5. Il faut que vous preniez garde que
'est seulement sur les Castors, où l'on pro-
te de 25. pour cent qu'on apelle ici de
Benefice; car si l'on compte à quelque Mar-
hand de *Quebec* 400. livres de *Canada* en
rgent, & qu'on porte la lettre de change
n France, son correspondant n'en payera
ue trois cents de *France* qui est la même
aleur. Vous n'aurez que cela de moi cet-
e année ci qui nous a donné un comman-
ement d'Automme assez froid. Les Vais-
eaux de *Quebec* doivent en partir à la mi-
Novembre selon la coûtume ordinaire.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A Boucherville le 2. *Octobre* 1685.

LET-



LETTRE X.

Qui contient l'arrivée de Mr. de Cham
pigni *à la place de Mr. de* Meules *ra*
pellé en France. Il amene des Trou
pes. Description curieuse des Raquett
& des chasses des Orignaux, *avec un*
description de ces animaux.



MONSIEUR,

Quoi que je n'aye pas encore receu d
vos nouvellles cette année ci, je ne lai
serai pourtant pas de vous écrire. Il e
arrivé à *Quebec* quelques Vaisseaux d
France qui y ont porté Mr. de *Champign*
Noroua suivi de quelques Compagnies d
Marine; il vient prendre la place de M
de *Meules* Intendant de *Canada*, que l
Roi rapelle, sur les plaintes injustes qu'o
a faites contre lui. On l'accuse d'avoir pré
féré son interêt particulier au bien public
mais c'est à tort, & il n'aura guére de pe
ne à se justifier. Je veux croire qu'il a p
fa


Tom · prem · Pag · 72 ·
2. RAQVETES
Orignaux ou Elans


RPJCB

faire quelque ſorte de Commerce couvert ; cependant il n'a fait de tort à perſonne, au contraire il a procuré du pain à mille pauvres gens qui ſeroient morts de faim ſans ſon ſecours. Ce nouvel Intendant eſt d'une des plus Illuſtres Maiſons de Robe qui ſoient en France. On dit qu'il eſt très-honnête homme, & que Madame ſon épouſe eſt une Dame d'un merite diſtingué. Il doit venir au premier jour à *Monreal* avec Mr. de *Denonville*, & ils y doivent faire le recenſement des Habitans de cette *Iſle* & des Côtes circonvoiſines. C'eſt aparemment pour faire quelque nouvelle tentative contre les *Iroquois* qu'on prend tant de précautions. Il ne s'eſt rien paſſé de nouveau à la Colonie l'hiver dernier. J'ai été durant tout ce temps-là à la chaſſe des *Orignaux* avec les Sauvages, dont je vous ai dit pluſieurs fois que j'aprenois le langage. Cette chaſſe ſe fait ſur les néges ; avec des *Raquettes* telles que vous les voyez deſſignées ſur ce papier. Elles ont deux pieds & demi de longueur & quatorze pouces de largeur ; le tour de la Raquette eſt de bois fort dur d'un pouce d'épaiſſeur, qui retient les mailles de la maniére que celles dont on ſe ſert pour joüer à la paume, à la reſerve que celles-ci ſont faites de cordes de boyau, & les autres de petits lacets de peaux de Cerfs ou d'Orignaux. Vous y voyez deux petites barres de bois qui les traverſent ; afin que les mailles tenant à pluſieurs endroits ſoient plus roides & plus ſtables. Le trou qui eſt à

l'endroit où vous découvrez ces deux couroyes, eſt le lieu où l'on met la pointe du pied, afin qu'étant bien attaché par ces ligatures qui font deux tours au deſſus du talon, le pied ſoit fermé par le bout qui a chaque pas qu'on fait ſur la nége s'enfonce en ce trou, lors qu'on leve le talon. On marche bien plus vîte avec ces machines ſur la nége qu'on ne feroit avec des ſouliers ſur un chemin batu. Elles ſont ſi neceſſaires qu'il ſeroit impoſſible, non ſeulement de chaſſer & d'aller dans les bois, mais même d'aller aux Egliſes, pour peu qu'elles ſoient éloignées des habitations; car il y a ici ordinairement trois ou quatre pieds de nége pendant l'hiver. J'ai donc été obligé de marcher trente ou quarante lieües dans les bois pour faire la chaſſe de ces animaux, à laquelle j'ai trouvé que la peine du voyage tout au moins égale au plaiſir. L'Orignal eſt un eſpéce d'Elan qui differe un peu de ceux qu'on voit en *Moſcovie*. Il eſt grand comme un Mulet d'Auvergne, & de figure ſemblable, à la reſerve du mufle, de la queüe & d'un grand bois plat qui peſe juſques à 300. livres, & même juſqu'à quatre cent, s'il en faut croire les gens qui en ont veu de ce poids là. Cet animal cherche ordinairement les terres franchez. Le poil de l'Orignal eſt long & brun, ſa peau, forte & dure, quoi que peu épaiſſe; & la viande délicate, ſur tout des femelles dont le pied gauche de derriere guerit du mal caduc, *ſi credere fas eſt.* Il ne court ni ne bondit, mais ſon trot égale

le presque la course du Cerf. Les Sauvages assurent qu'il peut en été trotter trois jours & trois nuits sans se reposer. Ces sortes d'Animaux s'atroupent ordinairement à la fin de l'Automme, & la bande grossit au commencement du Printems lorsque les femelles sont en rut, ensuite ils se séparent. Voici comment nous fimes cette chasse. Premierement, nous allâmes jusqu'à quarante lieües au Nord du Fleuve *St. Laurent*, où nous trouvâmes un petit Lac de trois ou quatre lieües de circuit au bord duquel nous cabanâmes avec des écorces d'arbres, après avoir ôté la nége qui couvroit le terrain où nous fimes nos cabanes. Nous tuames, en chemin faisant, autant de lievres & de gelinotes de bois que nous en pûmes manger. Dès que nous eumes cabané, quelques Sauvages allerent à la découverte des Orignaux, les uns vers le Nord & les autres vers le Midi, jusqu'à deux ou trois lieües du cabanage. Dès qu'ils avoient découvert des pistes fraiches, un d'eux se dé-tachoit pour nous en donner avis, afin que toute la bande eût le plaisir de la chasse. Nous suivions quelque fois une lieüe ou deux ces mêmes pistes; ensuite nous trouvions cinq, dix, quinze ou vingt Orignaux ensemble; qui conjointement ou separément prenoient la fuite, & s'enfonçoient dans la nége, jusqu'au poitral. Si la nége étoit dure & condensée ou qu'il y eut quelque verglas au dessus causé par un temps humide suivi de gelée, nous les joignions

 après

après un quart de lieüe de pourſuite, mais ſi elle étoit molle ou fraichement tombée, nous étions obligez de les pourſuivre trois ou quatre lieües ſans les attraper, à moins que les chiens ne les arrêtaſſent dans les endroits les plus couverts de néges. Lors qu'on les joint, on leur tire des coups de fuſil, quelques fois ils entrent en fureur & viennent à la charge ſur les Sauvages, qui ſe couvrent d'un arbre pour ſe garantir de leurs pieds, avec leſquels ils les foulent juſqu'à les écraſer. Dès qu'on les a tuez on fait de nouvelles cabanes ſur le lieu même, avec de grands feux au milieu, pendant que les eſclaves les écorchent & tendent les peaux à l'air. Un des Soldats qui m'accompagnoient me dit qu'il falloit avoir le ſang d'eau de vie, le corps d'airain & les yeux de verre pour reſiſter au grand froid qu'il faiſoit. Ce n'étoit pas ſans raiſon, car nous étoins contraints d'avoir pendant la nuit du feu tout au tour de nous. Tant que la viande de ces Animaux peut ſervir de proviſion, l'on ne ſonge guére à s'écarter, mais quand elle eſt finie on fait une nouvelle découverte & une même boucherie. On fait cette chaſſe juſqu'à ce que les néges & les glaces ſe fondent. Dès que le grand dégel commance il eſt impoſſible d'aller loin ; on ſe contente de tuer des Liévres, & des Perdrix qu'on trouve en grand nombre dans les bois. Dès que les Rivieres ſont libres on travaille à faire des Canots avec ces peaux d'Elan qu'on coût facilement les unes aux autres enſui-

ensuite on couvre les coutures de terre grasse au lieu de goudron, & ce travail ne durant que trois ou quatre jours on se sert de ces Canots pour revenir aux habitations avec tout le bagage. Voilà, Monsieur, en quoi mon divertissement a consisté pendant trois mois que j'ai couru les bois. Au reste nous avons pris soixante six Orignaux, & nous en aurions pû massacrer deux fois autant, si nous eussions fait une chasse d'interêt, c'est à dire expressément pour les peaux. On les prend l'été de deux maniéres, quoi qu'avec bien de la peine, soit avec des lacets de corde qu'on pend entre deux arbres sur quelque passage qu'on a environné de broüssailles, soit à coups de fusil par surprise en s'aprochant d'eux par le dessous du vent, en rampant comme un serpent entre les arbres & les taillis. On prend les Cerfs & les Caribous l'été & l'hiver de la même maniére que les Orignaux, à la réserve que le *Caribou* qui est une espéce d'Ane Sauvage, s'échape facilement par la largeur de ses pieds, lorsque la nége est un peu dure, au lieu que l'Orignal est alors presque aussi-tôt forcé que levé. Au reste j'ai pris un tel goût pour la chasse, que j'ai resolu de ne faire autre métier, pendant que j'en aurai le loisir : les mêmes Sauvages m'ont promis de me faire voir dans trois mois d'autres chasses moins penibles & plus agréables.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A Boucherville le 8. *Juillet* 1686.



LETTRE XI.

Qui contient une autre chaſſe curieuſe de divers Animaux.

MONSIEUR,

Vous vous plaignez de n'avoir reçû l'an paſſé qu'une ſeule de mes lettres du 8. Juillet, en m'aſſûrant que vous m'en avez écrit deux, dont aucune ne ma été renduë. J'en reçois une aujourdhui qui me fait d'autant plus de plaiſir que je vous croyois mort, & que vous continuez à me donner des marques de vôtre ſouvenir. Vous dites que ma relation vous a fait plaiſir, je vois que vous prenez goût à la chaſſe curieuſe des Orignaux, & que vous ſerez ravi d'aprendre celles que j'ai fait depuis ce temps-là. Cette curioſité eſt digne d'un auſſi grand chaſſeur que vous, mais je ne ſçaurois vous parler de celle des Caſtors dont vous ſeriez bien aiſe d'être informé, car je ne ſçai pas encore la maniére dont on les

les prend, ſi ce n'eſt par le recit qu'on m'en a fait.

Je partis au commencement de Septembre pour aller à la chaſſe en Canot ſur quelques Rivieres, Etangs ou Marais qui ſe déchargent dans le *Lac de Champlain*. J'étois avec trente ou quarante Sauvages très-habiles en ce métier, & qui connoiſſent parfaitement bien les lieux propres à prendre les Oiſeaux de Riviere & les bêtes fauves. Nous commançâmes à nous poſter ſur le bord d'un marais de quatre ou cinq lieües de circuit, & après avoir dreſſé nos cabanes, ces Sauvages firent des huttes ſur l'eau en differens endroits. Au reſte ils ont des peaux d'Oyes, d'Outardes, & de Canards, ſechées & remplies de foin attachées par les pieds avec deux clous ſur un petit bout de planche legere, qu'ils laiſſent flotter aux environs de cette hutte de feuillages, où ils ſe renferment trois ou quatre, après avoir attaché leurs Canots. En cette poſture ils attendent les *Oyes*, les *Canards*, les *Outardes*, les *Sarcelles*, & tant d'autres Oiſeaux inconnus en Europe dont on voit ici des quantitez ſurprenantes. Ceux-ci voyant ces peaux remplies de paille la tête levée imitant ſi bien le naturel, viennent auſſi tôt ſe poſer au même endroit, & les Sauvages alors tirent deſſus, les uns ſur l'eau, les autres à la volée; enſuite ils ſe jettent dans leurs Canots pour les ramaſſer. Ils les prenent encore avec des filets qu'ils tendent à plat à l'entrée des Rivieres ſur la ſuperficie de l'eau. Nous nous laſſames

au bout de quinze jours de ne manger que des Oiseaux de Riviere, nous voulumes faire la guerre aux *Tourterelles* dont le nombre est si grand en *Canada* que Mr. l'Evêque a été obligé de les excommunier plus d'une fois, par le dommage qu'elles faisoient aux biens de la terre. Nous nous embarquâmes pour aller à l'entrée d'une prairie où les arbres des environs étoient plus couverts de ces d'Oiseaux que de feuilles; car comme c'étoit justement le temps que ces Oiseaux se retirent des païs Septentrionaux, pour aller vers le Midi, il sembloit que ceux de toute la terre avoient choisi leur passage en ce lieu là. Je croi que mille hommes auroient pû s'en rassasier sans peine durant dix-huit ou vingt jours que nous y séjournames. Vous remarquerez qu'il passoit un ruiseau par le milieu de cette prairie, tout le long duquel j'allois en compagnie de deux jeunes Sauvages tirer sur des *Becasses*, sur des *Ralles* & sur un certain Oiseau gros comme une Caille qu'on apelle *Bateur de Faux*, dont la chair est très-delicate. Nous y tuames quelques *Rats Musquez*, qui sont de petits Animaux gros comme des Lapins & faits comme des Rats, dont les peaux sont assez estimées, par le peu de difference qu'elles ont d'avec celles des Castors; leurs testicules sentent si fort le musc qu'il n'y a point de civete ni de gazelle en *Asie* dont l'odeur soit si forte & si suave. On les voit soir & matin sur l'eau le né au vent; c'est ainsi que ces petits Animaux se font découvrir

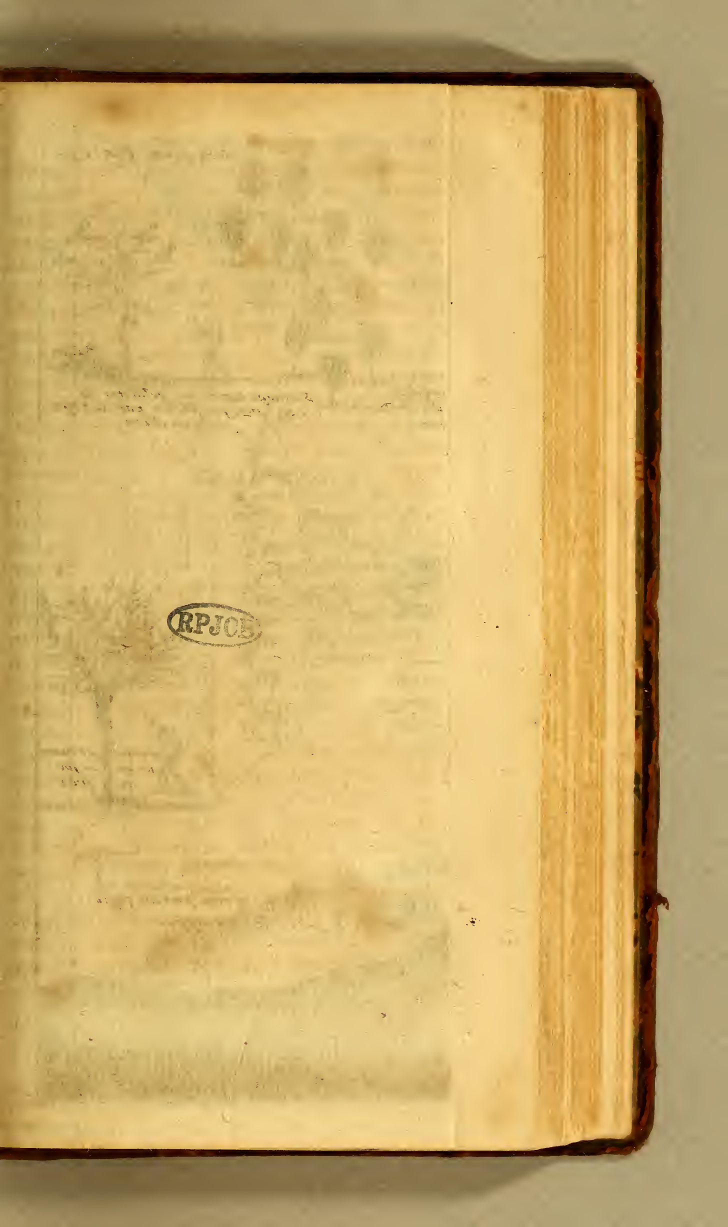
par

par les chaſſeurs, qui accourent vers le lieu où ils voyent que l'eau friſe. Les *Fouteraux*, qui ſont de petites fouïnes amphibies, ſe prenent de la même maniére. Je vis encore de petites bêtes qu'on apelle *Sifleurs*, parce qu'ils ſiflent au bord de leur taniere pendant les beaux jours. Ils ſont gros comme des Liévres, mais plus courts, la viande n'en vaut rien, mais la peau en eſt très-curieuſe par ſa rareté. Les Sauvages me donnerent le plaiſir d'en ouïr ſifler un par repriſe une heure entiere; enſuite ils le tuerent d'un coup de fuſil. J'étois ſi ravi de voir tant d'eſpéces d'Animaux differents qu'ils voulurent me donner le plaiſir tout entier. Pour y réüſſir ils chercherent avec ſoin des tanieres de *Carcajoux*, & après en avoir trouvé quelques-unes à deux ou trois lieües de nôtre marais, ils m'y conduiſirent. Nous nous poſtâmes à la pointe du jour ventre à terre, aux environs de leurs trous; pendant que quelques eſclaves tenoient les chiens à une portée du mouſquet derriere. Dès que les Animaux commencerent à voir l'Aurore, ils en ſortirent. Les Sauvages en même temps ſe jettant ſur les tanieres les boucherent en apellant les chiens qui les joignirent ſans peine. Nous n'en vîmes que deux, quoi qu'il en fut ſorti pluſieurs autres, ils ſe défendirent vigoureuſement contre les chiens. Le combat dura plus d'une demi-heure, mais à la fin, ils furent étranglez. Ces Animaux ſont à peu près faits comme des blereaux, mais plus gros & plus méchants. Si les chiens mon-

trerent leur courage en cette attaque, ils firent voir le lendemain leur poltronerie envers un *Porc-épi* que nous découvrîmes sur un arbrisseau que nous coupâmes, pour avoir le plaisir de voir tomber cet animal. Ces chiens n'oserent jamais en aprocher, non plus que nous, se contentant de japer à l'entour. Ils n'avoient pas tout le tort, car il lance ses poils longs & durs comme des poinçons jusqu'à trois ou quatre pas de distance. A la fin on l'assoma, on le jetta sur le feu pour bruler tout ces petits dards, & lors qu'il fut pelé comme un cochon, on le vuida, ensuite on le fit rotir, mais quoi qu'il fut extrêmement gras, je ne le trouvai pas si bon ni si delicat que les gens du païs me l'avoient dit, en comparant cette viande aux Chapons, & aux Perdrix. Après que le grand passage des tourterelles eût cessé, les Sauvages me dirent que m'étant dégouté l'année précédente de la chasse des Orignaux par le grand froid que j'avois ressenti, ils me donneroient de leurs gens pour me ramener en Canot aux habitations, avant que les Rivieres & les Lacs commençassent à se glacer; mais qu'ayant encore plus d'un mois à demeurer avec eux, avant la gelée, ils prétendoient me faire voir des chasses plus divértissantes que celles dont je vous parle. Ils me proposerent d'aller à 15. ou 16. lieuës plus avant dans le païs; en m'assurant qu'ils connoissoient l'endroit du monde le mieux situé pour y trouver du plaisir & du profit, & qu'on y prenoit des loutres en quan-

quantité, & qu'ils tâcheroient de faire un grand amas de leurs peaux. Nous détendimes nos cabanes, & après avoir embarqué nôtre bagage dans nos Canots, nous remontâmes contre le courant de la Riviere, jusques dans un petit Lac de deux lieües de circuit, au bout duquel il s'en trouve un autre plus grand, séparez l'un de l'autre par un Istme de 150 pas. Nous cabanames à une lieüe de ce petit espace de terre; & les Sauvages s'occuperent, les uns à pêcher des *Truites* & les autres à faire des piéges ou trapes pour prendre des Loutres sur les bords de ce Lac. Ces machines se font avec de petits piquets plantez en figure de quarré long qui forment une petite Chambre, dont la porte est soutenuë par un piquet, au milieu duquel est attachée une corde passée dans une petite fourche où la truite est bien liée. Lorsque la loutre vient à terre & qu'elle voit cet appas, elle entre plus de la moitié du corps dans cette cage fatale, pour avaler ce poisson: mais à peine y touche-t-elle que le piquet attiré par la petite corde qui tient l'apas, venant à tomber, la porte lourde & pesante chargée de bois, lui tombe sur les reins & l'écrase. Ces Sauvages en prirent plus de deux cent cinquante pendant le temps que nous séjournames en cet endroit là. Ces sortes de peaux sont incomparablement plus belles en *Canada* qu'en *Moscovie*, ni qu'en *Suéde*. Les meilleures, qui ne valent pas ici deux écus, se vendent quatre ou cinq en France, & même jusqu'à

dix, lors qu'elles ſont noires & bien fournies de poil. Dès qu'ils eurent fait ces trapes, ils en donnerent la direction à leurs eſclaves qui ne manquoient pas tous les matins de faire le tour du Lac, pour les viſiter & prendre ces amphibies. *Ils* me menerent enſuite à l'Iſtme que je viens de vous dire, où je fus fort étonné de voir une eſpéce de parc de pont d'arbres abatus les uns ſur les autres entrelaſſez de brouſſailles & de branches, au bout duquel on trouvoit un quarré de pieux dont l'entrée étoit aſſez étroite. Ils me dirent qu'ils avoient accoutumé de faire en cet endroit là de grandes chaſſes de Cerfs, & qu'après qu'ils l'auroient un peu racommodé, ils m'en donneroient le divertiſſement. En effet ils me menerent à deux ou trois lieües de là, par des chemins, à côté deſquels je ne voyois que marais & étangs; & après s'être ſéparez, les uns d'un côté les autres de l'autre, chacun avec ſon chien, je vis paſſer & courir quantité de *Cerfs* qui alloient & venoient, cherchant des paſſages pour ſe ſauver. Le Sauvage avec qui je demeurai m'aſſûra que nous étions les ſeuls qui ne feroient pas obligez de courir à toute jambe, parce qu'il s'étoit poſté ſur le chemin le plus droit & le plus court. Il ſe preſenta plus de dix Cerfs devant nous, qui étoient obligez de rebrouſſer chemin plûtôt que de ſe précipiter dans ces païs couverts de bourbe, d'où ils n'auroient jamais pû ſe retirer. Enfin après avoir marché à grands pas, & couru de temps en temps, nous arri-


RPJCB


Tom prem. Pag. 85.
Sauuage tuant des martres ou des chats Sauuages
Sauuage tuant des gelinotes de bois auec ses fleches par la voye dun chien
PARC
Cerfs renfermés dans un parc apres auoir esté poursuiuis par les Sauuages
Sauuage tuant un ours sur un arbe
renard qui se tue luy meme par un fusil tendu et pointé sur un appas

arrivâmes à nôtre Parc, aux environs duquel plusieurs Sauvages étoient couchez ventre à terre, pour fermer la porte du quarré de pieux lorsque les Cerfs y seroient entrez. Nous y en trouvâmes trente cinq, & si le Parc eût été mieux fermé nous en tenions plus de soixante ; car les plus legers sauterent par dessus, au lieu d'entrer dans le reduit. Le carnage fut grand, quoi que les femmelles furent épargnées à cause qu'elles étoient pleines. Je leur demandai les langues & la moëlle de ces Animaux qu'ils m'accorderent avec plaisir. La viande, quoi qu'extraordinairement grasse, n'étoit delicate, que vers les Côtes seulement. Ce ne fût pas la seule chasse que nous fimes, car deux jours après nous allâmes à celle des *Ours*; & comme ces peuples passent les trois quarts de la vie à chasser dans les bois, ils ont un talent merveilleux pour cet exercice là, particulierement celui de connoître les troncs d'arbres où ces Animaux se nichent. Je ne pouvois me lasser d'admirer cette science, lors qu'en marchant dans les forêts à cent pas les uns des autres, j'entendis un Sauvage qui crioit, voici un Ours; Je leur demandai à quoi il connoissoit qu'il y eut un Ours dans l'arbre, au pied duquel il donnoit des coups de hache, il me répondirent tous, que cela étoit aussi facile à découvrir que la piste d'un Orignal sur la nége. Il ne se tromperent presque point en cinq ou six chasses que nous fîmes, car après avoir donné quelque coups aux arbres où

ils s'arrêtoient, l'Animal sortant de son trou se voyoit en même temps criblé de coups de fusil. Les Ours de *Canada* sont extrêmement noirs & peu dangereux, ils n'attaquent jamais, à moins qu'on ne tire dessus & qu'on ne les blesse. Ils sont si gras, particulierement dans l'Automme, qu'à peine ont-ils la force de marcher ; ceux que nous prîmes l'étoient extraordinairement, mais cette graisse n'est bonne qu'à brûler, au lieu que la viande, & sur tout les pieds, sont d'un goût exquis. Les Sauvages soutiennent, que c'est la chair la plus delicate qu'on puisse manger. Pour moi j'avoüe qu'ils ont raison. Nous eûmes le plaisir en cherchant des *Ours* de voir des martres & des chats sauvages sur des branches, auxquels Animaux ils tirerent à la tête pour conserver la peau. Mais ce que je trouvai de plus plaisant fut la stupidité des *Gelinotes* de bois, qui étant perchées à troupes sur les arbres se laissoient tuer les unes après les autres à coups de fusil sans branler ; les Sauvages les abbattent ordinairement à coups de fléches ; ils disent qu'elles ne valent pas une charge de poudre qui peut arrêter un Orignal ou un Cerf. J'ai fait cette chasse pendant l'hiver autour des habitations, usant d'une sorte de chien qui les sentant du pied de l'arbre se met à japer : alors je m'aprochois & regardant sur les branches, j'y découvrois ces Oiseaux. Le degel étant survenu, je fis une partie avec quelques Canadiens pour aller à deux ou trois lieües avant dans le Lac

expreſſément pour le ſeul plaiſir de les voir battre des ailes. Je vous aſſûre que c'eſt la choſe du monde la plus curieuſe, car on entend de tous côtez un bruit à peu près comme celui d'un tambour qui dure une minute ou environ. On eſt enſuite un demi quart d'heure ſans rien entendre, pendant qu'on s'aproche vers le lieu, d'où le bruit eſt venu, & ce même bruit recommançant on avance toûjours en s'arrêtant de temps en temps, juſques à ce qu'enfin on découvre ſur un arbre abatu pourri & couvert de mouſſe la malheureuſe Gelinote, qui apelle ſon Mâle, en battant ſi fort les ailes l'une contre l'autre qu'on entend ce bourdonnement d'un demi quart de lieu. Cela ne dure que les mois d'Avril, May, Septembre & Octobre. Il faut remarquer que c'eſt toûjours ſur le même arbre qu'elles battent conſtamment ſans changer, commançant le matin à la pointe du jour, & ne finiſſant qu'à neuf heures, & le ſoir une heure devant le coucher du ſoleil juſqu'à la nuit. Je vous avoüe que je me ſuis contenté de voir & d'admirer pluſieurs fois ce bâtement d'ailes, ſans vouloir tirer deſſus. Enfin, Monſieur, outre le plaiſir de tant de chaſſes differentes, j'ai encore eu celui de m'entretenir au milieu des bois avec les honnêtes gens des ſiécles paſſez : le bon homme *Homere*, l'aimable *Anacreon* & mon cher *Lucien* n'ont jamais voulu me quitter. *Ariſtote* mouroit d'envie de me ſuivre, mais mon Canot n'étant pas aſſez grand pour le contenir avec ſon équipage de Sillogiſmes

Peripateticiens, il fut contraint de retourner chez les Jesuites qui l'entretiennent fort genereusement. Je me défis de ce grand Philosophe avec beaucoup de raison ; car il n'auroit pas manqué défrayer mes Sauvages par son jargon ridicule & ses termes vuides de sens. Adieu, Monsieur, je suis au bout de mes chasses & de ma lettre; je n'ai pas encore receu de nouvelles de *Quebec*, où l'on continuë à faire de grands préparatifs pour quelque entreprise considerable. Le temps nous aprendra bien des choses dont je vous informerai par la voye des derniers Vaisseaux qui partiront de *Quebec* à la fin de l'Automne. Je finis par le compliment ordinaire de

Vôtre &c.

A Boucherville *ce* 28. *May* 1687.



LET



LETTRE XII.

Qui contient l'arrivée de Mr. le Chevalier de Vaudreuil *en Canada avec des Troupes. Les Troupes & les Milices sont à St.* Helene *prêtes à partir pour aller faire la guerre aux Iroquois.*

MONSIEUR,

J'ai tant de nouvelles à vous aprendre que je ne sçai par où commancer. Je viens de recevoir des lettres du Bureau de Monsieur de *Senelay*, qui m'aprennent que Monsieur de *Denonville* a ordre de me laisser passer en France pour y vaquer à mes affaires Domestiques. Il me dit hier qu'après la Campagne, il me seroit permis de faire ce voyage. Mes parents m'écrivent qu'ils ont eu bien de la peine d'obtenir ce congé, & qu'enfin le plûtôt que je pourrai me trouver à *Paris* sera le meilleur.

Ce Gouverneur est arrivé à *Monreal* il y a trois ou quatre jours, accompagné des Mi-

Milices de tout le païs qui sont campées avec nos Troupes dans cette Isle. Mr. d'*Amblemont*, qui est à *Quebec* depuis un mois avec cinq ou six gros Vaisseaux du second rang, ne fût que vingt-huit jours en chemin de la *Rochelle* jusques-là. Son Esquadre a transporté dix ou douze Compagnies de Marine, qui doivent garder la Colonie, pendant la Campagne que nous allons faire aux païs des *Iroquois* : Mr. de *Denonville* envoya l'an passé, à ce qu'on dit, plusieurs Canadiens connus & considerez des peuples Sauvages nos Alliez qui habitent sur les bords des Lacs & aux environs, pour les engager à seconder le dessein qu'il a d'aneantir les Iroquois. Il a fait remplir durant l'hiver les Magazins de munitions de guerre de bouche, & il a envoyé quantité de Canots chargez de vivres au *Fort de Frontenac*, faisant construire une infinité de bateaux, tels que ceux dont je vous ai parlé dans ma quatriéme lettre, pour l'embarquement de 20. Compagnies de Marine. Les Milices qui sont campées en cette Isle avec ces Troupes composent quinze cents hommes, & les Sauvages Chrêtiens des environs de *Quebec* & de *l'Isle de Monreal* y sont au nombre de cinq cents. Monsieur le Chevalier *Vaudreuil* qui vient de France pour commander nos Troupes, veut être aussi de la partie malgré les fatigues de la Mer qu'il a essuyées durant la traverse. Le Gouverneur de *Monreal* en est aussi. Mr. *de Champigni*, Intendant du Païs, est parti depuis deux jours pour aller au

Fort

Fort *de Frontenac.* Mr. *de Denonville* doit partir après demain à la tête de ſa petite Armée, accompagné d'un vieux *Iroquois*, le plus recommandable & le plus eſtimé des cinq Villages; l'hiſtoire & le ſort de ce Sauvage ſont trop longs pour les écrire. Tout le monde augure auſſi mal de cette entrepriſe que de celle de Mr. *de la Barre*: ſi cela eſt le Roi dépenſe bien mal ſon argent. Pour moi je juge par les réfléxions que j'ai fait ſur la tentative que nous fîmes il y a trois ans, qu'il eſt impoſſible que celle-ci rëüſſiſe. Le tems nous en aprendra les ſuites, peut être qu'on ſe repentira, mais trop tard, d'avoir écouté les avis de quelques perturbateurs du repos public, qui cherchent leur utilité particuliére dans le deſordre général. Nous ne ſaurions détruire les *Iroquois* par nous-mêmes, je poſe cela comme inconteſtable. Quelle néceſſité de les troubler, puis qu'ils ne nous en donnent aucun ſujet? Je ne ſai ce qui en arrivera; quoi qu'il en ſoit, je ne manquerai pas au retour de ce voyage, de vous en envoyer la rélation, à moins que je ne vous l'aporte moi-même, en m'embarquant pour la *Rochelle.* Cependant croyez moi toûjours,

Monſieur vôtre &c.

A l'Iſle S. Helene vis-à-vis du Monreal le 8. *Juin* 1687.

LET-



LETTRE XIII.

Qui contient une description desavantageuse de la Campagne faite aux Païs des Iroquois. *Embuscade. Ordre à l'Auteur de partir pour les grands Lacs avec un détachement de Troupes.*



ONSIEUR,

Il en est aujourd'hui comme de tout tems, l'évenement ne répond pas toûjours au projet; tel s'imagine d'aller au but qui lui tourne le dos. C'est de moi que je parle, car au lieu de passer en France comme je vous l'écrivis il y a deux mois, il faut que j'aille au bout du monde, comme vous le verrez à la fin du recit de nôtre expédition.

Nous partîmes de l'*Isle S. Helene* à peu près dans le tems que je vous le mandai. Mr. *de Champigni* qui prit le devant de l'Armée, arriva bien escorté au Fort de *Frontenac* en Canot huit ou dix jours avant nous. Dès qu'il fut debarqué, il envoya deux ou trois cens

cens Canadiens pour ſurprendre les Villages de *Kente* & de *Ganeouſſé*, ſituez à ſept ou huit lieuës de ce Fort, & habitez par certains *Iroquois* qui ne meritoient rien moins que le traitement qu'on leur fit. On n'eut aucune peine à les enlever, car ils ſe virent bloquez, pris & liez à la pointe du ſoir, lors qu'ils y ſongeoient le moins. On les amena au Fort de *Frontenac*, au milieu duquel on les attacha de file à des piquets par le cou, par les mains & par les piez. Nous arrivâmes à ce poſte le 1. de Juillet, après avoir franchi les mêmes ſauts, cataractes, rapides & courants, dont je vous ai fait la deſcription dans la rélation de l'entrepriſe de Mr. *de la Barre*. Il eſt vrai que nous eûmes double peine & double embarras, cette derniére fois, parce que ne pouvant faire le portage de nos péſants bâteaux, comme nous avions fait alors celui des Canots, nous fûmes obligez de les haler à force d'hommes & d'amarres en ces impraticables paſſages. Dès que nous fûmes débarquez j'entrai dans le Fort où je vis ces pauvres gens dans la poſture que je viens de vous dire. Cette tirannie me fit fremir de compaſſion & d'horreur. Ces infortunez chantoient jour & nuit (à la maniére des Peuples de *Canada*, lors qu'ils tombent entre les mains de leurs ennemis.) Ils diſoient qu'on les trahiſſoit ſans raiſon, qu'on
„ leur rendoit le mal pour le bien, que
„ pour les recompenſer du ſoin qu'ils a-
„ voient toûjours eu depuis la paix, de pour-
„ voir ce Fort de poiſſons & de bêtes fauves
„ pour la ſubſiſtance de la garniſon, on les

„ lioit & les attachoit à des piquets, de tell
„ maniére qu'ils ne pouvoient ni dormir n
„ se deffendre des moucherons. Qu'en re
„ reconnoissance du Commerce de Castor
„ & d'autres péléteries qu'ils avoient pro
„ curé aux François, on les faisoit escla
„ ves, après avoir égorgé leur peres & leur
„ viellards en leur presence. Sont-ce-là ce
„ François, disoient-ils, dont les Jesuite
„ nous ont tant prêché la bonne foi, non, l
„ mort n'étoit rien pour nous, quelque
„ cruelle qu'elle eût été, en comparaison
„ du spectable odieux du sang de nos peres
„ qu'on a cruellement répandu devant nos
„ yeux. Les cinq Villages nous vangeront
„ & conserveront à jamais un juste ressenti-
„ ment de la tirannie qu'on exerce sur nous.
Je m'aprochai d'un de ces malheureux, âgé de cinquante-cinq ans ou environ, qui m'avoit souvent régalé dans sa Cabane auprès du Fort, pendant les six semaines de service que j'y fis l'année de l'entreprise de Mr. *de la Barre*. Et comme il entendoit l'*Algonkin*, je lui dis que j'étois touché d'une véritable douleur de le voir dans cette affreuse situation, que je lui ferois porter deux fois le jour à boire & à manquer, & qu'ensuite je lui donnerois des lettres pour mes amis de *Monreal*, afin qu'ils le traitassent avec moins de dureté que ses camarades. Il me répondit qu'il voyoit & connoissoit parfaitement bien l'horreur que la plûpart des François témoignoient avoir de la cruauté qu'on exerçoit envers eux; & qu'il ne vouloit recevoir de nourriture ni de traitement plus doux que

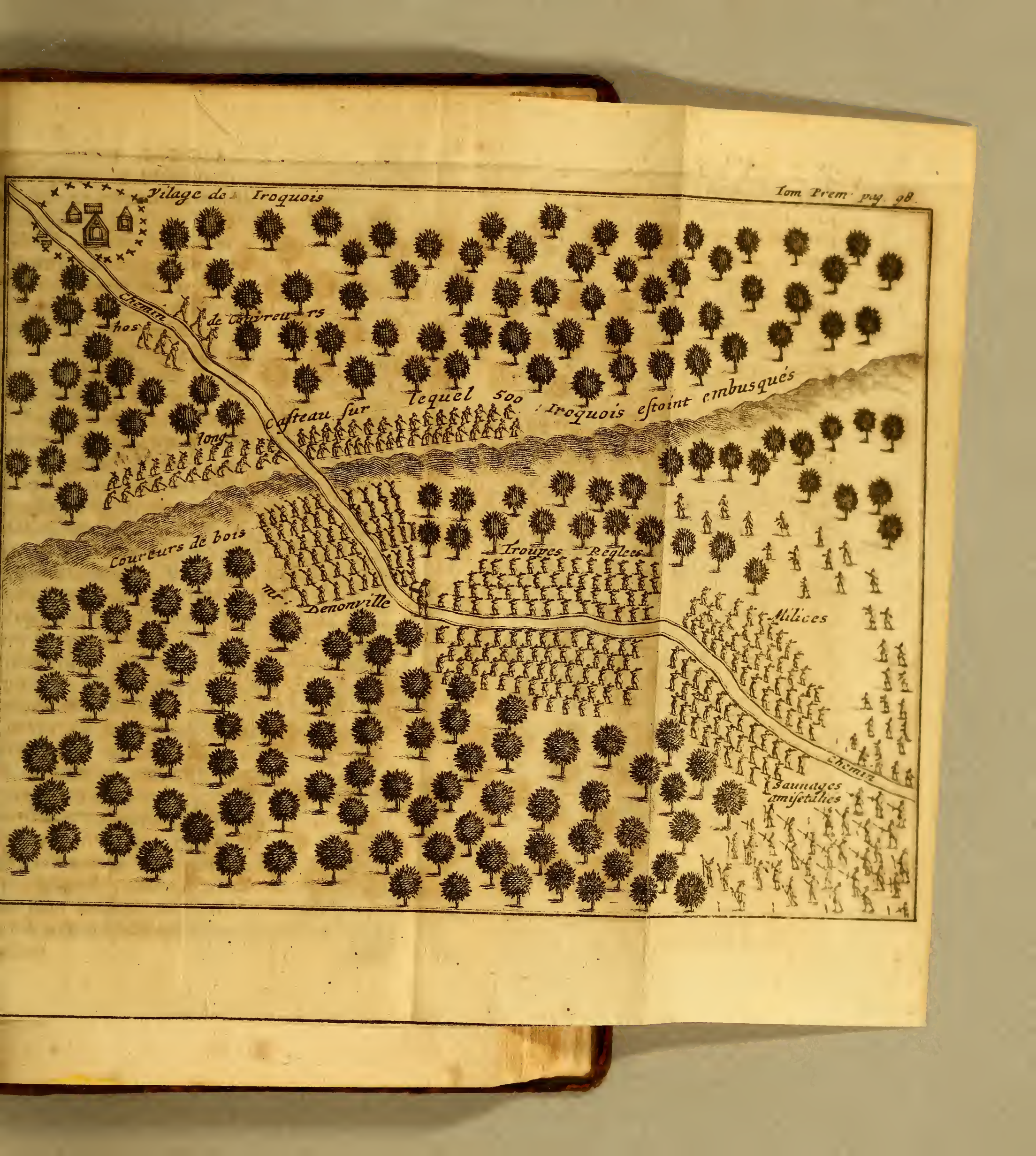
ue ses camarades. Il me raconta la ma-
iére dont on les avoit surpris, & com-
ient on avoit massacré leurs ayeuls. Je ne
roi pas qu'on puisse être pénétré d'une dou-
eur plus vive qu'étoit la sienne, en me ra-
ellant tous les services qu'il avoit rendu
endant sa vie aux François. Enfin aprés
voir jetté bien des sanglots & des soupirs, il
aissa la tête & se teut: *Quæquæ potest nar-
it, restabant ultima, flevit.* Ce ne fût pas la
eule peine que je ressentis à la vûë de ces
auvres innocens. Celle de leur voir brûler
es doits à petit feu dans des pipes allumées
ar quelques jeunes Sauvages de nôtre par-
, me poussa tellement à bout, que je pen-
i les rouër de coups de bâton: j'en fus
uitte pour une mercuriale, & pour quatre
u cinq jours d'arrêt dans ma tente, où je
e repentis de n'avoir pas doublé la doze.
On eut toute les peines imaginables d'étou-
er le ressentiment de ces Sauvages qui cou-
irent aussitôt à leur Cabanes, où ils prirent
eur fusils pour me tuër. L'affaire étoit si
élicate qu'ils alloient tous nous quitter, si
n ne les eut assurez que j'étois ivre *, qu'on
voit défendu à tous les François de me
onner ni vin ni eau de vie ; & qu'on me
ettroit en prison au retour du voyage. Ce-
endant on emmena ces pauvres gens à
uebec, d'où on les doit transférer aux Ga-
ères de France. Le Sieur *de la Forest* Offi-
ier de Mr. *de la Salle*, arriva à ce Fort dans
n grand Canot conduit par huit ou dix
Coureurs de bois. Il aprit à Mr. *de De-
onville* qu'un parti d'*Ilinois* & d'*Oumamis*
avoient

* *Etre ivré chez les Sauvages est un sujet à tout pardonner, on n'y châtie jamais la bouteille.*

avoient attendu les *Hurons* & les *Outaoua*
au Lac de *S. Claire* pour se joindre à eux,
& s'aprocher ensuite jusques à la Riviére
des *Tsonontouans*, où l'on avoit marqué le
rendez-vous général. Il lui dit aussi que Mr.
de la Durantais avoit pris dans le *Lac Huron*
près de *Missilimakinac*, par le secours des
Sauvages amis, une troupe d'*Anglois* conduit
par quelques *Iroquois*, qui transportoit pour
cinquante mille écus de Marchandises dans
leurs Canots pour trafiquer avec les Nations
des Lacs ..... que Mr. *Dulhut* avoit aussi
pris une autre troupe de la même Nation
par le secours des Coureurs de bois &
Sauvages qui l'accompagnoient, lesquels
avoient partagé une capture des Marchandi-
ses que ces *Anglois* & *Iroquois* transportoit à
Missilimakinac; qu'on avoit retenu ceux-ci
prisonniers aussi bien que leur Commandant
nommé *Major Gregori*. Ensuite il dit à Mr.
de Denonville qu'il étoit tems de partir du
Fort *de Frontenac*, s'il vouloit se trouver à
point nommé au susdit rendez-vous, parce
que le secours des Lacs dont j'ai parlé ne
pouvoit pas tarder d'y arriver. Le lendemain
3. Juillet le Sr. *de la Forest* se rembarqua pres-
que en même tems que nous pour s'en aller
à *Niagara* par le Nord du Lac, attendre ce
considérable renfort, pendant que nous sui-
vions de l'autre côté, favorisez des calmes as-
sez ordinaires en ce mois là. Il est vrai que par
un bonheur extraordinaire nous arrivâmes
les uns & les autres le même jour & presque
à la même heure à la *Riviére des Tsonontouans*.
Ce qui fit que nos Sauvages Alliez qui tirent
des

les augures des moindres bagatelles, se mient en tête avec leur superstition ordinaire u'une rencontre si ponctuelle présageoit infailliblement la destruction totale des *Iroquois;* mais ils se tromperent comme vous 'aprendrez dans la suite. Le même soir que ous mîmes pié à terre, on commança à tirer le l'eau les Canots & les Bâteaux qu'on fit garder par un bon Corps de garde. En suite on travailla à construire un Fort de pieux, où n laissa quatre cens hommes, sous le commandement du Sieur *Dorvillers*, pour garer les bâtimens & le bagage. Le lendemain on y fusilla injustement un jeune Canaien nommé la *Fontaine Marion*. Voici son istoire. Ce pauvre malheureux qui conoissoit les Païs & les Sauvages de *Canada* ar la quantité de voyages qu'il avoit fait en e Continent, après avoir rendu de bons ervices au Roi, il demanda à quelques Gouverneurs Généraux la liberté de continuer ses courses pour y faire son petit commerce, ce qu'il ne pût jamais obtenir. Alors se résolut de passer à la nouvelle Angleerre, n'y ayant point de guerre entre les eux Couronnes. Il y fut très bien reçû, arce qu'il étoit homme d'entreprise, & avoit presque toutes les langues sauvages. On lui proposa de conduire dans les Lacs es deux Troupes d'Anglois qui furent priés; il l'accepta, & il fut pris malheureuement ce jour-là comme les autres. L'injustice qu'on lui a fait me paroît extraordinaire; car nous sommes en paix avec Angleterre, qui d'ailleurs prétend que les

Lacs de Canada lui doivent apartenir. Le jour ſuivant nous nous mîmes en marche pour aller au grand Village des *Tſonontouans*, ſans autres proviſions que dix Galétes, que chacun étoit obligé de porter ſoi-même. Nous n'avions que ſept lieuës à faire dans de grands bois de haute futaye ſur un terrain fort égal. Les Coureurs de bois faiſoient l'avant-garde avec une partie des Sauvages, dont l'autre faiſoit l'arriére-garde, les Troupes & les Milices étoient au milieu. Le premier jour nos découvreurs marcherent à la tête ſans rien apercevoir. La marche de l'Armée fut de quatre lieuës ce jour-là. Le ſecond ces mêmes découvreurs prirent auſſi le devant, & pouſſerent juſqu'au champs du Village ſans apercevoir qui que ce ſoit; quoi qu'ils n'euſſent paſſé qu'à une portée de piſtolet de cinq cens *Tſonontouans* couchez ſur le ventre, qui les laiſſerent aller & venir ſans leur couper chemin. Sur le raport qu'ils firent nous marchâmes avec autant de précipitation qu'avec peu d'ordre, croyant que ces *Iroquois* ayant pris la fuite nous pourrions au moins attraper les femmes, les enfans & les viellards. Mais lorſque nous fûmes au pié du côteau ſur leſquels ils étoient embuſquez, à un quart de lieu du Village, ils commencerent à faire leurs cris ordinaires, ſuivis de quelques décharges de mouſqueterie. Si vous euſſiez vû, Monſieur, le deſordre de nos Milices & de nos Troupes parmi ces arbres épais, vous demeureriez d'acord avec moi qu'il faudroit bien des milliers d'Européans pour faire tête à ces barba-


Tom Prem. pag. 98.
Vilage des Iroquois
Chemin
de Coureurs
Casteau sur lequel 500 Iroquois estoint embusqués
long
Coureurs de bois
Mr. Denonville
Troupes Reglees
Milices
Chemin
Sauvages amis et alliés

barbares. Nos Bataillons furent auſſi-tôt diviſez en Pélotons, qui couroient ſans ordre pêle mêle à droit & à gauche ſans ſavoir où ils alloient. Nous tirions les uns ſur les autres, au lieu de tirer ſur les *Iroquois*. On avoit beau crier *à moi*, *Soldats d'un tel Bataillon*, à peine ſe voyoit-on de trente pas. Enfin nous étions tellement brouillez que ces ennemis venoient fondre ſur nous la maſſuë à la main, lorſque nos Sauvages raſſemblez les repouſſerent & les pourſuivirent avec tant de chaleur juſqu'à leurs Villages, qu'ils en tuërent plus de quatre-vint, dont ils raporterent les têtes, ſans compter es bleſſez qui ſe ſauverent. Nous perdîmes en cette occaſion dix Sauvages & cent François. Nous eûmes vingt ou vingt-deux bleſez, entre leſquels ſe trouva le bon Pere *Angeleran* Jeſuite, qui reçût un coup de fuſil aux parties dont *Origene* voulut bien ſe priver pour enſeigner le beau ſexe avec moins de ſcandale. Dès que les Sauvages eurent aporté ces têtes à Mr. *de Denonville*, ils lui demanderent pourquoi il ſe repoſoit au lieu d'avancer. Il leur répondit qu'il ne pouvoit pas quitter ſes bleſſez, & que pour donner le tems aux Chirurgiens de les penser, il jugeoit à propos de camper. Ceux-ci lui propoſerent de faire des brancards & de les porter juſqu'au Village qui étoit aſſez proche. Ce Général ne voulant pas ſuivre ce conſeil, tâcha de leur faire entendre raiſon, mais au lieu de l'écouter ils ſe raſſemblerent, & après avoir tenu Conſeil entr'eux, quoi qu'ils étoient de plus de dix

Nations différentes, ils résolurent d'aller seuls à la poursuite de ces fuyards, dont ils prendroient au moins les femmes, les enfans & les viellards. Ils étoient déja prêts à se mettre en marche, lorsque Mr. *de Denonville* leur fit dire qu'il les exhortoit à ne le pas quitter, & à ne s'éloigner pas de son Camp, mais à se reposer ce jour-là; que le lendemain il iroit brûler les Villages des Ennemis, & ravager leurs moissons pour les faire mourir de faim. Ce compliment les chagrina si fort que la plûpart s'en re-„ tournerent dans leur Païs, disant, que les „ *François* étoient venus plûtôt pour se pro-„ mener, que pour faire la guerre, puis qu'ils „ ne vouloient pas profiter de la plus belle „ occasion du monde; que leur ardeur étoit „ un feu de paille aussitôt éteint qu'alumé; „ qu'il paroissoit inutile d'avoir fait venir „ tant de guerriers de toutes parts pour „ brûler des Cabanes d'écorce qu'on pou-„ voit rétablir en quatre jours; que les „ *Tsonontouans* se soucioient fort peu qu'on „ ravageât leurs bleds d'Inde, puisque les „ autres Nations *Iroquoises* en avoient assez „ pour leur en faire part; qu'enfin après „ les avoir engagez deux fois de suite à se „ joindre aux Gouverneurs de *Canada*, pour „ ne rien entreprendre, ils ne s'y fieroient „ jamais, quelque protestation qu'on leur „ fit à l'avenir. Quelques-uns disent que Mr. *de Denonville* eût dû passer outre; d'autres soutienent qu'il étoit impossible de mieux faire. Je ne me hazarderai point de décider là-dessus; ceux qui tiennent le ti-

mon font les plus embaraſſez. Je me contente de vous raconter le fait comme il eſt à la lettre. Quoi qu'il en ſoit, nous marchâmes le lendemain au grand Village, portant nos bleſſez ſur des brancards, mais nous n'y trouvâmes que la cendre, car ces *Iroquois* eurent la précaution de brûler eux-mêmes leur Village. Nous fûmes occupez durant cinq ou ſix jours à couper le bled d'Inde avec nos épées dans les champs. De là nous paſſâmes aux deux petits Villages de *Thegaronhiés* & *Danoncaritaoui*, éloignez de deux ou trois lieuës du précédent. Nous y fîmes les mêmes exploits; enſuite nous regagnâmes le bord du Lac. Nous trouvâmes dans tous ces Villages des chevaux, des bœufs, de la volaille, & quantité de cochons. Tout le Païs que nous vîmes eſt le plus beau, le plus uni & le plus charmant qui ſoit au monde. Les bois que nous traverſâmes étoient pleins de chênes, des noyers & de châtaigniers ſauvages. Deux jours après nous nous embarquâmes pour aller à *Niagara*, & comme nous n'en étions éloignez que de trente lieuës, nous y arrivâmes le quatriéme jour de Navigation. Dès que l'Armée eût débarqué on travailla à la conſtruction d'un Fort de pieux à quatre baſtions, qui fut fait en trois jours. On y doit laiſſer cent-vingt ſoldats commandez par Mr. *des Bergéres*, ſous les ordres de Mr. *de Troyes*, avec des vivres & des munitions pour huit mois. Ce Fort eſt ſitué au Sud du côté du Détroit du *Lac Herrié* ſur un côteau, au pied duquel il ſe décharge dans le *Lac de Frontenac*. Nos

Sauvages Alliez prirent hier congé de Mr. *de Denonville*, après avoir fait leur Harangue selon leur coutûme, & avoir marqué entr'autre chose qu'ils voyoient avec plaisir un Fort si bien posté, pour favoriser leur retraite lors qu'ils feroient quelque entreprise contre les *Iroquois* ; qu'ils contoient sur la parole qu'il leur donnoit de ne finir la guerre que par la destruction des cinq Nations, ou en les forçant d'abandonner leurs Païs ; qu'ils le conjuroient d'envoyer incessamment des Partis en Campagne Hiver & Eté, l'assurant qu'ils en feroient autant de leur côté ; qu'enfin, puis qu'ils n'étoient entrez dans l'Alliance des François que sous la promesse qu'on leur avoit fait de n'écouter aucune proposition de paix, jusqu'à ce que ces cinq Nations fussent entiérement exterminées, ils croyoient qu'on ne leur manqueroit pas de parole, d'autant qu'une cessation de guerre flêtriroit l'honneur des *François*, & causeroit infailliblement la perte de leurs Alliez. Mr. *de Denonville* les assûra dérechef de l'intention qu'il avoit de pousser son entreprise encore plus loin, étant si résolu de continuer la guerre, que malgré tous les efforts & toutes les tentatives des *Iroquois*, il ne demordroit jamais de son dessein ; qu'en un mot il agiroit avec tant de vigueur qu'à la fin ces Barbares periroient ou seroient obligez de se retirer du côté de la Mer. Le jour même ce Général me fit appeller pour me dire, que comme j'entendois la langue de ces Sauvages, il falloit que j'acceptasse un dé-

détachement qu'ils demandoient pour couvrir leur Païs, & m'assura de mander à la Cour les raisons qui l'obligeoient à me retenir en *Canada*, malgré le congé qu'il avoit ordre de me donner. Jugez, Monsieur, si ce coup là me surprit, ne m'attandant à rien moins qu'à faire un voyage si opposé à celui de France & à mes intérêts. Cependant il fallut s'en consoler, la force majeure l'emporte par tout. J'obéïs donc, & sans perdre de tems, je me preparai à partir. Je fis mes adieux, & mes amis me donnerent leurs meilleurs Soldats, & me firent presque tous des présens de hardes, de tabac, de livres, & de mille autres choses dont ils pouvoient se defaire sans s'incommoder, puis qu'ils retournoient à la Colonie où l'on trouve tout ce qu'on peut souhaiter. Je me suis heureusement garni de mon Astrolabe en partant de *Monreal*, avec lequel je pourrai prendre les hauteurs de ce Lac. Il ne me sera pas moins utile dans mon voyage, qui sera de deux ans ou environ selon toutes les apparences. Les soldats qu'on me donne sont vigoureux & de bonne taille, & mes Canots sont grands & neufs. Je dois aller en compagnie de Mr. *Dulhut* Gentilhomme Lionnois, qui a beaucoup de merite & de capacité, & qui a rendu des services très considérables au Roi & au Païs. Mr. *de Tonti* doit être aussi de la partie ; Il y a une troupe de Sauvages qui sont prêts à nous suivre. Mr. *de Denonville* partira dans deux ou trois jours pour s'en retourner à la Colonie par le Nord du

Lac de Frontenac. Il doit laiſſer en paſſant au Fort du même nom, autant d'hommes & de munitions qu'en celui-ci. Je vous envoye quelques lettres pour mes parens, à qui je vous prie de les faire tenir ſûrement. Je vous écrirai l'année prochaine, ſi j'en trouve l'occaſion en vous envoyant la rélation de mon voyage.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Niagara le 2. *Août* 1687.





LETTRE XIV.

Qui contient le depart de Niagara. *Rencontre des* Iroquois *au bout du portage. Suite du voyage. Brieve description des Païs situez sur la route. Arrivée de l'Auteur au Fort* S. Joseph *à l'embouchure du* Lac des Hurons. *Celle d'un parti* des Hurons *à ce Fort. Le coup qu'ils firent. Leur depart pour* Missilimakinac. *Rencontre du frere de Mr.* de la Salle *miraculeusement conduit. Description de* Missilimakinac.



MONSIEUR,

Je ne sçai si c'est par insensibilité ou par force d'esprit, que la perte de tous mes biens que je prevois infaillible ne me touche point. Vôtre lettre ne me confirme que trop dans cet augure là. Au reste le conseil que vous me donnez d'écrire à la Cour me paroît si

judicieux que je suis obligé de le suivre. Cependant je vous tiendrai parole, & voici la Relation de mes voyages que je vous ai promise. Je m'embarquai à *Niagara* le 3. Août dans un Canot conduit par huit Soldats de mon détachement, & je remontai ce jour-là trois lieuës contre le courant du Détroit, jusqu'à la fin de la Navigation. J'y rencontrai le Sieur *Grisolon de la Tourete* frere de Mr. *Dulhut*, qui s'étoit risqué dans un seul Canot à venir de *Missilimakinac* pour joindre l'Armée. Le 4. nous commançâmes à faire le grand portage du Sud, transportant nos Canots d'une lieuë & demi au dessous du grand *Saut de Niagara* jusques à une demi lieuë au dessus. Nous fûmes obligez de monter trois montagnes avant que de trouver le chemin plat & battu, où il étoit facile à cent *Iroquois* de nous assommer à coups de pierres. Nous eûmes deux ou trois allarmes dans ce portage, qui nous contraignirent à faire une garde tout-à-fait exacte, & à transporter aussi nôtre bagage avec toute sorte de diligence : encore malgré toutes nos précautions il fallut en laisser la moitié vers le milieu de ce long portage, sur la nouvelle de la découverte de mille *Iroquois* qui s'aprochoient de nous. Jugez, Monsieur, si nous n'avions pas sujet d'être alarmez, & si nous hesitâmes à tout sacrifier au desir naturel qu'ont tous les hommes de conserver leur vie. Cependant nous pensâmes la perdre malgré nos soins. Un demi quart d'heure après nous être embarquez au dessus du *Saut*, nous les vîmes paroître
sur

ſur le bord du Détroit. Je vous l'avouë, je l'échapai belle, m'étant écarté cent pas à côté du chemin il n'y avoit qu'un quart d'heure, avec trois ou quatre Sauvages, pour voir cet effroyable Cataracte. Un moment avant que nos découvreurs acouruſſent pour nous avertir de l'aproche de ces coquins, tout ce que je pûs faire en aprenant cette nouvelle, ce fut d'arriver là dans le tems que les Canots commançoient à défiler. Ce n'étoit pas une bagatelle pour moi d'être pris pas ces tirans. *Il morir e niente, ma il vivere brugiando e troppo.* * Au reſte ce Saut a ſept ou huit cent piez de hauteur, & demi lieuë de nape ou de largeur. On voit une Iſle vers le milieu qui penche vers le précipice, comme ſi elle étoit prête d'y tomber. Tous les Animaux qui traverſent un demi quart de lieuë au deſſus de cette Iſle infortunée y ſont entrainez par la force des courants. Les bêtes & les poiſſons qui ſe tuent en tombant de ſi haut, ſervent de nouriture à cinquante *Iroquois* qui ſe tiennent à deux lieuës de là, pour les retirer de l'eau avec leurs Canots. Ce qui eſt de remarquable, c'eſt qu'entre l'eau qui forme la caſcade par un talus effroyable, & le pié du rocher d'où elle ſe précipite, il y a un chemin où trois hommes peuvent aiſément traverſer d'un côté à l'autre, ſans recevoir que quelques goutes d'eau. Pour revenir à nos mille *Iroquois*, je vous dirai que nous traverſâmes le Détroit avec bien de la vigueur, & qu'après avoir ramé ou vogué durant toute la nuit à force de bras, nous

* *La mort n'eſt rien, mais c'eſt trop de perir à petit feu, car les priſonniers que font les Iroquois courent grand riſque d'être brûlez.*

arrivâmes le lendemain au matin à l'embouchure du Lac, qui nous parut assez rapide. Dès que nous eûmes attrapé ce Lac nous fûmes en sureté, car les Canots dont les *Iroquois* se servent sont si lours & si grands qu'ils n'aprochent pas de la vîtesse de ceux qui sont faits d'écorce de bouleau. Ils les font d'écorce d'ormeau, laquelle est naturellement pesante ; & la figûre qu'ils leur donnent est extravagante ; ils sont si longs & si larges que trente hommes y peuvent ramer deux à deux assis ou debout quinze de chaque rang, mais le bord en est si bas que pour peu de vent qu'il fasse ils ne sauroient naviguer dans les Lacs. Nous côtoyâmes le *Lac Errie* par la côte du Nord, à la faveur des calmes qui regnent universellement en cette saison, sur tout dans les Païs Meridionaux. Nous découvrions très souvent sur le Rivage du Lac, des volées de cinquante ou soixante Cocqs d'Inde, qui couroient sur le sable d'une vîtesse incroyable : les Sauvages qui nous accompagnoient en tuoient assez tous les jours pour nous en faire part, en échange du poisson que nos pécheurs leur fournissoient. Le 25. nous arrivâmes à la longue pointe qui avance quatorze ou quinze lieuës dans ce Lac. Nous preferâmes la peine d'y faire un portage de deux cent pas à celle de côtoyer 35. lieuës, à cause de la grande chaleur. Le 6. Septembre nous entrâmes dans le détroit du *Lac Huron*, que nous remontâmes contre un foible courant de demi lieuë de largeur, jusqu'au *Lac de Ste. Claire*, qui a douze lieuës de

le circuit. Le huit du même mois nous ſuivîmes les bords juſques à l'autre bout, d'où il ne nous reſtoit plus que ſix lieuës de détroit à refouler pour gagner l'entrée du *Lac Huron*, où nous mîmes pied à terre le 14. Vous ne ſauriez vous imaginer la beauté de ce détroit & de ce petit Lac par la quantité d'arbres fruitiers ſauvages qu'on voit de toutes les eſpéces ſur les bords. J'avouë que le defaut de culture en rend les fruits moins agréables, mais la quantité en eſt ſurprenante. Nous ne découvrions ſur le rivage que des troupes de Cerfs & de Chevreuils. Nous bations auſſi les petites Iſles pour obliger ces Animaux à traverſer en terre ferme, pendant que les Canoteurs diſperſez au tour de l'Iſle leur caſſoient la tête dès qu'ils étoient à la nage. Arrivez au Fort dont j'allois prendre poſſeſſion, Meſſieurs *Dulhut* & *de Tonti* voulurent ſe repoſer quelque jours devant que de paſſer outre, auſſi-bien que les Sauvages qui nous accompagnoient. Ce Fort qui avoit été conſtruit par le premier de ces deux Gentilshommes, étoit gardé à ſes dépens par des Coureurs de bois qui avoient eu le ſoin d'y ſemer quelques boiſſeaux de bled d'Inde, dont l'abondante moiſſon me fut d'un très grand ſecours. Ceux-ci ravis de céder ce poſte à mon détachement, s'en allerent achever leur Commerce chez nos Sauvages, ce qu'ils firent, chacun ayant la liberté de tourner du côté qui lui ſembloit le meilleur. Cela me donna lieu de faire partir deux Canots conduits par des Soldats,

 que

que j'envoyai pour aller trafiquer un grand rouleau de tabac de Bresil de deux quintaux, que Mr. *Dulhut* eut l'honnêteté de me donner, parce qu'il me dit que mes Soldats réüssiroient avec plus de facilité dans l'échange que je leur envoyois faire pour du bled d'Inde contre ce tabac, qu'avec les marchandises que je leur voulois donner. Je lui en aurai toute ma vie obligation, mais je crains fort qu'il n'en soit pas mieux payé du Trésorier de la Marine que de mille autres dépenses qu'il a faites pour le Roi. Ces Soldats furent de retour à mon Fort à la fin de Novembre, ils emmenerent avec eux le R. P. *Avenau* de la Compagnie de Jesus, qui n'eût assûrément pas l'embarras de nous prêcher l'abstinance des viandes durant le Carême. Ils m'aprirent qu'un parti de *Hurons* se préparant à partir de leurs Villages pour aller insulter les *Iroquois* dans leurs chasses de Castors, ils ne devoient pas tarder long-tems à se rendre à mon Fort pour s'y reposer. Cependant j'attendois avec impatience le nommé *Turcot* & quatre autres Coureurs de bois qui devoient arriver au commencement de Decembre, suivi de quelques autres chasseurs que Mr. *de Denonville* avoit promis d'envoyer, mais ils ne parurent point. Ainsi j'aurois été fort embarassé, faisant assez maigre chere, si quatre jeunes Canadiens bons chasseurs n'eussent passé l'Hiver avec moi. Ce parti de *Hurons* arriva enfin le 2. Decembre. Il étoit commandé par le nommé *Saentsouan* Chef de guerre, qui me laissa les Canots & son bagage

gage en garde jusqu'à son retour, lui étant
mpossible de naviguer plus long-tems, à cau-
e des glaces qui commençoient à couvrir la
urface de l'eau. Ces Sauvages aimerent
nieux aller par terre au Fort de *Niagara*, où
ls contoient de prendre langue avant que
l'entrer dans le Païs des *Iroquois*. Ils firent dix
ournées de Guerriers, c'est à dire cinquan-
e lieuës sans rencontrer personne. A la fin
es découvreurs aperçurent les pistes de
quelques chasseurs, sur lesquelles ils marche-
rent à grand pas durant toute la nuit, la
erre étant couverte d'un pié de nége. Ils
etournerent sur leur pas vers la pointe du
our pour avertir leurs camarades qu'ils
avoient trouvé six Cabanes de dix hommes
chacune. Cette nouvelle leur fit faire halte
pour se peindre le visage, pour mettre leurs
armes en état, & pour prendre leurs mesures.
Ils convinrent que deux hommes se jette-
roient doucement aux deux portes de chaque
Cabane la massuë à la main, pour assommer
tous ceux qui voudroient sortir, pendant
que les autres feroient de vigoureuses dé-
charges. Ils y réüssirent à merveilles; car
e parti des *Iroquois* ayant été surpris & ren-
fermé dans ces prisons d'écorces, fut si
bien défait & battu, que de soixante-qua-
re il n'en échapa que deux, qui étant nuds
sans armes & sans fusils à faire du feu, pe-
rirent infailliblement de froid & de misére
dans les bois. Trois *Hurons* resterent sur
a place, mais les agresseurs en furent de-
dommagez par quatorze prisonniers & qua-
re femmes; ils firent après ce coup toute
la

la diligence possible pour regagner mon Fort. Parmi ces esclaves il s'en trouva trois qui étoient l'année derniére avec les mille hommes qui penserent nous surprendre dans le grand portage de *Niagara*. Ils nous aprirent que le Fort situé en cet endroit étoit bloqué par huit cens *Iroquois*, qui devoient s'aprocher incessamment de mon poste. Cette fâcheuse nouvelle me chagrinant au dernier point par la crainte de jeuner, me fit resoudre à menager le peu de bled d'Inde qui me restoit. Je n'aprehendois pas qu'ils m'attaquassent, car les Sauvages ne se battent point à découvert, ni n'entreprennent jamais de saper une palissade, mais je craignois qu'en empêchant nos chasseurs de s'écarter, ils ne nous affamassent. Au reste durant les quinze jours que ces *Hurons* demeurerent dans mon Fort pour se délasser, j'eus la précaution de les engager à se joindre à mes chasseurs pour faire des provisions de viandes boucanées, mais dès qu'ils furent partis pour retourner chez eux la chasse finit & les portes de mon Fort demeurerent fermées. Ensuite mes vivres étant presque consumez, je pris la resolution d'aller à *Missilimakinac*, pour acheter des bleds chez les *Hurons* & les *Outouans*. Je laissai quelques Soldats pour garder mon Fort pendant mon absence. Je partis avec le reste de mon détachement le 1. d'Avril d'un petit vent de Sud-Est, à la faveur duquel nous traversâmes insensiblement la Baye de *Saguinan*. Ce petit Golfe à six heures de traverse, au milieu du-

quel

quel on trouve deux petites Isles, qui
ont quelquefois d'un grand secours lors
que le vent s'éleve dans le traject. Tou-
e la Côte que je vis jusques-là est remplie
le rochers, & de batures, entre lesquel-
es on en voit une qui a jusqu'à six lieuës
l'étenduë en largeur. De cette traverse
l'endroit nommé l'*Anse du Tonnerre* l'on
compte trente lieuës. La Côte est saine &
es Terres basses, sur tout à la Riviére aux
ábles, qui est à moitié chemin de cette
Anse. Il nous restoit encore trente lieuës
e Navigation, que nous fîmes avec un
eu de risque, à la faveur d'un vent d'Est
Sud-Est, qui avoit furieusement grossi les
agues. Nous rencontrâmes à l'embou-
hure du Lac des *Ilinois*, le parti de *Hurons*
dont je vous ai parlé) accompagné de
uatre ou cinq cens *Outaouas* qui s'en re-
ournoient à leurs Villages, après avoir fait
endant l'hiver la chasse des Castors, sur
a Riviére du *Saguinan*. Eux & nous fû-
nes obligez de rester là trois ou quatre jours
cause des glaces ; ensuite le Lac s'étant
ettoyé nous le traversâmes ensemble.
Etant arrivez, les *Hurons* tinrent Conseil sur
a distribution de leurs Esclaves, ils en don-
erent un à Mr. *de Juchereau*, qui com-
nandoit en ce lieu-là ; ce malheureux fut
ussi-tôt fusillé. Ils en presenterent un au-
re aux *Outaouas*, qui lui donnerent la vie,
ar des raisons que vous conceveriez fa-
ilement, si vous êtiez mieux informé de
a fine politique de cette espéce d'hommes
ue vous prenez pour des bêtes.

Le

Le 18. d'Avril qui fut le jour de mon arrivée en ce poste ; fut aussi le jour de mon inquiétude. Le bled d'Inde y étoit si rare, à cause du peu qu'on en recüeillit l'Automne passée, que je desespérai d'en trouver la moitié de ce qu'il m'en falloit. Cependant, je crois que j'en tirerai des deux Villages, à peu près la quantité que je demande. Monsieur *Cavelier* arriva ici le 6. de Mai, accompagné de son Neveu, du Pere *Anastase* Recolet, d'un Pilote, d'un Sauvage, & de quelques François, ce qui, comme vous voyez, faisoit une espéce d'Arche bien bigarrée ; Ces François sont du nombre de ceux que Mr. *de la Salle* a amenez à la découverte du *Missisipi*. Ils disent qu'il les a envoyez en *Canada*, pour passer en France & porter ses Dépêches au Roi ; mais nous soupçonnons ici qu'il doit être mort, puis qu'il n'est pas venu lui-même. Je ne vous dis rien du grand Voyage qu'ils viennent de faire par terre, je ne le crois guéres moindre que de huit cens lieuës sur leur propre Relation. Quoi qu'il en soit, je reviens au lieu où je suis, c'est assurément un endroit important ; je veux vous en faire une description dont vous jugerez par le plan que j'y joins. *Missilimakinac* est situé au 45. degré & trente minutes de latitude. Pour ce qui est de la longitude, je ne m'en mêle point, vous vous souvenez sans doute de la raison que j'en ai, c'est celle de l'impossible, comme je vous l'ai marqué dans ma seconde Lettre. Ce poste n'est qu'à demi-lieuë de l'embouchure

chure du Lac des *Ilinois*, dont je dois vous parler ailleurs, auſſi-bien que des autres. Les *Hurons* & les *Outaouas* y ont chacun un Village, ſéparé l'un de l'autre par une ſimple paliſſade, mais ces derniers commencent à conſtruire un Fort ſur un Côteau, qui n'eſt qu'à mille ou douze cens pas d'ici. Ils prennent cette précaution à l'occaſion du meurtre d'un certain *Huron*, nommé *Sandaouires*, que quatre jeunes *Outaouas* aſſaſſinerent au *Saguinan*. Les Jeſuites y ont une petite Maiſon * à côté d'une eſpéce d'Egliſe dans un enclos de paliſſades qui les ſépare du Village des *Hurons*. Ces bons Peres employent en vain leur Théologie & leur patience à la converſion de ces incrédules ignorans. Il eſt vrai qu'ils baptiſent aſſez ſouvent des enfans moribons, & quelques vieillards, qui conſentent de recevoir le Bâtême lors qu'ils ſe voyent à l'article de la mort. Les Coureurs de Bois n'ont dans ce poſte qu'un très petit établiſſement, qui ne laiſſe pas d'être conſidérable, en ce qu'il ſert d'entrepos à toutes les Marchandiſes qu'ils trafiquent avec les Sauvages du Sud & de l'Oüeſt, car il faut indiſpenſablement paſſer par cet entrepos, lors qu'on va chez les *Ilinois*, les *Oumamis*, à la *Baye des Puants*, & ſur le Fleuve de *Miſſiſipi*. Les Peleteries qu'on rapporte de ces différens lieux doivent y reſter avant que d'être tranſportées à la Colonie. Sa ſituation eſt avantageuſe, en ce que les *Iroquois* n'oſeroient traverſer dans leurs chetifs Canots, le Dé-
troit

** C'eſt comme leur Chef d'Ordre en ce Païs-là, & toutes les Miſſions que l'on diſperſe parmi les autres Nations Sauvages dépendent de cette réſidence.*

troit du *Lac des Ilinois*, qui a deux lieuës de large ; & que d'ailleurs la Navigation du *Lac des Hurons* eſt trop rude pour cette ſorte de voiture, dont je vous ai déja fait la deſcription. Ils ne peuvent non plus y venir par terre, à cauſe de la quantité de Marais, d'Etangs, & de petites Riviéres qu'ils ſeroient obligez de franchir, ce qu'ils ne pourroient ſans beaucoup de difficulté, outre qu'ils auroient toûjours à traverſer ce Détroit.

Vous ne ſçauriez croire, Monſieur, combien de *Poiſſons blancs* il ſe pêche à mi-Canal de la Terre ferme à l'Iſle de *Miſſilimakinac* ; Sans cette commodité les *Outaouas* & les *Hurons* n'y pourroient jamais ſubſiſter, car étant obligez d'aller à plus de vingt lieuës dans les bois à la chaſſe des Orignaux & des Cerfs, ils eſſuyeroient trop de fatigue de les tranſporter ſi loin. Ce Poiſſon eſt à mon goût celui de tous les Lacs qui peut paſſer pour bon. Il eſt vrai, qu'il ſurpaſſe toutes les autres eſpéces de Poiſſon de Riviére. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que toute ſauce diminuë ſa bonté, auſſi ne le mange-t'on que boüilli ou rôti ſans aſſaiſſonnement. On apperçoit dans ce Canal des Courans ſi forts qu'ils entraînent ſouvent les filets à deux ou trois lieuës de là. Il arrive qu'en certain temps ces Courans portent trois jours à l'Eſt, deux à l'Oüeſt, un au Sud, quatre au Nord, quelquefois plus & quelquefois moins, ſans qu'on en puiſſe pénétrer la cauſe, car on les voit porter en calme de tous côtez le même jour,



Tom. prem. Pag. 116.
ile de missili ma-kinak
ile du Bois blanc
LAC DES HURONS
PECHE DU POISSON BLANC
Brasses D'eau
Courants surprenant portant tatost ici et tantost la
EMBOUCHURE du LAC des ILINOIS
A vilage des francois
B maison des iesuites
C village des Hurons
D Champs des Sauvages
E village des outaouas



ne heure d'un côté, une heure de l'autre, ıns qu'on puiſſe limiter le temps : je laiſſe ux Diſciples de Copernic à décider ſur cet- e variation. On y pêche avec des alênes es Truites groſſes comme la cuiſſe, atta- hant l'inſtrument à du fil d'archal qui tient u bout de la ligne qu'on jette au fond du ac. Ces ſortes de Pêches ſe font Hiver & Été, auſſi-bien avec les filets qu'avec ces ortes d'hameçons, en faiſant des trous à a glace à côté les uns des autres, pour y aſſer les rets avec des perches. Les *Ou- taouas* & les *Hurons* ont d'agréables Cam- pagnes où ils ſement du bled d'Inde, des Poix, des Féves, des Citroüilles & des Me- ons differens des nôtres, je vous en parle- ai quelque jour. Ces Sauvages vendent quelquefois ſi cher leur bled d'Inde, ſur out quand la chaſſe des Caſtors n'a pas éüſſi, qu'ils ſe récompenſent bien à leur our de la cherté de nos Marchandiſes.

Dès que j'aurai ramaſſé ſoixante Sacs, chacun peſant cinquante livres, j'irai avec mon détachement ſeul au Fort *Sainte Ma- rie* pour engager les *Sauteurs* à ſe joindre à quelques *Outaouas*, & tous enſemble nous rons juſqu'au Païs des *Iroquois*. Il ſe for- me encore un parti de cent *Hurons* plus ou moins, commandé par le grand Chef *Ada- rio*, à qui les François ont donné le nom de *Rat*, mais ſa route eſt differente de cel- e que nous tiendrons. Je vous écrirai au retour de cette Courſe, ſi j'en trouve l'oc- caſion. Peut-être que les Jeſuites m'envoye- ront vos Lettres avec celles de Mr. de *De- nonville*

nonville au Fort *S. Joseph*, où je ferai m
résidence. J'aurai tout le temps de m'en
nuyer en attendant ce plaisir-là. Cependan
je vous adresse une Lettre pour Mr. de *Se*
gnelai, dont voici la teneur, afin que vou
voyiez dequoi il s'agit. Vous me ferez u
plaisir sensible de me croire toûjours, &c

Je suis Monsieur vôtre &c.

A Missilimakinac, *ce* 26. *Mai* 1688.



Lettre

Lettre à Mr. de Seignelai.

MONSEIGNEUR,

Je suis fils d'un Gentilhomme, qui a dépen-é trois cens mille écus pour grossir les Eaux des eux Gaves Bearnois; Il a eu le bonheur de éüssir dans cet Ouvrage, en faisant entrer quan-ité de ruisseaux dans ces deux Riviéres; Le Courant de l'Adour en a été tellement renforcé ue grossissant la Barre de Bayonne, un Vaisseau e cinquante Canons y peut entrer avec plus e facilité, que ne faisoit auparavant une Fre-ate de dix. Ce fut en vertu de ce grand & eureux travail, que le Roi, pour récompenser non pere, lui accorda, comme aussi à ses descen-ans à perpétuité, certains Droits & profits, tout montant à la valeur de trois mille li-res par an, ce qui se vérifie par le commen-ement d'un Arrêt donné au Conseil d'Etat, neuviéme jour de Janvier 1658. signé Bos-uet, *& collationné, &c. La seconde utilité ue le Roi & la Province retirent des travaux e mon pere, consiste en la descente des Mats des Vergues des Pirenées que nul autre que i n'auroit jamais entrepris, & qui auroit faillîblement échoüé, si par ses soins & par es sommes immenses il n'eût doublement rossi les Eaux du Gave d'Oleron. Après mort ces Droits & profits qu'il obtint avec nt de justice pour lui, ses Hoirs, & ayant ause à perpétuité, cesserent aussi-tôt; & pour mble de disgrace, je perdis encore ses Charges*

de

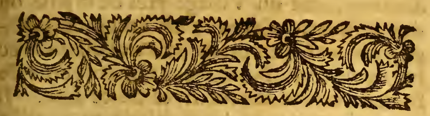
de Conseiller Honoraire du Parlement de Pau & de Réformateur du Domaine des Eaux & Fore de Bearn, dont je devois légitimement hérite Ces pertes sont suivies aujourd'hui d'une Sai que des Créanciers mal fondez, ont fait de Baronnie de Lahontan, d'une autre Terre cont gué & d'une somme de cent mille livres dont Maison de Ville de Bayonne m'est redevab Ces gens de mauvaise foi ne m'intentent a Procès que parce que je suis au bout du mond qu'ils sont riches, qu'ils ont du credit & de protection au Parlement de Paris, où ils esp rent en mon absence venir à bout de leurs i justes prétentions. J'avois obtenu la liberté repasser en France l'année derniére pour y me tre ordre, mais Mr. de Denonville me don un détachement, & m'envoya sur ces Lacs, d' je supplie très-humblement Vôtre Grandeur vouloir bien m'accorder un Congé pour l'ann prochaine, & de m'honorer en même temps sa protection. Je suis avec bien du respect,

Monseigneur, vôtre, &c.

A Missilimakinac, ce 26. *Mai* 1688.

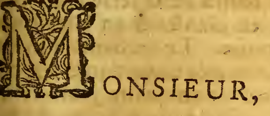


LET



LETTRE XV.

Qui contient une Description du Saut Sainte Marie, *où l'Auteur engage les* Sauteurs *à se joindre aux* Outaouas *pour aller en parti chez les* Iroquois. *Départ, accidens, & rencontres durant le voyage jusqu'à son retour à* Missilimakinac.



ONSIEUR,

Me voici revenu du Païs des *Iroquois* ; 'ai quitté malgré moi le Fort *S. Joseph.* Je e doute pas que vous n'ayez eu soin de a Lettre que je vous envoyai il y a trois nois pour Monsieur de *Seignelai.* Je partis l'ici, & m'embarquai le 2. de Juin dans non Canot pour aller au *Saut Sainte Ma-ie* où j'engageai quarante jeunes Guerriers se joindre au parti d'*Outaoüas*, dont je ous ai parlé dans ma derniere Lettre. Le *aut Sainte Marie* est un Cataracte ou plû-ot une Cascade de deux lieuës de longueur, ù les eaux du *Lac Supérieur* se déchargent, au pied duquel les *Outchipoues* appellez

Sauteurs, ont un Village près de la Maiso
des Jesuites. Ce poste est un grand passa-
ge pour les Coureurs de bois trafiquans ave
les Peuples du Nord, qui ont coûtume d
se rendre l'été sur les rives de ce Lac. I
ne croit point de bled d'Inde en ce trist
lieu, parce que les broüillards continuel
qui s'élevent du Lac *Supérieur*, & qui s
répandent jusques-là, rendent les terres sté-
riles. J'en partis le 13. du même mois
avec ces quarante jeunes *Sauteurs*, qui s'em-
barquerent dans cinq Canots, chaque Ca-
not contenant huit hommes.

Nous arrivâmes le 16. à l'Isle du *Détour*
où mes Soldats & le parti d'*Outaouas* m'at-
tendoient depuis deux jours. Le premie
jour se passa en festins de Guerre entre ce
deux Nations, en Danses & en Chanson
selon leur coûtume. Le lendemain nou
nous embarquâmes, & traversant d'Isle e
Isle, nous gagnâmes en quatre jours cell
de *Manitoualin*. Cette Isle a 25. lieuës d
longueur, & sept ou huit de largeur. Le
Outaouas du Talon, appellez *Otontagans*,
demeuroient autrefois ; mais ils furent obli-
gez de se retirer ici par le progrès des *Ir-
quois*, qui ont détruit tant de Nation
Nous côtoyâmes cette Isle un jour entier
& à la faveur des calmes nous passâmes en-
core d'Isle en Isle jusqu'à la Côte Orienta-
le du Lac, nous fimes entr'autres une tra-
verse de six lieuës, pendant laquelle le
Canoteurs, peu accoûtumez à faire de long
trajets dans une voiture si fragile, euren
occasion d'exercer leurs bras. Les Sauva
g

ges ne vouloient pas s'y résoudre, ils aimoient mieux se détourner de cinquante lieuës que de naviguer si près de terre, mais à la fin leur ayant persuadé que je ne me risquerois pas, si je n'étois parfaitement instruit contre le danger par la connoissance des vents & des tempêtes, ils se risquerent aussi. Le calme continuant toûjours nous eûmes le temps de gagner la Riviére de *Theonontaté*, où nous entrâmes le 25. de bonne heure. Le lendemain un vent d'Oüest-Sud-Oüest s'éleva qui nous y retint quatre ou cinq jours, ce qui ne nous fut pas fort utile, la pluye nous ôtant la liberté de la chasse. Ce lieu-là est l'ancien Païs des *Hurons*, comme on le peut remarquer par le nom de leurs Nations, qui s'appellent en leur langage *Theonontateronons*, c'est-à-dire, Habitans de *Theonontaté*; mais les *Iroquois* en ayant défait & pris un grand nombre en differentes occasions, les autres quitterent leur Païs pour éviter le même sort. Le 29. nous nous rembarquâmes, & le 1. de Juillet nous arrivâmes au Fort *S. Joseph*, où les Soldats que j'y avois laissé m'attendoient avec impatience. Le 3. nous en partîmes, après y avoir déchargé quelques sacs de bled d'Inde. Ensuite nous continuâmes nôtre Navigation avec diligence afin d'arriver à temps au Païs des *Iroquois*. Nous descendîmes le *Détroit* & nous rangeâmes la Côte Meridionale du Lac *Errié* avec un temps si favorable que nous arrivâmes le 17. à la Riviere de *Condé*, dont j'aurai lieu de vous parler dans la descrip-

tion des Lacs de *Canada*. Incontinent après nôtre débarquement, les Sauvages commencerent à couper des Arbres & à construire une Redoute de pieux pour y renfermer leurs Canots & leur Bagage, & y trouver en même temps une retraite en cas de poursuite.

Le 20. ils se mirent en marche, chacun ayant pour tout équipage une couverture legere, son arc, ses fléches, ou son fusil avec un petit sachet de dix livres de farine de bled d'Inde. Ils jugerent à propos de suivre les bords de cette Riviere, où les *Goyogoans* ont coûtume de faire la pêche des Eturgeons qui sont des Poissons de six pieds de longueur, lesquels sortent des Lacs durant la chaleur pour remonter les Rivieres. Ils résolurent, en cas qu'ils trouvassent les chemins libres, de pousser jusqu'au pied des Villages des *Goyogoans*, pour y faire quelque coup de surprise ; mais ils n'eurent pas l'embarras d'aller si loin, car à peine avoient-ils marché deux jours, que les Découvreurs apperçûrent trois cens *Iroquois*, dont ils furent eux-mêmes si bien découverts qu'ils eurent toutes les peines du monde à s'échaper & de ratraper le gros de leu[r] parti, qui trouva pareillement son salu[t] dans la fuite. Je fus fort étonné d'entendre crier la sentinelle de ma Redoute, au[x] armes nôtre parti est batu & poursuivi, & sur tout quand je vis ces Fuyards courir à toute jambe, sans que je visse personn[e] après eux. Ils demeurerent selon leur coû-tume une demi-heure sans parler, & le Che

prenan

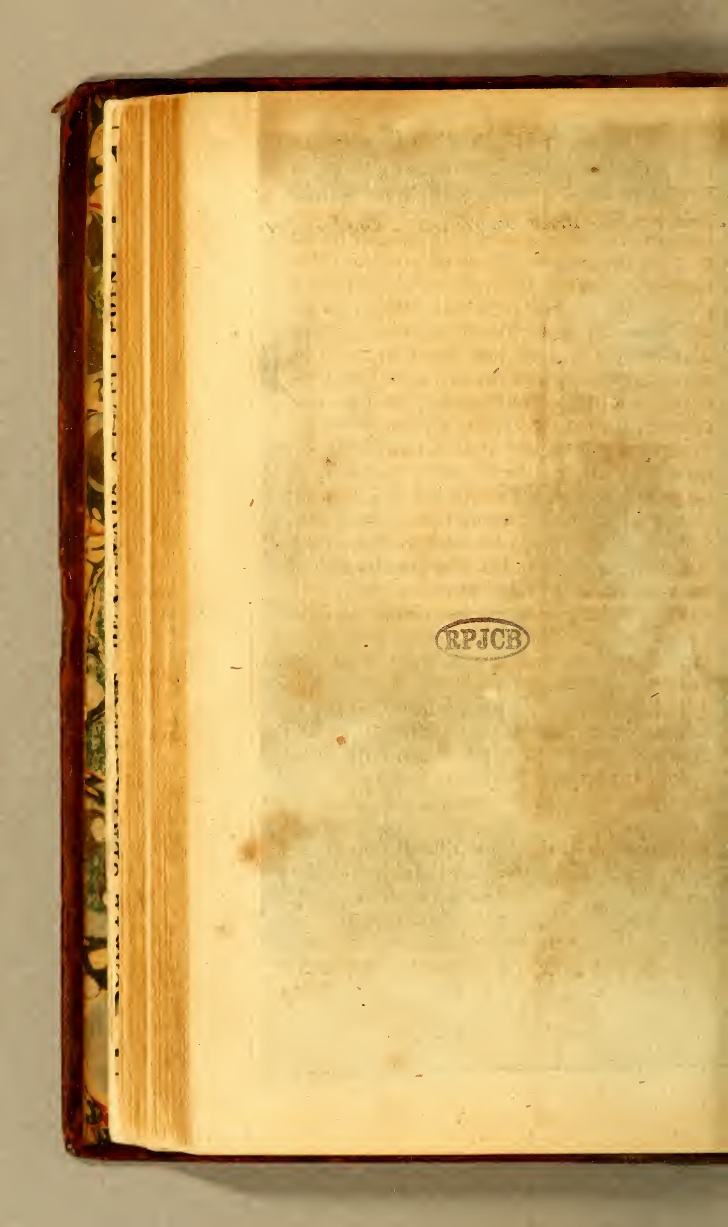
prenant ensuite la parole me raconta l'avanture. Je crûs que les Découvreurs s'étoient trompez dans le nombre des ennemis, car je savois que les *Outaouas* n'ont pas la réputation d'avoir trop de courage; mais le lendemain les *Iroquois* qui parurent à la vûë de la Redoute, me firent juger que nos gens avoient raison. Cette verité se confirma par un certain Esclave *Chaouanon*, lequel après s'être échapé & sauvé dans la Redoute, m'assûra que les *Iroquois* n'étoient guéres moins de quatre cens. Il ajoûta qu'ils en attendoient soixante, qui devoient bien-tôt arriver du Païs des *Oumamis*, où ils étoient allez depuis quelques mois. Il nous aprit aussi que Mr. le Marquis de *Denonville*, cherchant les moyens de faire la paix avec les cinq Nations, un Anglois nommé *Aria* accompagné de quelques autres, tâchoit de les en détourner par ordre du Gouverneur de la *Nouvelle York*. Cependant nos Sauvages m'ayant prié d'entrer en Conseil avec eux, ils me proposerent d'attendre un vent favorable pour nous embarquer. Ils me dirent que leur dessein étoit d'aller au bout du Lac pour surprendre ce parti de soixante *Iroquois*, qu'ils les trouveroient infailliblement, mais qu'ils ne pouvoient se résoudre à partir dans un calme, parce qu'après avoir quitté la Redoute & nous être embarquez, un vent contraire pourroit nous obliger de gagner terre, où nous serions égorgez en cas de poursuite. Je leur répondis que la Saison étoit trop belle pour avoir d'autre temps que des cal-

mes, que ſi nous attendions davantage, nous donnerions loiſir au parti découvert de faire des Canots pour nous ſuivre, que n'étant pas certains d'avoir ſi tôt le vent à ſouhait, nous ne devions pas heſiter à nous jetter dans nos Canots, que nous pourrions naviguer la nuit & nous cacher le jour à l'abri des pointes de terre & des rochers, & qu'enfin manœuvrant ainſi, ils ne pourroient jamais deviner ſi nous aurions ſuivi la Côte Meridionale ou Septentrionale du Lac. Ils me répondirent qu'à la verité ce retardement pourroit être nuiſible en toutes façons, mais qu'auſſi mon expedient étoit dangereux, que néanmoins ils alloient gommer leurs Canots pour s'embarquer avec nous, ce qui fut executé la nuit du 24. au 25. Nous navigâmes juſqu'au jour avec beaucoup de vîteſſe, & comme le temps étoit clair, calme & ſerain, nous en profitâmes juſqu'à la nuit, à l'entrée de laquelle nous nous arrêtâmes ſans ſortir de nos Canots pour dormir trois ou quatre heures. Vers la minuit nous levâmes nos petits ancres de bois, & la moitié des Canoteurs ramoient pendant que l'autre moitié ſe repoſoit. Nous fîmes cette manœuvre avec bien de l'exactitude & de la précaution, naviguant la nuit, & nous repoſant le jour.

Le 28 lors que nous êtions à l'abri d'une petite Iſle & preſque tous enſevelis dans le ſommeil ; les trois Soldats qui faiſoient le *quart* ayant aperçû des Canots qui venoient à nous, éveillerent quelques Sauvages qui avoient paſſé dans l'Iſle pour dormir



Combat entre deux vaisseaux Anglois et François


RPJCB

mir plus commodément. A ce bruit tout nos gens étant alertes, nous nous mîmes aussi tôt en état d'aller au devant de ces Canots, lesquels, quoi que la distance ne fut que de demi-lieuë, nous ne pouvions distinguer, à cause que le Soleil donnoit à plomb sur le Lac, ce qui faisoit qu'on auroit pris la surface de l'eau pour la glace d'un miroir. Il est vrai que comme il ne paroissoit que deux Canots, nous soupçonnâmes qu'ils étoient *Iroquois*, croyant que chaque Canot porteroit au moins vingt Guerriers ; le Chef des *Sauteurs* me dit qu'il s'en alloit à terre avec les siens, & qu'il se posteroit à l'entrée du Bois suivant doucement leurs Canots sans se montrer, jusqu'à ce que nous les obligeassions à débarquer ; que de nôtre côté les *Outaouas* & mes Soldats devoient attendre qu'ils arrivassent à la portée du mousquet de l'Isle avant que de nous découvrir, & que de leur donner la chasse, parce que si nous les laissions approcher davantage, bien loin de gagner terre, ils ne penseroient qu'à se battre, ce qu'ils feroient en desespérez, se laissant plûtôt tuer ou noyer, que de se laisser prendre. Cet avis se trouva fort juste. Ces inconnus ne nous eurent pas plûtôt découverts qu'ils gagnerent terre avec toute la précipitation imaginable, & se mettant en devoir de casser la tête aux prisonniers qu'ils amenoient, les *Sauteurs* les enveloperent si bien que pour les vouloir prendre tous en vie, ils n'y trouverent pas leur compte. Car ils se battirent à outrance, & comme

des gens qui mettent leur ſalut à vaincre ou à perir. *Una ſalus victis nullam ſperare ſalutem.* Ce combat ſe donnoit pendant nôtre débarquement. Cependant les *Sauteurs* ſortirent glorieuſement de leur action ; ils y perdirent quatre hommes, & de vingt-deux *Iroquois* avec qui ils avoient à faire, ils en tuerent trois, en bleſſerent cinq aux jambes, & firent les autres priſonniers, ſi bien qu'il ne leur en échapa pas un ſeul. Ces Barbares amenoient dix huit eſclaves *Oumamis* bleſſez, & ſept femmes groſſes, de qui nous aprîmes que le reſte de ce parti revenoit par terre ſur les rives du Lac, emmenant trente-quatre autres priſonniers, tant hommes que femmes, & qu'ils ne pouvoient pas être fort éloignez. Sur cette nouvelle, les *Outaouas* étoient d'avis que l'on ſe contentât de ce que l'on avoit fait, alleguant pour raiſon que les quatre cens *Iroquois*, dont j'ai parlé, ne manqueroient pas d'aller au devant d'eux. Les *Sauteurs* au contraire ſoûtenoient qu'il valoit mieux perir, que de ne pas tenter la délivrance de ces priſonniers, & la défaite de tout le parti, & qu'ils ne balanceroient pas à l'entreprendre eux-mêmes, quand même on ne voudroit pas les ſeconder. Je fus engagé par cette brave réſolution des *Sauteurs* d'encourager les *Outaouas*. Je leur fis comprendre que ces mêmes *Sauteurs* ayant eu toute la gloire de l'action, ils avoient beaucoup plus de ſujet que nous de ne vouloir pas riſquer un ſecond combat, & que ſi nous refuſions de les ſuivre, cette lâcheté

nous couvriroit d'une infamie éternelle, & que pour agir avec plus de sûreté, il falloit user de précaution, cherchant au plus vîte quelque pointe ou langue de terre pour y faire un reduit de palissades où nous renfermerions les Canots, le bagage & les prisonniers. Ils eurent assez de peine à s'y résoudre, mais après avoir tenu Conseil entr'eux, ils s'y déterminerent, plus par honte que par un veritable courage ; en sorte que le petit Fortin étant fait en sept ou huit heures, nous envoyâmes des découvreurs de toutes parts, pendant que le gros se préparoit à partir au premier avis.

Le 4. Août il en revint deux sur les dix heures, courant à toute jambe, pour nous avertir qu'ils avoient vû les *Iroquois* à trois lieuës, & qu'ils s'avançoient vers nous ; ils ajoûterent avoir remarqué sur la route un petit ruisseau près duquel on pourroit leur dresser assez heureusement une embuscade. Il n'en fallut pas davantage pour faire marcher nos Sauvages, qui coururent aussi-tôt pour se saisir de ce petit poste avantageux, mais ils n'en sçûrent pas profiter : Les *Outaouas* se presserent trop de faire leurs décharges, & ayant tiré de trop loin, ils furent cause que les ennemis se sauverent tous, à la réserve de dix ou douze, dont les *Sauteurs* aporterent les têtes au petit Fort où j'étois demeuré. Il est vrai que tous les esclaves furent repris, & par conséquent délivrez de la tirannie de ces tigres, ce qui nous donna lieu d'être contens. Après cette expedition, nous embar-

quâmes ces pauvres gens dans nos Canots, & nous fîmes toute la diligence possible pour gagner le Détroit du *Lac Huron*, où nous arrivâmes le 13. Ce fut avec beaucoup de plaisir que nous remontâmes le courant de ce Détroit, dans lequel nous trouvâmes les Isles dont je vous ai parlé, couvertes de Chevreüils ; nous profitâmes de l'occasion, & nous n'eûmes pas de peine à rester là huit jours que nous employâmes à la chasse, & pendant lesquels nous eûmes tout le moyen de nous rafraîchir par des fruits excellens & parfaitement meurs. Les *Oumamis* blessez & repris eurent occasion de se reposer & de boire quantité de boüillons de plusieurs sortes de viandes, nous eûmes aussi le temps d'en faire boucaner autant que nos Canots en pûrent porter, sans compter la quantité de Poulets d'Inde que nous fûmes obligez de manger sur le champ, de crainte que les chaleurs ne les corrompissent.

Pendant ce temps-là, ces pauvres blessez furent soigneusement pensez avec des racines connuës des Ameriquains, comme je vous l'expliquerai en temps & lieu, & les boüillons ni les consommez ne leur manquoient pas. Nous nous rembarquâmes le 24. & le soir même nous arrivâmes au Fort *S. Joseph*. J'y trouvai un parti de 80. *Oumamis*, commandez par le Chef *Michitonka* qui revenu nouvellement de *Niagara* m'attendoit avec impatience. Si je fus surpris en abordant ce Fort de le voir rempli de Sauvages, ceux-ci ne le furent pas moins

de

de retrouver avec nous leurs camarades dont ils ignoroient le ſort : tout retentiſſoit de cris de joye, jamais on entendit de loüanges plus fortes, ni plus outrées. Que n'étiez-vous là, Monſieur, pour avoir vôtre part de toutes ces belles choſes ? Vous fuſſiez demeuré d'accord avec moi que toute nôtre Rethorique n'a point de figures plus vives, ni plus énergiques, ſur tout en matiere d'hyperbole, qu'étoit le contenu des Harangues & des Chanſons de ces pauvres gens, qui ne s'exprimoient qu'avec des tranſports. *Michitonka* me dit, qu'étant allé au Fort de *Niagara*, dans le deſſein de pouſſer juſqu'au Champ des *Tſonontouans*, pour y faire quelques expeditions, il avoit trouvé que le ſcorbut avoit fait dans ce Fort un ſi terrible ravage, que le Commandant & tous les Soldats en étoient morts, excepté douze, qui eurent le bonheur d'échaper auſſi-bien que Mr. *de Bergéres*, qui graces à ſon bon temperament avoit réſiſté à la violence de ce mal ; que le même Mr. *de Bergéres* avec ſes douze réchapez voulant s'embarquer pour le Fort *Frontenac*, il l'avoit prié de lui donner quelques jeunes *Oumamis* pour l'accompagner ; ce que lui ayant accordé, & après avoir vû partir la Barque de Mr. *de Bergéres*, il s'en alla par terre au Païs des *Onnontagues*, où il rejoignit l'eſcorte qu'il avoit accordée à Mr. *de Bergéres*, par laquelle il aprit que les douze Soldats partis de *Niagara* n'avoient pû éviter la mort au Fort *Frontenac*, & que Mr. le Marquis de *Denonville* travailloit à faire

la Paix avec les *Iroquois*. Le Commandant du Fort *Frontenac* avoit exhorté *Michitonka* de ne rien entreprendre, mais plûtôt de s'en retourner avec son parti dans son païs ; que cette nouvelle l'ayant obligé de rebrousser chemin, il avoit été attaqué par trois cens *Onnontagues*, contre qui n'ayant pû se défendre qu'en se battant en retraite, ils lui avoient tué quatre hommes. Instruit de toutes ces circonstances, je tins conseil avec les trois differentes Nations qui se trouvoient alors en mon Fort, pour savoir quel parti je devois prendre. Ayant fait leurs reflexions sur toutes ces nouvelles, ils conclurrent que puis que Mr. le Marquis de *Denonville* vouloit faire la paix, & que le Fort de *Niagara* étoit abandonné, le mien n'étoit plus d'aucune utilité ; que n'ayant des vivres & des munitions que pour deux mois, je serois obligé au bout de ce temps-là de venir ici ; qu'alors la Navigation seroit rude & dangereuse ; que deux mois plûtôt ou plus tard étoient peu de chose, puis qu'il falloit que je me retirasse indispensablement, & qu'enfin ne recevant ni ordres, ni secours, je devois me préparer à partir avec eux. Il n'en fallut pas davantage pour m'engager à les suivre. Cette résolution réjoüit beaucoup les Soldats de mon détachement, qui craignoient d'être obligez de faire encore en ce poste une abstinence plus rigoureuse que la précédente, ce qui n'accommode pas le Soldat. Le 27. nous brûlâmes le Fort, & nous nous embarquâmes le même jour,

&

& rangeant la Côte Méridionale du Lac dont je vous ai parlé dans ma derniére Lettre, nous arrivâmes ici le 10. Septembre. Les *Oumamis* s'en retournerent par terre chez eux, emmenant les bleſſez qui ſe trouverent en état de marcher. Je trouvai en arrivant Mr. de *la Durantay*, à qui Mr. *Denonville* a donné la commiſſion de Commandant des Coureurs de bois qui trafiquent dans l'étenduë des Lacs & autres Païs Méridionaux de *Canada*. Ce Gouverneur m'envoye ordre de revenir à la Colonie, en cas que la ſaiſon & l'occaſion le permettent, ou d'attendre juſqu'au Printems, ſi je prévoyois des difficultez inſurmontables. Cependant ce Général m'a fait tenir en Marchandiſes la paye des Soldats de mon détachement, pour les faire ſubſiſter durant l'hiver. Cet ordre me réjoüiroit extrêmement, ſi je pouvois ſortir d'ici, & m'en retourner à la Colonie ; mais la choſe paroît abſolument impoſſible, les François & les Sauvages en conviennent également. Il faudroit franchir en Canot tant de Sauts, de Caſcades, de Cataractes & d'endroits où l'on eſt obligé de faire de longs portages, que je n'oſerois expoſer à tous ces dangers des Soldats, qui ne ſauroient naviguer que ſur l'eau dormante. J'ai jugé plus à propos d'attendre juſqu'à l'année prochaine ; alors je profiterai de la Compagnie des François & des Sauvages qui doivent deſcendre, & qui m'offrent de prendre un de mes Soldats dans chaque Canot. Cependant je ſuis ſur le point d'entrepren-

dre un autre voyage, ne pouvant me réſoudre à me morfondre ici l'hiver. Je veux profiter du temps, & parcourir les Païs Meridionaux dont on m'a parlé ſi ſouvent. J'engage quatre ou cinq bons Chaſſeurs *Outaouas* à me ſuivre. Le parti de *Hurons*, dont je vous ai parlé au commencement de ma Lettre, eſt de retour ici depuis deux mois ; il a amené un eſclave *Iroquois* que le Chef de ce parti a preſenté à Mr. de *Juchereau* ci-devant Commandant des Coureurs de bois, qui l'a fait auſſi-tôt fuſiller. Ce ruſé Chef fit en cette occaſion, ſelon ſa coûtume, un coup ſi adroit & ſi malin que j'en prévois les ſuites funeſtes. Il n'en a fait confidence qu'à moi ſeul, parce qu'il eſt veritablement mon ami, & qu'il ſait que je ſuis le ſien ; je n'oſerois vous écrire cette affaire, de crainte que ma Lettre ne ſoit interceptée. Si pourtant le coup étoit encore à faire, ou qu'il y eût du remede, l'amitié ne m'arrêteroit point, j'en donnerois avis à Mr. de *Denonville*, qui s'en tireroit comme il pourroit. Je vous raconterai moi-même le fait, ſi Dieu permet que je faſſe le voyage de France l'année prochaine, vous m'aprenez que le Roi a nommé l'Abbé de *S. Valiers* ſon Aumônier à l'Evêché de *Quebec*, & qu'il a été ſacré dans l'Egliſe de *S. Sulpice*. Cette nouvelle me réjoüiroit, s'il étoit moins rigide que Mr. de *Laval* dont il vient occuper la place ; mais quelle apparence y a-t-il que ce nouvel Evêque ſoit traitable ; s'il eſt vrai qu'il ait refuſé d'autres bons Evêchez, il faut

faut qu'il ſoit auſſi ſcrupuleux que le Moine *Draconce* à qui *S. Athanaſe* reprocha de n'avoir pas accepté celui qu'on lui preſentoit. Or s'il eſt tel, on ne s'accommodera guéres de ſa rigidité, car on eſt déja fort las des excommunications de ſon Prédéceſſeur.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Miſſilimakinac, *ce* 18. *Septembre* 1688.



LET-



LETTRE XVI.

Qui contient le depart de l'Auteur de Missilimakinac. *Description de la Baye des* Puants, *& de ses Villages. Ample description des Castors, suivie du voyage remarquable de la* Riviére Longue, *avec la Carte des Païs découverts, & autres. Retour de l'Auteur à* Missilimakinac.



ONSIEUR,

Me voici, graces à Dieu, de retour de mon voyage de la *Riviére Longue* qui se décharge dans le Fleuve de *Missisipi*. J'en aurois bien pû suivre le cours jusqu'à son origine; si plusieurs obstacles ne m'en avoient empêché. Je partis d'ici le 24. du mois de Septembre dernier avec mon détachement, & ces cinq *Outaouas* bons chasseurs, dont je vous ai parlé, qui m'ont été fort utiles.

Tous mes Soldats étoient pourvûs de Canots neufs remplis de vivres, de munitions de guerre & de Marchandises propres pour les Sauvages. Le vent de Nord, dont je profitai me poussa en trois jours à l'entrée de la Baye des *Pouteouatamis*. Elle est éloignée d'ici d'environ quarante lieuës. L'ouverture de cette Baye est presque fermée d'Isles ; elle a dix lieuës de largeur, & 25. de profondeur.

Nous entrâmes le 29. dans une petite Riviére assez profonde, qui se décharge où l'eau du Lac monte trois pieds à pic en 12. heures & descend tout autant ; c'est une remarque que je fis durant trois ou quatre jours que j'y séjournai. Les *Sakis*, les *Pouteouatamis*, & quelques *Malominis* ont leurs Villages situez au bord de cette Riviére. Les Jesuites y ont aussi une Maison. Il se fait en ce lieu-là un grand commerce de Peleteries & de bled d'Inde que ces Sauvages trafiquent aux coureurs de bois, qui vont & viennent ; car c'est le passage le plus court & le plus commode pour aller au Fleuve de *Missisipi*. Les terres y sont si fertiles qu'elles produisent presque sans culture du Froment de nôtre Europe, & des Poix, des Féves & quantité d'autres fruits inconnus en France. Dès que j'eus mis pied à terre, les Guerriers de ces trois Nations vinrent tour à tour dans ma Cabane me régaler de la danse du Calumet & de celle du Capitaine ; la premiére en témoignage de paix & de bonne amitié ; la seconde pour me marquer leur estime & leur con-

confidération. J'y répondis par quelques brasses de tabac de Bresil dont ils font beaucoup de cas, & par certains cordons de rassade ou conterie de Venise, dont ils brodent leurs Capots. Le lendemain matin, je fus prié de me trouver au Festin d'une de ces Nations ; & après y avoir fait porter de la vaisselle selon la coûtume, je m'y en allai vers le Midi. Ils debuterent par me complimenter sur mon arrivée, & moi leur ayant fait une réponse de remerciment, ils se mirent tous l'un après l'autre à chanter & danser d'une maniere, dont je vous ferai le détail quand j'aurai plus de loisir. Ces chansons & ces danses durerent deux heures. Cela fut assaisonné de cris de joye, & de quolibets qu'ils font entrer dans leur Musique ridicule. Ensuite les esclaves servirent : Toute la troupe étoit assise à la maniere Orientale, chacun avoit sa portion comme nos Moines dans leurs Refectoires.

On commença par mettre devant moi quatre plats, le premier consistoit en deux Poissons blancs boüillis simplement à l'eau ; le second étoit garni de côtelettes, & d'une langue de Chevreüil, le tout boüilli ; le troisiéme de deux Gelinotes de bois, d'un pied d'Ours de derriére, & d'une queuë de Castor, le tout rôti ; le quatriéme contenoit un copieux boüillon de plusieurs sortes de viandes. Ils me firent boire d'une liqueur délicieuse, qui n'est pourtant qu'un syrop d'érable battu avec de l'eau, je vous en parlerai quelque jour.

Le Feſtin dura deux heures, après quoi je priai un des Chefs de cette Nation de chanter pour moi, car c'eſt la coûtume, lors qu'on a des affaires, d'employer un ſecond pour ſoi en toutes les cérémonies qui ſe font parmi les Sauvages. Je lui fis preſent de quelques morceaux de tabac pour l'obliger à tenir la partie juſqu'au ſoir. Le lendemain & le jour ſuivant, je fus pareillement engagé d'aller aux Feſtins des deux autres Nations, où l'on obſerva les mêmes formalitez. Je ne trouvai rien de plus curieux dans ces Villages, que dix ou douze Caſtors auſſi apprivoiſez que des chiens. Ils alloient & venoient des Cabanes aux Riviéres, & des Riviéres aux Cabanes ſans s'égarer. Je m'informai des Sauvages, ſi ces Animaux pouvoient vivre hors de l'eau; ils me répondirent qu'ils y vivoient auſſi facilement que les chiens, & qu'ils en avoient gardé pendant un an, ſans en ſortir que pour courir dans le Village; d'où je conclus que Meſſieurs les Caſuiſtes ont grand tort de ne pas mettre les Canards, les Oyes, & les Sarcelles au nombre des amphibies auſſi-bien que les Naturaliſtes. Il y avoit déja long-temps que pluſieurs Ameriquains m'avoient dit la même choſe, mais comme je croyois qu'il y avoit des Caſtors de differentes eſpéces, je voulus en être encore mieux informé. Il eſt vrai qu'il s'en voit d'un certain genre particulier, qu'on appelle terriens; mais ſelon le rapport même des Sauvages ceux-ci ſont d'une eſpéce differente des amphibies: Ils ſont

font des taniéres ou des trous en terre, comme les Lapins & les Renards, n'allant jamais à l'eau que pour boire. Ils les appellent des pareſſeux qui ont été chaſſez de quelques Cabanes dans leſquelles ces Animaux habitent juſqu'au nombre de 80. Je vous en parlerai quelque jour. Ces Animaux faineans ne voulant pas travailler ſont chaſſez par les autres, comme les Gueſpes par les Abeilles, & ils en ſont maltraitez ſi violemment qu'ils ſont obligez d'abandonner les Cabanes que la bonne race conſtruit elle-même ſur les Etangs. Ces Caſtors indolens ont la figure des autres, ſi ce n'eſt que leur poil eſt rongé ſur le dos & ſur le ventre, ce qui vient de ce qu'ils ſe frottent contre la terre quand ils vont à leur taniére ou quand ils en ſortent. Les Naturaliſtes ſe trompent groſſiérement lors qu'ils prétendent que ces Animaux ſe coupent les teſticules quand les Chaſſeurs les pourſuivent. C'eſt une viſion toute pure, car la partie que les Medecins appellent *Caſtoreum* ne réſide point là, elle eſt renfermée dans une certaine poche que la Nature ſemble avoir faite exprès pour ces Animaux. Ils s'en ſervent pour ſe dégacer les dents, quand ils ont mordu quelques arbriſſeaux gommeux. Mais ſuppoſé que le *Caſtoreum* fut dans les teſticules, il ſeroit impoſſible que cet Animal pût les arracher ſans déchirer les nerfs des aînes où elles ſont cachées près de l'*os pubis*. Il eſt aiſé de s'apercevoir qu'*Elian* & pluſieurs autres Naturaliſtes ne connoiſſoient guéres

la





la

a chasse des Castors : ils n'auroient point avancé qu'on poursuit ces Animaux, qui ne s'écartent jamais du bord de l'Etang où leurs Cabanes sont construites, & qui au moindre bruit plongent & nagent entre deux eaux pour retourner dans leurs nids après le danger. Si ces Animaux savoient la raison pour laquelle on leur fait la guerre, ils devroient s'écorcher tous vifs, puis qu'on n'en veut qu'à leur peau ; car le *Castoreum* n'est rien en comparaison de ce qu'elle vaut. Un grand Castor a 26. pouces de longueur de l'occiput à la racine de la queuë ; sa circonference est de 3. pieds huit pouces ; sa tête a sept pouces de longueur & six de largeur ; sa queuë fait bien l'étenduë de quatorze pouces, elle en a six de largeur, & au milieu elle est épaisse d'un pouce & deux lignes. Cette queuë est d'une figure ovale, l'écaille dont elle est couverte est un exagone irrégulier, ce qui fait un épiderme, c'est à dire, en terme de Medecine, une petite peau qui enveloppe la grande. Cet Animal se sert de sa queuë pour porter de la bouë, de la terre & toutes les autres matiéres dont sont formées les Digues & les Cabanes qu'il construit par un instinct admirable. Ses oreilles sont courtes, rondes & enfoncées ; ses jambes ont cinq pouces, ses pattes trois & demi du talon jusqu'au bout du grand doigt ; ses pieds ont six pouces & huit lignes de longueur. Ses pattes sont faites à peu près comme la main d'un homme, & il s'en sert pour manger à la maniére des Singes,

Singes, elles ſont feüilluës, & les cinq doigts joints enſemble comme ceux d'un Canard par une membrane de couleur d'ardoiſe. Ses yeux plus petits que grands à proportion de ſon corps, ſont de la figure de ceux des Rats. Il a au devant de ſon muſeau quatre dents de défenſe, deux à chaque machoire, comme les Lapins ; & 16. molaires, huit en haut & huit en bas. Ses dents de défenſe ou inciſives ont plus d'un grand pouce de longueur, & un quart de largeur, avec cela elles ſont fortes & tranchantes comme un ſabre de Damas, car cet Animal (ſecondé par ſes confreres, pardonnez-moi ce terme là, j'entens d'autres Caſtors,) coupe des arbres gros comme des bariques, ce que je n'euſſe jamais crû ſi je n'avois remarqué moi même plus de vingt troncs de ces arbres coupez. Son poil eſt double ; l'un eſt long, noirâtre, luiſant & gros comme du crin ; l'autre délié, uni, long de quinze lignes pendant l'hiver ; en un mot le plus fin duvet qui ſoit au monde. La peau d'un tel Caſtor peſe deux livres, le prix en eſt different. La chair en eſt délicate l'Hiver & l'Automne, mais il faut la rôtir pour la manger tout à fait bonne. Voilà, Monſieur, la deſcription exacte de ces prétendus amphibies, dont les ouvrages ſont la production d'une ſi fine ſtructure, qu'à peine l'Art peut-il fournir rien d'auſſi beau. Peut-être vous en ferai-je quelque jour le détail, la digreſſion ſeroit à preſent trop longue.

Il n'eſt donc plus queſtion que d'abandonner

dónner la Navigation des Lacs en partant
le cette Baye, où je commençai le Jour-
nal que je vous envoye avec la Carte de
ous les Païs que j'ai découverts. Je m'em-
barquai le 30. Septembre avec tous mes
gens, & le 2. Octobre j'arrivai au pied du
Saut du *Kakalin*, après avoir refoulé quel-
ques petits courans dans la Riviére *des
Puants*. Le lendemain nous fimes ce pe-
it portage, & le 5. j'arrivai au Village des
Kikapous, auprès duquel je campai le jour
suivant pour y prendre langue. Ce Villa-
ge est situé sur le bord d'un petit Lac, où
es Sauvages pêchent quantité de Brochets
& de Goujons. Je n'y trouvai que trente
ou quarante Guerriers pour la garde, car
es autres étoient allez à la chasse des Ca-
tors depuis quelques jours. Le 7. je me
embarquai, & après avoir bien ramé,
nous entrâmes vers le soir dans le petit
Lac des *Malominis*, où nous tuâmes assez
le Canards & d'Outardes pour souper.
Nous y cabanâmes sur une pointe de terre.
Dès le point du jour nous nous mîmes en
Canot pour aller à leur Village, où nous
ne restâmes qu'une heure pour parler à
quelques Sauvages à qui je fis present de
deux brasses de tabac, qui par reconnois-
sance nous donnerent deux ou trois sacs
le farine de *fole Avoine*. Ce Lac est cou-
ert de cette sorte de Grain qui y croît en
touffes, & dont la tige est haute. Ces Sau-
ages en font des moissons abondantes.
Le 9. j'arrivai au pied du Fort des *Outaga-
mis*, où je ne trouvai que peu de gens ;
Ils

Ils me firent un fort bon accüeil. Ca
après avoir dansé le Calumet à la porte d
ma Cabane, ils m'apporterent des Che
vreüils & du Poisson. Le lendemain il
m'accompagnerent jusqu'au haut de la Ri
viére où leurs gens étoient à la chasse de
Castors. Le 11. nous nous embarquâme
de compagnie, & nous mîmes pied à terr
le 13. au bord d'un petit Lac où nou
trouvâmes la Cabane du Chef de cette Na-
tion. Dès que nous eûmes cabané, ce
Capitaine vint me rendre une visite de cé-
rémonie, & s'informa de quel côté je pré-
tendois aller. Je lui répondis que bien loin
de marcher vers les *Nadouessious* ses enne-
mis, je n'en approcherois de plus de cent
lieuës, & que pour l'en assûrer davantage
je le priois de vouloir bien me donner six
Guerriers pour m'accompagner à la *Riviè-
re Longue* que je voulois remonter jusqu'à
sa source. Il me dit qu'il étoit ravi que je
ne portois ni armes, ni hardes aux *Na-
douessious*, qu'il voyoit bien que je n'étois
pas en équipage de *Coureur de bois*, & qu'au
contraire je méditois quelque découverte;
mais qu'il ne me conseilloit pas de remon-
ter trop haut cette belle Riviére, à cause
de la multitude de Peuples que j'y trouve-
rois, quoi qu'ils n'eussent pourtant aucun
talent pour la guerre. Il vouloit dire par
là que je pourrois être surpris durant la
nuit par quelque grand parti, cependant
au lieu de six Guerriers que je lui deman-
dai il m'en donna dix, qui savoient la lan-
gue & connoissoient le Païs des *Eokoros*
avec

avec lesquels sa Nation étoit en paix depuis plus de vingt ans. Je demeurai deux jours avec ce Chef, pendant lesquels il me régala parfaitement bien, se promenant même avec moi, pour me donner le plaisir de remarquer la séparation des Cabanes des chasseurs dans les Païs où l'on trouve les Castors. Je vous expliquerai quelque jour ce que c'est que ces Cabanes. Je lui fis present d'un fusil, de deux livres de poudre, de quatre livres de balles, de douze pierres à fusil, & d'une petite hache. Je donnai aussi à ses deux enfans chacun un Capot & une brasse de tabac de Bresil. Entre ces dix Guerriers, il s'en trouva deux qui parloient parfaitement bien la langue des *Outaouas*, c'est à dire, des *Algonkins*. Ce n'est pas que je n'entendisse un peu la leur, parce que la différence n'en est pas fort grande. Cependant cela me fit plaisir, car il y a certains mots qui m'auroient fait de la peine ; Mes quatre *Outaouas* furent ravis de voir ce petit renfort, cela les encouragea tellement qu'ils me dirent plus de quatre fois que nous pouvions aller jusqu'à la Cabane du Soleil, sans rien craindre. Je m'embarquai donc avec cette petite escorte le 16. à midi, & nous arrivâmes le soir au portage de *Ouisconsinc*, que nous fimes en deux jours ; c'est à dire, que nous quittâmes la Riviére des *Puants*, en transportant nos Canots & nôtre bagage jusqu'à la Riviére de *Ouisconsinc*, qui n'en est éloignée que de trois quarts de lieuë tout au plus. Je ne vous dis rien

de cette Riviére abandonnée, finon qu'elle eſt ſalle, bourbeuſe, & bordée de Côteaux eſcarpez, de marais & de rochers effroyables. Le 19. nous nous embarquâmes ſur la Riviére de *Ouiſconſinc*, & à la faveur d'un paiſible courant nous arrivâmes en quatre jours à ſon embouchure, dans le Fleuve de *Miſſiſipi*, lequel peut avoir une demi-lieuë de largeur en cet endroit-là. Cette Riviére n'eſt ni plus large, ni plus rapide que la Loire. Elle gît *Nord-Eſt* & *Sud-Oüeſt*, elle eſt bordée de prairies, de bois de haute futaye, & de ſapins ; je n'y ai vû que deux Iſles, peut-être en a-t'elle d'autres que l'obſcurité de la nuit m'empêcha de découvrir en deſcendant. Le 23. nous allâmes cabaner dans une Iſle, ſur le Fleuve de *Miſſiſipi*, vis-à-vis de la Riviére dont je vous parle. Nous eſpérions y trouver des Chevreüils, mais par malheur il n'y en avoit point. Le lendemain nous traverſâmes de l'autre côté du Fleuve en ſondant par tout comme le jour précédent, & je trouvai neuf pieds d'eau en l'endroit le moins profond. Le 2. Novembre nous arrivâmes à l'entrée de la *Riviére Longue*, après avoir refoulé pluſieurs courants de ce Fleuve aſſez rudes, quoi qu'en ce tems-là les eaux fuſſent au plus bas. Dans le cours de cette petite Navigation, nous tuâmes deux Bœufs ſauvages que nous fimes boucaner, & nous pêchâmes quelques Barbuës aſſez groſſes. Le 3. nous entrâmes dans l'embouchure de cette *Riviére Longue*, qui forme une eſpéce de Lac rempli de joncs
nou

nous trouvâmes dans le milieu un petit chênail que nous suivîmes jusqu'à la nuit, laquelle nous passâmes à dormir dans nos Canots. Le matin je demandai aux dix *Outagamis* qui m'accompagnoient, si cette Navigation parmi ces joncs dureroit longtemps ; ils me répondit qu'ils n'avoient jamais été à l'entrée de cette Riviére en Canot, que cependant ils m'assûroient qu'à vingt lieuës plus haut ses bords n'étoient que des bois ou des prairies. Nous n'allâmes pas néanmoins si loin, car le lendemain sur les dix heures du matin, nous trouvâmes cette Riviére assez étroite, & ses rivages garnis de bois de haute futaye, & navigeant le reste du jour, nous vîmes quelques prairies d'espace en espace. Le même soir, nous cabanâmes sur une pointe de terre pour faire cuire nos viandes boucanées, n'en ayant pas encore de fraîches. Le jour suivant, nous nous arrêtâmes à la premiére Isle que nous découvrîmes : nous n'y trouvâmes ni hommes, ni bêtes, & comme il étoit un peu tard je ne voulus pas aller plus loin, me contentant de faire pêcher quelques méchans poissons qui sentoient la vase. Le 6. à la faveur d'un petit vent en poupe, nous allâmes cabaner à 12. lieuës plus haut dans une autre Isle ; Nous fimes cette Navigation fort promptement, nonobstant le grand calme qui régne dans cette Riviére, que je crois la moins rapide qu'il y ait au monde. Cette diligence me surprit, aussi-bien que de ne point voir là autant de Cerfs, de Chevreüils & de

de Poulets d'Inde, que j'en avois vû dans les autres endroits de ma découverte. Le 7. le même vent nous porta dans une troisiéme Isle, éloignée de dix ou onze lieuës de celle que nous quittâmes le matin ; Nos Sauvages y tuérent trente ou quarante Faisans, qui me firent quelque plaisir. Le 8. ne pouvant presque plus nous servir du vent, à cause de certains Côteaux couverts de Sapins, nous reprîmes l'aviron, & sur les deux heures après midi nous découvrîmes de grandes prairies sur la gauche avec quelques Cabanes à un quart de lieuë de la Riviére. Aussi-tôt nos Sauvages sautérent à terre avec dix de mes Soldats pour s'y en aller. Ils y trouvérent cinquante ou soixante chasseurs, qui les ayant attendus l'arc & la fléche à la main, mirent les armes bas, dès qu'ils eurent entendu les cris des *Outagamis*. Ces chasseurs firent present à nos gens de quelques Cerfs qu'ils avoient tué sur le lieu, & ils les aiderent à transporter ces viandes jusqu'à mes Canots. C'étoit des *Eokoros* qui avoient quitté leur Village pour aller à la chasse, & qui furent ravis de nous trouver ; car par politique plûtôt que par reconnoissance, je leur donnai du tabac, des coûteaux, & des aiguilles, qu'ils ne pouvoient se lasser d'admirer. Ils coururent promptement aux Villages pour avertir leurs camarades qu'ils avoient rencontré de bonnes gens, tellement que le lendemain vers le soir, nous vîmes paroître sur le bord de la Riviére plus de deux mille Sauvages qui nous ayant appe

apperçûs ſe mirent à danſer. Nos *Outagamis* aborderent à terre, & leur ayant parlé, quelques-uns des Principaux s'embarquerent dans nos Canots juſqu'au premier Village, où nous n'arrivâmes qu'à minuit. Je cabanai ſur une pointe de terre à un quart de lieuë de là, près d'une petite Riviére. Quoique ces Sauvages me preſſaſſent extrêmement de loger dans un de leurs Villages, il n'y eût que les *Outagamis*, & les quatre *Outaouas* qui y allerent, & qui les avertirent de ne point approcher la nuit de mon Campement. Le jour ſuivant je laiſſai repoſer mes Soldats, & je viſitai les Chefs de cette Nation, en leur preſentant des coûteaux, des cizeaux, des aiguilles & du tabac. Ils me firent dire qu'ils étoient ravis de ce que nous êtions venus dans leurs Païs, parce qu'ils avoient entendu parler des François à d'autres Nations Sauvages qui les loüoient beaucoup. Le 12. j'en partis avec une eſcorte de cinq ou ſix cens Sauvages, qui marchoient par terre à côté de nos Canots, & laiſſant un Village à main droite de la Riviére, je fis arrêter mes gens à un troiſiéme Village éloigné de 5. lieuës du premier, ſans pourtant débarquer ; car je n'avois point d'autre but que de faire un preſent aux Chefs, de qui je reçûs plus de bled d'Inde, & de viandes boucanées qu'il ne m'en falloit. Enfin, paſſant de Village en Village ſans m'arrêter, ſinon pour cabaner la nuit, ou pour leur donner quelques bagatelles, je voulus pouſſer juſqu'au dernier, pour y prendre langue. Arrivé

au pied de celui-ci, le grand Chef, qui étoit un vénérable Vieillard, envoya des chaſſeurs en campagne, dans le deſſein de nous faire bonne chere. Il me dit qu'à ſoixante lieuës plus avant, je trouverois la Nation des *Eſſanapés*, avec laquelle ils étoient en guerre, que ſans cela il me donneroit une eſcorte juſqu'à leur Païs; qu'il me livreroit pourtant ſix eſclaves de cette Nation pour les ramener chez eux, & m'en ſervir dans l'occaſion; & que je n'avois rien à craindre en remontant la Riviére, ſi ce n'étoit quelque ſurpriſe de nuit. Enfin après qu'il m'eut inſtruit de pluſieurs autres circonſtances fort utiles, je me diſpoſai à partir inceſſamment. Ces Chefs nous dirent qu'ils étoient 20000. Guerriers en 12. Villages, & qu'ils avoient été beaucoup plus nombreux avant la guerre, ayant eu tout à la fois ſur les bras les *Nadoueſſis*, les *Panimoha*, & les *Eſſanapés*. Ces Peuples ſont aſſez civils, ils n'ont rien de féroce, au contraire ils paroiſſent avoir beaucoup de douceur & d'humanité. Leurs Cabanes ſont longues & rondes par le haut, à peu près comme celles de nos Sauvages; mais elles ſont faites de roſeaux & de joncs entrelaſſez & plâtrez de terre graſſe; Ils adorent le Soleil, la Lune & les Etoiles. Au reſte, les hommes & les femmes vont nuds, excepté à l'égard de ce que la pudeur oblige de cacher. Les femmes ſont plus laides que celles des Lacs de *Canada*. Il y a quelque ſorte de ſubordination entre eux. Leurs Villages ſont fortifiez de bran-

branches d'arbres & de faſſines garnies de terre graſſe. Nous nous embarquâmes à ce dernier Village le 21. à la pointe du jour, & le ſoir même nous mîmes pied à terre dans une Iſle couverte de pierres & de gravier, après en avoir paſſé une, où je ne voulus pas m'arrêter pour ne pas perdre l'occaſion d'un vent favorable. Ce même vent continuant le lendemain, nous fimes voile, & nous marchâmes non-ſeulement le jour, mais encore la nuit, ſur le raport que les ſix *Eſſanapés* me firent, que la Riviére étoit ſûre, n'y ayant ni rochers, ni bancs de ſable à apréhender. Le 23. de grand matin nous abordâmes la terre à main droite, pour gommer un de nos Canots qui faiſoit eau. Pendant ce temps-là nous fimes cuire les viandes de chevreüil dont le Chef du dernier Village des *Eokoros* m'avoit fait preſent, & comme le terrain où nous débarquâmes ce Canot étoit couvert de bois, nos Sauvages y entrerent pour chaſſer, mais ils n'y trouverent que de petits Oiſeaux, ſur leſquels ils ne s'amuſérent pas de tirer. Dès que nous fûmes rembarquez, le vent ayant ceſſé tout à coup, il fallut avoir recours aux avirons ; mais comme la plûpart de mes gens avoient fort peu dormi durant la nuit, ils ne nageoient que très-fòiblement, ce qui m'obligea de m'arrêter à une groſſe Iſle deux lieuës plus haut, étant averti par les ſix eſclaves *Eſſanapés*, que nous y trouverions quantité de Liévres, ce qui fut effectivement vrai. Ces Animaux n'étoient pas d'un mauvais in-

ſtinct de chercher là leur azile, car les bois y étoient ſi épais que nous fûmes contraints de mettre le feu en pluſieurs endroits pour les obliger d'en ſortir.

Cette chaſſe finie, mes Soldats ſe donnerent au cœur joye de ce Gibier, ce qui leur procura un ſommeil ſi profond, que j'eus toutes les peines du monde à les réveiller, ſur une fauſſe allarme qu'une troupe de Loups nous donna, par le bruit qu'ils faiſoient en terre ferme dans les brouſſailles. Le lendemain 24. nous nous embarquâmes à dix heures, & nous ne pûmes faire que douze lieuës en deux jours, parce que nos Sauvages voulurent marcher le long de la Riviére avec leurs fuſils pour tuer des Oyes & des Canards, en quoi ils eurent un grand ſuccès. Nous cabanâmes à l'embouchure d'une petite Riviére à main droite, où les *Eſſanapés* me firent entendre qu'il n'y avoit de là juſqu'au premier Village que 16. ou 18. lieuës, ce qui fit que par le conſeil de nos Sauvages, j'en fis partir deux pour y aller annoncer nôtre arrivée. Le 26. nous continuâmes à ramer de toute nôtre force pour tâcher d'y arriver le même jour ; mais la quantité de bois flottans, que nous rencontrâmes en quelques endroits nous en empêcha : de ſorte que nous fûmes obligez de coucher dans nos Canots. Le 27. à dix ou onze heures nous arrivâmes auprès du Village où nous nous arrêtâmes, après avoir arboré le grand Calumet de Paix à la prouë de nos Canots.

Dès que nous parûmes, trois ou quatre cens

cens *Eſſanapés* accoururent nous recevoir, & après avoir danſé vis-à-vis de l'endroit où nous étions, ils nous appellerent & nous inviterent à gagner terre. A nôtre abord, ils ſe mirent en devoir de ſe jetter ſur nos Canots, mais je leur fis dire par les quatre *Eſſanapés* qui étoient avec moi, qu'ils ſe retiraſſent, ce qu'ils firent auſſi-tôt. Enſuite je mis pied à terre avec nos Sauvages *Outagamis* & *Outaouas*, ſuivi de vingt Soldats, ayant donné ordre à mes Sergens de débarquer & d'établir des ſentinelles. Etant ſur le rivage, cette multitude de gens ſe proſterna trois ou quatre fois devant nous les mains ſur le front, & nous fûmes à l'inſtant portez & enlevez au Village en cérémonie, c'eſt à dire, avec des cris de joye qui m'étourdiſſoient. Quand nous fûmes à la porte, ceux qui nous portoient s'arrêterent, juſqu'à ce que le Chef qui étoit un homme de cinquante ans fut ſorti avec cinq ou ſix cens hommes, armez d'arcs & de fléches. A l'inſtant nos *Outagamis* me dirent que ces gens-là étoient des inſolens de venir recevoir des étrangers avec des armes, ce qui les obligea de leur crier de loin en langage des *Eokoros*, qu'ils jettaſſent leurs arcs & leurs fléches : mais les deux *Eſſanapés* que j'avois renvoyé le jour précédent s'étant approchez de moi, me firent entendre que c'étoit leur coûtume de porter des armes, & que je n'avois rien à craindre. Cependant, les *Outagamis* obſtinez m'obligeoient déja à regagner mes Canots quand tout à coup, le Chef & ſa

troupe jetterent l'arc & la fléche à l'écart. Je revins donc ſur mes pas, & nous entrâmes tous au Village avec nos fuſils que ces Sauvages ne pouvoient ſe laſſer d'admirer ; car ils ne connoiſſoient que par oüi dire ces inſtrumens meurtriers. Le Chef nous conduiſit dans une grande Cabane où il ne paroiſſoit pas que perſonne eût jamais demeuré. Lors que mes vingt hommes & moi fûmes dans cette Cabane, on refuſa d'y laiſſer entrer les *Outagamis* ; par la raiſon, leur diſoit-on, qu'ils ne meritoient pas d'entrer dans la Cabane de Paix, puis qu'ils avoient voulu ſuſciter la guerre, & former une querelle entre nous & les *Eſſanapés*. Cependant, j'ordonnai à mes Soldats d'ouvrir la porte, en criant aux *Outagamis* de ne mal-traiter perſonne ; mais au lieu d'entrer, ils me preſſerent de regagner au plus vîte nos Canots, ce que j'executai ſur le champ, emmenant avec nous les quatre eſclaves *Eſſanapés*, pour les conduire juſqu'au premier Village que nous devions trouver. Nous ne fûmes pas plûtôt embarquez que leurs deux camarades qui étoient avec cinquante hommes dans une Pirogue vinrent m'annoncer que le Chef nous barroit ſa Riviére, à quoi les *Outagamis* répondirent qu'il falloit donc qu'il y tranſportât une montagne ; & ſans nous amuſer davantage à diſputer, nous voguâmes juſqu'à l'autre Village, quoi qu'il fut déja tard, la diſtance pouvant être de trois lieuës tout au plus. Il faut remarquer que durant le voyage j'avois pris ſoin de m'informer
exacte-

exactement de mes six esclaves, ce que c'étoit que leur Païs, & sur tout du Village principal : ils m'avoient assûré que cette capitale champêtre étoit située sur le bord d'un espéce de Lac ; Ainsi sans m'arrêter à tous les Villages, où je n'aurois fait que parlementer, & perdre mon temps & mon tabac, je résolus d'aller au Village principal, pour me plaindre au grand Chef. En effet, nous y arrivâmes le troisiéme Novembre, & l'on nous y fit la plus honnête reception du monde. Nos *Outagamis* se plaignirent de l'affront qu'ils avoient essuyé ; mais le grand Chef déja informé de l'affaire, leur répondit qu'ils devoient avoir enlevé l'autre Chef, & l'avoir emmené avec nous. Au reste, pendant l'espace de cinquante lieuës que nous navigâmes du premier Village à celui-ci, nous fûmes suivis d'une procession de gens qui nous parurent beaucoup plus sociables que ce Chef qui nous fit l'avanie dont j'ai parlé. Nos gens ayant dressé les Cabanes à une portée de Canon du Village, nous nous rendîmes conjointement avec les *Outagamis* & les *Outaouas* auprès du *Cacique* de cette Nation : où dix Soldats amenerent les quatre esclaves *Essanapés*. J'étois actuellement avec cette espéce de Roi, lors que ceux-ci passerent une demi-heure à se prosterner plusieurs fois devant lui. Je lui fis present de tabac, de coûteaux, d'aiguilles, de ciseaux, de deux battefeux avec des pierres à fusil, d'hameçons, & d'un beau sabre ; Il fut plus content de

ces bagatelles qu'il n'avoit jamais vû, que je ne ferois d'une grosse fortune : il nous marqua sa reconnoissance par une matiére qui n'étoit pas beaucoup plus précieuse ; mais qui étoit plus solide, c'étoit des poix, des féves, des Cerfs, des Chevreüils, des Oyes, & des Canards, qu'il fit apporter dans mon Camp en profusion, ce qui nous fit un fort grand plaisir. Il me dit que puis que j'avois le dessein d'aller chez les *Gnacsitares*, il me donneroit deux ou trois cens hommes pour m'escorter ; que ces Peuples étoient d'honnêtes gens ; qu'ils étoient liez d'un intérêt commun pour se défendre des *Mozeemlek*, qu'il avoüoit être une Nation fort inquiéte & fort belliqueuse ; il ajoûta même qu'ils marchoient en grand nombre, que la moindre de leurs troupes étoit de vingt mille hommes, & qu'enfin pour se garantir des insultes de ces dangereux ennemis, les *Gnacsitares* & sa Nation avoient fait une Alliance depuis vingt-six ans, que par cette raison-là, ces Alliez habitoient dans des Isles le seul endroit où ils peuvent trouver leur sûreté. J'acceptai son escorte avec plaisir, & lui en marquai beaucoup de reconnoissance ; je lui demandai quatre Pirogues qu'il m'accorda de fort bonne grace, m'ayant même donné à choisir sur cinquante autres. Quand je me vis sûr de la chose, je ne perdis pas de temps, je fis doler les Pirogues par mes Charpentiers qui les rendirent de la moitié plus minces & plus legeres. Ces innocens ne pouvoient concevoir le travail de la hache. Ils s'écrioient

crioient à chaque coup comme à quelque
nouveau prodige, & nous ne pouvions pas
même les faire revenir de leur admiration
en tirant des coups de piſtolet en l'air, quoi
qu'ils fuſſent également neufs en l'un & en
l'autre. Mes Pirogues étant prêtes, j'abandonnai mes Canots à ce Chef; je le priai
de vouloir bien me promettre que perſonne n'y toucheroit, ſur quoi il me tint parole fort exactement. Je dois vous dire ici
que plus je montois la Riviére, plus les
Sauvages me paroiſſoient raiſonnables. Mais
ne quittons point ce dernier Village, ſans
vous dire ce que c'eſt. Il eſt plus grand
que tous les autres; le grand Chef y fait
ſa réſidence; Sa Cabane eſt bâtie vers la
Côte du Lac, dans un quartier ſéparé,
mais environnée de cinquante autres où
logent tous ſes parens. Quand il marche,
on ſeme des feüilles d'arbres dans le chemin. Il eſt ordinairement porté par ſix eſclaves; Son habit Royal n'eſt pas plus magnifique que celui du Chef des *Okoros*; On
le voit tout nud, excepté les parties inférieures, qui ſont couvertes devant & derriére d'une grande écharpe de toile d'écorce d'arbre. Ce Village meriteroit bien le
nom de Ville par ſa grandeur. Les maiſons ſont conſtruites à peu près comme des
fours, mais grandes & hautes, la plûpart
de roſeaux cimentez avec de la terre graſſe. La veille de mon départ, me promenant dans le Village, je vis courir à toute
jambe trente ou quarante femmes. Le
ſpectacle me ſurprit. J'engageai mes *Ou-*

tagamis de s'informer de la chose, ils le demanderent à mes quatre esclaves, qui me servoient entiérement d'interprétes dans cette terre inconnuë. Ceux-ci furent s'informer, & rapporterent, que c'étoit de nouvelles mariées qui alloient recevoir l'ame d'un Vieillard qui se mourroit. Je conclus de là, qu'ils étoient Pitagoriciens, ce qui m'obligea de leur faire demander pourquoi ils mangeoient des Animaux & des Oiseaux où leurs ames pouvoient être transfuses. Ils répondirent que la métampsicose ne passoit point chaque espéce, que l'ame de l'homme n'entroit point dans le corps d'un Oiseau, ou de quelqu'autre bête que ce fût, & ainsi de tous les Animaux. Au reste, ces Sauvages, tant hommes que femmes, ne sont ni mieux faits, ni plus agiles que les *Okoros*. Je partis de ce Village le 4. de Décembre, ayant dix Soldats avec moi dans ma Pirogue, sans compter nos dix *Oumamis*, les quatre *Outaouas* & les quatre esclaves *Essanapés*, dont je vous ai déja parlé plus d'une fois. Ici finit le credit & l'autorité du *Calumet de Paix*. Les *Gnacsitares* ne connoissent point ce symbole de concorde. Le premier jour nous fimes six ou sept lieuës avec assez de peine, à cause de la quantité de joncs dont ce Lac est rempli ; les deux jours suivans nous fimes vingt lieuës. Le quatriéme un vent d'Oüest-Nord-Oüest nous surprit avec tant de violence que nous fûmes obligez de gagner terre ; Nous restâmes deux jours sur un fond sablonneux, & dont la stérilité nous

ous causa d'autant plus de peine, qu'il
'y eût pas moyen de trouver un morceau
e bois pour faire cuire les viandes ou pour
chauffer, ce qui pensa nous faire perir
e faim & de froid ; car tout le Païs d'a-
entour n'étoit que des prairies à perte de
ûë, & des marais de vase & de roseaux.
Nous étant rembarquez, nous voguâmes
usqu'à une petite Isle, où l'on campa. Le
éjour étoit fort desagréable ; c'étoit un ta-
is qui ne laissa pourtant pas de nous être
tile, car nous y pêchâmes quantité de pe-
tes Truites, que nous trouvâmes une fort
onne Manne. Enfin après six autres jours
e Navigation nous arrivâmes à la pointe
'une Isle ; c'est celle que je vous dessine
ır ma Carte par une fleur de lis. C'étoit
stement le 19. du même mois de Décem-
re ; jusques-là nous n'avions point encore
prouvé toute la rigueur du froid. Dès
ue j'eus mis pied à terre & dressé mes Ca-
anes ; je détachai mes esclaves *Essanapés*
our aller au premier des trois Villages
ui se trouvoient sur nôtre route, n'ayant
as voulu m'arrêter à ceux que j'avois
ouvé dans une Isle, que je côtoyai pen-
ant la nuit. Ils revinrent à mon cabana-
e fort allarmez de la mauvaise réponse du
hef des *Gnacsitares*, qui nous prenoient
our des *Espagnols*, & qui vouloient leur
ire un mauvais tour pour nous avoir in-
oduit dans leur Païs. Je ne m'amuserai
as à vous faire le recit de tout ce qui se
assa, de peur de vous ennuyer. Il me suf-
ra de vous dire que sur le rapport de mes
escla-

esclaves, je m'embarquai sur le champ pour m'aller poster dans une petite Isle, qui tenoit le milieu entre la grande & la terre ferme, sans permettre que les *Essanapés* fussent du campement. Cependant, les *Gnacsitares* envoyerent de bons Coureurs jusqu'à quatre-vingt lieuës chez des Peuples demeurant au Sud. Comme ces Peuples étoient censez connoître bien les *Espagnols* du *Nouveau Mexique*, on les pria de nous venir examiner. La longueur du chemin ne les rebuta point ; ils entreprirent ce voyage aussi gayement que s'il se fût agi de quelque affaire Nationnale, & après avoir considéré nos habits, nos épées, nos fusils, nôtre air, nôtre teint, & nous avoir entendus parler, ils furent contraints d'avoüer que nous n'étions pas de véritables *Espagnols*. Cela joint à quantité de raisons que je leur donnai du sujet de mon voyage, de la guerre que nous faisions aux Espagnols mêmes, & du Païs que nous habitions du côté de l'Orient, les dissuaderent entiérement de leur opinion mal-fondée. Alors ils me priérent d'aller camper dans leur Isle, & m'apporterent d'une espéce de grains du Païs, qui ressemble fort à nos lentilles, dont ils recüeillent une copieuse moisson. Je les en remerciai, disant que je ne voulois pas être obligé à me méfier d'eux, ni leur donner occasion de se méfier de moi. Cependant, je m'embarquai pour faire ce petit trajet avec mes Sauvages & six Soldats bien armez, & faisant couper les glaces en certains endroits, car
il

y avoit dix ou douze jours qu'il geloit
'une grande force, je débarquai à deux
euës d'un de ces Villages où j'allai en-
iite par terre. Il eſt inutile de vous mar-
uer les cérémonies qui s'obſerverent dans
ette occaſion-là ; ce ſeroit toûjours la mê-
ıe chanſon. Il me ſuffira de vous dire
ue mes preſens produiſirent un effet mer-
eilleux dans l'eſprit de ces gens, que je
ommerai canailles, quoi qu'ils fuſſent des
lus polis que j'euſſe encore vû en ce Païs-
. Leur Chef eſt celui de tous qui a le
lus la figure de Roi. Il domine abſolu-
ıent ſur tous les Villages qui ſont décris
ıns ma Carte, ce ſont eux-mêmes qui
e l'ont donnée. Il y avoit dans cette Iſle
ıſſi-bien que dans les autres, de grands
ırcs remplis de Bœufs ſauvages pour
ıſage de cette Nation. Je demeurai deux
eures avec ce grand Chef ou *Cacique*,
ırlant preſque toûjours des *Eſpagnols* du
ouveau *Mexique*, qu'il m'aſſûra n'être
s plus éloignez de leur Païs que de 80.
zous, qui ſont chacun trois lieuës. Ma
ıriofité ne cedoit pas à la ſienne ; j'avois
ı moins autant d'envie qu'il m'informât
s Eſpagnols qu'il ſouhaitoit en être in-
uit de moi, & nous nous aprîmes réci-
oquement bien des choſes là-deſſus. Il
e pria d'accepter une grande Maiſon qu'il
oit fait préparer pour moi, & ſa premié-
civilité fut de faire venir quantité de fil-
, entre leſquelles il nous preſſoit moi &
miens de choiſir. La tentation auroit
plus forte dans un autre tems, le mets
ne

ne valoit rien pour des Voyageurs affoiblis de travail, & d'abſtinence, *ſine Cerere & Baccho friget Venus.* Sur cette honnêteté nos Sauvages lui repreſenterent à ma ſollicitation que les Soldats de mon détachement m'attendoient à une certaine heure, & que pour peu que je tardaſſe ils ſeroient en peine de moi. Nous nous ſéparâmes aſſez contens l'un de l'autre ; cette avanture m'arriva le 7. Janvier.

Deux jours après le *Cacique* vint me voir, emmenant avec lui 400. des ſiens, & quatre Sauvages *Mozeemlek*, que je pris pour des *Eſpagnols* : Cette mépriſe venoit de la grande difference qu'il y a entre ces deux Nations Ameriquaines. Ces quatre *Mozeemlek* étoient vêtus ; ils portoient la barbe touffuë & les cheveux juſqu'au deſſous de l'oreille : ils avoient le teint bazané ; enfin par leur abord civil & ſoûmis, par leur air poſé & leurs manieres engageantes, je ne pouvois m'imaginer que ce fuſſent des Sauvages ; Je me trompois néanmoins, ils en avoient le nom & la choſe. Voici ce que j'appris du Païs de ces eſclaves, ſuivant la deſcription Geographique que les ſix *Gnacſitares* firent en forme de Carte ſur une peau de Cerf ; Je vous en envoye la Copie. Leurs Villages ſont ſituez ſur le bord d'une Riviére qui tire ſa ſource d'une chaîne de Montagnes où la *Riviére Longue* ſe forme auſſi par quantité de grands ruiſſeaux qui font là un confluant. „ Quand „ les *Gnacſitares* vont à la chaſſe des Bœufs „ ſauvages, ils ſe ſervent ordinairement de

„ Piro

Pirogue pour voiture, & pourſuivent leur route juſqu'à la croix que vous voyez marquée dans la Carte, laquelle croix ✠ ſe trouve à la fourche de deux petites Riviéres. Cette chaſſe de Bœufs ſauvages dont les Vallées ſont toutes remplies pendant l'Eté, eſt quelquefois l'occaſion d'une cruelle guerre : Vous ſaurez que l'autre croix ✠ que vous voyez dans la Carte ſert auſſi de borne aux *Mozeemlek* ; ſi bien que pour peu que ces deux Nations avancent mutuellement ſur le terrain, c'eſt un ſujet de carnage. Ces Montagnes ont ſix lieuës de largeur. Elles ſont ſi hautes qu'il faut faire de grands détours pour les traverſer, & elles ne ſont habitées que d'Ours & d'autres bêtes fauves.

„ La Nation des *Mozeemlek* eſt grande & puiſſante ; cependant ces quatre Sauvages que j'avois pris pour Eſpagnols, m'apprirent quelques particularitez de leur Païs, & me dirent qu'à cent cinquante lieuës la principale Riviére ſe décharge dans un grand Lac d'eau ſalée de trois cens lieuës de circuit, dont l'embouchure n'en a tout au plus que deux ; qu'au bas de la Riviére étoient ſituées ſix belles Villes ; l'enceinte en eſt de pierre enduite de terre graſſe ; les Maiſons ſont découvertes, ſans toit & en maniere de platte-forme ; Je vous en donne le plan dans la Carte : Ils ajoûterent qu'il y en avoit encore plus de cent, tant petites que grandes, autour de cette eſpéce de

„ Mer,

„ Mer, ſur laquelle ils naviguoient avec
„ des batteaux tels que vous les voyez ici
„ dépeints ; que ces gens-là faiſoient des
„ étoffes, des haches de cuivre, & plu-
„ ſieurs autres ouvrages, dont mes *Outa-*
„ *gamis* auſſi-bien que les autres interpré-
„ tes, fort ignorans en cela, ne pûrent
„ jamais me donner aucune connoiſſance ;
„ Que leur Gouvernement étoit deſpoti-
„ que, tout ſe réüniſſant à un Grand Chef
„ ſous qui tous les autres tremblent : Que
„ ces Peuples s'appelloient *Tahuglauk* ; qu'ils
„ étoient auſſi nombreux que les feüilles
„ des arbres, (car c'eſt ainſi qu'ils s'expri-
„ ment dans leur hiperbole ſauvage,) Ils
„ diſoient de plus que leurs gens, c'eſt-à-
„ dire, les *Mozeemlek*, amenoient dans les
„ Villes des *Tahuglauk* des troupeaux de
„ petits Veaux pris dans les Montagnes
„ dont je vous ai parlé, & dont ces der-
„ niers ſe ſervent à plus d'un uſage ; Ils
„ en mangent la viande ; ils les dreſſent
„ au labourage, & la peau ſert aux vête-
„ mens, aux bottes, &c. Ils m'apprirent
„ auſſi qu'ils avoient eu le malheur d'être
„ pris par les *Gnacſitares* pendant une guer-
„ re qui duroit depuis dix ans, mais qu'ils
„ eſpéroient que la Paix ſe feroit, & qu'a-
„ lors tous les priſonniers ſeroient échangez
„ ſelon la coûtume. Ils ſe vantoient d'être
„ fort raiſonnables, en comparaiſon des
„ *Gnacſitares* qu'ils diſent n'avoir que la figu-
„ re d'hommes, & qu'ils regardent comme
„ des bêtes. Je crois qu'en cela, ils ne ſe trom-
pent pas tout à fait ; car en effet, je re-
marquai

marquai tant d'honnêteté & tant de politesse dans ces quatre *Mozeemlek*, que je croyois commercer avec des Européens, quoi que cependant il faut demeurer d'accord que les *Gnacsitares* sont d'ailleurs la Nation la plus traitable que j'aye vûë parmi les Sauvages. L'un de ces quatre *Mozeemlek* avoit une Médaille penduë au coû d'un espéce de cuivre tirant sur le rouge, de la figure que vous voyez sur ma Carte ; Je la fis fondre par l'Arquebuzier de Mr. de *Tonti* aux *Ilinois* qui avoit quelque connoissance des métaux ; mais la matiére devint plus pesante & la couleur plus foncée qu'auparavant, & même un peu maniable. Je les priai de m'instruire à fond de ces sortes de Médailles : „ Ils me dirent que „ les *Tahuglauk*, qui en sont les Artisans, „ en font beaucoup de cas ; Au reste, je „ n'ai rien pû apprendre des Païs, du Com- „ merce & des Mœurs de ces Peuples éloi- „ gnez. Tout ce qu'ils me dirent, c'est „ que leur Riviére descendoit toûjours vers „ le Couchant, & que le Lac d'eau salée „ dans lequel elle se décharge, & que je „ vous ai dit avoir trois cens lieuës de cir- „ cuit, en a trente de largeur, son em- „ bouchure étant bien loin vers le Midi ou „ le Sud. J'aurois eu beaucoup de curio- „ sité d'apprendre à fond les mœurs & les „ maniéres des *Tahuglauk*, mais ne pou- „ vant me satisfaire par mes propres yeux, „ je fus obligé de m'en rapporter au témoi- „ gnage des *Mozeemlek*, qui m'assurerent „ avec toute la bonne foi sauvage, que

„ ces

„ ces Peuples portoient la barbe longu
„ de deux doigts ; que leurs robes venoien
„ jusqu'aux genoux, qu'ils étoient coëffe
„ d'un bonnet pointu, qu'ils avoient toû
„ jours à la main un long bâton, à pe
„ près ferré comme les nôtres, & qu'il
„ étoient chaussez d'une bottine qui leu
„ monte jusqu'au genou ; que leurs fem
„ mes ne se montroient point, apparem
„ ment sur le même principe qu'en Itali
„ ou en Espagne, & qu'enfin ces Peuples
„ quoi que toûjours en guerre avec de puis
„ santes Nations, situées aux environs &
„ au delà du Lac, n'inquiétent point le
„ Nations errantes qui se trouvent sur leu
„ chemin, par la raison qu'elles sont plu
foibles qu'eux ; Belle leçon pour les Prin
ces, qui savent si bien mettre en usage l
droit du plus fort.

Je n'ai pû tirer d'autres lumiéres tou
chant les *Tahuglauk*. Ma curiosité me portoi
assez à m'informer à fond de tout ce qu
concerne ce Païs-là ; mais malheureuse
ment je manquois d'un bon interpréte, &
ayant affaire à plusieurs hommes qui ne
s'entendoient pas eux-mêmes, c'étoit un
galimatias où je ne comprenois rien, ce
qui m'obligea de m'en rapporter à ce qui
en est. Je me contentai donc de faire à ces
quatre malheureux esclaves quelques libé-
ralitez à la magnificence de ce Païs-là ;
j'eusse bien souhaité de les amener en *Cana-
da* ; je tâchai même de les engager à ce
voyage, par de certaines offres qui devoient
leur paroître des Montagnes d'or ; mais
l'amour

l'amour de la Patrïe l'emporta, & il me fut impoſſible de perſuader ces malheureux, tant il eſt vrai que la Nature réduite à ſes juſtes bornes ſe ſoucie peu de la fortune. Cependant le dégel étant ſurvenu, & le vent s'étant remis au Sud-Oüeſt, je fis dire au grand Cacique des *Gnacſitares* que je voulois m'en retourner ; Je réïtérai mes preſens, en récompenſe deſquels ils me donnerent autant de viandes de Bœufs que mes Pirogues en pouvoient contenir, après quoi je m'embarquai. De la petite Iſle d'où je partois, je traverſai d'abord en terre ferme pour y faire planter un long & gros poteau, ſur lequel les armes de France paroiſſoient ſur une plaque de plomb. Je partis de là le 26. Janvier, & j'arrivai heureuſement avec toute ma troupe le 5. Février au Païs des *Eſſanapés*. Je deſcendis la Riviére *Longue*, avec beaucoup plus de plaiſir que je ne l'avois montée : je me divertiſſois à voir une quantité de Chaſſeurs tirer heureuſement ſur des Oiſeaux de Riviére qui ſe trouvent là en abondance. Vous ſaurez que cette Riviére eſt d'un cours aſſez calme, excepté depuis le quatorziéme Village juſqu'au quinziéme, où ſon courant peut être appellé rapide ; ce qui fait tout au plus l'eſpace de trois lieuës. Elle eſt ſi droite qu'elle ne ſerpente preſque pas depuis ſon embouchure juſqu'au Lac ; j'avouë qu'elle eſt triſte. La plûpart de ſes rivages ſont affreux ; ſon eau même eſt dégoûtante ; mais elle dédommage de tout cela par ſon utilité, car elle eſt fort navigable,

gable, & elle porteroit même jusqu'à de
barques de cinquante tonneaux, ce qui fini
à l'endroit marqué sur la Carte par une fleu
de Lis, lieu où je plantai un poteau, qu
mes Soldats nommérent *la borne de Lahon*
tan. J'arrivai le 2. de Mars au fleuve de *Mis*
sisipi, que je trouvai beaucoup plus rapid
& plus profond que la premiére fois, à caus
des pluyes & du débordement des Riviéres
Pour nous épargner de la rame nous nou
abandonnâmes au courant. Le 10. nous ar
rivâmes à l'Isle *aux Rencontres*. Cette Isle es
située vis-à-vis. On lui a donné le non
de *Rencontres*, depuis qu'un parti de qua
tre cens *Iroquois* y fut défait par trois cen
Nadouessis. Voici en peu de mots commen
la chose arriva. Ces *Iroquois* ayant dessein d
surprendre certains peuples situez aux envi
rons des *Otentas*, & que je vous ferai bientô
connoître, arriverent chez les *Ilinois*, qui leu
fournirent des vivres, & chez lesquels ils con
struisirent leurs Canots. S'étant embarque
sur le Fleuve de *Missisipi*, ils furent décou
verts par une autre petite Flote qui descen
doit le même Fleuve de l'autre côté. Le
Iroquois traverserent aussitôt à cette Isle
nommée depuis aux *Rencontres*. Les *Na*
douessis soupçonnant leur dessein, sans sa
voir quel étoit ce peuple, (car ils ne con
noissoient les *Iroquois* que de réputation) s
hâterent de les joindre. Les deux partis s
posterent chacun sur une pointe de l'Isle, c
sont les deux endroits designez sur ma Cart
par deux croix. Ils ne furent pas plûtôt e
vûë que les *Iroquois* s'écrierent *qui étes vou*
Na

Nadoueſſis, répondirent les autres. Ceux-ci ayant fait à leur tour la même demande, les *Iroquois* répondirent avec une pareille franchiſe. *Et où allez vous*, continuerent les *Iroquois*? A la chaſſe aux Bœufs, repliquerent les *Nadoueſſis*; mais vous *Iroquois*, *quel eſt vôtre but*? Nous allons, repartirent-ils, à la chaſſe aux hommes, & bien dirent les *Nadoueſſis*, *nous ſommes des hommes*, *n'allez pas plus loin*. Sur ce défi les deux Partis débarquerent chacun à un côté de l'Iſle, en ſuite le Chef des *Nadoueſſis* ayant briſé tous ſes Canots à coups de hache, il dit à ſes Guerriers qu'il falloit vaincre ou mourir, & en même tems donna tête baiſſée contre les *Iroquois*. Ceux-ci les reçûrent d'abord avec une nuée de flêches; mais les autres ayant eſſuyé cette premiére décharge qui ne laiſſa pas de leur tuer quatre-vingt hommes, fondirent la maſſuë à la main ſur leurs ennemis, qui n'ayant pas le tems de recharger, furent défaits à plate coûture. Ce Combat qui dura deux heures, fut ſi chaud que deux cens ſoixante *Iroquois* y perdirent la vie, & tout le reſte du parti fut pris, pas un ſeul n'échapa. Quelques *Iroquois* ayant tenté de ſe ſauver ſur la fin du combat, le Chef victorieux les fit pourſuivre par dix ou douze des ſiens dans un des Canots qui lui reſtoit pour butin, ſi bien qu'on atteignit les Fuyards qui furent tous noyez. Après cette victoire, ils couperent le nez & les oreilles aux deux priſonniers les plus agiles, & les ayant munis de fuſils, de poudre & de plomb, ils
 leur

leur laiſſerent la liberté de retourner dans leur Païs, pour dire à leurs Compatriotes qu'ils ne ſe ſerviſſent plus de femmes pour faire la chaſſe aux hommes.

Le 12. nous arrivâmes au Village des *Otentas* où nous remplimes nos Canots, avec une copieuſe proviſion de bled d'Inde, dont ces Peuples ſont une abondante recolte. Ils nous dirent que leur Riviére étoit aſſez rapide, qu'elle tiroit ſa ſource des Montagnes voiſines, & que vers le haut elle étoit habitée en pluſieurs Villages par les *Panimaha*, les *Paneaſſa* & *Panetonka*; mais comme le tems me preſſoit, & que je ne voyois point d'apparence d'aprendre ce que je voulois ſçavoir, touchant les Eſpagnols, j'en partis le lendemain 13. & au bout de quatre jours je gagnai à la faveur du courant & de la rame, la Riviére des *Miſſouris*. Enſuite refoulant ſon courant, qui eſt pour le moins auſſi rapide que celui du *Miſſiſipi* l'étoit alors, j'arrivai le 18. au premier Village des *Miſſouris*. Je ne m'y arrêtai que pour faire quelques preſens qui me valurent une centaine de Cocs d'Indes, ces Peuples ayant leurs Cabanes très-bien fournies de ces munitions de broche. Etant remontez en Canot, nous voguâmes de force, & le ſoir ſuivant nous mîmes pied à terre près du ſecond Village. Auſſi tôt je détachai un Sergent avec dix Soldat pour y accompagner nos *Outagamis*, pen dant que mes gens cabanoient & débar quoient leurs Canots. Par malheur, le uns ni les autres ne pûrent ſe faire enten dr

dre à ces Sauvages, & ceux-ci étoient ſur le point de faire main baſſe ſur nos gens, lors qu'un bon Vieillard ſe mit à crier que ces étrangers n'étoient pas ſeuls, & qu'on avoit découvert nos Cabanes & nos Canots. De ſorte, que nos *Outagamis* & mes Soldats s'en revinrent fort allarmez, & réſolus de faire bonne garde pendant la nuit. Sur les deux heures après minuit deux hommes s'aprocherent du Cabanage, criant en langue *Ilinoiſe* qu'ils vouloient nous parler, à quoi les *Outagamis* fort contens d'aprendre qu'il y avoit des gens, avec leſquels ils pourroient ſe faire entendre, répondirent en *Ilinois*, que dès que le Soleil paroîtroit, ils ſeroient les bien venus, ce qui arriva; mais ces *Outagamis* indignez de l'outrage qu'ils avoient reçû, me perſécuterent durant la nuit pour m'obliger de brûler ce Village, & paſſer tous ces coquins au fil de l'épée : Je leur répondis, que nous devions être plus ſages qu'eux, & mettre nôtre application non à nous venger inutilement, mais à découvrir les choſes que nous cherchions dans nôtre route. Dès le point du jour, ces deux crieurs de nuit s'approcherent, & après nous avoir interrogez plus de deux heures, ils nous inviterent de nous approcher du Village, à quoi les *Outagamis* répondirent, que le Chef de leur Nation ne devroit pas avoir tant tardé à nous venir rendre le ſalut, ce qui les obligea de retourner pour l'en avertir. Trois heures ſe paſſerent ſans voir paroître perſonne. A la fin, & l'impatience nous prenant déja,

nous apperçûmes ce Chef qui nous aborda presque en tremblant. Il étoit accompagné de quelques-uns des siens, chargez de viandes boucanées, de sacs de bled d'Inde, de raisins secs, & de quelques peaux de chevreüils teintes de diverses couleurs. Je répondis à son present par un autre de moindre conséquence. En suite, je fis lier une conversation entre mes *Outagamis*, & ses deux messagers nocturnes, pour tâcher d'apprendre tout ce qui concernoit le Païs; mais ce Chef répondit constamment à ces *Outagamis* qu'il ne sçavoit rien, mais que je l'apprendrois par d'autres Nations qui habitoient plus avant dans la Riviére. Si j'avois été du sentiment des *Outagamis*, nous eussions fait de vaillans exploits; mais il s'agissoit d'être éclaircis de plusieurs choses que nous n'aurions pas appris en brûlant son Village: Enfin, le même jour à deux heures après midi, nous nous rembarquâmes pour remonter un peu plus avant, & après avoir vogué près de quatre heures nous trouvâmes la Riviére des *Osages*, à l'embouchure de laquelle nous cabanâmes; Nous eûmes trois ou quatre fausses allarmes durant la nuit par des Bœufs sauvages, sur lesquels nous nous vengeâmes avantageusement; car le lendemain nous en fimes un bon carnage, quoi qu'une horrible pluye qui survint nous permit à peine de sortir de nos Cabanes. Cette pluye ayant cessé vers le soir, & lors que je faisois transporter à nôtre petit Camp deux ou trois de ces Bœufs, nous vîmes
paroître

paroître une Armée de Sauvages qui venoit droit à nous. Alors mes gens tâchant de se retrancher, & de décharger leurs fusils avec des tireboures pour les recharger de nouveau, quelqu'un ayant tiré son coup en l'air pour avoir plûtôt fait, toute cette troupe disparut, s'enfuyant deçà & delà, comme les Peuples de la *Riviére Longue*, les uns ni les autres n'ayant jamais vû ni manié d'armes à feu. Cette rencontre m'obligea de me rembarquer le soir même pour retourner sur mes pas, & pour satisfaire les *Outagamis*. Nous abordâmes près du Village vers la minuit, & nous tenant dans un profond silence, nous attendîmes le jour ; ensuite, nous voguâmes jusqu'au pied de leur Fort, où étant entrez, nous y fimes une décharge en l'air, ce qui donna tellement l'épouvante aux femmes, aux enfans & aux vieillards, (car les Guerriers étoient ceux-là même qui avoient voulu nous attaquer le jour précédent) qu'ils se sauvoient deçà & delà, criant miséricorde. Alors les *Outagamis* s'écriérent qu'il falloit que tout le monde sortit de ce Village ; donnant le tems aux femmes desolées d'enlever leurs enfans, & lors que toute cette canaille en fut sortie, nous y mîmes le feu de tous côtez. En suite, nous continuâmes à descendre cette Riviére rapide. Le 25. à bonne heure, nous entrâmes dans le Fleuve de *Missisipi*, & le lendemain à trois heures après midi, nous apperçûmes trois ou quatre cens Sauvages qui étoient à la chasse des Bœufs, dont toutes les prairies

étoient couvertes du côté de l'Oüest. Dès que ces Chasseurs nous eurent découverts ils nous appellerent, en nous faisant signe d'approcher. Comme nous ne sçavions ni quels gens s'étoient, ni en quel nombre, nous hésitâmes un peu ; mais à la fin nous allâmes aborder à portée de mousquet au dessus d'eux, en leur criant qu'ils ne s'approchassent pas de nous tous à la fois. Alors quatre des leurs vinrent droit à nous d'un visage riant, en nous disant en langue *Ilinoise* qu'ils étoient *Akansas*. Cette nouvelle nous parût vraye, car ils avoient quelques coûteaux, ciseaux pendus au coû, & même de petites haches dont les *Ilinois* leur font present quand ils les rencontrent. Enfin ne doutant plus qu'ils ne fussent de cette Nation si connuë de Mr. *de la Salle*, & de plusieurs autres François, nous débarquâmes au même lieu, & après avoir dansé & chanté, ils nous régalérent de toutes sortes de viandes. Le lendemain, ils nous montrerent un Crocodile qu'ils avoient assommé depuis deux jours, de la maniére que je vous l'expliquerai ailleurs. En suite ils firent devant nous une chasse d'adresse à une lieuë de là, car c'est leur coûtume, lors qu'ils veulent se divertir, de prendre les Bœufs, des différentes maniéres que vous voyez ici dépeintes. Je voulus m'informer des *Espagnols* à ces Peuples, mais ils ne m'en donnerent aucun éclaircissement ; ils me dirent seulement que les *Missouris* & les *Osages* étoient des Peuples nombreux & méchans, qui n'avoient ni courage

ni

Bœufs Sauuages

Crocodille allant devorer un petit veau

Bœuf pris par les Cornes auec des Cordes

Bœuf attaque a coup de lance

Sauuage Sautant sur un bœuf

Sauuages boucanant des viendes


RPJCB

ni bonne foi, que leurs Riviéres étoient fort grandes & leur Païs trop beau pour eux. Enfin, après avoir demeuré deux jours avec eux, nous nous séparâmes pour continuer nôtre voyage jusqu'à la Riviére *Ouabach*, faisant toûjours bonne garde contre les Crocodiles, dont ils nous dirent des choses incroyables. Le jour suivant, nous entrâmes dans l'embouchure de cette Riviére, pour voir en sondant si ce que les Sauvages rapportent de sa profondeur étoit vrai. En effet, nous y trouvâmes trois brasses & demi d'eau : Il est vrai qu'au rapport des Sauvages de ma Compagnie, cette Riviére paroissoit alors plus enflée qu'à l'ordinaire ; quoi qu'il en soit, on dit qu'elle est naviguable plus de cent lieuës, j'aurois bien voulu que le temps m'eût permis de la remonter jusqu'à sa source, mais n'y ayant point d'apparence, je remontai le Fleuve jusqu'à la Riviére des *Ilinois* avec assez de peine, car le vent nous fut contraire les deux premiers jours, & les courans tout à fait violents ; Cependant nous arrivâmes à cette Riviére le 9. d'Avril. Tout ce que je puis vous dire du Fleuve de *Missisipi* avant que de le quitter, c'est que sa moindre largeur est d'une demi lieuë, & sa moindre profondeur d'une brasse & demi d'eau, qu'il n'est pas trop rapide durant sept ou huit mois de l'année, selon le rapport des Sauvages. Pour des battures ou bancs de sable, je n'y en vis point. Ce Fleuve est rempli d'Isles, lesquelles paroissant comme autant de boscages par une grande quan-

tité d'arbres, ils font dans le tems de la verdure un aſpect fort agréable ; Il eſt bordé de bois, de prairies & de côteaux. Je ne ſçai d'ailleurs ſi ce Fleuve ſerpente ; mais autant que j'ai pû le remarquer, ſon cours eſt fort différent de celui de nos Fleuves de France ; car je vous dirai ici en paſſant que les Riviéres de l'Amérique courent aſſez droit.

Pour revenir à nôtre Fleuve, il eſt riche par lui-même par la bonté du climat, par la quantité prodigieuſe de Bœufs, de Cerfs, de Chevreüils, de Cocs d'Inde qui paiſſent ſur ces rivages. On y voit auſſi d'autres bêtes & Oiſeaux, dont je ne ſçaurois vous parler, ſans vous envoyer un volume. Si je pouvois vous faire tenir la copie de mon Journal, vous y verriez jour pour jour des chaſſes & des pêches de différentes eſpéces d'Animaux, auſſi-bien que des rencontres de Sauvages, & tout ce détail vous rebuteroit par ſa longueur. Enfin, je finis l'article du Fleuve par la quantité d'arbres fruitiers que nous y vîmes dans un triſte état, dépoüillez de verdure, & ſur tout les treilles dont la beauté des grapes & la groſſeur des grains vous ſurprendroient. J'ai mangé de ces raiſins deſſechez au Soleil, comme je vous ai dit ; le goût m'en a parû merveilleux. Pour des Caſtors ils y ſont auſſi rares que ſur la *Riviére Longue*, où je n'ai vû que des Loutres, dont ces Peuples font des fourrures pour l'hiver. Je partis donc de la Riviére des *Ilinois* le 10. d'Avril, & à la faveur d'un vent d'Oüeſt-

Sud-

Sud-Oüest, nous gagnâmes en six jours le Fort de *Crevecœur*. J'y trouvai Mr. de *Tonti* de qui je reçûs toutes les honnêtetez possibles. Les *Ilinois* l'honorent infiniment, & avec raison. Je restai trois jours dans ce Fort, où il y avoit trente Coureurs de bois qui trafiquoient avec les *Ilinois*, au Village desquels j'arrivai le 20. Je commençai par engager quatre cens hommes à faire mon portage pour me tirer plus promptement de cette penible corvée : Or ce portage étant de douze bonnes lieuës, je fus obligé de donner aux plus considérables d'entr'eux un grand rouleau de tabac de Bresil, cent livres de poudre, 200. livres de balles, avec quelques armes. Cette largesse me fut fort utile, & les anima si bien que mon portage fut fait en quatre jours. Car le 24. j'arrivai à *Chekakou*, & ce fut là que mes *Outagamis* me quitterent pour s'en retourner chez eux, aussi contens de moi que du present que je leur fis de quelques fusils & de quelques pistolets. Le 25. je me rembarquai, & naviguant à toute force pour profiter du calme, j'entrai le 28. dans la Riviére des *Oumamis* ; j'y trouvai quatre cens Guerriers au même endroit où Mr. *de la Salle* fit autrefois bâtir un Fort. Ces Guerriers brûloient actuellement trois *Iroquois*, qu'ils disoient avoir bien merité ce supplice ; ils vouloient même que nous prissions plaisir à le voir, car les Sauvages se scandalisent qu'on ne se divertisse pas de ces tragédies réelles. Ce spectacle me fit horreur, car on faisoit souffrir à ces malheu-

reux des tourmens inconcevables, cela me fit résoudre à me rembarquer au plus vîte, & j'en trouvai le prétexte. Ce fut en leur disant que mes Soldats étant pourvûs d'eau de vie, ne manqueroient pas de se saôuler durant la nuit à l'honneur de leur victoire, & qu'ensuite ils feroient un desordre qu'il me seroit impossible d'empêcher. Ainsi je me rembarquai, & après avoir côtoyé ce Lac, & traversai la Baye de *l'Ours qui dort*. Je mis pied à terre à *Missilimakinac* le 22. du mois present, j'appris par le Sieur de *S. Pierre de Repantigni*, qui étoit monté sur les glaces de *Quebec* jusqu'à ce poste là, que Mr. *Denonville* voulant faire la Paix avec les *Iroquois*, & y comprendre en même temps ses Nations alliées, il les envoyoit avertir de cesser d'aller en parti chez ces Barbares. Il me dit aussi que ce Gouverneur écrivoit au Commandant de ce poste, qu'il tâchât d'obliger adroitement le *Rat*, qui est un des Chefs des *Hurons*, à descendre à la Colonie, afin de le faire pendre, ce que ce Sauvage ayant sçû, il publia par tout qu'il vouloit faire ce voyage exprès pour lui en faire le défi. C'est ce qu'il doit executer en partant demain avec une grande troupe d'*Outaouas* & de Coureurs de bois, qui descendent sous le commandement de Mr. *Dulhut*. Au reste, j'ai déja dispersé les Soldats de mon détachement en plusieurs Canots parmi des Sauvages & des Coureurs de bois, & comme j'ai des affaires à régler ici, je suis contraint d'y demeurer encore sept ou huit jours.

jours. Voilà, Monsieur, la relation de mon petit voyage. Je ne vous en mande que l'essentiel : j'aurois pû la grossir davantage, mais j'ai crû que le reste n'étoit qu'un amas de minuties qui ne meritent point vôtre curiosité. Quand au Lac des *Ilinois* il a trois cens lieuës de tour, comme vous le verrez sur ma Carte par l'échelle des lieuës. Car je ne sçaurois m'assujettir à tracer dans une lettre les differentes distances des lieux. Ce Lac est situé dans un beau climat ; ses rivages sont couverts de bois de sapins & de haute fûtaye ; mais peu de prairies. La Riviére des *Oumamis* ne vaut pas la peine d'en parler. La Baye de *l'Ours qui dort* est assez grande, c'est sur la Riviére qui s'y décharge que les *Outaouas* ont coûtume de faire tous les trois ans leurs chasses de Castors. Au reste, il n'y a ni batures, ni rochers, ni bancs de sable dans ce Lac. Les terres qui le bordent du côté Méridional sont remplies de Chevreüils, de Cerfs & de Poulets d'Inde. Adieu Monsieur, soyez persuadé que je me ferai toûjours un sensible plaisir de vous amuser, en vous rendant compte de tout ce que j'apprendrai de plus curieux.

Au reste je vous prie de ne pas trouver étrange que ma relation de ce voyage soit si abregée ; Il me faudroit plus de tems & de loisir que je n'en ai à present pour vous particulariser quantité de choses curieuses, dont le détail seroit un peu trop long. Il suffit que je vous envoye l'essentiel, en attendant que je puisse moi-même vous faire

le recit d'un infinité d'avantures, de rencontres & d'obſervations, capables de reveiller l'eſprit des réflexionnaires. Le mien eſt trop ſuperficiel pour philoſopher ſur l'origine, la croyance, les mœurs & les maniéres de tant de Sauvages, non plus que ſur l'étenduë de ce Continent vers l Oüeſt. Je me ſuis contenté ſeulement de faire réflexion ſur les cauſes du mauvais ſuccès des découvertes que pluſieurs habiles Hommes ont entrepris dans l'Amérique par Mer & par Terre. Je croi ne m'être pas trompé dans le jugement que j'en ai fait. L'exemple recent de Mr. *de la Salle* & de quelques autres malheureux découvreurs ont ſçû donner de très grandes leçons, à leurs propres dépens, à ceux qui voudroient entreprendre à l'avenir de découvrir tous les païs inconnus de ce nouveau Monde. Il n'apartient pas à toutes ſortes de perſonnes de s'en mêler, *non licet omnibus adirè Corinthum.* Il ſeroit très facile de pénétrer juſqu'au fonds des Païs Occidentaux de Canada en s'y prenant comme il faut. Je ſuppoſe premiérement qu'au lieu de Canots on ſe ſervit de certaines Chaloupes d'une conſtruction particuliére qui tiraſſent peu d'eau, qui fuſſent legéres de bois & portatives, leſquelles contenant treize hommes avec 35. ou 40. quintaux de péſanteur reſiſtaſſent vigoureuſement aux vagues des grands Lacs. Il ne ſuffit pas d'avoir du courage, de la ſanté & de la vigilance pour faire ces entrepriſes. Il faut bien d'autres talens qui ſe trouvent rarement en une même perſonne. La conduite

te de trois cens hommes avec lesquels on pourroit faire ces découvertes, me paroît assez épineuse. C'est ici que l'industrie & la patience sont nécessaires pour contenir une pareille troupe dans le devoir. Les séditions, les querelles & mille autres desordres n'arrivent que trop souvent parmi des gens qui étant éloignez des Villes, se trouvent en même tems en droit de tout entreprendre par la force sur leurs supérieurs. Il s'agit ici de dissimuler, & de fermer les yeux quelquefois pour ne pas irriter le mal; la voye de la douceur est la plus sûre, pour celui qui conduit la troupe, s'il arrive quelque mutinerie, ou mauvais complots, il faut que les Officiers tâchent d'y rémédier, en persuadant aux mutins qu'il seroit fâcheux d'en donner connoissance à leur Commandant. Celui-ci doit toûjours faire semblant d'ignorer ce qui se passe; si ce n'est que le mal éclatte en sa presence; car alors il est indispensablement obligé de les punir à la sourdine au plûtôt, à moins que sa prudence ne l'engage d'en retarder l'exécution lors qu'il en prévoit les suites fâcheuses. On leur doit tollérer mille choses en ces voyages dont on auroit toute sorte de raison de les châtier ailleurs. C'est-à-dire, qu'un Commandant doit feindre de ne pas savoir leur commerce avec les Sauvagesses, les petites querelles qu'ils peuvent avoir entr'eux, leur neglicence à faire la garde comme il faut, & toutes les autres choses qui ne tendent ni à la des-

obéïſſance ni à la revolte. Il doit avoir le ſoin de choiſir dans ſa troupe un eſpion, lequel étant bien recompenſé, l'informe adroitement de tout ce qui ſe paſſe, afin d'y rémédier directement ou indirectement. Il eſt queſtion de découvrir avec beaucoup de fineſſe & de ſecret un chef de cabale; & lorſque le Commandant en eſt tellement éclairci qu'il ne lui eſt plus permis de douter du crime, il eſt expédient de s'en défaire avec tant d'adreſſe, qu'on ne ſçache ce qu'il eſt devenu.

Au reſte il doit leur donner du tabac & de l'eau de vie de tems en tems, leur demander avis en certaines occaſions, les fatiguer le moins qu'il eſt poſſible; les exciter à ſe réjouïr, à joüer, à danſer, & en même tems les exhorter à vivre en bonne intelligence. La meilleure invention dont il puiſſe ſe ſervir pour les contenir dans leur devoir, c'eſt la Religion & l'honneur de la Nation. Il faut qu'il les exhorte lui même à cela, car quoique j'aye beaucoup de foi au pouvoir des Eccleſiaſtiques, ils font plus de mal que de bien en ces ſortes de voyages; ce qui fait que je m'en paſſerois. Celui qui ſe charge de ces découvertes doit bien choiſir ſes gens; car tout le monde n'eſt pas propre à cela. Il faut des hommes de trente à quarante ans, d'un temperamment ſec & d'une humeur paiſible, qui ſoient actifs, courageux, & accoûtumez aux fatigues des voyages. Parmi ces trois cent perſonnes il y doit avoir des charpen-

tiers

tiers de chaloupes, des armuriers, des ſcieurs de long avec tous leurs outils, des chaſſeurs, des pécheurs. Outre cela, des Chirurgiens qui ne portent autre choſe que des raſoirs, des lancétes, des drogues pour les bleſſures, de l'orvietan & du ſené. Tous les gens de la troupe doivent être munis de capots de bufle & de botines pour reſiſter à la fléche, car les Sauvages des Païs dont je parle n'ont jamais vû d'armes à feu, comme je vous l'ai déja dit. Il faut avec cela qu'ils ſoient armez d'un fuſil à deux coups, d'un piſtolet de même, & d'une épée de bonne longueur. Le Commandant aura le ſoin de faire proviſion d'une aſſez grande quantité de peaux de cerfs, d'orignal, ou de bœuf, qu'il fera coudre les unes aux autres pour faire l'enceinte de ſon Camp, par le moyen de quelques piquets plantez de diſtance à autre. J'en avois ſuffiſamment pour garnir un quarré de trente pieds ſur chaque face, parce que chaque peau ayant cinq pieds de hauteur, & près de quatre de largueur, j'en fis faire deux bandes de huit peaux chacune, qui étoient tenduës & levées en un inſtant. Il faut avoir des Canonieres de Cœti de huit pieds de longueur & de ſix de largeur, deux Moulins à bras, qui ſont de petites machines portatives comme de grands Moulins à Caffé. On s'en ſert pour moudre du bled d'Inde avec beaucoup de facilité. On portera des clouds de toutes eſpéces, des pics, des pioches, des béches, des haches, des

ame-

amecons, du ſavon & du coton à faire des chandelles. Je ſuppoſe ſur tout qu'on ſera muni de bonne poudre, d'eau de vie, de tabac de Breſil, & de mille autres choſes qu'on eſt obligé de preſenter aux Nations Sauvages qu'on découvre. Le Commandant ſe munira pareillement d'un Aſtrolabe, d'un demi cercle, de pluſieurs bouſſoles ou compas ſimples & à variation, d'une pierre d'aiman, de deux groſſes montres de trois pouces de diametre, de pinceaux, de couleurs, de papier à deſſein, & autre pour faire ſes journaux & ſes Cartes, pour déſigner les bêtes terreſtres, volatiles & aquatiques, les arbres, les plantes & les grains, & généralement tout ce qui lui paroîtra digne de ſa curioſité. Je ſerois auſſi d'avis qu'il eût des trompetes & quelques joüeurs de violon, tant pour réjouïr ſa troupe que pour cauſer de l'admiration aux Sauvages. Enfin, Monſieur, je ſuis perſuadé qu'avec cet équipage tout homme d'eſprit, de conduite, & de détail, c'eſt-à-dire ſoigneux, prévoyant, ſage & de bon exemple, mais ſur tout patient, modéré & d'un talent à trouver des expédiens à tout, peut aller hardiment tête levée dans tous les Païs Occidentaux de Canada ſans rien craindre. Pour moi je vous avouë que ſi j'avois toutes ces qualitez-là je m'eſtimerois fort heureux d'être employé à faire cette entrepriſe, tant pour la gloire du Roi, que pour ma propre ſatisfaction; car enfin j'ai tant gouté de plaiſir dans mes voyages par la diverſité con-

continuelle d'objets, que je n'ai presque pas eu le tems de m'apercevoir de mes peines & de mes fatigues.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A Missilimakinac, ce 28. *Mai* 1689.



LET-



LETTRE XVII.

Qui contient le départ de l'Auteur de Missilimakinac *pour la* Colonie. *Description des Païs, des Riviéres & des passages qu'on trouve en chemin. Incursion funeste des* Iroquois *dans l'Isle de* Monreal. *Abandon du Fort de* Frontenac. *Nouvelle du retour en* Canada *du Comte de ce nom, & du rapel de Mr. le Marquis* de Denonville.



MONSIEUR,

Je vous écrivis de *Missilimakinac* le 28. de Mai, & j'en partis le 8. Juin pour *Monreal* en compagnie de douze *Outaouas*, divisez en deux Canots, qui firent toute la diligence possible. Je joignis le 23. à la *Riviére Creuse* la grande troupe de Coureurs de bois qui m'avoit devancée de quelques jours. Mr. *Dulhut* fit tout ce qu'il pût, afin de m'empêcher de passer outre en si foible compagnie.

gnie. Il vouloit me perſuader de deſcendre avec lui, me répreſentant que ſi mes douze conducteurs apercevoient dans les Portages ou dans les Riviéres quelques veſtiges ou apparences qui leur fiſſent aprehender la rencontre des *Iroquois*, ils m'abandonneroient avec leurs Canots, & s'enfuïroient dans les bois à toute jambe pour éviter de tomber entre leurs mains. Je rejettai cet avis, dont je fus à la veille de me repentir; car ce qu'il m'avoit prédit penſa m'arriver au *Long Saut*; ils furent ſur le point de ſe ſauver dans les Forêts. En ce cas j'aurois tâché de les ſuivre, puis que de deux maux il faut éviter le pire. Je rencontrai Mr. de *S. Helene* dans la grande Riviere des *Outaouas*, près de la Riviére du *Liévre*. Il étoit à la tête d'un parti de Coureurs de bois, & s'en alloit à la Baye de *Hudſon*, pour reprendre quelques Forts que les Anglois nous ont enlevez. Il m'aprit le paſſage de Mr. le Prince d'Orange en *Angleterre*, & qu'à ſon arrivée le Roi Jaques s'étoit retiré en France: Que ce Prince avoit été proclamé Roi, ce qui ſembloit préſager une rude & ſanglante guerre en Europe. Je vous avouë que cette nouvelle me ſurprit extrémement, & quoi qu'elle m'a été dite par un homme, ſur la parolle duquel je compte beaucoup, j'ai eu toute la peine imaginable, de pouvoir croire qu'une révolution auſſi grande ait pû ſe faire en ſi peu de tems, & ſans effuſion de ſang, faiſant réfléxion ſur tout, à l'alliance qu'il y a entre nôtre Cour & celle d'Angleterre, & l'intérêt

qu'ont

qu'ont les deux Monarques de s'entr'aider. J'arrivai au *Monreal* le 9. Juillet, après avoir ſauté pluſieurs Cataractes affreux dans la grande *Riviére des Outaouas*, & fait quinze ou vingt portages, entre leſquels il y en a de plus d'une lieuë de diſtance. De *Miſſilimakinac* à la *Riviére des François* la Navigation eſt aſſez aſſurée, car en côtoyant le Lac des *Hurons* on trouve une infinité d'Iles qui ſervent d'abri. On remonte cette Riviére avec aſſez de peine, car on trouve cinq Cataractes qui obligent de faire des portages de trente, de cinquante, & de cent pas, enſuite on entre dans le Lac des *Nepicerinis*, d'où l'on fait encore un portage de deux lieuës pour gagner une autre Riviére, où on ſaute ſix ou ſept chûtes d'eau. De celle-ci on fait dérechef un portage juſqu'à la *Riviére Creuſe*, qui ſe décharge par de ſemblables courants précipitez dans la grande *Riviére des Outaouas*, proche du lieu qu'on apelle *Mataouan*. On ne quitte plus cette Riviére, ſi ce n'eſt au bout de l'Iſle de *Monreal*, où elle ſe perd dans le grand *Fleuve de S. Laurent*. Ces deux Riviéres ſe joignent avec beaucoup de tranquilité; car après avoir quitté leur lit affreux, elles forment le petit Lac *S. Loüis*. Je penſai perir au Saut qui porte ce même nom à trois lieuës de *Monreal*, car nôtre Canot ayant tourné dans les bouillons je fus tranſporté par la force du courant juſqu'au pied de ce Cataracte, ſur quelques fonds plats de trois ou quatre pieds de profondeur, d'où Mr. le Chevalier *de Vaudreuil* me retira par un

un hazard extraordinaire. Le Canot & les Pelleteries des ſix Sauvages furent perdus, & un d'eux malheureuſement noyé; voilà le ſeul riſque que j'aye couru pendant le cours de mes voyages. Dès que j'eus mis pied à terre j'accourus en diligence à l'auberge pour me délaſſer, & me dédommager de l'abſtinence que j'avois été obligé de faire. Le lendemain j'allai voir Mr. *de Denonville* & Mr. *de Champigni*, auxquels je rendis compte de mes voyages, en leur donnant avis de la grande troupe de Coureurs de bois & Sauvages qui devoient arriver au plûtôt, & qui parurent en effet au bout de quinze jours en cette Ville-là. Le *Rat* qui étoit deſcendu & retourné chez lui, malgré les riſques dont il étoit menacé, comme je vous l'ai déja dit, fit voir qu'il s'en moquoit. Je ne puis m'empêcher de vous faire une digreſſion qui ſera de longue étenduë, pour vous aprendre le malicieux ſtratagéme dont ce ruſé Sauvage ſe ſervit l'année derniére, afin d'empêcher que Mr. *de Denonville* ne fit la paix avec les *Iroquois*. Je n'aurois pas manqué de vous en faire le recit dans ma précédente lettre, ſi le tems me l'eut permis; la voici.

Ce Sauvage, Chef de Guerre & de Conſeil des *Hurons*, âgé de quarante ans, & galand homme s'il en fut, ſe voyant preſſé, prié & ſollicité de la part de Mr. *de Denonville*, pour entrer dans ſon Alliance l'année 1687. comme je vous l'ai déja marqué, y conſentit à la fin, avec cette clauſe que la guerre ne finiroit que par la deſtruction totale

des *Iroquois*, ce que ce Gouverneur lui fit promettre, & dont il l'aſſura lui-même le 3. Septembre de la même année, c'eſt-à-dire, deux jours avant que je partiſſe de *Niagara* pour mon voyage des grands Lacs. Ce Sauvage comptant ſur la promeſſe de Mr. *de Denonville*, partit de *Miſſilimakinac* à la tête de cent Guerriers, comme je vous l'ai expliqué en ma quatorſiéme Lettre, pour aller aux Païs des *Iroquois*, à deſſein de faire quelque coup d'éclat. Cependant comme il étoit queſtion d'agir prudemment en cette rencontre, il jugea à propos de paſſer au Fort *Frontenac* pour prendre langue. Dès qu'il y fut arrivé, le Commandant lui dit que Mr. *de Denonville* travailloit à faire la Paix avec les cinq Nations *Iroquoiſes*, dont il attendoit les Ambaſſadeurs avec des Otages qu'ils devoient conduire à *Monreal* dans huit ou dix jours, pour conclure le Traité ; que par conſéquent il étoit à propos qu'il s'en retournât à *Miſſilimakinac* avec tous ſes Guerriers, ſans paſſer outre. Le Sauvage fort étonné d'une nouvelle à laquelle il s'attendoit ſi peu, & qui étoit ſi fâcheuſe pour lui & pour toute ſa Nation, qu'il prévoyoit être ſacrifiée pour le ſalut des François, répondit au Commandant que *cela étoit raiſonnable*, mais au lieu de ſuivre le conſeil qu'il lui avoit donné, il s'en alla attendre les Ambaſſadeurs & les Otages *Iroquois* aux endroits des Cataractes, où il falloit abſolument qu'ils abordaſſent. A peine y demeura-t-il quatre ou cinq jours que ces malheureux

Deputez

Deputez accompagnez de quarante jeunes hommes arriverent, lesquels furent tous tuez ou pris en débarquant. Aussi-tôt que les prisonniers furent liez, ce rusé Sauvage leur dit, que le Gouverneur des François l'ayant fait avertir de se trouver là pour y attendre un parti de cinquante Guerriers, qui devoient y passer en tel tems, il étoit venu se saisir de ce poste. Ces *Iroquois* fort surpris de la perfidie qu'ils croyoient que Mr. *de Denonville* leur faisoit, raconterent au *Rat* le sujet de leur voyage. Alors ce *Huron* faisant le desesperé & le furieux, commença à déclamer (pour mieux joüer son role) contre Mr. *de Denonville*, disant qu'il se vangeroit tôt ou tard de ce qu'il s'étoit servi de lui pour la plus horrible trahison qui eût jamais été faite; & regardant ensuite fixement tous ces prisonniers, entre lesquels se trouvoit le principal Ambassadeur nommé *Theganesorens*, il leur dit, *allez mes freres, je vous délie & vous renvoye chez vos gens, quoique nous ayons la guerre avec vous. C'est le Gouverneur des François qui m'a fait faire une action si noire que je ne m'en consolerai jamais, à moins que vos cinq Nations n'en tirent une juste vengeance.* Il n'en fallut pas davantage pour persuader ces *Iroquois* de la sincérité des paroles du *Rat*, & sur le champ même ils l'assurérent qu'en cas qu'il voulut faire la Paix en son particulier les cinq Nations y consentiroient. Quoi qu'il en soit, le *Rat* qui ne perdit qu'un seul homme dans cette occasion, voulut garder un esclave *Chaouanon* adopté des

des *Iroquois* pour remplacer le *Huron* qui avoit été tué ; & après avoir donné des fusils, de la poudre & des balles à ces prisonniers *Iroquois* pour s'en retourner à leurs Païs, il prit la route de *Missilimakinac*, où il presenta au Commandant François l'esclave qu'il avoit amené. Celui-ci ne fut pas plûtôt livré qu'on le condamna à être fusillé, parce qu'on ignoroit que Mr. *de Denonville* voulut faire la Paix avec les *Iroquois*. Ce misérable eut beau raconter son avanture & celle des Ambassadeurs, on s'imagina que la crainte d'aller à l'autre monde le faisoit parler, dautant plus que le *Rat* & ses Guerriers disoient qu'il radotoit, tellement que nos François tuërent ce pauvre malheureux, malgré toutes les raisons qu'il pût alleguer. Le jour même le *Rat* apellant un ancien esclave *Iroquois* qui le servoit depuis long-tems, lui dit, qu'il avoit résolu de lui donner la liberté de s'en retourner dans sa Patrie, pour passer le reste de ses jours avec les gens de sa Nation, & qu'étant témoin oculaire du mauvais traitement que les François avoient fait à l'*Iroquois* qu'ils avoient fusillé, malgré tout ce qu'il avoit pû dire à leur Commandant pour se justifier, il ne devoit pas manquer de leur raconter une action si noire. Cet esclave s'aquitta si ponctuellement de sa commission, que les *Iroquois* firent peu de tems après l'incursion suivante, dans le tems que Mr. *de Denonville* ne songeoit à rien moins qu'à une semblable visite, d'autant qu'il avoit eu la précaution de faire savoir aux *Iroquois*

Iroquois qu'il desaprouvoit tellement la trahison du *Rat*, qu'il avoit envie de le faire pendre. Cela est si vrai qu'il attendoit à tous momens dix ou douze Deputez pour faire cette Paix tant desirée. Ils arrivérent en effet au bout de quelque tems, mais en plus grand nombre, & pour un dessein bien différent de celui que ce Gouverneur s'en étoit promis. Ils débarquerent au bout de l'Isle au nombre de douze cens Guerriers, qui brûlerent & saccagerent toutes ses habitations. Ils firent un massacre épouvantable d'hommes, de femmes & d'enfans. Madame *de Denonville*, qui se trouvoit alors avec Monsieur son Epoux à *Monreal*, ne s'y croyoit pas trop assurée; la consternation étoit générale; car on craignoit extrémement l'aproche de ces Barbares, qui n'étoient qu'à trois lieuës de *Monreal*. Ils bloquerent deux Forts, après avoir brûlé toutes les habitations d'alentour. Cependant Mr. *de Denonville* y envoya un détachement de cent Soldats avec cinquante Sauvages, ne voulant pas faire sortir de la Ville un plus grand nombre de combattans; mais ceux-ci furent tous pris ou taillez en piéces, car il ne s'en sauva que douze Sauvages, un Soldat & Mr. *de Longueil* Commandant de ce détachement, qui aprés avoir eu la cuisse cassée fut emporté par ces douzes Alliez; les autres Officiers, à sçavoir, les Sieurs de la *Raberre*, *S Pierre Denis*, *la Plante*, & *Ville Dené*, furent pris. Ces Barbares désolerent presque toute l'Isle, & ne perdirent que trois des leurs, lesquels après s'ê-

tre bien enyvrez du vin qu'ils trouvérent aux habitations, furent attirez dans un Fort par un vacher *Canadien* qu'ils tenoient esclave depuis quelques années. Dès que ces *Iroquois* infortunez furent dans ce Fort on les jetta dans une cave, afin qu'ils cuvassent leur vin; mais s'étant éveillez ils se repentirent sans doute d'en avoir tant bû. Ils se mirent aussitôt à chanter, & lors qu'on vint pour les lier & les amener au *Monreal*, ils se saisirent de quelques bâtons qu'ils trouverent dans cette cave, & se deffendirent avec tant de vigueur & d'intrepidité qu'on fut obligé de les tuër à coups de fusil dans le lieu même. Ce vacher qui fut amené à Mr. *de Denonville*, lui dit, que „ le coup du *Rat* étoit irréparable, que les „ cinq Nations *Iroquoises* avoient cèt ou„ trage si fort à cœur, qu'il seroit impos„ sible de les porter sitôt à la Paix; & qu'el„ les blâment si peu l'action de ce *Huron*, „ qu'elles étoient prêtes d'entrer en Traité „ avec lui, parce qu'il n'avoit fait avec son „ parti que ce qu'un bon Guerrier & un „ bon Allié devoit faire. Ces Barbares n'eurent pas plûtôt achevé de mettre tout à feu & à sang, qu'ils se rembarquerent pour retourner à leur Païs chargez du butin qu'ils avoient fait, ne trouvant aucune opposition dans leur retraite. Cette funeste incursion, à laquelle Mr. *de Denonville* ne s'attendoit point, comme je vous l'ai déja dit, l'étonna sans doute, & lui fournit une ample matiére à réfléxion. Déja il étoit impossible qu'il pût entretenir plus long-

tems

tems le *Fort de Frontenac*, où les vivres commençoient à manquer. Il ne pouvoit le sécourir qu'en exposant bien du monde aux passages des Cataractes, dont je vous ai parlé tant de fois. Il falut donc prendre le parti d'en retirer la garnison, & de faire sauter ce Fort, il n'étoit plus question que de trouver des gens qui en portassent l'ordre au Commandant, ce que personne n'osoit entreprendre. Dans cèt embarras le Sieur de *S. Pierre d'Arpentigni* s'offrit d'y aller seul au travers des bois, ce qu'il executa heureusement. Cette nouvelle réjoüit extrémement Mr. *de Valrénes*, qui commandoit alors dans ce Fort, lequel ayant fait miner les quatre Bastions, crût qu'avec la poudre qu'on y mit, cela étoit suffisant pour les faire sauter. Ensuite il s'embarqua pour descendre les Cataractes du Fleuve jusqu'à *Monreal*, où il trouva Mr. *de Denonville* qu'il accompagna jusqu'ici. Cet Officier ne se contenta pas d'abandonner le *Fort de Frontenac*, il fit outre cela mettre en feu trois grandes Barques qui avoient accoutumé de Naviguer sur le Lac, tant pour intimider les *Iroquois* en tems de guerre, que pour leur porter des Marchandises en tems de Paix. Mr. *de Denonville* ne pouvoit mieux faire qu'en abandonnant ce Fort, aussi-bien que celui de *Niagara*, car assurément ces deux postes sont insoutenables, par la difficulté des Cataractes inaccessibles, où dix *Iroquois* embusquez pourroient aisément arrêter mille François à coups de pierres. Il est vrai que

le salut & la conservation de nos Colonies dépendoient absolument de ces deux Forts, qui sembloient être garants de la destruction totale des *Iroquois*, car ils n'auroient pû s'écarter de leurs Villages pour aller à la chasse ou à la pêche, sans courir risque d'être égorgez par nos Sauvages amis, lesquels assurez d'une retraite auroient fait des incursions continuelles dans le Païs de ces Barbares, qui manquant de Castors pour trafiquer des fusils, de la poudre, des bales & des filets, seroient morts de faim, ou tout au moins ils auroient été contraints d'abandonner leurs Païs.

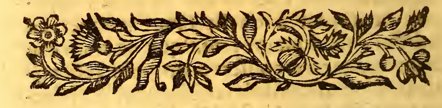
A la fin de Septembre Mr. *de Bonaventure*, Capitaine & propriétaire d'un Vaisseau marchand, arriva dans ce Port, portant la nouvelle du retour de Mr. *de Frontenac* en qualité de Gouverneur Général à la place de Mr. *de Denonville*, que Mr. le Duc de *Beauvilliers* avoit proposé au Roi pour être Sous-Gouverneur des Princes ses petits-fils. Quelques personnes sont fâchées du rapel de Mr. *de Denonville*, & du retour de Mr. *de Frontenac*. On prétend que les Reverens Peres Jésuites sont de ce nombre, car s'il en faut croire l'Histoire du Païs, ils n'avoient pas peu contribué à le faire rapeller en France il y a sept ou huit ans, de concert avec l'Intendant *du Chesneau* & le Conseil Souverain, par des accusations qui produisirent l'effet qu'ils s'en étoient promis, & dont le Roi paroît entiérement desabusé, puis qu'il le renvoye encore une fois dans ce Gouvernement.
Cepen-

Cependant les Conſeillers les plus coupables ne ſavent à quelle ſauce manger ce poiſſon, ne doutant point que ce nouveau Gouverneur ne conſerve un juſte reſſentiment du paſſé. Mais les Nobles, les Marchands, & tous les Habitans en général ſe préparent à faire de grandes réjouïſſances à l'arrivée de ce Gouverneur, qu'ils attendent avec autant d'impatience que les Juifs font le *Meſſie*. Les Sauvages mêmes des environs de la Colonie ſemblent en avoir une joye extraordinaire. Cela n'eſt pas ſurprenant, car ce Gouverneur s'eſt fait conſidérer, non ſeulement des François, mais encore de tous les Peuples de ce vaſte Continent qui le regardoient autrefois comme leur Ange tutelaire. Mr. *de Denonville* commence à faire plier bagage, c'eſt tout ce que j'en puis dire, ce n'eſt pas à moi de me mêler d'un nombre infini d'affaires qui ne regardent que ſon intérêt particulier, s'il a bien ou mal fait durant le téms de ſon Gouvernement, ſi on l'a aimé ou haï je n'en ſai rien, s'il a fait bonne ou mauvaiſe chére je ne ſaurois vous le dire, ne m'étant jamais trouvé à ſa table. Adieu.

Je fais état de partir pour la *Rochelle* lors que le Vaiſſeau qui porte ce nouveau Gouverneur fera voile pour s'en retourner en France.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Quebec le 28. *Septembre* 1689.



LETTRE XVIII.

Qui contient l'arrivée de Mr. le Comte de Frontenac. *Sa réception. Son voyage à* Monreal. *Rétablissement du* Fort de Frontenac.



ONSIEUR,

La méchante nouvelle que vous me donnez de l'ajudication de la Terre de *Lahontan* me mettroit au desespoir, si vous ne m'assuriez en même tems que je pourrois la r'avoir au bout d'un siécle (si j'avois le malheur de vivre si long-tems) pourvû que je rembourse le possesseur de la somme qu'il en a payée, & prouvant que j'étois actuellement dans le service aux extrémitez du monde, lorsqu'elle se vendit. Au reste Mr. de *Frontenac* a revoqué mon congé, m'offrant sa bourse & sa table ; mes raisons ne le touchant point, & il faut obéïr.

Ce nouveau Gouverneur arriva à *Quebec* le 15. d'Octobre, mit pied à terre sur les huit heures

heures du ſoir,& fut reçû au flambeau tant de la Ville que de la Rade, par le Conſeil Souverain, & par tous les habitans qui étoient ſous les armes. On fit trois décharges de Canon & de Mouſqueterie, & les feux de joye furent accompagnez d'illuminations à toutes les fenêtres des maiſons de la Ville, ce ſoir même tous les Corps de *Canada* le complimenterent, & ſur tout les Jeſuites, qui lui firent une Harangue fort pathetique, où le cœur avoit moins de part que la bouche. Le lendemain il fut viſité de toutes les Dames, dont la joye ſecréte ſe remarquoit autant ſur leur viſage qu'en leurs paroles. Pluſieurs perſonnes firent jouër des feux d'Artifice pendant qu'on chantoit le *Te Deum* à la grande Egliſe, où ce Gouverneur ſe trouva. Ces réjouïſſances durerent en augmentant de jour en jour, juſqu'à ce qu'il partit pour le *Monreal*, ce qui eſt une marque du plaiſir qu'on ſe fait de ſon rétour, & de l'aſſurance que l'on a, que par ſa ſage conduite & ſon eſprit ſublime, il conſervera le repos & la tranquillité qu'il a toûjours ſçû y maintenir pendant les dix années de ſon premier Gouvernement. Il eſt adoré de tout le monde, on l'appelle *Redemptor Patriæ*, ce Titre lui convient, car ſur le raport de tous les habitans de ces Colonies, tout étoit dans le Cahos, dans la confuſion & dans la pauvreté la premiére fois qu'il vint en *Canada*. Les *Iroquois* avoient brûlé toutes les Plantations, & égorgé des milliers de François ; le laboureur étoit aſſommé dans ſon champ ; le Voya-

geur étoit enlevé dans ses courses, & le marchand ruïné par le manque de Commerce; la famine désoloit tout le monde, la guerre faisoit abandonner le païs, en un mot la nouvelle France alloit infailliblement périr, si ce Gouverneur n'eût fait la paix avec ces barbares, de la maniére que je vous l'ai expliqué à la fin de ma cinquiéme Lettre. Cèt ouvrage qui ne vous paroîtra peut-être pas d'une aussi grande consequence que je vous le depeins, l'est cependant plus que vous ne sçauriez vous imaginer; car ces barbares ne font la guerre que par inimitié personnelle, au lieu que dans toutes les ruptures qui se font en Europe, la vengeance y a moins de part que l'intérêt. Mr. de St. *Valiers* Evêque de *Quebec* arriva le même jour dans ce Port. Il s'étoit embarqué le Primptems passé dans une barque qu'il freta pour le transporter à *l'Acadie*, à *l'Isle de Terre Neuve*, & autres païs de son Diocéze. Mr. *de Frontenac* se mit en Canot 4. ou 5. jours aprés son arrivée pour aller au *Monreal*, où j'eus l'honneur de l'acompagner; On fit tout ce qu'on pût pour l'empêcher d'entreprendre ce voyage dans une saison si froide & si avancée; car comme je vous ai déja dit les gelées d'Octobre en ce païs font des glaces plus épaisses & plus fortes que celles de Paris en Janvier, ce qui ne dévroit pas naturellement arriver. On eut beau lui répresenter toutes ces difficultez & plusieurs autres; Il ne laissa pas au sortir des fatigues de la Mer & à la soixante huitiéme année de son

son âge de se jetter en Canot. Il avoit si fort à Cœur l'abandon du fort de *Frontenac* qu'il eût été lui même jusques là, si les Nobles, les Prêtres & les habitans du *Monreal* ne l'eussent prié à mains jointes de ne pas exposer sa personne aux dangers des passages des Sauts & des Cataractes qu'on est obligé de franchir. Plusieurs Gentilshommes *Canadiens* suivis d'une centaine de Coureurs de bois se risquerent sous le Commandement de Mr. *Mantet* pour reconnoître l'état de ce Fort, sous les Bastions duquel, comme je vous ai dit dans ma derniere Lettre, Mr. de *Valrenes* avoit mis des poudres pour les faire sauter en se retirant; heureusement le dommage n'a pas été si grand qu'on se l'étoit imaginé, car les gens du parti que commande Mr. *Mantet*, rélévent déja quelques toises de murailles abatuës, & ils travailleront à la réparation de ce Fort pendant l'hiver. Mr. de *Frontenac* en reçût des nouvelles hier au soir qui fut le sixiéme jour après son retour en cette Ville. J'avois oublié de vous dire qu'il a ramené de France quelques *Iroquois* de ceux que M. *de Denonville* avoit envoyé aux galéres dont je vous ai parlé dans ma 13. Lettre. Le reste de ces malheureux a peri dans les chaines. Parmi ceux que Mr. de *Frontenac* a amené avec lui, le plus considerable de cette troupe infortunée se nomme *Oreouahé*. Il est vrai que comme Chef des *Goyoguans* on avoit eu l'humanité de ne pas le traiter comme un forçat, c'est en reconnoissance

de l'attachement qu'il marque avoir tant pour Mr. de *Frontenac* que pour la Nation Françoise, que ce Gouverneur le logea dans son Château. On se flatte de pouvoir faire quelque acommodement avec les cinq Nations *Iroquoises* par l'entremise de ce Chef, & il semble que l'on se dispose de leur faire des propositions de paix, mais j'en augure un mauvais succez par trois bonnes raisons. Je les ai déja representées à Mr. de *Frontenac*, qui m'a dit qu'après le départ des Vaisseaux, il s'entretiendroit avec moi sur cette affaire. Je ne vous dis rien de son entrevûë avec Monsieur & Madame *de Denonville*, remettant de vous en faire le recit *inter privatos parietes*. Quelques Officiers les accompagnent en France dans l'esperance d'être avancez. Les Vaisseaux partiront demain selon toutes les apparences, car le vent d'Oüest est clair & moderé; d'ailleurs, la saison de quiter le Port est sur sa fin. Adieu Monsieur,

Je suis vôtre &c.

A Quebec ce 15. Novembre 1689.

LET-



LETTRE XIX.

Qui contient les incurſions faites à la Nouvelle Angleterre, *&* *à la* Nouvelle York. *Funeſte Ambaſſade des* François *chez les* Iroquois, *entrepriſe mal concertée des* Anglois *&* *des* Iroquois *venant par terre attaquer la* Colonie.



ONSIEUR,

Il y a quinze jours qu'un Vaiſſeau Rochelois, chargé de vin & d'eau de vie, arriva à *Quebec*, d'où le Capitaine a eu ſoin de me faire tenir vôtre Lettre. Vous me demandez le détail du Commerce du *Canada* en général ; Il m'eſt impoſſible de vous donner cette ſatisfaction preſentement, parce que je ne le connois pas encore aſſez à fond pour vous en pouvoir donner une idée diſtincte : mais je vous aſſûre que je vous envoyerai un jour des Mémoires ſi exacts que vous aurez ſujet d'en être ſatis-

fait. Cependant contentez-vous d'apprendre ce qui s'eſt paſſé dans ce Païs depuis la datte de ma derniére Lettre.

Dès que Mr. *Denonville* fut parti de *Quebec*, pour s'en retourner en France, Mr. *de Frontenac* prit poſſeſſion du Fort, qui eſt la réſidence ordinaire des Gouverneurs Généraux, & il ordonna au meilleur Architecte de ſe préparer à le rebâtir de nouveau le plûtôt qu'il ſe pourroit. Vers le commencement de cette année Mr. *d'Iberville* s'offrit de ſaccager une petite Ville de la *Nouvelle York* que les *Iroquois* appellent *Corlar*, nom qu'ils donnent auſſi à tous les Gouverneurs Généraux de cette Colonie Angloiſe. Ce Gentilhomme *Canadien* fut ſuivi de cent cinquante Coureurs de bois, & d'un même nombre de Sauvages ; Ce parti fit cette expédition ſur les néges & ſur les glaces, quoi que cette courſe fut de trois cens lieuës pour aller & venir, & même des plus rudes & des plus penibles. Il y réüſſit à merveilles, car après avoir pillé, brûlé & ſaccagé cette bicoque & ſes environs, il rencontra cent *Iroquois* qu'il défit entiérement. Mr. *de Portneuf*, auſſi Gentilhomme *Canadien*, partit en même temps de *Quebec* à la tête de 300. hommes, moitié Coureurs de bois, & moitié Sauvages, pour s'emparer d'un Fort appartenant aux Anglois appellé *Kenébeki* ſitué ſur les Côtes maritimes de la *Nouvelle Angleterre*, vers les frontiéres de *l'Acadie*. La garniſon de ce Fort ſe défendit courageuſement; cependant comme on y jetta quantité de

Grena-

Grenades & d'autres feux d'artifice pendant que les Sauvages ſapoient ou eſcaladoient les paliſſades de tous côtez (contre leur coûtume,) le Commandant fut obligé de ſe rendre à diſcrétion. On dit que les Coureurs de bois firent bien leur devoir, mais que ſans les Sauvages cette entrepriſe eût indubitablement échoüé.

Dès que la navigation fut libre, Mr. *de Frontenac* voulut m'engager à partir pour faire des propoſitions de Paix aux *Iroquois*. Je lui répondis que ſa bourſe & ſa table m'ayant été ouvertes durant l'hiver, je ne pouvois m'imaginer qu'il eût envie de ſe défaire ſi-tôt de moi. Cette repartie l'obligeant de me faire expliquer, je lui remontrai que le Roi d'Angleterre ayant perdu ſa Couronne, & la guerre étant déclarée, les Gouverneurs de la *Nouvelle Angleterre* & de la *Nouvelle York* ne manqueroient pas de faire leur poſſible pour exciter ces Bandits à redoubler leurs incurſions ; Qu'ils leurs fourniroient pour cet effet des munitions *gratis*, & qu'ils ſe joindroient encore avec eux pour attaquer nos Villes ; que d'ailleurs le coup du *Rat* les avoit tellement irritez qu'il me paroiſſoit impoſſible de les appaiſer, & qu'ainſi je le ſupplioís de vouloir bien jetter les yeux ſur quelque autre perſonne, en cas qu'il perſévérât dans le deſſein de faire cette tentative. Le Chevalier *Do* fut choiſi pour cette funeſte Ambaſſade, & certain *Colin* Interpréte de la langue *Iroquoiſe* avec deux jeunes *Canadiens* l'accompagnerent en ce malheureux

 voyage

voyage qu'ils firent en Canot. Dès qu'ils parurent à la vûë du Village des *Onnontagues* on les vint honorer d'une ſalve de coups de bâtons, on les y conduiſit avec la même cérémonie, cortége fort deſagréable pour un homme qui vient faire des propoſitions de Paix. Les Anciens s'étant auſſi-tôt aſſemblez jugérent à propos de les renvoyer avec une réponſe favorable, pendant qu'ils engageroient quelques *Agniez* ou *Onnoyotes* de les aller attendre ſur le Fleuve, aux paſſages des Cataractes où ils en tueroient deux, en renvoyeroient un à *Quebec* & rameneroient le quatriéme à leur Village, où il ſe trouveroit des Anglois qui le fuſilleroient, c'eſt à dire, qu'ils vouloient en agir comme le *Rat* avoit fait à l'égard de leurs Ambaſſadeurs ; tant il eſt vrai que cette action leur tient au cœur. Ce projet alloit être executé, s'il ne ſe fût alors trouvé chez ces Barbares, des gens de la *Nouvelle York*, qui étoient venus exprès pour les animer contre nous. Ils ſçûrent ſi bien s'emparer de ces eſprits déja portez d'eux-mêmes à la vengeance, qu'une troupe de ces jeunes Barbares les brûlerent tous vifs, à la réſerve du *Chevalier Do*, qu'ils amenerent pieds & mains liées à *Baſton*, pour tirer des lumiéres & des connoiſſances de l'état de nos Colonies & de nos Forces. Voilà ce que nous avons appris au bout de deux mois ſur ce ſujet, par des eſclaves qui ſe ſont ſauvez d'entre les mains des *Iroquois*. Cette fâcheuſe nouvelle ayant ſurpris Monſieur de *Frontenac*, lui fit dire
que

que de vingt Capitaines qui s'étoient offerts pour executer cette Commiſſion, & qui ſe ſeroient fait un honneur de s'en charger, j'avois été le ſeul capable d'en prévoir le ſuccès. Je m'embarquai le 24. de Juin pour venir ici, dans un peſant Brigantin que ſon Capitaine des Gardes fit conſtruire l'Hiver paſſé. Mr. l'Intendant & Madame ſon Epouſe ſe mirent auſſi dans ce vénérable Bâtiment, & comme rien ne nous preſſoit nous demeurâmes dix ou douze jours en chemin, faiſant tous les ſoirs une chere de Roi. Mr. *de Frontenac* fit tracer un Fort en paſſant à la *Ville des trois Riviéres*, dont je vous ai parlé. Quinze jours après nôtre arrivée en celle-ci, certain Sauvage nommé *la Plake* le vint avertir qu'il avoit découvert un Corps de mille *Anglois*, & de quinze cens *Iroquois* qui s'avançoient pour nous attaquer. Sur cette nouvelle toutes nos Troupes traverſerent la Prairie *de la Madelaine* vis à vis de cette Ville, & nous y campâmes avec trois ou quatre cens Sauvages amis pour les attendre de pied ferme. Dès que nôtre Camp fut formé Mr. *de Frontenac* envoya deux ou trois petits Partis Sauvages pour obſerver la marche des ennemis. Ils s'en retournerent après avoir ſurpris quelques *Iroquois* écartez chaſſant aux environs du Lac *Champlain*. Ces priſonniers nous dirent que ces *Anglois* n'ayant pû réſiſter aux fatigues du voyage, & ne s'étant pas pourvûs d'une ſuffiſante quantité de vivres, les uns & les autres étoient retournez en leur Païs. Ce rapport ayant

ayant été confirmé par d'autres Sauvages ; nos Troupes décamperent ; & revinrent ici, d'où je fus détaché quelques jours après, pour aller commander un détachement de Soldats destinez à soûtenir les Moissonneurs du *Fort Roland* situé dans cette Isle. Dès que les recoltes furent faites je revins ici, en Compagnie des *Hurons* & des *Outaouas* qui descendirent de leur Païs, pour faire leur commerce ordinaire de Pelleteries (de la maniere que je vous l'ai expliqué dans ma huitiéme Lettre.) Ils demeurerent ici quinze jours, ensuite ils s'en retournerent à leurs Païs. Voilà, Monsieur, tout ce qui s'est passé de plus considérable depuis l'année passée. Je suis sur le point de m'en retourner à *Quebec* dans le Brigantin de Mr. *de Frontenac*, qui doit partir d'ici dans quinze jours. Je suis à mon ordinaire :

Vôtre &c.

A Monreal, ce 2. Octobre 1691.



LET-



LETTRE XX.

Qui contient une ſeconde entrepriſe conſidérable des Anglois *par Mer, trés-mal conduite, où l'on voit la Lettre que le Commandant de la Flote écrit à Mr. le Comte de* Frontenac, *avec la réponſe verbale de ce Gouverneur, & le départ de l'Auteur pour* France.

ONSIEUR,

Me voici enfin à la *Rochelle*, d'où je vous envoye la relation de tout ce qui s'eſt paſſé en *Canada* depuis la datte de ma derniére Lettre. Peu de jours après, un Canot que le Major de *Quebec* avoit envoyé à la découverte, vint donner avis à Mr. *de Frontenac* qu'une Flote Angloiſe forte de trente-quatre voiles paroiſſoit proche de *Tadouſſac*. Auſſi-tôt il ſe jetta dans ſon Brigantin, & il fit embarquer toutes les Troupes dans des Canots & des Bateaux, avec ordre de voguer nuit & jour afin de devancer

cer l'ennemi, ce qui fut heureuſement executé. Il donna ordre à Mr. *de Callieres* de faire deſcendre autant d'Habitans qu'il ſeroit poſſible. La diligence que nous fimes fut ſi grande, que le troiſiéme jour de Navigation nous arrivâmes à *Quebec*. Dès que Mr. de *Frontenac* eût débarqué, il viſita les poſtes les plus foibles, & les fit fortifier ſans perdre de tems. Il fit faire des batteries en pluſieurs endroits, & quoi que nous n'euſſions dans cette Capitale que douze piéces de gros Canon & peu de munitions de guerre, il parût tout à fait réſolu de réſiſter aux efforts de cette Flote, laquelle par bonheur pour nous, s'amuſoit à gober des mouches à deux lieuës de *Quebec*. Cependant nous profitions de leur lenteur, travaillant ſans relâche à nous mettre en état de défenſe. Nos Troupes, nos Milices & nos Sauvages arrivoient de tous côtez. Il eſt certain que ſi le Commandant de cette Flote eût fait ſa deſcente avant nôtre arrivée à *Quebec*, & même deux jours après, il auroit emporté cette Place ſans coup ferir, parce qu'alors il n'y avoit pas deux cens François dans la Ville qui étoit ouverte de tous côtez, mais au lieu de cela il perdit trois jours à ſon dernier moüillage, vers la pointe de *l'Iſle d'Orleans*, tenant conſeil ſur conſeil avec les Capitaines de ſes Vaiſſeaux, ſans qu'ils pûſſent convenir entr'eux de ce qu'ils devoient faire. Le Sieur *Joliet* qui étoit dans ſa Barque avec ſa femme & ſa belle-mere, fut pris par cette Flote ſur le Fleuve *St. Lau-*


RPJCB


Ataque de Quebec
R. St Charles
Route des vaisseaux
1/4
1/2
3/4
1 lieu
Schele d'une lieue, d'une heure de Chemin
A Ville de Kebec
B Fort ou chateau ou loge le Gouuerneur gel
C Baterie de Canons
D Ile Dorleans
E pointe de leui
F Seigneurie de Beauport ou marquisat
G Village de pendant de beauport
H mouillage de la flotte angloize
I Chaloupe angloize qui atent le retour de son major
L Vaisseaux anglois canonant la ville
M Chaloupes angloises portant les troupes a terre
N lieu de la decente des troupes angloises
O Bois taillis ou les troupes furent repoussees
P Courees de bois, oficiers et Sauuages acourant au bois.
Q maison des P. Recolets.

rent. Trois Navires Marchands qui venoient de France, & un autre qui venoit de la *Baye de Hudſon* chargé de Caſtors, entrerent dans la Riviére du *Saguenay* par *Tadouſſac* où ils ſe cacherent & mirent leurs Canons à terre & dreſſerent de bonnes batteries. Enfin les Officiers de la Flote ennemie s'accordérent, après avoir paſſé trois ou quatre jours à d'inutiles délibérations, pendant lequel tems il nous arrivoit de toutes parts des foules d'Habitans & de Soldats. Le Commandant Anglois nommé Ser *William Phips* fit partir de ſon bord une Chaloupe portant Pavillon François à ſon Avant, laquelle s'approcha de la Ville ſonnant de la Trompette. Mr. *de Frontenac* en fit partir une pour aller à ſa rencontre avec un Officier François : celui-ci y trouva un Major *Anglois* qui lui fit entendre qu'étant chargé d'une Lettre que ſon Général écrivoit au Gouverneur de *Canada*, il croyoit qu'on lui permettroit de la preſenter lui-même. L'Officier François l'ayant fait embarquer dans ſa Chaloupe lui fit bander les yeux & l'amena juſqu'à la Chambre de Mr. *de Frontenac* où après lui avoir ôté le bandeau qui couvroit la moitié de ſon viſage, il lui remit ſa Lettre qui contenoit en ſubſtance, ce qui ſuit.

Moi Chevalier William Phips *commandant par Mer & par Terre les Forces de la* Nouvelle Angleterre, *au Comte* de Frontenac *Gouverneur Général de* Quebec, *par les Ordres & au Nom de* Guillaume III. *& de* Marie,

Marie, *Roi & Reine d'Angleterre, je viens pour me rendre Maître de ce Païs. Mais comme je n'ai rien tant à cœur que d'éviter l'effusion du sang, je demande que vous ayez à me rendre vos Villes, Châteaux,* Fortere*sses, Bourgades & vos Personnes à ma discrétion, vous assûrant toute sorte de bon traitement, douceur & humanité. Que si vous n'acceptez cette proposition sans aucune restriction, je tâcherai par le secours du Ciel auquel je me confie & par la force de mes armes, d'en faire la conquête. J'attens une réponse positive par écrit dans une heure, en vous avertissant que je ne serai point d'humeur d'entrer en accommodement dès que j'aurai commencé des hostilitez. Signé* William Phips.

Après que l'Interpréte eût expliqué cette Lettre à Mr. *de Frontenac* qui étoit environné d'Officiers, il ordonna au Capitaine de ses Gardes de faire planter un Gibet devant le Fort pour faire pendre ce pauvre Major, qui selon toutes les apparences devoit entendre le François, puis qu'il fut sur le point de s'évanoüir lors qu'il entendit prononcer cette funeste Sentence. Il n'avoit pas tout le tort, car il l'eût été effectivement si l'Evêque & l'Intendant qui se trouverent là tous les deux presens pour son bonheur, n'eussent intercedé en sa faveur. Mr. *de Frontenac* prétendoit que c'étoit une Flote de Fourbans ou gens sans aveu, puis que le Roi d'Angleterre étoit en France ; „ Mais à la fin, s'étant appai- „ sé, il dit à ce Major de s'en retourner „ incessam-

„ inceſſamment à bord de ſon Amiral, „ contre lequel il ſe deffendroit mieux qu'il „ n'en ſeroit attaqué; qu'il ne connoiſſoit „ d'autre Roi de la Grande Bretagne que „ *Jaques II.*, que ſes Sujets rebelles étoient „ des Pirates, dont il ne craignoit ni la „ force ni les menaces. Il finit ſa réponſe en jettant au nez du Major la lettre de ſon Amiral, enſuite il lui tourna le dos. Alors ce pauvre Ambaſſadeur un peu raſſuré prit la liberté de demander à Mr. *de Frontenac*, portant ſa montre à l'œil, s'il ne vouloit pas lui donner ſa réponſe par écrit avant que l'heure fut paſſée. Mais il lui répondit, avec autant de fierté que de dédain que ſon Commandant ne méritoit pas qu'il répondit à ſon compliment d'autre maniére que par la bouche des Mouſquets & des Canons. Ces paroles ne furent pas plûtôt prononcées qu'on lui fit réprendre ſa Lettre, enſuite on lui rebanda les yeux, & on le ramena à la Chaloupe d'où il vogua à toute force vers la Flotte.

Le lendemain à deux heures après midi ſoixante Chaloupes abordérent à terre, tranſportant mille ou douze cens hommes, qui reſterent ſur le ſable en fort bon ordre, en même tems ces Chaloupes retournérent à leurs Vaiſſeaux, & revinrent encore deux fois au même lieu avec le même nombre de troupes, auſſi-tôt après ils formérent pluſieurs Bataillons, & ſe mirent en marche Tambour battant, Drapeaux déployez du côté de la Ville. Cette deſcente qui ſe fit vis-à-vis de l'*Iſle d'Orleans*, à une lieuë & demi

demi au deſſous de *Quebec*, n'agit pourtant pas ſi diligemment que nos Sauvages accompagnez de deux cens Coureurs de bois, & de cinquante Officiers, n'euſſent le tems de s'aller poſter dans un taillis de brouſſailles épaiſſes, ſitué à demi lieuë de leur débarquement. Comme avec une ſi petite troupe il étoit impoſſible de ſe battre à découvert, il falut donc ſe reſoudre de combattre à la maniére des Sauvages, c'eſt-à-dire dreſſer embuſcade ſur embuſcade dans ce bois taillis, qui avoit un quart de lieuë de traverſe. Cette maniére de faire la guerre nous réüſſit à merveilles; car nous étant poſtez au milieu de ce bois, nous laiſſâmes entrer les Anglois, enſuite nous fîmes nos décharges ſur eux, & nous nous couchâmes ventre à terre juſques à ce qu'ils euſſent fait les leurs, après cela nous nous relevâmes, & courant en Pélotons deça & delà, nous réïterâmes nos décharges avec tant de ſuccès, que ces Milices Angloiſes ayant aperçû nos Sauvages, la confuſion & le deſordre ſe mit parmi eux, & leurs Bataillons furent rompus; alors chacun cherchant ſon ſalut dans la fuite, ils ſe ſauverent pêle & mêle, en criant *Indians*, *Indians*, ce qui fut cauſe que nos Sauvages firent une ſanglante boucherie ce jour-là, car nous comptâmes environs trois cens hommes étendus ſur la place, ſans autre perte de nôtre côté que de dix Coureurs de bois, quatre Officiers, & deux Sauvages.

Le lendemain les Anglois débarquerent quatre piéces de Canon de bronze montez ſur

ſur des affuts de Campagne, & ils ſe battirent vigoureuſement, quoi qu'ils fuſſent auſſi mal diſciplinez que des gens ramaſſez peuvent l'être : Car on peut dire qu'ils ne manquerent point de courage, & que s'ils ne réüſſirent pas c'eſt, parce qu'ils ne connoiſſoient aucune diſcipline militaire, qu'ils étoient affoiblis des fatigues de la Mer, & qu'enfin le Chevalier *William Phips* manqua tellement de conduite en cette entrepriſe qu'il n'auroit peu mieux faire s'il eût été d'intelligence avec nous pour demeurer les bras croiſez. Ce jour-là ſe paſſa plus tranquillement que le ſuivant. Ils voulurent tenter de nouveau le paſſage de ce bois à la faveur de leur Artillerie, mais ils perdirent encore trois ou quatre cens hommes & furent enſuite obligez de regagner inceſſamment le lieu de leur debarquement. De nôtre côté nous perdimes Mr. de St. *Helene* qui mourut d'une bleſſure qu'il reçût à la jambe & environ quarante hommes tant François que Sauvages. Cette victoire que nous remportames ſur les Anglois, nous encouragea tellement que nous les ſuivimes, juſques à leur Camp, auprès duquel nous paſſames la nuit couchez ſur le ventre, dans le deſſein de les attaquer à la pointe du jour. Ils nous en épargnerent la peine, car ils s'embarquerent à minuit en ſi grande confuſion que nous en tuâmes encore environ cinquante plûtôt par hazard que par adreſſe, dans le tems qu'ils ſe jettoient dans leurs chaloupes. Le jour étant ſurvenu nous fimes tranſ-

transporter à *Quebec* leurs tentes & leurs Canons qu'ils nous avoient laissez, pendant que les Sauvages s'occupoient à chercher les morts dans le bois pour les dépouiller.

Le même jour que la descente se fit, *William Phips* leva l'ancre, & vint mouiller avec quatre gros Vaisseaux à la portée du mousquet de la basse Ville, où nous n'avions qu'une seule Batterie de six Canons de huit livres de balle. Ils canonnerent pendant vingt-quatre heures de si bonne grace, que le feu de leurs Canons égaloient celui de la Mousqueterie. Le dommage qu'ils firent aux toits des maisons ne se monta qu'à cinq ou six pistoles, car pour les murailles elles sont si dures, comme je vous l'ai expliqué dans ma premiére Lettre, que les boulets ne les sauroient entamer.

Lors que *William Phips* eut finit ses glorieux exploits, il envoya demander à Mr. de *Frontenac* quelques prisonniers Anglois, en échange du Sieur *Joliet*, de sa femme, de sa mere & de quelques matelots, ce qui fut executé sur le champ. Ensuite sa flotte appareilla pour s'en retourner. Dès que les trois Vaisseaux marchands qui s'étoient cachés dans la Riviére du *Saguenay* l'eurent aperceüe au dessous de *Tadoussac* sillant a pleine voile à la faveur d'un vent d'Oüest, ils rembarquerent leurs Canons, & continuant leur voyage avec plaisir ils gagnerent *Quebec* le 12. Novembre. A peine eurent-ils mis leur Cargaison à terre que le grand froid produisit tant de glaces sur le

Fleuve

Fleuve que ces Vaisseaux en furent si endommagez qu'on fut obligé de les échoüer au *Cul de Sac*. Cette fâcheuse gelée me chagrina pour le moins autant que Mr. *de Frontenac*, car je me voyois reduit à passer encore un Hyver en Canada, & ce Général étoit en peine comment il pourroit donner avis au Roi de cette entreprise ; mais il survint tout à coup une pluye suivie d'un dégel qui nous réjoüit extrémement l'un & l'autre. Aussi-tôt il fit agréer & appareiller une Fregate desagréée, avec tant de diligence que son lest, ses voiles, ses cordages & ses matures se trouverent en état presque dans le même tems qu'il en donna l'ordre. Dès qu'elle fut prête à faire voile, il me dit qu'il s'agissoit de faire un coup d'état en gagnant la France le plûtôt qu'il se pourroit, & que je devois plûtôt perir que de me laisser prendre par les Ennemis, ou de relâcher en quelque Port que ce soit. Il accompagna ce discours d'une lettre particuliére pour Monsieur de *Seignelai*, qui contenoit des choses très-avantageuses pour moi. Je partis le vingt-sixiéme de Novembre, ce qu'on n'avoit jamais vû jusqu'alors. Il est vrai que nous l'échapâmes belle à *l'Isle aux Coudres*, où le vent de Nord-Est nous surprit avec une telle impetuosité, qu'après avoir mouillé nous pensâmes chansir sous les ancres durant la nuit. Le reste de la traverse fut assez heureux jusqu'ici, car nous n'essuyâmes qu'une seule tempête. Cependant les vents contraires que nous trouvâmes à cent-cinquante lieuës des Côtes de

France, nous obligerent à louvoyer longtems, ce qui eſt cauſe que nôtre voyage vous paroîtra ſi long. Enfin me voici grace au Seigneur heureuſement débarqué en cette Ville, d'où je partirai demain pour *Verſailles*. J'aprens que vous étes en Province, & que Mr. de *Seignelai* eſt allé faire le voyage d'un autre monde, bien différent de celui d'où je viens. C'eſt aſſurément le plus grand malheur qui pouvoit arriver à la Marine de France, aux Colonies des deux Amériques, & de moi en particulier, puiſque la lettre que Mr. *de Frontenac* lui écrivoit en ma faveur m'eſt inutile par ſa mort.

Je ſuis, Monſieur vôtre &c.

A la Rochelle le 12 *Janvier* 1692.



LET-



LETTRE XXI.

Qui contient une deſcription des Bureaux des Miniſtres d'Etat, & les ſervices mal récompenſez à la Cour.

MONSIEUR,

Je reçûs à *Paris* la lettre que vous m'écrivites il y a deux mois, mais je ne pûs y répondre, parce que mes affaires n'étoient pas encore finies. A preſent que je ſuis de retour à la *Rochelle*, j'ai tout le loiſir de vous informer de ce qui m'eſt arrivé depuis mon retour en France. Dès que j'arrivai à *Verſailles* je fus ſaluer Mr. *de Pontchartrain* qui avoit ſuccedé à Mr. *de Seignelai*. Je lui dis que Mr. *de Frontenac* m'avoit donné une lettre pour ce Miniſtre, où il lui faiſoit mention de mes ſervices. Je lui remontrai qu'ayant trouvé mes biens ſaiſis & pluſieurs procès à vuider où ma preſence étoit néceſſaire, je croyois que le Roi voudroit bien agréer que je quitaſſe

 le

le ſervice. Il me répondit qu'il étoit informé de l'état de mes affaires auxquelles j'avois tout le tems de vaquer juſqu'au depart des derniers Vaiſſeaux qui doivent partir cette année pour *Quebec*, où il prétend que je retourne. Cette réponſe me fit quitter *Verſailles* pour aller à *Paris*, où mes parens me plongerent dans la Conſultation de pluſieurs Avocats qui trouverent mes affaires ſi broüillées, qu'ils ne croyoient pas que j'en puſſe voir ſi-tôt la fin. Cependant les écus que je fus obligé de debourſer pour cetteConſultation me degoûta ſi fort de plaider contre des parties ſi accreditées au Parlement de Paris, que j'aimai preſque autant perdre ma légitime, que d'entrer en procès avec elles. Je ne laiſſai pourtant pas de demander une proviſion ſur mes biens confiſquez en vertu de ce que j'étois actuellement au ſervice. Ce fut avec tant de peine & de frais que je la ſollicitai, que quand ces puiſſans Adverſaires n'auroient pas eu le pouvoir de l'empêcher, la ſomme qu'on auroit pû m'adjuger, n'auroit pas été ſuffiſante pour payer les dépens que je fus obligé de faire. Meſſieurs de *Bragelone* ſont fort honnêtes gens, comme vous ſavez. Il eſt vrai que comme il aiment plus les piſtoles que leurs Parens ils ſe contenterent de m'honorer de leurs conſeils, mais leur liberalité ne s'étendit pas plus loin, & j'aurois été très mal dans mes affaires ſi je n'avois pas trouvé d'autre reſſource que la leur. L'Abbé d'*Eccouttes*, plus liberal, quoique moins riche qu'eux, me fit preſent de cent

cent Loüis que j'employai aux frais que j'ai été obligé de faire pour être reçû dans l'Ordre de *S. Lazare*, dont la cérémonie qui s'en fit dans la chambre de Mr. de *Louvois* dura moins de tems que celui de compter la ſomme au Tréſor. J'eſpérois que ce généreux Abbé me donneroit enſuite quelques bénéfices ſimples dont il pouvoit ſe defaire en ma faveur ſans s'incommoder, mais un ſcrupule de conſcience l'en empêcha. Il fallut donc me reſoudre à la fin d'aller à *Verſailles* pour y faire le mêtier de ſolliciteur d'emploi, qui eſt le plus dur & le plus chagrinant qui ſoit au monde. Imaginez-vous, Monſieur, qu'à ce Royal ſéjour les écus s'envolent ſans qu'on ſçache qu'elle route ils prennent. Il faut demeurer patiemment cinq ou ſix heures par jour dans les apartemens de Mr. de *Pontchartrain*, pour ſe faire voir toutes les fois qu'il ſort & qu'il entre.

A peine commence-t-il à paroître que chacun s'empreſſe à préſenter des Mémoires accompagnez de cinquante raiſons que le vent emporte ordinairement. A meſure qu'il reçoit ces Placets il les donne à quelque Secretaire qui le ſuit, celui-ci les porte à Meſſieurs de *la Touche*, *de Begon*, & *de Saluberri*, dont les Laquais recoivent les piſtoles de la plûpart des Officiers, qui ſans cet expedient courroient grand riſque de s'enrumer à la porte des Bureaux de ces Commis; c'eſt dis-je d'où leur bon & leur mauvais deſtin doit néceſſairement ſortir. Deſabuſez-vous, Monſieur, de la

protection des Grands Seigneurs, le tems n'eſt plus que les Miniſtres leur accordent tout ce qu'ils demandoient pour leurs bâtars, pour leurs laquais, ou pour leurs vaſſaux. Il n'y a que deux ou trois Princes ou Ducs de la grande faveur qui veuillent ſe mêler de proteger les gens qui ne leur appartiennent point, encore s'ils le font c'eſt bien rarement, car vous ſavez que la Nobleſſe de France étant aſſez mal dans ſes affaires, ces gros Seigneurs ont ſouvent de pauvres alliez pour leſquels ils ſont obligez de demander des Emplois qui les faſſent ſubſiſter. Les Miniſtres ſont aujourd'hui ſur le pied de tout refuſer aux premiers de la Cour, en leur répondant que le Roi veut ceci, & qu'il ne veut pas cela: & pour ce qui eſt du mérite on ne le reçoit point dans leurs Bureaux; c'eſt un monſtre ſi effroyable qu'il eſt en horreur chez la plûpart de ces Miniſtres. Ce ſont eux, pour ainſi dire, qui diſpoſent des Charges, quoi qu'il paroiſſe que ce ſoit le Roi. Ils font tout ce qu'ils veulent ſans être obligez de lui rendre compte, car il s'en raporte à leur zéle & à l'attachement qu'ils doivent avoir pour le bien de ſon ſervice. Ils lui portent des extraits où le merite des Officiers qu'ils prétendent avancer eſt ſuppoſé, ou du moins très-exageré. Mais les Mémoires de ceux qui ne leur plaiſent pas n'ont garde de paroître. Je ſuis bien fâché d'être obligé de vous dire cette vérité, je ne cite aucun Miniſtre en particulier, car ils ne ſont pas tous ſur ce pied-là. J'en con-

connois qui ſeroient au deſeſpoir de faire la moindre injuſtice à qui que ce ſoit, & qui ne ſouffriroient pas que leurs Suiſſes, leurs Laquais, ni même leurs Commis s'intrigaſſent pour l'avancement de certaines gens par la voye des piſtoles. Ces habiles intrigans font indirectement plus d'Officiers que vous n'avez de cheveux à la tête, ce qui fait qu'on les saluë d'une lieuë, & qu'on les traite auſſi ſérieuſement de *Monſieur* que leur maître de *Monſeigneur* & de *Grandeur*. Ce ſont des titres que nos Miniſtres & nos Secretaires d'Etat ont acquis auſſi glorieuſement que nos Evêques. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que les Officiers Généraux eux-mêmes ont toûjours à la bouche les mots de Monſeigneur & de Grandeur, en attendant que celui d'Excellence s'y joigne auſſi. Je vous jure, Monſieur, que je pourrois trouver matiére à compoſer un Livre de trois cens pages *in Folio*, ſi je voulois faire un ample détail des intrigues des Bureaux, des moyens dont les ſolliciteurs ſe ſervent pour venir à leur fins, des inſignes friponneries de certaines gens, & de la patience dont il faut que les Officiers ſe muniſſent; du mépris qu'on fait de ceux qui n'ont d'autre recommandation que leur mérite, & généralement de toutes les injuſtices qui ſe font à l'inſçû du Roi. Quoi qu'il en ſoit, après avoir inutilement ſollicité ce que je croyois être en droit d'obtenir en reconnoiſſance de mes ſervices, on ſe contenta de me dire que le Roi ordonnoit à Mr. *de Frontenac* de me

pourvoir le plus avantageusement qu'il le pourroit quand l'occasion s'en présenteroit; de sorte qu'il me fallut contenter de cette réponse, & me resoudre à demeurer éternellement Capitaine, sachant bien que ce Gouverneur ne me pouvoit donner rien au delà.

Je partis de *Versailles* pour me rendre incessamment en cette Ville, d'où j'allai recevoir les ordres de Mr. de *Rochefort*. Il me dit qu'on préparoit le Vaisseau l'*Honoré*, & qu'aussi-tôt qu'il seroit prêt je pourrois faire voile. Il me recommanda le Chevalier de *Maupeou*, neveu de Madame de *Pontchartrain*, qui doit faire le voyage avec moi. Ce Gentilhomme, curieux de voir les Terres de *Canada*, est venu de Paris très bien accompagné; on a beau lui représenter la longueur du voyage, les incommoditez de la Mer, & le peu d'agréement qu'on trouve en ce Païs-là, toutes ces raisons ne servent qu'à augmenter sa curiosité. Mr. le Comte *d'Aunai* doit nous escorter jusques à ce que nous soyons Nord & Sud du *Cap de Finistere*, & lors que nous serons à cette hauteur il reviendra à *Rochefort*. Nous n'attendons autre chose que le vent pour mettre en Mer.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A la Rochelle le 26. Juillet 1691.

LET-



LETTRE XXII.

Qui contient le départ de l'Auteur de la Rochelle *pour* Quebec, *sa Navigation jusqu'à l'entrée du Fleuve* Saint Laurent. *Rencontre d'un Vaisseau* Anglois *qu'il combatit. Son Vaisseau échouë. Navigation du Fleuve* Saint Laurent. *Nouvelle qu'un Parti* d'Anglois *&* d'Iroquois *a défait un Corps de Troupes Françoises.*

ONSIEUR,

Deux jours après que je vous eus écrit, nous appareillâmes de la Rade de la *Rochelle*, pour faire la grande traverse de *Canada*. Le 5. Août nous apperçûmes un grand Vaisseau à qui Mr. le Comte *d'Aunay* donna chasse, & comme le sien étoit meilleur voilier, au bout de trois heures il se trouva bord à bord de ce Navire, lequel arbora sur le champ son Pavillon *Génois*. On tira quelque coups de Canon à

ſon-Avant pour l'obliger d'amener, mais l'obſtination du Capitaine fut cauſe que Mr. *d'Aunay* fit tirer ſur leCorps duVaiſſeau, dont quatre ou cinq Matelots en ayant perdu la vie, le reſte de l'équipage fut obligé de mettre la Chaloupe en mer pour porter à ſon bord ſes Paſſeports & Connoiſſemens. Le 10. après avoir pris hauteur, & les Pilotes s'eſtimant être Nord & Sud du Cap *Finiſterre*, Mr. *d'Aunay* m'envoya ſon Canot pour me dire qu'il s'en retournoit. Je lui écrivis une Lettre de remerciment. Le Pere *Bechefer* Jeſuite, qui avoit été pluſieurs années Supérieur du Collége de *Quebec*, où il alloit encore en la même qualité, fut obligé de ſe jetter dans ce Canot pour retourner en France, s'étant trouvé toûjours incommodé depuis le premier jour que nous mîmes en mer. Le 23. d'Août nous eſſuyâmes un gros coup de vent de Nord-Oüeſt, qui dura vingt-quatre heures, à cent lieuës du Banc de *Terre-Neuve*. La tempête étant finie, il ſurvint un vent de Nord-Eſt, qui nous pouſſa en dix ou douze jours à l'entrée du Fleuve *Saint Laurent*. Le 6. Septembre nous découvrîmes un Vaiſſeau qui de la Côte de *Gaſpé* portoit ſur nous à pleine voile. Nous crûmes d'abord qu'il étoit François, & qu'il venoit de *Quebec*, mais ſa manœuvre nous l'ayant fait connoître une heure après pour ennemi, nous nous mîmes en état de combattre, & comme il n'étoit pas plus d'une lieuë au vent lors que nous le connûmes pour tel, il ne tarda pas en arrivant à pleine voile de ſe

trouver

trouver bien-tôt à la portée du mousquet. Il arbora d'abord Pavillon *Anglois* en nous lâchant sa bordée. Nous arborâmes aussi le nôtre en le payant de la même monnoye. Le Combat dura deux heures, faisant toûjours feu de part & d'autre, mais comme la mer étoit agitée, nous fûmes obligez de nous quitter à l'entrée de la nuit sans nous être fait grand mal. Nous en fûmes quitte pour deux Matelots estropiez, & pour vingt-huit ou trente coups de boulets dans nos Mâts, dans nos Vergues & dans les œuvres mortes. Deux jours après nous rencontrâmes Mr. *Duta*, qui montoit le *Hazardeux*, & s'en retournoit en France, convoyant dix ou douze Vaisseaux Marchands. Il me donna des rafraîchissemens, & il m'apprit quelques nouvelles du *Canada* qui me firent plaisir. Nous poursuivîmes nôtre route malgré le vent de Sud-Oüest, qui nous obligea de courir bord sur bord jusqu'à *Portneuf* près de *Tadoussac*. Nous échoüâmes en ce lieu-là par la faute du Pilote Côtier, qui pour s'être obstiné à donner fonds trop près de terre, pensa être la cause d'un naufrage. A minuit le Vaisseau donna de si fortes culées que je le croyois entre-ouvert, mais la marée se retirant peu à peu, il demeura couché sur le côté sans paroître endommagé. Je fis porter aussi-tôt un ancre de toüée au large, amarré à plusieurs grêlins épices bout à bout, & le lendemain la marée ayant remonté & remis le Vaisseau à flot, je fis haller dessus avec le Cabestan.

Le 13. nous moüillâmes près de *l'Isle Rouge*, & le lendemain 14. nous franchîmes ce passage sans danger, à la faveur d'un beau frais de Nord-Est.

Le 15. nous moüillâmes à *l'Isle aux Liévres*. Le 16. nous passâmes *l'Isle aux Coudres*, le 17. nous arrivâmes à la traverse du *Cap Tourmente*, & le jour suivant nous ancrâmes dans ce Port. Au reste, nous eûmes les plus beaux jours de Soleil qu'on ait jamais eu de l'embouchure du Fleuve jusqu'ici. J'eus tout le loisir & la commodité de considérer les Côtes à droit & à gauche, pendant que nous louvoyons. Je demandai aux Pilotes, voyant tant de Riviéres à la Bande du Sud, pourquoi les Vaisseaux avoient accoûtumé de ranger celle du Nord, où il ne se trouve que le moüillage des *Papinachois*, les *Sept Isles* & *Portneuf*. Ils me répondirent que la trahison ordinaire du fougueux vent de Nord-Oüest, qui régne les trois quarts de l'année sur ce Fleuve, étoit cause qu'on n'osoit s'éloigner de la Côte du Nord, & qu'il n'y a que les mois de Juin, Juillet & Août qui puissent être les assurateurs d'un Vaisseau qui rangeroit celle du Sud. Sur ce pied-là, je juge que cette Navigation du Sud seroit sans cela plus belle, plus facile & moins dangereuse que l'autre, parce qu'on pourroit moüiller tous les soirs à l'entrée des Riviéres qui se déchargent le long de cette Côte, & qu'ainsi l'on ne seroit pas exposé de louvoyer nuit & jour, en virant sans cesse de bord, comme on

eſt obligé de faire lors qu'on range celle du Nord. Voilà, Monſieur, ce que j'ai à vous dire de la Navigation de ce Fleuve, dont j'aurai occaſion de vous parler encore. Dès que nôtre Vaiſſeau fut afourché devant *Quebec*, je mis pied à terre avec Mr. le Chevalier de *Meaupou* que je conduiſis chez Mr. de *Frontenac*, qui comme à moi voulut bien lui faire offre de ſa table & de ſa maiſon. „ On m'apprit que „ trois cens *Anglois*, & deux cens *Iroquois* „ s'étoient approchez il y a deux mois de „ l'Iſle de *Monreal*; que le Gouverneur de „ cette Iſle ayant fait paſſer quinze Com„ pagnies de l'autre côté du Fleuve dans „ la Prairie de la *Madeleine* pour les atten„ dre de pied ferme, un détachement „ de ce Parti ennemi avoit ſurpris, à la „ faveur de la nuit, les ſentinelles avan„ cées, & que tout le Corps ayant joint, „ ils donnerent tête baiſſée avec tant d'in„ trépidité & de courage ſur les Corps de „ Garde, & ſur le Camp dans un même „ tems, qu'il étoit reſté ſur la place plus „ de trois cens Soldats, deux Capitaines, „ ſix Lieutenans, & cinq Enſeignes, & „ qu'après cette fatale expédition Mr. de „ *Valrénes* Capitaine de Marine étoit parti „ de *Monreal* avec un détachement de „ François & de Sauvages pour aller au „ Fort *Chambli* (de crainte que ces *Iro*„ *quois* ne s'emparaſſent de ce poſte) le„ quel ayant rencontré dans ſa route un „ autre Parti d'*Anglois* & d'*Iroquois*, il les „ avoit attaqué avec vigueur, & les avoit „ défaits.

Toutes ces différentes avantures me font conjecturer, qu'on aura beaucoup plus de peine que l'on ne s'imagine à faire une bonne Paix avec les cinq Nations *Iroquoises*. Mr. de *Frontenac* a donné les ordres nécessaires aux Habitations circonvoisines, pour faire transporter une grande quantité de pieux & de chaux durant l'hiver, aux environs de cette Ville. Adieu Monsieur, les derniers Vaisseaux qui doivent partir pour France, feront voile dans trois ou quatre jours.

Je suis Monsieur vôtre &c.

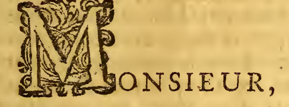
A Quebec, le 10. *Novembre* 1691.





LETTRE XXIII.

Qui contient la prise de quelques Bâtimens Anglois, *un Parti d'*Iroquois *défait, un* Iroquois *est brûlé tout vif à* Quebec. *Un autre Parti de ces Barbares surprend des Coureurs de bois, est ensuite surpris lui-même. Mr. de* Frontenac *propose un projet d'entreprise à l'Auteur. L'Auteur part dans une Fregate pour aller en France, & relâche à* Plaisance, *où une Flote* Angloise *vient pour enlever ce poste. Elle manque son coup. L'Auteur continuë son voyage.*

ONSIEUR,

Cette Lettre vient de Bretagne, & non pas de *Canada*, d'où je suis parti inopinément, pour repasser en France deux mois après avoir reçû vôtre Lettre, à laquelle je n'ai pû répondre faute de commodité. Vous

Vous me dites que vous étes satisfaits de la description que je vous ai envoyée du Fleuve *Saint Laurent*, & que vous seriez bien-aise d'en avoir une aussi exacte de tous les Païs du *Canada*. J'aurois de la peine à vous contenter pour le present, parce qu'il me faut du tems pour mettre tous mes Mémoires en ordre, c'est pourquoi vous ne trouverez pas mauvais que je vous prie de suspendre vôtre curiosité pour quelque tems. En attendant, voici la relation de ce qui est arrivé en *Canada*, qui vous pourra faire du plaisir. Aussi-tôt que les Vaisseaux furent partis de *Quebec* l'année derniére, Mr. *de Frontenac* fit tracer le Plan de l'enceinte de la Ville, & tous les matériaux propres pour la construction de quelques redoutes de pierres y ayant été transportez, il la fit fortifier durant l'Eté. Il y avoit quelques jours qu'on avoit amené prisonnier à *Quebec* un Gentilhomme de la *Nouvelle Angleterre* nommé Mr. *de Nelson*, qui fut pris dans la Riviére de *Kenébeki* sur les Côtes de *l'Acadie* avec trois Bâtimens qui lui appartenoient, & comme il est fort galant homme, Mr. *de Frontenac* le logea chez lui, & le traita avec toute sorte d'honnêteté. Vers le commencement de cette année, ce Gouverneur donna le commandement d'un Parti de cent cinquante Soldats au Chevalier *de Beaucour*, pour aller sur les glaces du côté du Fort *de Frontenac*, cinquante Sauvages amis se joignirent à ce Parti. Ils rencontrérent à trente ou quarante lieuës du *Monreal* une troupe

troupe de soixante *Iroquois*. Ceux-ci furent découverts par les pistes de quelques-uns de leurs Chasseurs qui s'étoient écartez du Cabanage, & le jour suivant ils furent tous surpris, égorgez, ou faits prisonniers. Le Sr. *de la Plante* qui vivoit dans l'esclavage chez ces malheureux, eût le bonheur de se trouver envelopé dans cette déroute, & il auroit été tué comme ses Maîtres, s'il n'eût crié de toute sa force ; *miséricorde, sauvez-moi, je suis François*. Il étoit un des quatre Officiers qui eurent le malheur d'être pris dans la funeste incursion que ces tigres firent dans l'Isle de *Monreal*, comme je vous l'ai dit dans ma dix-septiéme Lettre. Le Chevalier *de Beaucour* s'en revint à la *Colonie* avec son Parti, il emmena douze *Iroquois* qu'il avoit fait prisonniers qui furent aussi-tôt conduits à *Quebec*. Dès qu'ils y furent arrivez Mr. *de Frontenac* condamna fort judicieusement les deux plus méchans de la Bande à être brûlez tous vifs & à petit feu. Cette Sentence effraya extrêmement Madame l'Intendante & les Jesuites, il n'y eût point de supplication que cette Dame ne fit pour tâcher de faire modérer cette terrible Sentence, mais ce Juge fut inexorable, & les Jesuites employerent en vain toute leur éloquence pour ce sujet. „ Ce Gouverneur „ leur répondit, qu'il falloit de toute né- „ cessité faire un exemple rigoureux pour „ intimider les *Iroquois* ; que comme ces „ Barbares brûlent presque tous les Fran- „ çois qui ont le malheur de tomber entre

„ leurs

„ leurs mains, il falloit les traiter de la
„ même maniére, puis que l'indulgence
„ qu'on avoit eu pour eux jusqu'à present
„ sembloit les autoriser de s'approcher de
„ nos Plantations, d'autant plus qu'ils ne
„ courroient point d'autre risque, que ce-
„ lui d'être pris & gardez en faisant bon-
„ ne chere chez leurs Maîtres, mais que
„ dès qu'ils apprendront que les François
„ les font brûler, ils se garderoient bien
„ de s'avancer à l'avenir avec tant de har-
„ diesse jusqu'aux portes de nos Villes ;
„ & qu'enfin l'arrêt de mort étant pro-
„ noncé, il falloit que ces deux malheu-
„ reux se préparassent à faire le voyage de
„ l'autre monde. L'obstination de Mr. *de Frontenac* parut surprenante, lui qui avoit, peu de tems auparavant, favorisé l'évasion de trois ou quatre personnes coupables de mort, aux instantes priéres de Madame l'Intendante ; nonobstant la ferme résolution de Mr. *de Frontenac*, elle ne laissa pas de redoubler ses instances, mais elle ne pût jamais le flêchir à l'égard de ces deux misérables. Il fallut donc leur envoyer des Jesuites pour les bâtiser, & les engager à reconnoître la Trinité, l'Incarnation, les Joyes du Paradis, & leur representer les peines de l'Enfer dans l'espace de huit ou dix heures. Vous m'avoüerez, Monsieur, que c'est traiter ces grands Mistéres bien cavaliérement, & les exposer à la risée d'un *Iroquois*, que de les lui vouloir faire comprendre si à la hâte. S'ils prirent ces véritez pour des chansons, je n'en

n'en ſai rien, mais ce que je puis vous dire, c'eſt que du moment qu'on leur eût annoncé cette fatale nouvelle, ils renvoyérent ces bons Peres ſans les vouloir écouter : enſuite ils ſe mirent à chanter la Chanſon de mort ſuivant la coûtume Sauvage. Quelque charitable perſonne leur ayant fait jetter un coûteau dans la priſon, le moins courageux des deux, ſe le plongea dans le ſein, dont il mourut ſur le champ. Quelques jeunes *Hurons* de *Lorete* âgez de quatorze à quinze ans, vinrent prendre l'autre, & l'amenérent ſur le *Cap au Diamant* où ils avoient eu la précaution de faire un grand amas de bois. Il courut à la mort avec plus d'indifférence que Socrate n'auroit fait, s'il ſe fut trouvé en pareil cas. Pendant le ſupplice, il ne ceſſa de chanter, „ qu'il étoit Guerrier, „ brave & intrépide, que le genre de mort „ le plus cruel ne pourroit jamais ébran- „ ler ſon courage, qu'il n'y auroit point „ de tourmens capables de lui arracher un „ cri, que ſon camarade avoit été un pol- „ tron de s'être tué lui-même par la crain- „ te des tourmens, & qu'enfin s'il étoit „ brûlé, il avoit la conſolation d'avoir fait „ le même traitement à pluſieurs *François* „ & *Hurons*. Tout ce qu'il diſoit étoit vrai, ſur tout à l'égard de ſon courage & de ſa fermeté, car je puis vous jurer avec toute vérité qu'il ne jetta ni larmes, ni ſoûpirs ; au contraire, pendant qu'il ſouffroit les plus horribles tourmens qu'on puiſſe inventer, & qui durerent environ l'eſpace

l'eſpace de trois heures, il ne ceſſa pas un moment de chanter. On lui riſſola la plante des pieds devant deux groſſes pierres toutes rouges plus d'un quart d'heure: on fuma le bout de ſes doigts dans le Fourneau des pipes allumées, ſans qu'il retirât la main. Enſuite on lui coupa les jointures les unes après les autres: On tordit les nerfs de ſes jambes & de ſes bras avec une petite verge de fer, de telle maniére qu'il n'eſt pas poſſible de l'exprimer. Enfin après pluſieurs autres ſupplices on leva ſa chevelure de ſorte qu'il ne lui reſtoit que le crane, ſur lequel ces jeunes Bourreaux alloient mettre du ſable brûlant, lors qu'un eſclave des *Hurons* de *Lorete*, le vint aſſommer d'un coup de maſſuë, qu'il lui déchargea ſur la tête par ordre de Madame l'Intendante pour faire ceſſer ſon martyre. Pour moi, je vous jure que le prélude de cette tragédie me fit tant d'horreur, que je n'eus pas la curioſité d'en voir la fin, ni d'entendre chanter ce pauvre miſérable juſqu'au dernier moment de ſa vie. J'en ai tant vû brûler malgré moi, chez les Peuples où je me ſuis trouvé pendant le cours de mes Voyages, que je n'y ſçaurois penſer ſans peine. C'eſt un ſpectacle où on eſt obligé d'aſſiſter lors qu'on ſe trouve malheureuſement chez les Nations Sauvages, qui mettent en pratique ce cruel genre de mort envers leurs priſonniers de guerre; car comme je vous l'ai dit dans une de mes Lettres, tous les Sauvages n'exercent pas cette barbarie. Ce qui

qui eſt de plus gênant pour un honnête homme, c'eſt qu'il eſt obligé d'être témoin des tourmens qu'on fait ſouffrir à ces ſortes de martyrs, car ſi l'on prétendoit s'en défendre ou marquer de la compaſſion pour eux, on paſſeroit dans leur eſprit pour un homme ſans courage.

Dès que la Navigation fut libre, le Sieur de *Saint Michel Canadien*, partit du *Monreal* pour aller dans les Lacs des Caſtors à la tête d'un Parti de Coureurs de bois, qui conduiſoient pluſieurs Canots chargez de Marchandiſes propres aux Sauvages. Ils rencontrerent en faiſant le portage du *Long Saut* dans la Riviére des *Outaouas* ſoixante *Iroquois*, qui les ayant ſurpris les égorgérent, à la réſerve de quatre, qui furent aſſez heureux d'échaper, & d'en apporter la nouvelle à *Monreal*. Auſſitôt qu'on eût appris ce funeſte accident, Mr. le Chevalier *de Vaudreuil* ſe mit en Canot avec un détachement pour aller à la pourſuite de ce Parti *Iroquois*, il fut ſuivi par cent *Canadiens* & par quelques Sauvages Alliez. Je ne ſçai par quel hazard il eut le bonheur de les atteindre; il les ſurprit & les attaqua avec vigueur, ils ſe battirent en deſeſpérez, mais à la fin ils furent défaits. Il en coûta la vie à pluſieurs de nos Sauvages, & à trois de nos Officiers. Les *Iroquois* qu'on prit furent amenez à la Ville de *Monreal*, auprès de laquelle on les régala d'une ſalve de coups de bâtons.

Vers le commencement du mois de

Juillet,

Juillet, Mr. *de Frontenac* ayant reçû quelques nouvelles du Commandant des Lacs, il me parla d'un certain projet d'entreprise, dont je lui avois fait voir l'importance depuis long-tems; & comme il n'avoit pas d'abord consideré avec assez d'attention tous les avantages que l'on en pourroit tirer, & qu'il avoit trouvé au contraire beaucoup de difficultez pour l'executer, c'est ce qui lui avoit fait négliger cette affaire ; voici en quoi elle consiste.

Je vous ai marqué par ma dix-septiéme Lettre la conséquence & l'utilité des Forts de *Frontenac* & de *Niagara*, & que dans la conjoncture où se trouvoit alors Mr. *Denonville*, il lui étoit impossible de les pouvoir conserver. Vous aurez aussi remarqué les avantages que les Sauvages ont sur les Européans dans la maniére de faire la guerre dans les Forêts de ce vaste Continent. Comme nous ne pouvons détruire les *Iroquois* avec nos seules Forces, nous sommes obligez de toute nécessité d'avoir recours à nos Sauvages Alliez. Il est certain que comme ils prévoyent que si ces Barbares peuvent venir à bout de détruire nos Colonies, tôt ou tard ils seront subjuguez par ces Barbares comme il est arrivé à plusieurs autres Nations ; il est de leur intérêt de s'unir avec nous pour détruire ces Bandits. Or puis qu'ils ont cette bonne volonté, il faut leur faciliter les moyens de l'executer, car vous pouvez bien croire que tous Sauvages qu'ils sont, ils ne seront pas assez dépourvûs de bon

sens

ſens pour s'écarter deux ou trois cens lieuës de leurs Païs, & aller faire la guerre à leurs ennemis, ſans être ſûrs de trouver une retraite, pour pouvoir s'y repoſer & y prendre des munitions. Il n'eſt donc queſtion que de conſtruire des Forts ſur les Terres des *Iroquois*, & de les conſerver malgré eux. C'eſt, Monſieur, ce que j'ai propoſé il y a plus d'un an à Mr. *de Frontenac*, & c'eſt ce qu'il veut que j'entreprenne aujourd'hui. Je prétens donc de faire ſubſiſter trois Forts par la voye des Lacs, avec des Bâtimens qui vogueront à la rame que je ferai conſtruire à ma fantaiſie, leſquels étant legers & de grand port, caleront & navigueront également bien à la rame & à la voile, & ſeront même de bonne défenſe contre l'impétuoſité des flots. Je demande cinquante Matelots *Baſques*, car ils ſont connus pour les plus adroits & les plus habiles Mariniers qui ſoient au monde. Il me faut encore deux cens Soldats choiſis dans les Troupes de *Canada*. Je ferai trois petits Fortins en différens endroits, l'un à la décharge du *Lac Errié*, que vous verrez ſur ma Carte de *Canada*, ſous le nom de *Fort ſuppoſé*, auſſi-bien que les deux autres. Je conſtruirai le ſecond au même lieu où étoit celui que j'ai maintenu les années 1687. & 1688. & dont je vous ai parlé dans ma quatorziéme & quinziéme Lettre, & le troiſiéme à la pointe de l'embouchure de la Baye *de Toronto* ſur le même Lac: quatre-vingt-dix hommes ſuffiront pour garder ces trois Redoutes,
&

& moins encore, car les *Iroquois* qui n'ont jamais vû de Canon qu'en peinture, & aufquels une once de poudre eft plus précieufe, qu'un Loüis d'or, ne fe font jamais ingérez d'attaquer aucune forte de Fortification. Je demande au Roi pour l'execution de cette entreprife quinze mille écus par an, pour nourriture, entretien, fubfiftance & falaire de ces deux cens cinquante hommes. Il m'eft très-facile de tranfporter avec ces Bâtimens quatre cens Sauvages dans le Païs des *Iroquois*, quand je voudrai. J'en puis convoyer deux mille, & porter autant de facs de bled d'Inde qu'il en faudra pour l'entretien de ces Forts durant l'Hiver & l'Eté. Il eft aifé de faire des Chaffes abondantes dans toutes les Ifles, d'entreprendre des traverfes dans les Lacs, de pourfuivre les *Iroquois* dans leurs Canots & les couler à fond avec d'autant plus de facilité, que mes Bâtimens feront legers, & mes gens s'y battront à couvert. Enfin, fi vous voyez le Mémoire que je dois prefenter à Mr. *de Pontchartrain*, vous trouveriez que cette entreprife eft la plus belle & la plus utile qu'on puiffe faire pour chagriner les *Iroquois* en tems de guerre, & les contenir dans leur devoir en tems de paix. Monfieur *de Frontenac* y joignit une Lettre particuliére pour Mr. *de Pontchartrain*, dans laquelle il lui marque que ce projet étant bien executé, ces redoutables ennemis feront obligez dès la feconde année d'abandonner leur Païs. Il ajoûte à cela qu'il me juge affez capable de

de conduire cette entreprise, & qu'il croit que je réüssirai, mais peut-être qu'il auroit pû trouver d'autres personnes quï connoissent mieux que moi le Païs & les maniéres des Sauvages : d'un autre côté par un hazard peu avantageux pour moi, je me suis aquis leur estime & leur amitié, & c'est à mon avis la seule raison qui a engagé Mr. *de Frontenac* de me choisir préférablement à tout autre. Le 27. Juillet ce Gouverneur m'ayant donné ses paquets pour la Cour, & la petite Fregate la *Sainte Anne* étant agréée & appareillée selon les ordres qu'il en avoit donné, je m'embarquai dans le Port de *Quebec*, & ayant fait voile, au bout de cinq jours de Navigation nous rencontrâmes par le travers des *Monts Nôtre-Dame* dans le Fleuve de *Saint Laurent*, douze Vaisseaux Marchands qui venoient de France sous l'escorte de Mr. *d'Iberville*, qui montoit le Vaisseau nommé *le Poli*. Le 8. d'Août, nous sortîmes de la Baye *Saint Laurent*, à la faveur d'un vent d'Oüest & d'un jour si clair & si serain, que nous découvrîmes l'Isle du *Cap Breton*, & celle de *Terre-Neuve*, aussi distinctement que si nous en eussions été à la portée du mousquet. Les neuf ou dix jours qui suivirent furent bien différens, à peine pouvoit-on se voir de la prouë à la poupe de l'artimon, car il survint tout à coup des brumes les plus obscures & les plus épaisses que j'aye jamais vû. Au bout de ce tems-là, l'horison s'étant nettoyé nous portâmes sur l'Isle de *Terre-Neuve*,

nous découvrîmes *le Cap Sainte Marie*, ensuite naviguant à pleine voile, nous entrâmes le jour même au Port de *Plaisance*. J'y trouvai environ cinquante Vaisseaux de Pêcheurs, la plûpart *Basques*, en compagnie desquels je croyois passer en France quelques jours après ; mais comme on ne dispose pas toûjours du tems, il leur en fallut plus que je n'avois crû pour se préparer, & lors que nous fûmes prêts d'en sortir, nous apprîmes par quelques Pêcheurs que cinq gros Vaisseaux *Anglois* avoient moüillé vers le *Cap Sainte Marie*. Cet avis se trouva véritable, car le 15. de Septembre ils moüillérent à la vûë de *Plaisance*. Le 16. ils levérent l'ancre pour entrer dans la Rade, où ils donnérent fond hors de la portée du Canon. Le Gouverneur ne se trouva pas peu embarrassé, n'ayant que cinquante Soldats dans son Fort, & très-peu de munitions. Outre cela, ce poste étant commandé par une Montagne d'où il pouvoit être incommodé à coups de frondes, il étoit fort à craindre que les *Anglois* ne s'emparassent de cette hauteur. Je pris soixante Matelots *Basques* pour les empêcher de mettre pied à terre, en cas qu'ils voulussent tenter une descente dans un certain endroit nommé *la Fontaine*, à quoi je réüssis effectivement sans tirer un coup de mousquet. Il arriva que sept ou huit cens *Anglois* embarquez dans vingt Chaloupes, ayant voulu aborder à cet endroit-là, ces vigoureux *Cantabres* pleins de feu, se jettérent à découvert mal-

gré



Tom prem Pag 242
1/4
1/2
1 Lieue
Echelle d'une petite Lieue
A fort de plaisance
B redoute tracée et proposée
C habitations
D graue sur quoy au seche les morues.
E montagne couuerte de bois
F vieux fort du temps iadis
G port de plaisance
H rade de plaisance
I lieu ou les morues se pechent
L Bassin de peu deau
M riviere ou les Saumons se pechent
N lieu appele la fontaine au pied du mont
O premier mouillage de la flote angloize
P lieu du la flotte canone le fort
Q chaloupe angloize portant deux oficiers
RRRR vaisseaux françois mouillés dans le port
rochers
Route des vaisseaux
Pointe verte
rochers
Grande Baye de plaisance


RPJCB

gré moi, un peu trop tôt ſur le rivage, & par ce moyen obligérent les *Anglois* à changer de route, & à voguer à force de bras juſques derriére un petit Cap, où ils jettérent un baril de goudron, qui brûla deux arpents de brouſſailles. Le 18. à midi ayant apperçû qu'une Chaloupe avoit débordé de l'Amiral portant Pavillon blanc à ſon Avant, & qu'elle s'avançoit vers le Fort, j'y accourus inceſſamment. Le Gouverneur, qui avoit eu le ſoin d'envoyer une de ſes Chaloupes au devant d'elle portant même Pavillon, fut très ſurpris de voir qu'elle revenoit avec deux Officiers Anglois qui s'y étoient embarquez. Ils dirent au Gouverneur que leur Amiral ſouhaitoit qu'on lui envoyât un Officier à ſon bord, ce qui fut executé. L'on détacha Mr. *de Coſte-belle*, avec lequel je m'embarquai. Dès que nous fûmes à bord de l'Amiral, il nous vint recevoir & nous fit toutes ſortes d'honnêtetez. Il nous régala de confitures & de pluſieurs ſortes de vins, dont nous bûmes à la ſanté des Amiraux de France & d'Angleterre. Il nous fit voir tout ſon Vaiſſeau juſques aux Batteries mêmes : enſuite il dit au Sieur *de Coſte-belle* qu'il ſeroit bien fâché d'être obligé de ſe rendre maître de *Plaiſance* à force d'armes, tant il prévoyoit que l'entrepriſe ſeroit funeſte au Gouverneur, à la Garniſon, & aux Habitans, parce qu'il lui ſeroit fort difficile d'empêcher le pillage & le deſordre ; que pour éviter ce malheur là, il ſeroit de la prudence du Gouverneur

de ſe rendre à compoſition. L'Officier bien inſtruit des intentions du même Gouverneur, répondit de ſa part, qu'il étoit diſpoſé à ſe défendre vigoureuſement & à faire ſauter la Place, plûtôt que de la ceder aux ennemis du Roi ſon Maître. Les complimens finis de part & d'autre nous prîmes congé de lui, & comme nous étions prêts à nous rembarquer dans la Chaloupe, il nous dit en nous embraſſant qu'il étoit bien fâché de ne pouvoir pas nous ſaluer de ſon Canon, en récompenſe il fit crier cinq ou ſix fois, *Vive le Roi*; en débordant du Vaiſſeau, nous lui rendimes le même nombre de cris ; enſuite il nous remercia d'un ſeptiéme qui mit fin à la cérémonie. Dès que nous fûmes arrivez au Fort, Mr. *de Coſte-belle* informa le Gouverneur des Forces de cet armement. Le *Saint Albans*, Vaiſſeau d'où nous venions, avoit ſoixante-ſix piéces montées & pour le moins ſix cens hommes d'équipage, mais les autres nous parurent plus petits. Le lendemain 19. ils s'approchérent juſques à la portée du Canon du Fort où ils moüillérent en croupiére, pendant qu'une de leurs Chaloupes vint à toute rame vers nos Batteries. Le Gouverneur y en envoya une pour ſçavoir ce qu'elle demandoit. L'Anglois qui la commandoit répondit, que ſon Amiral envoyoit avertir qu'en cas qu'on voulut parlementer durant le combat, l'on arboreroit le Pavillon rouge pour ſignal. J'étois alors à *la Fontaine*, dont je vous ai parlé, pour m'oppo-
ſer

ſer à leur deſcente ; car c'étoit l'unique parti que ces Anglois pouvoient prendre pour s'emparer de *Plaiſance*. Ils devoient bien faire réfléxion que leur Canon ſeroit abſolument inutile contre un rampart impénétrable ; & que c'étoit, pour parler proverbialement, tirer ſa poudre aux Moineaux que de tirer contre des cailloux & des gazons. Cependant, c'étoit une expédition de commande pour eux, il falloit obéïr aux Ordres de Mr. *le Prince d'Orange*, & s'expoſer en même tems à ſe faire couler à fond, ce qui n'eût pas manqué d'arriver ſi nous euſſions eu aſſez de poudre & de boulets, car ce canonnement dura près de cinq heures.

Le jour ſuivant 20. du mois, un Pilote François priſonnier ſe ſauva du bord de l'Amiral s'étant jetté à la Mer durant la nuit. Il aborda au lieu où j'étois embuſqué, & après m'avoir rendu compte de tout ce qui s'étoit paſſé ſur la Flote, je le fis conduire chez le Gouverneur. Il me dit que la deſcente qu'ils avoient voulu tenter étoit de ſept ou huit cens hommes, mais qu'ayant crû trouver quatorze ou quinze cens Matelots prêts à s'y oppoſer, ils avoient jugé à propos de changer de réſolution ; qu'ils s'étoient imaginez que mes ſoixante *Baſques*, qui malgré moi, parurent au rivage de *la Fontaine*, n'avoient autre deſſein que de les attirer dans un piége qu'on leur tendoit, en les obligeant de s'approcher plus librement. Le 21. ils appareillérent à la faveur d'un vent de

Nord-Eſt, après avoir brûlé toutes les Habitations de la *Pointe verte*, où le Gouverneur avoit eu la précaution d'envoyer le jour même un détachement, qui par la difficulté des chemins impratiquables, n'y pût arriver à tems pour s'y oppoſer. Ce qu'on peut dire, c'eſt que ſans les Capitaines *Baſques* qui ſe trouvérent à *Plaiſance*, les Anglois s'en fuſſent indubitablement rendus les maîtres. Je vous en ferai quelque jour tomber d'accord. On peut donc aſſurer que c'eſt principalement à eux que l'on doit la conſervation de cette Place. Les *Anglois* ont perdu ſix hommes dans cette ſanglante & meurtriére expédition; & de nôtre côté, le Sieur *Boat*, Lieutenant d'un Vaiſſeau *Nantois*, eût un bras emporté. Au reſte, ces Anglois firent tout ce qu'on pouvoit faire au monde, de ſorte qu'on n'a rien à leur reprocher. Le 6. Octobre, je me rembarquai pour achever mon Voyage, & je fis la traverſe en compagnie de pluſieurs autres Vaiſſeaux. Les vents d'Oüeſt nous favoriſérent ſi agréablement, que le 23. nous moüillâmes l'ancre à la Ville de *Saint Nazere*, ſituée à huit ou neuf lieuës d'ici, d'où je parts inceſſamment pour *Verſailles*. Cependant, je ſuis, Monſieur,

Vôtre &c.

A Nantes, le 25. Octobre 1692.

LET-



LETTRE XXIV.

Qui contient un projet d'entreprise par Mr. de Frontenac, *qui fut rejetté à la Cour, & pourquoi. Le Roi donne à Auteur la Lieutenance de Roi de* l'Isle de Terre-Neuve, *&c. avec une Compagnie franche.*



ONSIEUR,

Je suis encore une fois à *Nantes*, d'où je vous écrivis le mois d'Octobre passé. Je reviens de la Cour, où j'ai presenté à Mr. de *Pontchartrain* les lettres de Mr. *de Frontenac*, & le mémoire dont je vous ai parlé dans ma derniére Lettre. On m'a répondu qu'il n'étoit pas à propos que j'executasse le projet d'entreprise que je proposois, parce qu'on ne pouvoit pas me donner les quarante Matelots qui m'étoient nécessaires, & que d'ailleurs le Roi donnoit ordre à Mr. *de Frontenac* de faire la Paix avec les *Iroquois* à quelques conditions que ce fut.

On a même trouvé cet inconvenient, que dès que les Forts que je prétendois faire élever dans les Lacs seroient entiérement parachevez, nos Sauvages amis & conféderez s'attacheroient plûtôt à la gloire de faire la guerre aux *Iroquois*, qu'au plaisir de faire la chasse des Castors, ce qui causeroit un dommage considérable aux Colonies de *Canada*, lesquelles ne subsistent, pour ainsi dire, que par le Commerce de Pelleteries, comme je vous l'expliquerai en tems & lieu. Les *Anglois* ne seront point fâchez qu'on neglige de faire ces Forts ; car ils ont trop d'intérêt à la conservation des *Iroquois*, & de plus ils sont toûjours à portée de fournir des Marchandises aux Nations Sauvages qui nous sont alliées, comme ils ont déja fait. Au reste j'ai toute sorte d'obligation aux *Anglois*, qui nous attaquerent à *Plaisance* l'année derniére ; car ils publierent sans raison, dès qu'ils furent arrivez en Angleterre, qu'ils auroient infailliblement enlevé cette Place sans l'opposition que je fis à leur descente. Je vous ai déja mandé que je ne les avois point empêché de débarquer à l'endroit où j'étois posté avec soixante Basques. Ils m'attribuent donc une action glorieuse, où je n'ai nulle part, & qui m'a fait tant d'honneur que Sa Majesté m'a donné la Lieutenance de Roi de l'Isle de Terre-Neuve & de l'Acadie, avec une Compagnie franche de cent hommes sans l'avoir mérité par cet endroit-là. Vous voyez, Monsieur, qu'on recompense très souvent des personnes qui n'ont

n'ont d'autre protecteurs au monde que le pur hazard, cet exemple vous le persuadera sans peine. Quoi qu'il en soit j'aurois mieux aimé pouvoir executer le projet dont je vous ai parlé, car la vie Solitaire me charme, & les maniéres des Sauvages sont tout-à-fait de mon gout. Nôtre siecle est si corrompu qu'il semble que les Europeans se soient fait une loi de s'acharner les uns sur les autres. Il ne faut donc pas trouver étrange si je regrette les pauvres Amériquains qui m'ont fait tant de plaisir. Je dois partir après demain d'ici pour m'aller embarquer à *S. Nazere*. Messieurs *d'Angui*. Marchands de *Nantes* se sont chargez d'entretenir la garnison de *Plaisance*, moyenant certaines permissions de la Cour, qui leur prête le Vaisseau dans lequel je dois faire la traverse. Je vous prie de me donner de vos nouvelles par la voye de quelques Vaisseaux de *S. Jean de Luz* qui doivent partir de ce lieu là dans deux mois, pour aller faire la troque avec les Habitans de *Plaisance*.

Au reste je ne puis achever cette lettre sans vous faire le récit d'une dispute que j'eus derniérement à l'Auberge avec un Médecin Portugais qui avoit fait plusieurs voyages à *Angola* au *Brezil* & à *Goa*. Il soutenoit que les Peuples des Continens de l'Amerique, de l'Asie & de l'Afrique étoient issus de trois Peres differens. Voici comme il le prouvoit. Les Amériquains different des Asiatiques, car ils n'ont ni poil ni barbe; les traits de leur visage, leur cou-

leur & leurs coûtumes ſont differentes ; outre que n'ayant ni tien ni mien, ils vivent en commun ſans proprieté de biens, au contraire des Aſiatiques. Il ajoûtoit à cela que l'Amerique étoit trop éloignée des autres parties du monde pour s'imaginer que perſonne eût peu paſſer en ce nouveau Continent avant qu'on eût trouvé l'uſage de l'aimant ; que les Afriquains étant noirs & camards, avec la levre monſtrueuſe, le viſage plat, la tête cotonée, le naturel, les mœurs & le temperament different des Ameriquains, ils croyoit impoſſible que ces deux ſortes de Peuples tiraſſent leur origine d'Adam, à qui ce Médecin donnoit à peu près la figure & l'air d'un Turc ou d'un Perſan. Je lui répondis auſſi-tôt que quand la foi ne me perſuaderoit pas évidemment que tous les hommes ſont généralement deſcendus de ce premier Pere, ſon raiſonnement ne ſeroit pas aſſez fort pour me prouver le contraire, puiſque la difference qui ſe trouve entre les Peuples de l'Amérique & ceux de l'Afrique ne provient d'aucune autre cauſe, que de la differente qualité de l'air & du climat des uns & des autres. Que cela eſt ſi vrai qu'un homme & une femme Négre, un Sauvage & une Sauvageſſe * tranſplantez en Europe produiroient des enfans qui dans quatre ou cinq générations ſeroient infailliblement auſſi blancs que les plus Anciens Europeans. Le Médecin nia ce fait, en ſoutenant que les deſcendans de ce Négre & de cette Négreſſe y naîtroient auſſi noirs qu'en *Guinée*, mais

* *Sauvageſſe. Ce mot paroit un peu rude, mais l'uſage le fait trouver plus doux, ſans cela il faudroit dire une femme Sauvage.*

mais qu'enſuite les rayons du ſoleil en Europe étant plus obliques & moins brulants qu'en Afrique, ces enfans n'aquéréroient pas ce luſtre noir ou le hâle qu'on diſtingue aiſément ſur la peau noire des Négres qui ſont élevés dans leurs propres Païs. Pour mieux appuyer ſon hypotheze il aſſuroit avoir vû quantité de Négres à Lisbonne auſſi noirs qu'en Afrique, quoique leurs tris-ayeuls euſſent été tranſplantez en Portugal depuis long-tems; il ajoûta encore à cela que les deſcendants des premiers Portugais qui habiterent *Angola*, le *Cap vert* &c. il y a plus de cent ans, ſont ſi peu bazanez qu'il eſt impoſſible de les diſtinguer d'entre les naturels de Portugal. Il continua de prouver ſon raiſonnement par un fait inconteſtable, qui eſt que ſi les rayons du Soleil étoient la cauſe de la noirceur des Négres, il s'enſuivroit que les Braziliens ſituez ſous le même degré de l'équateur, que les Afriquains devroient être auſſi noirs qu'eux, ce qui n'eſt pas; car il eſt conſtant que leur tein paroit auſſi clair que celui des Portugais. Il n'en demeura pas là, il ſoutint encore que les deſcendans des premiers Sauvages du Brezil qu'on a tranſporté en Portugal depuis plus d'un ſiecle, ont auſſi peu de poil & de barbe que leurs Ancêtres, & qu'au contraire les deſcendans des premiers Portugais qui peuplérent les Colonies du Brezil ſont auſſi velus & barbus que s'ils étoient nez en Portugal: cependant (continua-t-il) quoique tout ce que j'avance ſoit abſolu-

 ment

ment vrai ; il se trouvera des gens qui soutiendront aveuglément que les enfans des Afriquains & des Ameriquains degenerent peu à peu en Europe. Cela peut arriver envers ceux de qui les meres se laissent caresser par les Europeans, ce qui fait qu'on voit tant de mulatres aux Iles de l'*Amérique*, en *Espagne* & en *Portugal* ; Au lieu que si elles étoient aussi bien gardées, en Europe que les Portugaises le sont en Afrique & en Amerique, les enfans des Braziliens ne dégénéreroient non plus que les enfans des Portugaises. Voila, Monsieur, le raisonnement de ce Docteur qui rencontre assez bien sur la fin. Cependant son principe est très faux & très absurde, puisqu'il n'est pas permis de douter, sans être depourvû de foi, de bon sens & de jugemens, qu'Adam est le seul Pere de tous les hommes. Il est seur que les Sauvages de *Canada* & tous les autres Peuples de l'Amérique n'ont naturellement ni poil ni barbe, que les traits de leur visage & leur couleur un peu olivatre marquent une grande difference entr'eux & les Europeans. J'en ignore la cause, cependant ce n'est point l'effet de l'air & des aliments. Car sur ce pied là les descendants des premiers François qui s'établirent en *Canada* il y a près de cent ans, & qui pour la plupart courent les bois, vivant comme les Sauvages, devroient être sans barbe, sans poil, & dégénerer aussi peu à peu en Sauvages, ce qui n'arrive pourtant pas. Dès que ce Médecin eût allegué toutes ces raisons il chan-

changea de propos, & pour mieux étaler ses extravagances, il me démanda ce que je pensois du salut de tant d'Amériquains auxquels vrai-semblablement l'Evangile n'avoit jamais été annoncée. Vous devez bien croire, Monsieur, que je ne hésitai pas à les condamner de plein vol au feu éternel; ce qui le fâcha si fort qu'il pensa me dévisager. „ Comment (dit-il) peut-on dam-
„ ner ces pauvres gens avec tant d'assu-
„ rance : il est probable que leur premier Pe-
„ re, bien loin de pécher comme nôtre
„ Adam, doit avoir eu l'ame bonne & le
„ cœur droit, puis que ses décendants sui-
„ vent exactément la loi de l'équité natu-
„ relle, exprimées en Latin par ces pa-
„ roles si connuës, *Alteri ne feceris quod*
„ *tibi fieri non vis*; & que n'admettant point
„ de propriété, de biens, de distinction ni de
„ subordination entr'eux, ils vivent com-
„ me fréres, sans dispute, sans procez, sans
„ loix & sans malice; mais supposons,
„ ajoûta-t-il, qu'ils sont originaires d'Adam,
„ on ne doit pas croire qu'ils sont damnez
„ pour ignorer les véritez du Christianis-
„ me; car enfin Dieu peut leur imputer le
„ sang de Jesus-Christ par des voyes sécre-
„ tes & incomprehensibles; & d'ailleurs
„ (le libre arbitre supposé) sa divine
„ Majesté sans doute a plus d'égard aux
„ mœurs qu'au culte & qu'à la créance;
„ le defaut de connoissance, poursuivit-il,
„ est un malheur, mais non pas un crime,
„ & qui sçait si Dieu ne veut pas être ho-
„ noré par une infinité d'homages & de res-

„ pects differens, comme par les Sacrifi-
„ ces, les danses, les chansons & autres
„ cérémonies des Amériquains. A peine
eût-il cessé de parler que je le relançai vigoureusement sur les points précédents, mais après lui avoir fait entendre que si parmi les *multi vocati* qui sont une poignée de gens de la bonne Religion, il ne s'en trouve que *pauci vero electi*, tous les Amériquains sont bien à plaindre. Il me répondit éfrontément que j'étois aveugle de déterminer en dernier ressort qu'ils étoient au nombre des réprouvez, & de les damner sans quartier, parceque c'étoit insulter à la Sagesse de Dieu de la faire agir aussi capricieusement envers ses Créatures que le potier de Saint Paul envers ses deux vases. Cependant comme il vit que je le traitai d'impie & d'homme sans foi, il me paya de ces sottes paroles en me quittant, *fidem ego hic quæ adhibetur misteriis sacris interpello; sed fidem illam quæ bonæ mentis soror est, quæque rectam rationem amat.* Jugez de là, Monsieur, si ce brave Médecin eût pû transporter les montagnes.

Je suis Monsieur, vôtre &c.

A Nantes, ce 10. *Mai* 1693.

LET-



LETTRE XXV.

Qui contient le départ de France de l'Auteur pour Plaisance. *Une Flote de 30. Vaisseaux* Anglois, *vient pour se saisir de cette Place. Elle s'en retourne après avoir manqué son coup. Raisons du mauvais succès des* Anglois *en toutes leurs entreprises d'Outre-Mer. Avanture de l'Auteur avec le Gouverneur de* Plaisance. *Son départ pour le* Portugal. *Combat contre un Corsaire de* Flessingue, *&c.*



MONSIEUR,

Je ne doute point que vous ne soyez sensiblement touché de ma triste & fatale avanture, dont je vais vous faire le recit. Vous sçaurez d'abord qu'après avoir attendu le vent favorable quinze ou vingt jours à *Saint Nazere*, nous appareillâmes le 12. de Mai dernier. Nôtre traverse ne fut ni

longue

longue ni courte, puis que nous arrivâmes au Port de *Plaisance* le 20. de Juin, après avoir fait une prise Angloise, chargée de Tabac, sur les écores du *Banc de Terre-Neuve*. Dès que j'eus mis pied à terre, j'allai saluer Mr. *de Broüillon*, Gouverneur de *Plaisance*, pour lui témoigner la joye que j'avois de servir sous les ordres d'un si sage Commandant. Il me répondit qu'il étoit bien surpris que j'eusse sollicité mes Emplois, sans lui en avoir communiqué le dessein l'année précédente ; & qu'il voyoit bien que le projet d'entreprise pour les *Lacs de Canada*, (dont je lui avois parlé) étoit faussement inventé. J'eus beau vouloir lui persuader le contraire, il ne me fut jamais possible de le desabuser. Cependant, je fis descendre mes meubles à terre, & je pris la Maison d'un particulier, en attendant que j'en eusse fait bâtir une. J'y fis travailler avec tant de diligence qu'elle fut achevée en Septembre par le secours des Charpentiers des Vaisseaux, que tous les Capitaines *Basques* me prêtérent sans intérêt. Le 18. Juillet le Sieur *Beray* de *Saint Jean de Luz*, arriva à *Plaisance* dans un de ses Vaisseaux : ce fut lui qui m'apporta la lettre, par laquelle vous me témoignez, que comme vôtre neveu desire d'aller en *Canada* l'année prochaine, vous seriez bien-aise que je vous envoyasse un Dictionnaire de la langue des Sauvages, avec les Mémoires que je vous ai promis. Le 16. Septembre on apperçût une *Flote Angloise* de 24. Vaisseaux,

ſeaux, qui moüilla à la Rade preſque dans le même tems qu'elle fut découverte. Elle étoit commandée par le Chevalier *Franciſco Wetlher*, qui revenant de la Martinique, où il étoit allé pour s'emparer de cette Iſle, avoit paſſé à la *Nouvelle Angleterre*, à deſſein d'y prendre des Troupes & des munitions pour ſe rendre maître de *Plaiſance*, mais lors qu'il eût découvert une Redoute de pierre nouvellement conſtruite ſur le haut de la Montagne, dont je vous ai parlé dans ma penultiéme Lettre, il jugea plus à propos de s'en retourner doucement en Europe, que de faire une tentative inutile. Nous avions mis quatre Canons ſur ce poſte élevé, qui incommodérent tellement les Vaiſſeaux de ſa Flote, qu'ils furent obligez de lever l'ancre, & d'appareiller plûtôt qu'ils n'euſſent voulu. La faute des *Anglois* en cette occaſion, eſt celle de n'être pas entrez dans le Port le jour même qu'ils parurent devant la Place. J'ai déja remarqué pluſieurs fois que les entrepriſes n'échoüent ordinairement que pour vouloir un peu temporiſer ; j'en pourrois citer pour le moins quinze ou ſeize exemples de ma connoiſſance. Je reviens preſentement à l'animoſité que le Gouverneur eût contre moi. S'étant imaginé, comme je vous ai dit, que j'avois ſollicité mes emplois ſans ſa participation, il n'y eût point d'injures ni d'outrages qu'il ne me fit, depuis le jour de mon arrivée juſqu'à celui de mon départ, il ne ſe contenta pas de s'aproprier

les

les profits & les émolumens de ma Compagnie franche, il crût ne pas devoir se faire un scrupule de retenir la paye des Soldats employez à la Pêche des Moruës par les Habitans, & de faire travailler les autres sans salaire. Je ne vous parle point des concussions qu'il fait ouvertement. Car quoi qu'il ait contrevenu formellement à dix articles contenus dans les Ordonnances de *Loüis XIV.* il a trop d'amis dans les Bureaux pour en être repris. Il y a du plaisir de faire des presens à ce prix-là, ce qui fait qu'il a gagné *per fas & nefas*, cinquante mille écus en trois ou quatre ans. Je n'aurois jamais fini si j'entreprenois à vous mander tous les chagrins qu'il m'a faits. En voici trois qui couronnérent tous les autres ; le 20. Novembre, c'est à dire, un mois après le départ de nos Vaisseaux Pêcheurs, m'étant avisé de donner à soûper à quelques Habitans, il entra masqué dans ma Maison avec ses Valets, cassant vîtres, bouteilles, verres, & renversant tables, chaises, armoires, & tout ce qu'il trouva sous sa main. Avant que j'eusse le tems d'entrer dans mon Cabinet pour prendre mes pistolets, cette troupe insolente disparut fort à propos ; car je l'aurois chargée & même poursuivie, si les Conviez ne m'eussent retenu. Le lendemain ses Valets firent main basse sur les miens, qui ne s'attendoient à rien moins qu'à être roüez de coups de bâtons. Cette seconde insulte ayant poussé ma patience à bout ; je méditois les moyens de
rendre

rendre la pareille à ces Aſſaſſins, lors que les Recolets me remontrérent que pour ne pas altérer le ſervice du Roi, il falloit que je diſſimulaſſe mon reſſentiment. Je pris donc le parti de me renfermer, & de m'attacher à la lecture, pour tâcher de diſſiper le chagrin que je reſſentois de ne pouvoir pas lever le maſque. Voici la troiſiéme piéce qu'il me joüa au bout de trois jours, il envoya arrêter deux Soldats que j'avois envoyé faucher du foin dans les prairies à une demi-lieuë de la Place. Tellement qu'ayant été ſurpris dans leur travail, on les lia & on les amena priſonniers ſur le pied de Deſerteurs, ſous prétexte qu'ils avoient couché deux nuits hors de la Place ſans ſa permiſſion, & ce qui auroit été de plus funeſte pour ces deux pauvres innocens, c'eſt que ſans les inſtantes priéres des Recolets & de ſes Maîtreſſes, il leur auroit fait caſſer la tête, en vûë de me chagriner. Après cèt incident, les Recolets me conſeillérent de l'aller voir & de le prier de vouloir bien ceſſer toutes ſes perſécutions, en l'aſſûrant que j'étois entiérement ſon Serviteur & ſon ami. *Durus eſt, hic ſermo.* Cependant, quelque répugnance que j'euſſe à me rendre à un avis ſi contraire à la Nature, laquelle, je vous avouë, pâtiſſoit furieuſement chez moi, je ne laiſſai pas de me vaincre après m'être fait beaucoup de violence. Je fus chez lui, j'entrai dans ſa Chambre & nous trouvant tous les deux tête à tête, je lui parlai plus d'un quart d'heure en termes plus ſoûmis que n'auroit fait un eſclave. J'ai honte de vous en faire

l'aveu, car je rougis moi-même toutes les fois que je penſe à cette baſſeſſe. Quoi qu'il en ſoit, au lieu d'écouter mes raiſons & de s'expliquer amiablement avec moi, il entra dans une ſi grande fureur qu'il me chargea d'un torrent d'injures les plus choquantes du monde. C'eſt ici, Monſieur, où le ſervice du Roi l'emporta ſur les devoirs de l'honneur, car je me contentai de me retirer chez moi, fort heureux de n'avoir pas été aſſaſſiné par ſes Domeſtiques ; le deſordre que cette affaire cauſa ſeroit de trop longue diſcuſſion. Il vaut mieux en venir au fait & vous aſſûrer qu'il m'auroit fait arrêter ſi les Habitans avoient parû être dans ſes intérêts. Il prétendoit avoir été inſulté, & par conſéquent être en droit de ſe venger à quelque prix que ce fût : mais le ſort tragique d'un Gouverneur qu'on égorgea il y a trente ou quarante ans en ce Païs-là, lui fournit une ample matiére à réfléxion. Il jugea donc que le parti de feindre étoit le plus ſûr, tant il étoit perſuadé que ſi je l'euſſe percé de mon épée, les Soldats & les Habitans auroient favoriſé ma retraite chez les *Anglois* du voiſinage de *Plaiſance*. Cependant, les Recolets qui vouloient appaiſer ces troubles naiſſants n'eurent point de peine à nous raccommoder, lui remontrant de quelle conſéquence il étoit de vivre en bonne intelligence enſemble, pour éviter les ſuites fâcheuſes qui réſulteroient à la fin de toutes nos querelles. Cette propoſition d'accommodement lui fut très-
agréable

agréable en apparence, d'autant plus qu'il étoit ravi de dissimuler son ressentiment par des marques extérieures d'amitié. Ainsi nous nous vîmes & nous nous embrassâmes avec protestation réciproque d'oublier tout ce qui s'étoit pû passer entre nous. Après cette reconciliation, j'avois lieu de me persuader que son cœur ne démentiroit pas sa bouche, parce que je ne croyois pas qu'il fut assez imprudent pour informer la Cour de quelques bagatelles, où son honneur paroissoit un peu prostitué. Mais je me trompai, car il prit la peine d'ajoûter ensuite aux Procès verbaux qu'il avoit fait avant nôtre accommodement, des faussetez qu'il auroit dû taire. Il est inutile de vous mander la voye dont le hazard se servit pour faire tomber ses papiers entre mes mains, cette indiscrétion pourroit être desavantageuse à quelques personnes, que le Ciel doit benir. Je me contenterai de vous dire, que dès que les Recolets eurent vû & lû les suppositions contenuës dans ses écrits, ils n'hésitérent point à me conseiller de prendre mes précautions, me déclarant ingenûment qu'ils ne prétendoient plus se mêler de cette affaire, d'autant qu'ils reconnoissoient avoir innocemment concouru à ma perte, en rétablissant la paix entre lui & moi. Cèt avis salutaire me fit appercevoir le risque où j'étois exposé, si je demeurois plus longtems à *Plaisance*, de sorte que la crainte d'aller à la Bastille après l'arrivée des Vaisseaux de France, me fit résoudre à renoncer aux

espéran-

esperances de ma fortune en quittant mes Emplois. Dès que les Habitans aprirent cette nouvelle ils acoururent tous chez moi (à la réserve de trois ou quatre) pour m'assurer qu'ils étoient prêts de signer mes procès verbaux) en cas que je voulusse changer de resolution. Mais au lieu d'accepter cette offre je leur fis entendre en les remerciant de bonne grace, qu'ils s'attireroient „ de méchantes affaires, & qu'on les régar- „ deroit à la Cour comme des seditieux „ & des perturbateurs du repos public, puis „ que par un détestable principe de Politi- „ que, l'inferieur a toûjours tort, quelque bonne raison qu'il puisse avoir. Cependant j'aurois bien voulu n'être pas reduit à ce point fatal de quitter des emplois qui sembloient me conduire insensiblement à quelque grosse fortune, mais enfin le sejour de la Bastile ocupoit si fort mon esprit que je ne balançai plus, après avoir bien reflechi sur la situation fâcheuse où je me trouvois, à m'embarquer sur un petit Vaisseau qui étoit le seul & le dernier qui devoit passer en France. La proposition que je fis au Capitaine de lui faire un present de mille écus fut si bien reçûë, qu'il s'engagea de me jetter sur les côtes de Portugal, moïenant cette somme, à condition que je garderois le secret. Le meilleur de l'affaire est que mon ennemi avoit eu la précaution d'écrire aux Gouverneurs de *Bellisle*, de *l'Isle de Ré* & de la *Rochelle*, de m'arrêter aussi-tôt que je serois debarqué. Il croïoit avec raison que nôtre Vais-

ſeau devoit aborder à l'un de ces trois Ports, mais trois cents piſtoles remiſes fort à propos dans les mains de certaines gens qui ne ſont guere accoûtumez à manier de l'or, font un effet merveilleux, car cette ſomme dont je ne me defaiſois pas ſans peine me ſauva la liberté & peut-être la vie.

Je m'embarquai donc le 14. du mois dernier malgré tous les riſques qu'on eſt obligé de courir, quand on eſt aſſez malheureux de naviguer durant l'hiver dans l'eſpace de Mer qui s'étend depuis l'Iſle de *Terre-Neuve* juſqu'en France. Il eſt inutile de vous dire que je laiſſai quantité de meubles à *Plaiſance*, que je ne pûs ni vendre ni emporter. Il vaut mieux ſuivre la route & vous dire que nous eſſuyâmes trois coups de vents effroyables, ſans recevoir aucun coup de mer, & que nous ſinglâmes à mats & à cords 150 lieües, pendant la derniere de ces tempêtes qui dura trois fois vingt-quatre heures, ſouflant du Nord-Oüeſt. Celle ci fut ſi violente que les Matelots s'embraſſoient & ſe diſoient le dernier adieu, ne faiſant plus qu'attendre le moment qu'un coup de Mer enfonçant l'arcaſſe de nôtre Vaiſſeau nous abîmat ſans reſſource. Si cette bourraſque nous fit peur, les vents contraires de l'Eſt & du Nord-Eſt que nous rencontrâmes à cent lieües vers l'Oüeſt du Cap de *Finiſterre*, nous cauſerent bien autant de frayeur, car nous fumes obligez de louvoyer pendant 23. ou 24. jours, enſuite dequoi nous découvrîmes le Cap à force de bordées, où par un hazard extraordinaire nous fumes

mes attaquez par un Armateur de Flessingue, qui ne pouvant nous aborder à cause de l'agitation des Flots se contenta de nous Canoner avec si peu de succez qu'il n'en couta la vie qu'à un seul homme. Il est vrai que les œuvres mortes, & les Cordages de nôtre Navire furent tellement endommagez, qu'après nous être separez de ce Capre à la faveur de la nuit & d'un broüillard de Commande, nous ne peumes presque point nous servir de nos voiles, tant nos manœuvres étoient en desordre. Cependant nous y rémediâmes avec toute la diligence possible, & le Capitaine du Vaisseau trouvant alors un beau pretexte de rélâcher, sans être obligé de suivre le plan que nous avions projetté, fit porter au Sudest pendant la nuit. Cette fausse route ne nous mettoit pas pourtant si fort à couvert de ce Capre, qu'il n'eut peu nous garder pendant la nuit en faisant aussi la même manœure, ce qui nous obligea chemin faisant de nous mettre en état de recommancer le Combat dès qu'il feroit jour. Il est vrai qu'il ne nous suivit pas comme nous l'avions crû, mais nous l'échapâmes encore plus belle à l'heure de midi, car après avoir été poursuivis quatre heures par un Saltein, à la vûë de la Côte, il ne s'en falut presque rien qu'il ne nous enlevât avant que nous pussions gagner le mouillage de la rade sous le Canon de la forteresse de cette Ville. Si ce malheur nous fut arrivé, le Gouverneur de *Plaisance* auroit peut-être eu raison de s'écrier joyeusement

incidit

incidit in Scillam &c. mais grace à Dieu nous en fumes quittes pour la peur. Dès que nous eumes donné fond, je comptai les milles écus à ce Capitaine qui doit mettre cette bonne œuvre à la tête des meilleures qu'il ait fait de sa vie. La Chaloupe ne fut pas plûtôt à l'eau que je descendis à terre avec toutes mes hardes & dès que je fus en cette Ville ; je tâchai de lui procurer des munitions de guerre & de bouche avec tant de diligence que le lendemain, il leva l'ancre pour continuer son voyage en France. Au reste j'adresse au marchand de la Rochelle qui m'a toûjours fait tenir nos Lettres en *Canada*, les Memoires de ce Païs-là que vous m'avez demandé tant de fois. J'y joins un petit recueil des mots les plus nécessaires de la langue Algonkine, qui comme je vous ai dit tant de fois est la plus belle langue & la plus étenduë de ce Continent. Si vôtre neveu persiste dans le dessein de faire un voyage en ce Païs-là je lui conseille d'apprendre ces mots durant le cours de la traverse, afin de pouvoir ensuite demeurer cinq ou six mois avec les Algonkins pour les entendre comme il faut. Outre cela je vous envoye l'explication des termes de Marine qui sont contenus dans les Lettres que je vous écris depuis onze ans. Cette petite peine m'a servi de divertissement pendant le voyage que je viens de faire, car en relisant les copies de ces Lettres, j'ai tiré quelques remarques dont je vous ferai part lorsque j'aprendrai que vous étes content des Mémoires

qui accompagnent celle-ci. Vous reconnoîſſez facilement que j'ai renoncé à toute ſorte d'attachement de Patrie, pour dire la vérité, depuis l'année 1683. juſqu'à preſent. Les curieuſes Anecdotes que j'écris de ce tems-là divertiront ſans doute vos amis, pourvû qu'ils ne ſoient pas de ces inſurportables devots qui ſe feroient crucifier plûtôt que de ſouffrir qu'on fronde un Eccleſiaſtique. Je vous prie de m'écrire à Lisbonne & de me mander ce que vous aurez apris touchant mon affaire. Vous avez d'aſſez bonnes correſpondances à Paris pour en être informé. Je ne doute pas que mon ennemi, s'attendant que la voye ordinaire de ſes preſents, lui reuſſiroit au point de me faire arrêter en arrivant en France, où il s'imaginoit que j'aurois la folie d'aborder, ne peſte de tout ſon cœur de n'avoir pas trouvé le contrechifre de mes intentions. Quoiqu'il en ſoit il eſt autant de ſon interêt de me faire donner la mort, (ſelon les faits dont il m'accuſe fauſſement) qu'il eſt de ma gloire de lui procurer une longue vie. Sur ce pied là, plus il vivra plus je ſerai vangé, & par conſequent j'aurai lieu de me conſoler aiſément de la perte de mes Emplois & de la diſgrace du Roi.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.



EXPLICATION DE QUELQUES TERMES QUI SE TROUVENT DANS LE PREMIER TOME.

A.

Afourcher, c'eſt jetter deux ancres l'un à droit & l'autre à gauche du Vaiſſeau, pour le tenir ferme & l'aſſurer contre le flux & le reflux, en l'empêchant de tourner ſur ſon Cable.

Allege, c'eſt à dire, vuide, ſans charge.

A mats & à corde, c'eſt être à ſec, c'eſt à dire, ſans voiles.

Amener les Voiles ou *le Pavillon*, c'eſt les abaiſſer, à cauſe de l'excès du vent, ou pour ſe rendre à l'ennemi.

Appareiller, c'eſt faire les travaux néceſſaires pour mettre un Vaiſſeau en état de partir de l'endroit où il étoit ancré.

Arbre de la Paix. Metaphore ſimbolique, qui ſignifie la Paix elle-même.

Arriver, c'eſt aller droit ſur un Vaiſſeau, ou ſur une terre à la faveur d'un vent largue, ou d'un vent en poupe.
Atterrage, c'eſt l'abord de quelque terre lors qu'on vient de la pleine Mer chercher les Côtes pour la ſureté du Vaiſſeau & le repos des Pilotes.
Aſtrolabe, eſt un Inſtrument de Mathématique dont il eſt preſque impoſſible de ſe ſervir en pleine Mer, à cauſe de l'agitation des flots. Il y en a de deux ſortes. Les premiéres dont les Pilotes ſe ſervent quelquefois dans le Voyage des Indes, lors que la Mer eſt unie, comme la glace d'un Miroir. Celles-ci ne ſont propres qu'à prendre hauteur au Soleil, par le moyen de deux pinules percées de deux petits trous dioptres, qui ſervent à conduire le rayon viſuel juſqu'à cet Aſtre. Les derniéres dont les Mathématiciens ont accoûtumé de ſe ſervir pour des Obſervations Aſtronomiques, ſont garnies des Azimuts, des Almucantaras, des Tables Soxodromiques, & des autres Cercles Concentriques & Excentriques de la Sphere.

B.

B*anc de Terre-Neuve*, ou *Banc* en général, eſt une élevation de terre dans la Mer, comme la forme d'un Chapeau eſt élevée au deſſus des bords. Ce Banc eſt couvert de trente ou quarante braſſes d'eau, & pavé de Moruës.

Bande. Je n'ai point vû de gens qui ayent bien expliqué ce terme jusqu'à présent. Voici l'explication que je lui donne. Par la *Bande* du *Nord*, on entend l'espace du Ciel contenu depuis le *Nord-Oüest* jusqu'au *Nord-Est* : par la *Bande* de *l'Est* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Nord-Est* jusqu'au *Sud-Est* ; par la *Bande* du *Sud* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Sud-Est* jusqu'au *Sud-Oüest*, & par la *Bande* de *l'Oüest* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Sud-Oüest* jusqu'au *Nord-Oüest*.

Bassin. C'est une petite espace d'eau dormante, à peu près comme un étang.

Batures, sont des basses ou des chaînes de rochers qui s'étendent sous l'eau d'un endroit à l'autre, & s'élevent jusqu'à cinq ou six pieds plus ou moins de la surface de cet élement, ce qui empêche que les Vaisseaux, les Barques &c. ne puissent flotter au dessus.

Boüillons. Ce sont de petites montagnes d'eau qui s'élevent au pied des Sauts ou des Cataractes, par la même cause des jets d'eau que nous voyons en Europe.

Bouteux. Sont de petits filets amarrez au bout d'un bâton. Les Pêcheurs s'en servent à prendre du Poisson sur les fonds sablonneux, & sur tout des Anguilles, sur les bords du Fleuve de *St. Laurent*.

Bouts de Quiévres. Sont des filets, à peu près semblables aux Bouteux, qui servent au même usage.

Brasse. Est une mesure de cinq pieds par-

mi les Navigateurs François.

Brigantin, eſt un petit Bâtiment de rame & de voile leger de bois à voile latine, n'ayant qu'un faux pont. Il eſt aigu à poupe comme à prouë, & il eſt pincé pour bien aller.

C.

CAlumet en général, eſt une pipe. C'eſt un mot Normand, qui vient de Chalumeau. Les Sauvages n'entendent pas ce mot de Calumet, car il a été introduit par les Normands en *Canada* dans les premiers établiſſemens que les gens de cette Nation firent en ce Païs-là, & il s'eſt conſervé juſqu'à preſent parmi les François qui y ſont. Les *Iroquois* appellent en leur langage ce Calumet ou pipe, *Ganondaoé*, & les autres Nations Sauvages *Poagan*.

Canadiens, ſont des naturels de *Canada* nez de pere & de mere François. On appelle ceux des Iſles de l'Amérique Méridionale *Creoles*.

Capa y d'eſpada. C'eſt un titre de Gaſcogne que les gens de cette Province donnerent autrefois par ironie aux Conſeillers du Conſeil Souverain de *Canada*, parce que les premiers Membres de ce Tribunal ne portoient ni robe, ni épée, ſe contentant de marcher la canne à la main dans la Ville de *Quebec*, & d'aller au Palais en cet équipage Bourgeois.

Cargue. Carguer les voiles, c'eſt les pliſſer ou

ou les rassembler en un tas vers le haut des mats, au contraire des rideaux d'un lit ou des fenêtres qu'on rassemble en long. Cette manœuvre se fait par le moyen de deux cordages, qui font le même effet que les cordons d'une bourse.

Casse tête. Ce mot signifie massuë. Les Sauvages l'appellent *Assan Oustik*, c'est à dire, que *Assan* signifie *Casse* & *Oustik* signifie *tête*. Ainsi ces deux mots signifient *Casse tête*.

Chenail. C'est une étenduë d'eau assez profonde entre deux Bancs ou deux terres. Ordinairement les chenails ou chenaux sont bordez de fonds plats, ce qui fait qu'on a la précaution d'y mettre des boüées ou des balizes pour montrer le chemin aux Pilotes, qui se conduisent par le moyen de ces marques ou même par la sonde ; car ils risqueroient de perdre leur Vaisseau s'ils n'enfiloient pas bien le *Chenail*.

Clisses. Ce sont de petites feüilles de bois de Cedre de l'épaisseur d'un écu, de la largeur de trois pouces, & aussi longues qu'on peut les faire. Elles font le même effet au Canot qu'une bonne doubleure à un habit.

Compas de variation. Il est plus grand que les Compas ou Boussoles ordinaires. On s'en sert pour remarquer les mouvemens inégaux de l'aiguille aimantée, laquelle Nord-Este incessamment dans l'autre Hemisphere, au lieu qu'elle Nord-Oüeste toûjours en celui-ci ; c'est à dire au deçà

de la Ligne Equinoctiale. De ſorte que cette aiguille s'écarte à droit & à gauche du vrai Nord du Monde d'une certaine quantité de degrès, dont les Pilotes s'apperçoivent par le moyen d'une alidade & d'un fil qui coupant le verre dudit Compas en deux parties égales, leur démontre la variation de l'aimant, lors que le Soleil ſe couche, qui eſt le vrai tems propre à faire cette obſervation ; car au lever de cet Aſtre & à ſon midi, on peut ſe tromper, à cauſe des réfractions, ou &c.

Coureurs de Bois. Sont des *François* ou des *Canadiens* auſquels on donne ce nom, parce qu'ils employent tout le tems de leur vie au rude exercice de tranſporter des Marchandiſes dans les Lacs de *Canada*, & dans tous les autres Païs de ce Continent, pour les trafiquer avec les *Sauvages*. Et comme ils entreprennent des voyages de mille lieuës en Canot, malgré les dangers de l'eau & des *Iroquois*, on devroit, ce me ſemble, les appeller plûtôt Coureurs de riſques, que Coureurs de Bois.

Courir bord ſur bord. C'eſt la même choſe que louvoyer, dont j'ai donné l'explication.

D.

D*Onner des Culées*. C'eſt lors qu'un Vaiſſeau touche à terre de la poupe ſeulement. Il faut que l'extrêmité de la quille

quille soit bien forte pour résister à quelques culées, lors que le fonds est un peu dur & l'eau un peu agitée.

Donner la Chasse. C'est à dire, poursuivre un Bâtiment, courir sur lui, le forcer à prendre la fuite, & à s'esquiver s'il peut.

Donner fond. Donner fond, c'est la même chose que moüiller l'ancre, ou la jetter au fond de la Mer ou d'une Riviére.

E.

E*Cores.* Sont les bords d'un Banc, lesquels sont escarpez comme une muraille.

F.

F*Estin d'Union.* Terme dont les *Iroquois* se servent pour signifier le renouvellement d'Alliance entre les cinq Cabanes, c'est à dire, entre les cinq Nations *Iroquoises.*

Flot. Bâtiment à flot, c'est lors qu'il flotte sur l'eau sans toucher au fond.

Fret. Ce mot a deux sens. Celui de ma Lettre est le chargement ou la voiture qu'on met dans un Bâtiment pour être transporté d'un lieu à un autre, un fret de personnes, de bled, de liége ou de plume, est plus mauvais qu'aucun autre, parce que ces choses remplissent un Bâtiment sans le charger ; au contraire des Marchandises pesantes, à sçavoir le

Vin, le Fer, le Plomb, le Sucre, &c.

G.

GOuverner. C'eſt conduire un Vaiſſeau par le moyen du Gouvernail (comme on fait un cheval par le ſecours de la bride) lors qu'il fait aſſez de vent pour le faire mouvoir, car ſans cela tout Navire eſt plus immobile qu'un Gouteux dans ſon fauteüil.

Grelins épiſſes. Sont des cordages amarrez bout à bout, entrelaſſez & joints les uns au bout des autres, par le moyen des chevilles de fer, qu'on appelle des Cornets d'épiſſe.

H.

HUniers. Sont deux Voiles convenables aux deux mats de Hune d'un Vaiſſeau, leſquels ſont directement ſituez ou poſez ſur les deux plus grands mats.

K.

KItchi Okima. C'eſt ainſi que tous les Sauvages, dont les langages ſe rapportent à celui des *Algonkins*, nomment les Gouverneurs Généraux de *Canada*, du mot de *Kitchi*, qui ſignifie *Grand* & de *Okima*, qui veut dire *Capitaine.* Les *Iroquois* & les *Hurons* les appellent *Onnontio.*

L.

LAtitude. Il n'y a perſonne qui ne ſçache que ce n'eſt autre choſe que la hauteur du Pôle ou l'éloignement compris depuis un lieu fixe juſqu'à l'Equateur.

Louvoyer. C'eſt aller en zigue zague, comme un ivrogne, lors que le vent eſt contraire, car alors on eſt obligé de faire des bordées, tantôt à droit tantôt à gauche, en rangeant le vent le plus qu'il eſt poſſible, pour ſe ſoûtenir ou pour gagner du chemin en louvoyant. Un Navire bien pincé & de façons bien évidées, gagne ſans dériver, portant toutes ſes voiles, pourvû que la Mer ſoit belle près de quatre lieuës à droite route, de dix qu'il a fait en louvoyant.

M.

MAîtres ou *Précintes.* Sont deux lates ou perches rondes de bois dur d'une ſeule piéce, leſquelles régnent d'un bout du Canot à l'autre, à ſçavoir une de chaque côté. C'eſt ce qui ſoûtient ce petit Bâtiment, parce que les barres & les Varangues y ſont liées ou enchaſſées.

Mòlir. C'eſt ſe rallentir, diminuer ou ceſſer peu à peu. On dit le vent molit pour dire que le vent tombe, qu'il eſt aux abois.

P.

PArages. Ce ſont de certains eſpaces ou portions de Mer, entre deux Caps, deux Iſles, deux Terres ou deux degrès de latitude.

Perroquets. Ce ſont deux petits mats ſituez ou poſez ſur les mats de Hune. Ce ſont auſſi les voiles convenables à ces deux petits mats.

Portage. Faire portage, c'eſt tranſporter les Canots par terre d'un lieu à un autre ; c'eſt à dire, du pied d'un Cataracte juſqu'au deſſus, ou d'une Riviére à un autre.

Porter. Porter ſur une terre, c'eſt aller droit à elle pour la reconnoître.

Poupe. C'eſt l'extrêmité ou la queuë d'un Vaiſſeau. Le Gouvernail y eſt placé & ſoûtenu par les gons de l'Eſtambord où les vis du Gouvernail ſont enchaſſez.

Prouë. C'eſt la tête ou l'avant d'un Vaiſſeau qui coupe les flots, c'eſt à dire, le bout ou l'extrêmité d'un Vaiſſeau qui ſe preſente le premier à la Mer.

Q.

QUille. C'eſt l'ame d'un Bâtiment, c'eſt à dire une longue piéce du meilleur bois qu'on puiſſe trouver ou pluſieurs jointes enſemble, pour ſuporter le grand faix de toutes les piéces de charpente qu'on employe à ſa conſtruction.

Radou-

R.

R*Adouber*. C'eſt à dire raccommoder, reparer, & mettre en état de naviguer, par le moyen des planches, du bray, des ferrures, &c. qu'oñ met aux Barques dont il eſt parlé.

Ranger. Ranger une Terre, une Iſle, une Côte, &c. c'eſt les côtoyer à bonne & raiſonnable diſtance.

Refouler. C'eſt forcer la marée ou refouler les courants d'une Riviére, c'eſt à dire, naviguer contre le courant, aller du côté d'où viennent les courans ou les marées.

Régner. Vents qui régnent, ſont ceux qui parmi les trente-deux ſoufflent plus ſouvent ou plus conſtamment que les autres en certaines parties de la terre. Comme par exemple, les vents alizez régnent depuis les *Canaries* juſqu'aux Iles de l'Amérique, ſoufflant de la bande de l'Eſt depuis que le Monde eſt Monde ſans jamais s'écarter de cette partie du Ciel.

Ruche. Eſt un inſtrument pour la Pêche ſemblable à des Ruches d'Abeilles.

S.

S*Ancir* ou *chanſir*, c'eſt à dire couler bas, couler à fond, périr, ſe perdre. *Sancir* ſous les ancres, c'eſt être briſé & fracaſſé par les coups de Mer, ce qui

arrive

arrive aux vieux Vaiſſeaux en de mauvaiſes Rades foraines.

Sauter. Sauter une Caſcade, un Saut, un Cataracte, c'eſt à dire deſcendre en bateau ces dangereux précipices, en ſuivant le fil de l'eau & manœuvrant avec beaucoup d'adreſſe.

Scier. C'eſt nager à rebours, tant pour aider le Timonier à gouverner ſon Bateau, que pour le retenir dans un courant, ou pour lui faire preſenter la prouë au fil de l'eau quand le Gouvernail eſt endormi.

Scorbut. Eſt une corruption dans la maſſe du ſang. Il y en a de deux ſortes : Le Scorbut terreſtre & le Scorbut aquatique, appellé vulgairement le mal de terre. Le premier ſe contente d'accabler ſon homme d'infirmitez incurables qui le ménent peu à peu au tombeau ; & le ſecond conduit infailliblement à la mort en ſept ou huit jours, à moins qu'on ne mette le pied ſur la terre, ce qui eſt le ſeul remède.

Siller ou *ſingler*, c'eſt à dire, pouſſer en avant, fendre l'eau de bonne grace, avancer chemin, &c.

T.

T*Oulet*. Eſt une cheville de bois dur qu'on enchaſſe en certains trous ménagez de deux en deux pieds dans le platbord d'une Chaloupe.

Traîneaux. C'eſt une voiture ou machine con-

conſtruite en figure de quarré long ſur deux petites piéces de bois de quatre pieds de longueur & de ſix pouces de largeur, où ſont cloüez pluſieurs cerceaux couverts de drap ou de peaux pour être à l'abri du vent. Ces deux piéces ſont d'un bois dur très bien poli, afin de mieux gliſſer ſur la nége & ſur la glace. Ceux-ci ſont les traîneaux à cheval ; car ceux dont on ſe ſert avec deux ou quatre Dogues, ſont découverts & faits de petites planches d'un bois dur, coulant & luiſant, leſquelles ont un demi-pouce d'épaiſſeur, cinq pieds de longueur, & un & demi de largeur.

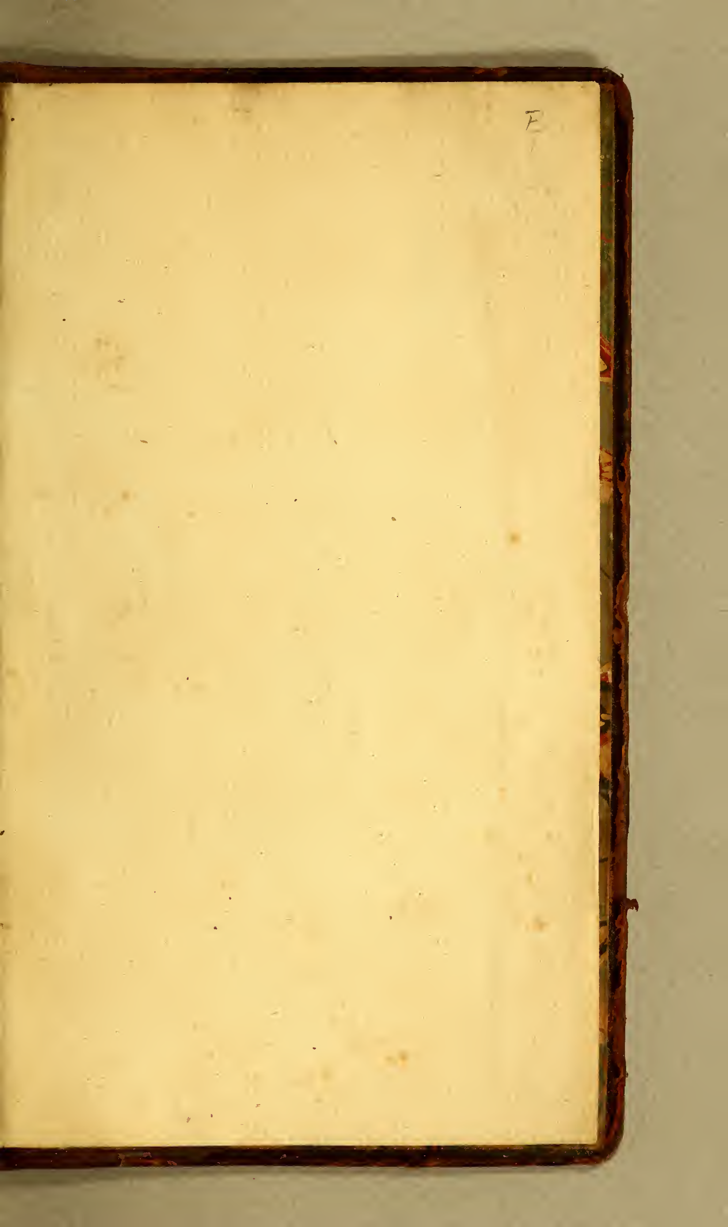
V.

V*Arangues*. Celles-ci ſont à peu près de la figure des Varangues plattes des Flûtes, avec cette différence qu'elles embraſſent le Canot en dedans d'une précinte à l'autre, où elles ſont enchaſſées. Leur épaiſſeur eſt de trois écus, & leur largeur eſt de quatre pouces.

Vent frais. Eſt un vent modéré, qui ſouffle également ſans ravaller.

Voguer. C'eſt faire avancer un Bâtiment de rame par le ſecours de ſes Avirons.

Fin du Premier Tome.


F





